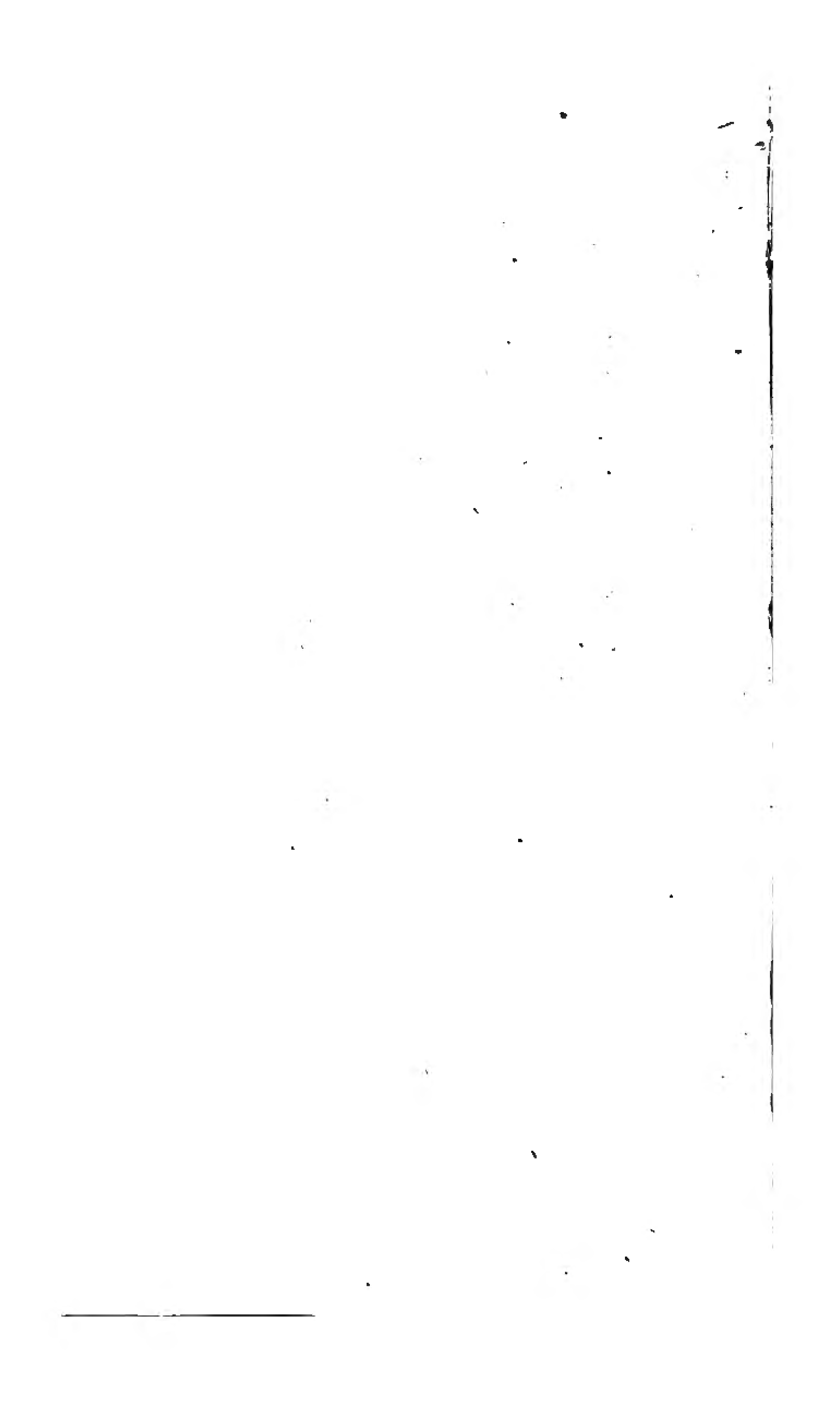




VIE

DE

M.gr P. F.-X. COUSTOU.

P. P. X. COUSTOU,

Vicaire-général du Diocèse de Montpellier.

Lith. de BOEHM, à Montpellier

[illegible]

[illegible] as.

[illegible]

[illegible]

[illegible] s

[illegible] ession

[illegible]

[illegible] e

[illegible] du

[illegible]

[illegible] es

[illegible]

[illegible]

[illegible] pas, [illegible]

la [illegible] ous

[illegible] te

[illegible]

[illegible] n

Montpellier 5 janvr 1837
à Mr Coste Curé à pèzenas.

Mon Cher Curé

je suis depuis trop longtemps dans ce monde pour n'y avoir pas bien appris à distinguer les Complimens de l'expression franche et limpide des sentimens d'un cœur connu, ainsi ne craignés pas que ce que vous m'avés écrit, soit confondu avec un tas de Complimens de rebut fausse monoie, dont cependant bien des dupes remplissent leur sac.

je suis bien assuré que de votre côté vous ne doutés pas, de la vérité et de la sincerité avec laquelle je vous dis que je suis et serai toujours votre ami. plus que jamais tout à vous

Coustou vicaire

VIE

DE

M. P. F.-X. COUSTOU,

Vicaire-Général

DU

Diocèse de Montpellier,

Chevalier de la légion d'honneur,

PAR

M. l'abbé **COSTE**, curé de Pézenas.

> Ille quidem plenus annis abiit, plenus honoribus, illis etiam quos recusavit. Nobis tamen quærendus ac desiderandus est, ut exemplar ævi prioris; mihi verò præcipué, qui illum non solum publicè, sed etiam privatìm quantùm admirabar, tantùm diligebam.
>
> (C. Plinii Epist. I, lib. 2.)

SECONDE ÉDITION.



MONTPELLIER,	PARIS,
F. SEGUIN, Lib. Place Neuve.	F. SEGUIN, Lib., rue Cassette.

PÉZENAS,

EUGÈNE **Richard**, Imprimeur-Libraire,

1845.

« Ille quidem plenus annis abiit, plenus honoribus, illis » etiam quos recusavit. Nobis tamen quærendus ac desiderandus est, ut exemplar œvi prioris, mihi verò prœcipué, » qui illum non solum publicè, sed etiam privatim quantùm » admirabar, tantùm diligebam. »

(C. Plinii Epist. I, lib. 3.)

« Il est mort chargé d'années, comblé d'honneurs, même « de ceux qu'il refusa. Nous devons le regretter et le pleurer « comme le modèle des anciennes mœurs; moi surtout, qui « le chérissais, qui l'admirais autant dans le commerce familier, que dans sa vie publique. »

(Lett. de Pline le jeune. — Liv. 2. L. 1.)

AVANT-PROPOS.

Ce qu'osèrent d'envieuses passions contre des cendres chaudes encore, nous révéla de bonne heure l'écueil que nous avions à redouter en écrivant la vie de M. Coustou. Mais l'indignation publique soulevée par les attaques dont il fut l'objet après sa mort, et l'approbation donnée à notre entreprise par de saints évêques, de pieux et savants vicaires-généraux, par ceux de nos concitoyens dont la religion et la société s'honorent le plus, ont fixé nos hésitations et encouragé nos efforts.

Nous ne venons pas ici nous poser en défenseur ni en avocat de la vérité outragée; le prêtre vénérable que nous pleurons n'a besoin ni de justification, ni d'apologie. Nous laisserons les faits démentir, chacun à leur tour,

les allégations mensongères des quelques ennemis que sa haute vertu, la franchise de ses allures, l'inflexibilité de ses principes avaient attirés, sur la fin de sa vie, à M. Coustou.

Sans doute nous n'aurons pas à raconter de ces événements qui agitent et bouleversent tout un peuple. Mais M. Coustou est né parmi nous, il a été, toute sa vie, aimé et honoré; il a traversé, sans faillir, les temps les plus difficiles, il a pris une large part aux affaires du diocèse, l'esprit religieux qui anime notre cité est, en grande partie, son ouvrage, et ses efforts ont puissamment coopéré au bien dont nous avons joui; l'histoire de sa vie ne peut donc pas être accueillie avec indifférence. Elle semble, au contraire, devoir offrir d'autant plus d'attrait que les faits qu'il s'agissait de recueillir et de mettre en lumière sont plus récens. Ce n'est pas, en effet, sans quelque charme qu'on se rappelle des événements auxquels on touche encore, pour ainsi dire; on est bien aise de voir comment il se lient ou comment ils contrastent avec ce qui se passe aujourd'hui; on se plait à entendre parler des personnages que l'on a connus par soi-même ou par des traditions de famille ou de société, à les voir agir sur le théâtre, grand ou petit, où l'on se trouve soi-même; on s'intéresse à les connaître mieux encore, à juger si tels noms méritent leur réputation, si tels

autres n'en auraient pas mérité une meilleure et plus étendue, on aime à revenir sur leurs vertus, leurs travaux et leurs épreuves.

Sans doute encore la touchante simplicité d'un prêtre de J.-C., ennemi du faste et du bruit, qui n'a cherché qu'à se faire oublier, qui a fait, pour n'être rien, plus que bien d'autres pour être quelque chose, ne présentera pas à nos yeux de ces actions éclatantes et pompeuses qui éblouissent et passionnent le monde. Mais l'innocence et la pureté de sa vie, l'ardeur et la sagesse de son zèle, sa piété éminente ont laissé des traces qui ne doivent pas s'effacer, des monuments qui ne doivent point périr. Il ne détruisit ni l'impiété, ni la corruption; l'une et l'autre subsisteront tant qu'il y aura des hommes; mais souvent il leur imposa silence, plus souvent encore il ravit à leurs séductions de faibles et malheureuses victimes. Il ne fit pas toujours, dans sa longue administration, tout le bien qu'il aurait voulu; mais toutes les fois qu'on y avait recours, ses grandes lumières jetaient un jour nouveau sur les questions les plus obscures et fournissaient des moyens inattendus de sortir avec succès des plus inextricables difficultés ou de tourner heureusement les obstacles qu'on ne pouvait franchir. Son éloquence, pleine tout à la fois d'onction et de force, arrachait aux mondains les plus

lâches les sacrifices les plus douloureux ; sa direction grave, élevée, sérieuse achevait le bien qu'il avait commencé dans la chaire et ouvrait la route, en les y soutenant, à ces cœurs timides qui ont besoin d'aiguillon pour agir et d'appui pour ne pas tomber. Aucune bonne œuvre, en un mot, ne lui était étrangère ; et en même temps qu'il consolait les affligés, secourait les malheureux, apaisait les différends, réconciliait les familles, il éclairait de ses conseils les prêtres, les pontifes, les grands du monde ; en même temps qu'il se multipliait dans nos chaires ou dans l'obscurité du tribunal de la pénitence, pour faire le bien que Dieu demandait actuellement de lui, il songeait aussi au bien à venir. Sous ses yeux, sous sa direction, dans ce monastère de Sainte-Ursule qu'il releva de ses ruines, croissaient de jeunes plantes destinées à perpétuer dans la haute société à laquelle elles appartiennent, ces principes de religion et de foi seuls capables d'en conjurer les périls, et il soignait avec une égale charité cette congrégation si édifiante de filles du peuple, de jeunes ouvrières, dont un si grand nombre aujourd'hui reconnaissent avec attendrissement qu'elles doivent à M. Coustou, dans les positions diverses où la Providence les a placées, et leurs convictions, et leurs vertus, et le bonheur vrai qui en est la suite.

Et maintenant faut-il laisser s'éteindre tant de souvenirs si précieux et si doux ? La mort a frappé à coups redoublés sur les anciens du sanctuaire ; elle a retiré un à un ces bons et saints prêtres qui ont emporté avec eux presque toutes les traditions de cette vertu haute, noble, désintéréssée, de cet amour inébranlable de la vérité, de cette fermeté de conviction que rien ne faisait faiblir : faut-il se contenter de plaindre l'église de France qui voit ainsi disparaître ses anciens membres les plus distingués ? N'y a-t-il rien autre à faire qu'à pleurer ces hommes dont la foi antique et la piété faisaient son ornement et sa joie, en même temps qu'elles étaient une continuelle protestation contre tous les obstacles ? N'est-ce pas, au contraire, une des plus grandes consolations de nos jours mauvais que de songer qu'il y a eu naguères des jours meilleurs, de les étudier et d'en préparer le retour ? N'est-il pas bon de connaître d'une manière plus intime ceux qui combattirent sous ce drapeau qui, tout déchiré qu'il est, peut seul encore aujourd'hui nous guider sûrement ? N'est-il pas juste de signaler à la vénération et aux hommages de la postérité les noms qui brillèrent au milieu de la mêlée ?

Et puis, des enfants bien nés, des disciples reconnaissants doivent-ils oublier ce qui se rattache à ceux qui furent leurs pères et

leurs maîtres ? Le silence du tombeau doit-il peser sur les travaux de toute leur vie, sur les angoisses de leurs combats et la gloire de leurs succès? Nous ne le pensons pas, et nous croyons remplir un devoir en retraçant la biographie d'un de ces prêtres selon le cœur de Dieu, qui ont connu le malheur, traversé, en les bravant, les orages et les persécutions; et qui ensuite, dans des jours plus sereins, édifièrent les peuples par leurs talents, leurs vertus et leurs œuvres. On a pu dire avec beaucoup de vérité que c'était tout un siècle qui descendait dans la tombe avec M. Coustou: nous n'avons pas voulu l'y laisser dans l'oubli, et nous avons esquissé quelques traits de cette grande et vénérable figure que, pour notre part, nous n'oublierons jamais.

Distingué de très-bonne heure par son estime et son affection, admis dans son intimité depuis près de trente ans, nos souvenirs nous ont servi fidèlement. Outre notre propre correspondance avec M. Coustou, des lettres nombreuses, des papiers précieux, des documents authentiques nous ont été confiés. Nous ne dirons pas tout ce que nous savons, de hautes convenances que nous voulons respecter nous le défendent; mais tout ce que nous dirons sera vrai: nous en tiendrons les preuves à la disposition de ceux qui pourraient être étonnés de quelques-unes de nos assertions.

VIE

DE

M.[R] P. F.-X. COUSTOU.

CHAPITRE PREMIER.

Son enfance, son éducation, son ordination.

> Studia quæ sunt in adolescentià tanquàm in herbis, significant quœ virtutis maturitas et quantæ fruges industriæ sint futuræ.
>
> (Cic. pro Cœlio)
>
> « Les bonnes inclinations de la « jeunesse promettent pour la maturité de la vie une riche récolte de « vertus et de talens utiles. »

Il est des hommes qui, dans une carrière modeste et sans songer à se montrer, encore moins à occuper d'eux la renommée, mais jaloux seulement d'obéir à la voix d'en haut qui les appelle, guérissent bien des maux, soulagent bien des douleurs, font briller de-

vives lumières au milieu des ténèbres les plus épaisses et donnent de hautes leçons de sagesse, de désintéressement, de courage. Au milieu du naufrage presque général des lois, des institutions, des mœurs, pilotes habiles et dévoués, ils bravent la fureur des vagues, se précipitent résolument au sein de la tourmente pour sauver d'abord la foi et faire ensuite entrer au port du salut cette foule d'âmes imprudentes ou faibles qui n'ont qu'à ouvrir les yeux, qu'à s'appuyer sur la main amie qu'on leur présente pour échapper au péril qui les menace.

Ces hommes, la confiance et l'estime publique les entourent de bonne heure, soutiennent leurs efforts, facilitent et multiplient leurs succès. Et quand le bruit de leur mérite a franchi les limites étroites où ils croyaient s'être renfermés et comme ensevelis, quand les distinctions et les honneurs viennent les chercher, eux seuls s'en étonnent; ils sont, disent-ils, des serviteurs inutiles et ils n'ont fait que leur devoir; le concert de louanges qui se fait autour d'eux les blesse et les épouvante; ils regardent l'élévation comme une calamité véritable qu'ils doivent détourner d'eux à tout prix; ils ne retrouvent la paix que lorsqu'ils croient être enfin parvenus à se faire oublier, et ils reprennent avec bonheur leur vie simple et retirée, les pieuses occu-

pations qu'ils s'imposèrent, le bien moins éclatant, mais plus solide peut-être, auquel il se sont consacrés.

Parmi ces hommes d'élite, Pierre François-Xavier Coustou est au premier rang. Il honora sa vocation et la sainteté de son état par sa science, ses talents, la régularité de sa vie, la sincérité de son zèle, par sa modestie et son amour pour l'obscurité.

Il naquit à Montpellier le 6 février 1760, et fut baptisé le lendemain par son oncle, M. l'abbé Manen, qui n'était alors que diacre et qui, peu d'années après, nommé curé de St-Denis, gouverna si sagement cette paroisse pendant un demi-siècle.

Ses parents étaient aussi recommandables par leurs qualités personnelles et par leurs vertus que leurs ayeux avaient été justement estimés et honorés. Son père, Jean Coustou, joignait à une foi vive et profonde, à une probité antique, à une grande sévérité de mœurs des connaissances étendues et variées. Petit-neveu du célèbre sculpteur Coustou, il s'adonna de bonne heure à la peinture et y obtint de légitimes succès. Sans avoir le génie ni la réputation de Vien, son maître et son ami, il était cependant fort supérieur à ses rivaux, et son nom est cité avec éloge dans quelques livres élémentaires de *géographie* et de *voyages* d'avant la révolution. Ceux de ses

tableaux que l'on voit dans l'église de Sainte Anne, à Montpellier, dans celle de Saint Fulcran, à Lodève, etc., annoncent un véritable talent. Ils se font remarquer par la sagesse et la régularité de la composition, la pureté et la correction du dessin, la fermeté de l'exécution; le coloris seul laisse à désirer quelque chose. Ce fut surtout aux démarches actives de Jean Coustou, à son amour ardent et éclairé pour les arts que la ville de Montpellier dut son École de Dessin. Vivement applaudis d'abord par les hommes de goût et même par quelques artistes ses confrères, ses projets furent secondés par les Etats du Languedoc et il donna ses premiers soins à cette Ecole. Mais les basses intrigues de la jalousie le forcèrent bientôt à se retirer, et l'Ecole elle-même, privée de celui qui en avait été l'âme, ne subsista pas long-temps.

Elève de Vien, il fut aussi le premier maître de M. Fabre, fondateur de notre Musée, et celui-ci n'oublia jamais ce qu'il devait à Jean Coustou. « Sans lui, disait-il, je ne » serais rien ; mais il avait entrevu mon » avenir ; c'est lui qui m'a soutenu contre les » dégoûts et les amertumes dont un artiste est » abreuvé, même souvent au début de sa car« rière. » Quand le jeune Fabre sortit de ses mains pour aller à Paris terminer ses études, ce fut à Vien que Jean Coustou le recommanda

avec une sollicitude toute paternelle. Celui-ci qui revenait de Rome où il avait éte directeur de l'Ecole de France, et qui, bientôt après son retour, fut nommé peintre du Roi, s'intéressa vivement au protégé de son ancien élève : « Je suis sûr, écrivait-il à son ami, » que le jeune Fabre étudiera avec chaleur » et grand profit ;.... ce jeune homme fera » son chemin ; je ne le perds pas de vue (1) ».

Madame Coustou, Jeanne Manen, femme d'une intelligence supérieure et d'un esprit remarquablement juste, avait comme son mari, beaucoup de foi et de piété. En apprenant à connaître Dieu elle avait appris aussi à se connaître elle-même. De bonne heure la religion avait soumis sa volonté, purifié son cœur, ennobli ses sentiments et réglé sa raison. Sa personne, sa démarche, ses gestes, sa conversation trahissaient cette élévation intérieure à laquelle elle était parvenue et répandaient autour d'elle comme une lumière douce et pénétrante et une sérénité parfaite.

Ces deux époux, pénétrés de la sainteté des devoirs qui leur étaient imposés, avaient compris que l'éducation ne pouvait commencer trop tôt ; que les enfants élevés, dès l'âge le plus tendre, sous l'influence d'une discipline douce, mais régulière, accoutumés à obéir, à aimer le travail, à respecter l'ordre, deviennent plus facilement des hommes

(1) Lettres de Vien, du 16 janvier 1786 et du 14 janvier 1788

de bien. Ils avaient compris aussi que la foi, fondement de toutes les vertus, gage du vrai bonheur, est encore la meilleure préparation au développement de l'intelligence et du talent. C'est pour cela qu'aussitôt que la raison commençait à s'éveiller dans leurs enfants, ils nourrissaientleur esprit de sages enseignemens et formaient leur cœur en les pliant à de saintes et religieuses habitudes. Le doux nom du Seigneur était le premier qui frappait leurs oreilles et se gravait dans leur jeune intelligence ; on leur montrait Dieu, bon comme un père, mais en même temps équitable comme un juge; on leur apprenait que sa tendresse a été jusqu'à accepter la mort pour nous donner la vie; mais que sa justice s'appesantira éternellement sur nous, si nous répudions son amour. Ces paroles prononcées par des bouches toujours souriantes, ces idées, jetées dans ces jeunes cœurs comme par hasard et selon que l'occasion les amenait, y germaient d'elles-mêmes, ainsi qu'une semence féconde, s'y développaient doucement avec l'âge et la réflexion, et plus tard, la religion, comme une fleur épanouie, brillait au fond de ces âmes d'un doux et pur éclat.

Ce fut surtout au jeune Xavier Coustou que furent prodigués ces soins si tendres, si intelligents, si religieux. Sa mère semblait pressentir ce que la providence voulait faire

un jour de cet enfant, et ce fut, pour ainsi dire, sur ses genoux qu'elle commença à le former pour le Dieu qui le lui avait donné. Ah ! rien n'est puissant comme les caresses, le regard et le doux parler d'une mère pour rendre la religion aimable à l'enfance ! Jeanne Manen le savait et elle voulut être la première institutrice de son fils. Dès qu'il commença à bégayer elle lui apprit les saints et doux noms de Jésus et de Marie, et en même temps elle joignait elle-même ses mains innocentes et lui faisait lever les yeux vers le ciel. Elle éloignait avec soin de cette jeune plante tout ce qui pouvait la dessécher ou en ternir la beauté ; elle voulait qu'il trouvât des paroles d'édification et des exemples à imiter dans tout ce qui frappait ses oreilles ou attirait ses regards ; elle développait sa tendresse pour les malheureux en le faisant distributeur d'une partie de ses aumônes, elle le prenait avec elle lorsqu'elle visitait ses pauvres ; c'était pour le jeune Xavier la plus douce des récompenses, comme la menace de se passer de lui, dans ces sortes de visites, était le moyen le plus sûr d'obtenir de son obéissance l'accomplissement exact de tout ce qui lui était commandé.

Souvent, au milieu des actions de cet enfant chéri, de ses jeux comme de ses petits travaux, de ses joies comme de sa tristesse, cette mère pieuse jetait avec adresse le nom

de Dieu. Sur le point de commettre une faute, il s'arrêtait à la pensée que l'œil du très-haut était sur lui et suivait tous ses mouvements. Dieu te voit ! ce simple avertissement et l'idée d'avoir un témoin inexorable de sa conduite retenaient sa vivacité et apaisaient son humeur. D'autres fois, lorsqu'il venait de remplir un devoir ou de suivre une inspiration vertueuse, ce souvenir que Dieu l'avait vu, se liant à la pensée que Dieu le récompenserait, il tressaillait d'émotion et rougissait de plaisir.

Cette éducation porta bientôt d'heureux fruits, et le jeune Xavier Coustou mérita, dès l'âge de sept ans, par l'excellence de ses dispositions et sa piété précoce, d'être admis à la confirmation. Il reçut ce sacrement des mains de M. de Durfort qui venait de succéder à M. de Villeneufve (1).

---

(1) La mémoire de Mgr François-Renaud de Villeneufve est en vénération dans l'ancien diocèse de Montpellier. Nous avons souvent entendu, dans notre enfance, les prêtres qui l'avaient connu en parler comme d'un prélat extrêmement remarquable par l'ardeur de son zèle, l'abondance de ses aumônes, l'austérité de sa vie, son amour pour son clergé et son dévoûment à tous les devoirs de l'épiscopat. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en consignant ici une anecdote que leurs pères ont sçue, sans doute, mais que la nouvelle génération ignore probablement ; M. Coustou et plusieurs des prêtres qui l'ont précédé dans la tombe nous l'ont bien souvent racontée :

En 17..., l'évêché de Viviers était devenu vacant. M. Boyer, évêque de Mirepoix, qui avait la *Feuille des bénéfices*, proposa au roi, pour remplir ce siége, l'abbé de Villeneuve, grand vicaire d'Aire. Cette proposition est agréée, et en rentrant

Les parents du jeune Xavier Coustou, en

---

chez lui, le ministre ordonne à son secrétaire d'écrire à M. l'abbé de Villeneuve, grand-vicaire d'Aire, que le roi l'a nommé évêque de Viviers. Le secrétaire entend mal et écrit à M. l'abbé de Villeneufve, grand-vicaire d'Aix. Or, il y avait justement à Aix un grand-vicaire qui portait aussi le nom de Villeneufve. Il reçoit la lettre de M. Boyer, et non seulement sa piété s'en alarme, mais sa raison s'en étonne ; il ne comprend pas sa nomination, il soupçonne qu'elle est le fruit d'une erreur, et, dans son cœur, il l'espère. Son premier mouvement est de refuser, mais auparavant il consulte son archevêque qui, au contraire, lui conseille d'accepter. Mais, Monseigneur, dit le pieux grand-vicaire, assurément M. Boyer se trompe : ma famille, vous le savez, est peu connue de la cour ; je n'ai, dans ce pays-là, ni protecteurs, ni amis ; je n'ai jamais rien demandé, rien désiré ; content de ce que vos bontés ont fait pour moi, tout mon désir est de mourir auprès de vous. — Tout ce que vous dites là, reprend l'archevêque, est une raison de plus pour accepter : évidemment, cette nomination vient de Dieu ; vous manqueriez à la Providence si vous refusiez le poste où sa volonté vous appelle. Le pieux débat se prolonge, mais enfin l'abbé de Villeneufve se rend et écrit au ministre son acceptation. Grande fut la surprise de l'évêque de Mirepoix. Il appelle son secrétaire, à qui donc avez-vous écrit, lui dit-il, pour l'évêché de Viviers ? — A M. de Villeneufve, grand-vicaire d'Aix. — D'Aix ! mais c'est d'*Aire* que je vous avais dit ! — Pardon, Monseigneur, j'ai entendu : d'*Aix*. M. Boyer court chez le roi et lui expose l'erreur de son secrétaire et son propre embarras. — Mais qu'est-ce que c'est que cet abbé de Villeneufve, grand-vicaire d'Aix, demande Louis XV ? — Sire, c'est un homme de beaucoup de mérite et de très-grande vertu. Lors de la peste qui ravagea la Provence, il se dévoua comme un autre Borromée ; c'est véritablement un homme de Dieu. — Puisqu'il en est ainsi, l'abbé de Villeneufve est nommé évêque de Viviers, répond le roi, et il ajoute, en souriant avec finesse : c'est le cas de dire comme nos voisins d'au-delà la Manche : le Roi ne se trompe pas et ne peut mal faire.

C'est ainsi que M. François-Renaud de Villeneufve fut appelé au siége de Viviers, d'où il fut transféré à Montpellier, en 1748. Il mourut en odeur de sainteté en 1766, et eut pour successeur M. de Durfort, remplacé, à son tour, par M. de Malide.

dressant leurs enfants à une vie laborieuse, étudiaient leurs inclinations, leurs goûts, et les facultés diverses que la Providence leur avait départies. Xavier avait déjà donné des preuves nombreuses d'une grande précocité et d'un amour passionné pour l'étude; sa piété naissante était aussi très-remarquable. Sans vouloir préjuger quels pourraient être sur cet enfant les desseins de Dieu, son père lui fit donner les premiers éléments de latinité par M. Cuminal, maître de pension d'une réputation parfaite et latiniste distingué.

Sa vocation commença dès-lors à se manifester. Sa pieuse mère l'avait voué, dès l'âge de trois ans, à la reine des Vierges, et depuis cette époque qu'il n'oublia jamais, il rendait à sa puissante protectrice un culte de prédilection; il regardait Marie, mère de Jésus enfant comme la tutrice naturelle de l'enfance, et il s'appliquait à la vénérer, à la chérir, à l'invoquer. Il aimait les cérémonies de l'église, et jusques dans ses jeux on pouvait voir ses sympathies, ses préférences, en quelque sorte, réfléchies pour tout ce qui lui rappelait les choses de la religion. Ses parents et les amis de sa famille ne pouvaient lui plaire qu'en lui aidant et en se prêtant, d'un air sérieux, à s'amuser comme lui. Les jours de congé, il réunissait chez lui quelques-uns de ses condisciples et leur donnait ses instruc-

tions pour la cérémonie qui devait avoir lieu. A sa voix tout était bouleversé, les meubles changeaient de place et de destination, on dressait une chaire, on élevait un autel qu'on parait de rubans et de fleurs en obéissant à ses ordres et aux prescriptions d'un goût déjà sûr et délicat. Il décidait de ce qu'on devait faire, réglait tous les mouvements de la petite troupe, commandait le silence à l'assemblée : puis, le maître des cérémonies devenait officiant, l'ordonnateur de la fête en devenait le héros. Il montait dans la chaire improvisée, parlait, comme un enfant, sans doute, mais pourtant, plus d'une fois la bienveillance de l'auditoire n'était pas toute de complaisance ; et si elle passa, dit-on, en quelques circonstances, jusqu'à une espèce d'admiration, c'est qu'il étonnait déjà par sa facilité à s'exprimer, par la justesse précoce de ses pensées, par l'air d'inspiration qu'on voyait dans ses yeux et sur son front angélique. Ces détails ne sont pas sans charmes, et nous espérons qu'on voudra bien nous les pardonner. L'homme se révèle souvent dans un enfant, on l'a dit avant nous, et dans le petit écolier qui dresse des chapelles et qui prêche à l'âge de huit ou neuf ans, on commence à deviner le prêtre éloquent et zélé qui, plus tard, consacrera à la gloire de Dieu et au salut des âmes tout ce qu'il aura de forces et de talents.

A l'âge de neuf ans Xavier Coustou entra au collége de Montpellier. Les Jésuites l'avaient fondé et le dirigèrent longtemps avec beaucoup d'éclat. Mais ils avaient fait leur temps, disaient les philosophes d'alors. Les hommes illustres que cette société avait produits, les services qu'elle avait rendus, les vertus de la plupart de ses membres, furent impuissants à balancer ce qu'on appelait les vices de son esprit et de ses tendances. La destruction des Jésuites, dit Lally-Tollendal, fut un coup fatal porté à la culture des lettres, une plaie incurable faite à l'éducation publique; légèrement condamnés et durement abolis, dit Marmontel, ils durent abandonner toutes les maisons qu'ils possédaient en France.

Ainsi les nations sont ingrates comme les individus. Des bienfaits qui leur furent prodigués, elles s'en font des armes qu'elles tournent contre leurs bienfaiteurs, au hazard de se blesser elles-mêmes. Parce que l'agriculture est en honneur, et que l'instruction, plus ou moins solide, plus ou moins complète, est répandue à peu près dans toutes les classes de la société ; parce qu'il n'y a plus de priviléges, de droits, de titres qui, en présence des lois, élèvent un citoyen au-dessus d'un autre; que l'unité de croyances ne semble plus nécessaire au maintien de la paix et de l'ordre dans les états ; que l'empire du croissant,

loin d'inspirer la terreur, ne subsiste plus que par les difficultés que susciterait le partage de ses dépouilles, on ne songe plus aux immenses services que les ordres monastiques rendaient à l'humanité, aux besoins profonds et divers dont ils étaient, en quelque sorte, l'expression et le remède. On oublie qu'ils défrichèrent et le sol et la science, qu'ils furent le boulevard de la chrétienté menacée par l'islamisme, les émancipateurs généreux et puissants des peuples, les soutiens du dogme révélé et traditionnel, les défenseurs de l'autorité spirituelle, alors que le schisme et l'hérésie s'armaient de la flamme et du fer pour faire triompher leurs systèmes anti-sociaux, et par là menaçaient d'une entière destruction les nationalités elles-mêmes. On nous dit que les ordres religieux ne sont plus de notre siècle : ah! laissez à l'Eglise toute sa liberté d'action, laissez-la déployer sa végétation luxuriante et son inépuisable fécondité, vous la verrez sage, éclairée, puissante comme autrefois, sonder avec amour et dans tous les sens le terrain que vous lui aurez abandonné, et de son sein bientôt sortiront des institutions parfaitement appropriées à ces besoins nouveaux que vous ne pouvez, vous, ni contester, ni satisfaire. Dans tous les temps, sur ce tronc immortel des rameaux nombreux ont fleuri. Peu ont con-

servé jusqu'à nos jours leur beauté première ; les uns ont été frappés par la tempête, les autres desséchés par les âges : qu'ils tombent, lorsque la sève s'est retirée, c'est la loi de ce monde et l'arrêt de la Providence ; mais ne défendez pas à l'arbre de cacher ses blessures sous des couronnes nouvelles, ne l'empêchez pas de reverdir et de recevoir les oiseaux du ciel sous son ombre (1).

Le renvoi des Jésuites ne fut point aussi funeste au Collége de Montpellier qu'on aurait pu le craindre. Pour les remplacer sans trop de désavantage, on rechercha avec empressement tous les prêtres séculiers de quelque mérite, qui se sentaient du goût pour l'enseignement, et, sous la direction d'hommes véritablement distingués que les deux autorités civile et ecclésiastique choisirent dans le clergé de Montpellier, le Collége, un moment ébranlé, eut bientôt repris toute sa splendeur, reconquis toute sa réputation. Là se trouvaient MM. Ségur, Barral, Martel, Marquez, tous hommes de science, d'application, de dévoûment. Il y avait aussi quelques professeurs laïques, qui ne déparaient point cette phalange studieuse et jalouse de se montrer à la hauteur de la mission qu'on lui avait en quelque

(1) Corresp. mai 1845.

sorte imposée, MM. Bestieu, Malafosse et Guillaume.

Xavier Coustou se fit bientôt remarquer par sa facilité et son application à l'étude. Ses reparties vives et spirituelles, son intelligence que rien n'étonnait, et par dessus tout la bonté de son cœur et son heureux caractère lui eurent bientôt acquis l'amitié de ses condisciples et de ses maîtres. D'ailleurs, toute sa petite personne excitait un intérêt dont on avait peine à se défendre. Une figure ovale, des cheveux châtains, un teint d'une grande blancheur, même un peu pâle, des yeux bruns et presque noirs, à la fois brillants et doux, des traits réguliers et fins, une physionomie gracieuse et intelligente, un front large et élevé, un port de tête modeste et noble en faisaient une créature charmante.

Nous n'attachons pas une grande importance aux succès de collége; tant d'enfants les ont obtenus qui, ensuite, s'affaissant rapidement sur eux-mêmes, sont demeurés des hommes médiocres! Nous devons cependant constater que le jeune Coustou obtint constamment durant tout le cours de ses *Humanités*, les premières places et les premiers prix. A treize ans, il avait fait sa rhétorique avec la plus grande distinction sous M. l'abbé Barral. Ce fut surtout aux exercices littéraires qui eurent lieu dans le collége, à la fin

de cette année, qu'il recueillit le plus de couronnes, aux acclamations d'une assemblée nombreuse et de ses condisciples eux-mêmes qui, depuis longtemps, ne contestaient plus sa supériorité. Jean Coustou, que le choix de ses concitoyens avait fait Consul de Montpellier, assistait au triomphe de son fils, et, malgré sa modestie, jouissait avec bonheur de l'enthousiasme excité par les succès du jeune élève. M. Ségur, principal du collége, s'approchant alors de lui, une couronne à la main: « Les couronnes des enfants, lui dit-il, « sont sans doute aussi celles des pères, mais « vous me permettrez d'offrir celle-ci à l'heu- « reux père d'un tel fils. » Les bravos de l'assemblée applaudirent avec transport à la pensée et aux paroles de M. Ségur.

Xavier Coustou commença ensuite son cours de philosophie sous M. Guillaume. Celui-ci, homme d'un savoir très-étendu et dont le goût était ausi sûr que les principes, se prit d'une vive affection pour son élève, lui prodigua les soins les plus assidus et le dirigea dans ses lectures. En même temps l'écolier de quatorze ans suivait le cours public de mathématiques que faisait M. Danizy père, et recevait des leçons particulières de M. Danizy fils. La réputation de ces messieurs n'a rien perdu de son lustre à Montpellier; on se souvient encore que M. Danizy fils fut longtemps

un des membres les plus distingués de la Société Royale des Sciences dont s'honorait avec tant de raison notre spirituelle et studieuse cité. A la même époque Xavier Coustou qui, comme en se jouant, avait reçu, dans l'atelier de son père, des leçons de dessin, atteignait dans cet art, à une sorte de perfection ; il aurait même réussi dans la peinture, si Dieu ne l'eût appelé ailleurs et plus haut (1).

Après avoir étudié la physique sous l'abbé Léger, il soutint, en mars 1776, une thèse brillante sur la Dynamique, et au mois de juillet suivant, pour obtenir le titre de Maître-èz-Arts, une thèse générale sur toute la philosophie. On comprenait alors sous ce nom générique non-seulement la Logique, la Métaphysique et la Morale, mais encore toutes les Mathématiques, la Physique générale et particulière, l'Astronomie, etc. Cette thèse était intitulée : *Theses de universâ philosophiâ*. Le jeune répondant la soutint avec une facilité d'élocution, un sangfroid et une modestie qui lui gagnèrent tous les suffrages. Ce fut une

---

(1) Mme A... possède un petit portrait de M. Emery dont Mgr Fournier, son neveu, trouvait la ressemblance parfaite : ce qui annonce d'autant plus de talent, que M. Coustou le fit de mémoire, à l'âge de cinquante ans, alors que depuis son retour d'Espagne, il n'avait pas touché un crayon. Il y a aussi de M. Coustou, dans la sacristie du couvent de Ste-Ursule, un tableau à l'huile peint sur bois, une Madone (*Mater dolorosa*), qui n'est pas sans mérite, à ce que disait M. Fabre.

solennité qui dura plusieurs jours. Argumenté, pendant les heures entières, par quelques savants de la Société des Sciences, il résolut toutes leurs objections avec une intelligence et une vigueur si remarquables que cette Société chargea trois de ses membres d'aller, en son nom, complimenter sa famille. Notre Draparnaud est le seul que nous sachions qui, onze ans plus tard, ait obtenu pareil succès et mérité pareil honneur.

Mais cet honneur et ces succès, Xavier Coustou faillit à les payer cher. Ses travaux au-dessus de ses forces altérèrent profondément sa santé, et il essuya, un mois après sa thèse, une grave et dangereuse maladie qui le conduisit en peu de jours aux portes du tombeau. Heureusement l'orgueil et la présomption ne s'étaient point glissés dans son âme ; son goût pour l'étude et les applaudissements qu'il avait reçus n'avaient point détruit sa piété. Il la retrouva tout entière dans cette occasion solennelle, et il fit avec une admirable résignation et une simplicité touchante, le sacrifice de sa vie. C'est dans ces dispositions qu'il reçut les derniers sacrements de l'Eglise, et dès ce moment, il ne s'occupa plus que de Dieu et de l'Eternité. Pas un retour vers le monde, pas un regret pour le brillant avenir que ses talents et l'opinion qu'on en avait conçue semblaient lui

promettre. Déjà l'agonie commence, et ses mains pieusement jointes, reposent sur le crucifix; déjà le cierge allumé est aussi bien le symbole de sa vie qui brûle pour s'éteindre bientôt, que de l'amour divin dont son cœur s'embrase à mesure qu'il se rapproche de son créateur; déjà ses paupières affaissées ne se soulèvent plus que pour laisser échapper un dernier regard, un dernier adieu à la mère chrétienne qui se penche et recueille ses soupirs : mais Dieu qui le réservait à de grandes choses n'avait pas accepté son sacrifice, et une crise salutaire vint, en ce moment, le rendre à la santé (1).

Le soldat le plus courageux, échappé avec peine aux chances terribles d'une bataille qui a moissonné autour de lui de nombreuses victimes, fait trève, au moins pour quelque temps, à son insouciance et à sa légèreté. La mort, quand on l'a vue de près, donne des pensées graves et sérieuses. Telles furent du moins celles qui occupèrent Xavier Coustou pendant sa convalescence. Depuis le jour de sa première communion, qu'il avait faite bien jeune et où son angélique ferveur avait ému tous les assistants, son goût pour

(1) Il avait reçu les soins les plus tendres et les plus intelligents d'un habile médecin, ami de sa famille, de M. Chaptal, l'oncle du chimiste célèbre à qui la science doit tant d'heureuses et utiles découvertes, et qui fut depuis ministre de l'Intérieur.

toutes les choses de la religion et de l'église avait augmenté. Il se sentait, plus que jamais, porté vers le sacerdoce, mais c'était encore un instinct vague et confus plutôt qu'une pensée raisonnée et réfléchie. Il s'était fait à lui-même plus d'une fois la question de Saint Bernard : *Ad quid venisti?* Que suis-je venu faire sur la terre? Il en méprisait les plaisirs et les vanités, mais cela suffisait-il, et Dieu ne lui demanderait-il pas autre chose? La vue d'une église, d'un autel, d'une cérémonie religieuse excitait en lui je ne sais quels sentiments qui tenaient autant de l'appréhension que de l'espérance. Quelle que fût son estime pour ces hommes courageux qui s'arrachaient aux séductions du siècle pour s'enfermer dans la solitude du cloître, il sentait une admiration et une sympathie bien plus vives pour ceux qui, ne se bornant point à étudier ou à prier, parcouraient le monde pour prêcher J. C. et lui gagner des âmes. Puis, ce commerce intime du prêtre avec son Dieu l'émouvait profondément ; cette parole puissante qui pénètre les cieux, arrête le bras de la justice divine, change en bénédictions les malédictions que les crimes des peuples ont méritées; les petits et les ignorants recherchés et instruits, les pauvres secourus, les remords apaisés dans l'âme du coupable, la grâce surabondant là où le péché

avait abondé, le ciel se peuplant d'heureux citoyens, de ceux-là même dont la perte semblait assurée et que déjà l'enfer se promettait..... Toutes ces pensées le préoccupaient dans ses prières, ses études, ses distractions même et ses songes, et il ne se décidait point. La grandeur du sacerdoce l'effrayait en l'attirant, et d'un autre côté, se dressait devant ses yeux, immense, infini, irrémédiable, le malheur de celui qui, appelé de Dieu au service de ses autels, déclinerait lâchement un pareil fardeau. Il pria, il consulta, et sans prendre aucune résolution, au moins à ce qu'il croyait, il se mit à suivre les cours de la Faculté de Théologie.

A cette époque, sa ferveur augmenta d'une manière sensible, et il mit résolument dans son cœur l'amour de Dieu au-dessus de tous les autres amours. Alors aussi sa dévotion à la sainte Vierge, qu'il avait, pour ainsi dire, sucée avec le lait, devint très-grande. Il sentait que dans les perplexités qui le fatiguaient et à l'entrée des années orageuses de la jeunesse, il avait besoin d'une main forte qui le soutînt et le dirigeât, d'une lumière pure qui dissipât tous les nuages qui lui dérobaient encore la connaissance de son propre cœur et des volontés de son Dieu ; il savait que ce Dieu jaloux s'éloigne d'une âme dont toutes les pensées ne seraient pas chastes, et il mit

sa vertu et ses résolutions sous la protection de Marie.

Les rapides et brillants succès qu'il avait eus jusques-là dans ses études n'avaient point exalté son amour-propre. Xavier Coustou était trop véritablement supérieur, trop pénétré de cette vérité que les talents comme les vertus nous viennent uniquement de Dieu, il savait d'ailleurs trop bien tout ce qui lui manquait encore pour s'abandonner à la présomption ou à la lâcheté. Ce qu'il avait fait et ce qu'il avait obtenu ne fut pour lui qu'un aiguillon actif et puissant pour faire et pour obtenir encore davantage.

La Faculté de Théologie de Montpellier jouissait d'une grande réputation dans tout le Midi, et de tous les diocèses de la province arrivaient, en grand nombre, tous les ans, de jeunes aspirants au sacerdoce qui venaient y faire leurs études et y prendre leurs grades. C'est là que le jeune Coustou se lia d'une manière particulière avec plusieurs de ses condisciples qui depuis furent appelés aux plus grands postes, entr'autres avec Mgr Bonnel, évêque de Viviers, mort depuis peu de temps. MM. Bessière et Baissie étaient alors les professeurs dont les cours avaient le plus de retentissement et de vogue. On se rappelle encore la parole facile, nette, brillante du premier qui enseignait le Dogme, la vaste

érudition, l'exactitude, l'argumentation serrée du second qui donnait des leçons de Morale. Tous deux joignaient à la science une vertu sans tache, un dévoûment entier à tous les devoirs de leur état, un cœur exempt d'ambition, un attachement inébranlable aux vrais principes. Jusques dans ses dernières années, M. Coustou ne parlait qu'avec reconnaissance de ses vénérables maîtres, et avec amour de cette école célèbre où il avait appris la théologie. Il ne craignait pas d'être accusé d'exagération en lui appliquant une partie des éloges que prodiguait Bossuet à celle de Paris : « Le trésor de la vérité n'était nulle part plus » inviolable ; les fontaines de Jacob ne cou» laient nulle part plus incorruptibles ; elle » savait tenir la balance droite et conserver le » dépôt de la tradition (1) ».

Malgré son indécision, Xavier Coustou étudia sérieusement la théologie, et il en dévora facilement toutes les aridités. Entre la première et la seconde année, sous la direction de ses habiles maîtres, il lut avec attention et la plume à la main, le grand catéchisme de Montpellier et tous les livres de l'Ecriture-Sainte. C'est à ces lectures souvent répétées dans la suite, qu'il dut ce style scripturaire, ces nobles figures, cette onction qui char-

(1) Oraison funèbre de Nicolas Cornet.

sa vertu et ses résolutions sous la protection de Marie.

Les rapides et brillants succès qu'il avait eus jusques-là dans ses études n'avaient point exalté son amour-propre. Xavier Coustou était trop véritablement supérieur, trop pé-nétré de cette vérité que les talents comm les vertus nous viennent uniquement de Dieu il savait d'ailleurs trop bien tout ce qui lu manquait encore pour s'abandonner à la pr somption ou à la lâcheté. Ce qu'il avait fait ce qu'il avait obtenu ne fut pour lui qu' aiguillon actif et puissant pour faire et po obtenir encore davantage.

La Faculté de Théologie de Montpel jouissait d'une grande réputation dans tou Midi, et de tous les diocèses de la provi arrivaient, en grand nombre, tous les de jeunes aspirants au sacerdoce qui ven y faire leurs études et y prendre leurs gr C'est là que le jeune Coustou se lia d'une nière particulière avec plusieurs de ses disciples qui depuis furent appelés aux grands postes, entr'autres avec Mgr Be évêque de Viviers, mort depuis peu de MM. Bessière et Baissie étaient alors les fesseurs dont les cours avaient le plus tentissement et de vogue. On se rappe core la parole facile, nette, brilla premier qui enseignait le Dogme, l

érudition, l'exactitude, l'argumentation ser-
rée du second qui donnait des leçons de Mo-
rale. Tous deux joignaient à la science une
vertu sans tache, un dévoûment entier à tous
s devoirs de leur état, un cœur exempt
mbition, un attachement inébranlable aux
is principes. Jusques dans ses dernières
ées, M. Coustou ne parlait qu'avec recon-
ance de ses vénérables maîtres, et avec
r de cette école célèbre où il avait appris
ologie. Il ne craignait pas d'être accusé
ération en lui appliquant une partie des
que prodiguait Bossuet à celle de Paris :
sor de la vérité n'était nulle part plus
ble ; les fontaines de Jacob ne cou-
ulle part plus incorruptibles ; elle
nir la balance droite et conserver le
la tradition (1) ».
on indécision, Xavier Coustou étu-
ment la théologie, et il en dévora
utes les aridités. Entre la pre-
conde année, sous la direction
maîtres, il lut avec attention
main, le grand catéchisme
tous les livres de l'Ecriture-
es lectures souv...
il dut ...

t
es
ué
vait
ilité
urs la
at avec
agé ses
ne partie
a la bien-
llent prélat

ace une anec-
jusqu'à nous et
dans les papiers
abbé Coustou avait

reçu les ordres mineurs le 18 décembre 1779, des mains de M. de Malide. Il préludait aux plus hautes fonctions du ministère par celles de catéchiste dans l'église de Saint Denis, et il n'était bruit que de la manière attrayante et instructive dont il le faisait. Le jour de la Trinité, de l'année 1780, eut lieu à Saint Denis la première communion des enfants de la paroisse. Mgr l'évêque, selon un usage dont il serait trop long de raconter ici l'origine, alla faire la cérémonie après laquelle il devait conférer aux enfants le sacrement de la confirmation. Il avait dit le premier évangile de la messe, lorsque l'abbé Coustou monta en chaire et adressa une exhortation aux jeunes communiants. Le prélat l'écoutait avec une attention marquée. A un de ces moments où le silence et le recueillement de l'auditoire semblait prouver au catéchiste que sa harangue excitait une véritable sympathie dans l'assemblée, M. de Malide fit un mouvement qui attira les regards de l'abbé Coustou ; c'était un mouchoir qu'il approchait de ses lèvres. L'orateur imberbe, quoique intérieurement troublé et inquiet, continua, sans se déconcerter autrement ; mais en descendant de chaire, il courut s'enfermer dans sa chambre, convaincu qu'il avait très-mal prêché. Après la cérémonie, le déjeûné. Les prêtres de la paroisse, les autres catéchistes entouraient

Mgr l'évêque, l'abbé Coustou seul ne paraissait pas. M. de Malide s'en apperçoit; et notre prédicateur, s'écrie-t-il, où est-il donc? On appelle l'abbé Coustou qui arrive enfin timide, embarrassé, presque honteux. Mais d'où venez-vous donc? lui dit le prélat, vous me fuyez, je crois! — Monseigneur... — Eh bien, quoi? — J'ai eu peur de vous avoir déplu; — à moi, mon enfant? Comment donc? — Il m'a semblé, quand je prêchais, que V. G. riait, et.... se moquait de ce que je disais: — Eh, oui, mon ami, j'ai ri un moment; mais de bonheur, mais d'approbation, mais du plaisir que j'avais de voir un petit abbé comme vous parler déjà si bien de Dieu et de ses mystères: allons, embrassez-moi et fesons la paix; car j'ai été très-content de vous, je vous l'assure. Puis s'adressant au clergé qui l'entourait: — Voyez, Messieurs, comme nous devons être prudents et circonspects dans les plus petites choses; comme il en faut peu pour troubler, peut-être même pour décourager le talent le plus vrai!

Nous ne savons pas si nous avons raconté cette petite histoire de manière à exciter dans le cœur de ceux qui nous lisent quelques impressions; pour nous, nous n'avons jamais pensé à cette circonstance de la jeunesse de M. Coustou, sans regretter ces évêques tant calomniés de l'ancien régime, qui, mettant

de côté tout esprit d'orgueilleuse domination, savaient si bien se faire tout à tous, et ne craignaient pas de déroger ou de compromettre leur dignité, en traitant avec bonté leurs plus jeunes clercs.

Au mois de juillet 1781, l'abbé Coustou reçut le grade de bachelier en théologie, et le 27 mars suivant, après six années employées tout entières à cette science si vaste, puisqu'elle embrasse Dieu et l'homme, il reçut le grade de docteur. Il subit tous les examens d'usage et soutint sa thèse doctorale de la manière la plus brillante. Il avait dédié cette thèse à Mgr l'évêque de Montpellier qui voulut bien accepter cette dédicace et assister à l'*acte public* qui eut lieu dans la grande salle de la Faculté. Le chapitre de la cathédrale où l'abbé Coustou comptait déjà beaucoup d'amis et d'admirateurs, se trouva en corps à cette solennité. Elle attira aussi un grand concours de prêtres, de religieux, de membres de la Cour des Trésoriers de France et de la Cour des Aides, et de personnes les plus considérables de la ville. Il eut pour argumentateurs M. Cousin-de-Grainville, chanoine et vicaire-général qui, plus tard, à l'époque du Concordat, devint évêque de Cahors, M. Loys, chanoine et archidiacre, M. Des Pallières, chanoine aussi et vicaire-général, les docteurs Fédière, Reboul,

Berlen, M. Laquerbe, professeur de philosophie et un père de l'Oratoire dont le nom nous échappe.

Le lendemain, après un autre examen appelé *Point rigoureux*, il reçut des mains du vice-chancelier de l'Université le bonnet et les lettres de docteur. Au bout de quelques jours il fut chargé de faire au séminaire les conférences de philosophie, et ensuite de théologie ; et nous avons entendu dans notre enfance, des prêtres de ce temps-là se rappeler avec bonheur les leçons de l'abbé Coustou, sa parole abondante et facile, la justesse de ses aperçus, la lucidité de ses démonstrations, la promptitude avec laquelle il saisissait le point réel des difficultés, la force et la clarté de ses réponses : et tout cela, disaient-ils, accompagné, imprégné, en quelque sorte, d'une simplicité ravissante, d'une modestie qui semblait ignorer son propre mérite, et s'occuper seulement de faire ressortir celui des autres.

Le second dimanche après Pâques, quoiqu'il ne fût pas encore dans les ordres sacrés, l'abbé Coustou prêcha son premier sermon dans la salle des exercices du séminaire. La sainte Vierge, pour qui il avait eu, dès son enfance, la plus tendre dévotion, eut aussi les prémices de ses travaux oratoires. C'est à célébrer ses grandeurs, sa qualité surtout

de co-rédemptrice du genre humain qu'il consacra ce discours, dont l'effet fut immense. Le supérieur du séminaire en fut si content, il en parla avec tant d'éloges que M. de Malide voulut le lire, pour se dédommager, disait-il, de n'avoir pu entendre le jeune débutant, qu'il ordonna sous-diacre bientôt après.

A peine convalescent d'une maladie grave que lui causa encore l'ardeur et la continuité de ses travaux, l'abbé Coustou entra au séminaire, le 5 novembre 1782.

Longtemps les évêques de Montpellier avaient travaillé en vain pour avoir un séminaire où l'enseignement théologique fut orthodoxe. Les pères de l'Oratoire avaient inoculé dans celui qu'ils dirigeaient les erreurs du jansénisme qu'ils défendaient avec chaleur ; ils étaient soutenus, depuis la mort de M. de Colbert, leur protecteur, par la magistrature du pays, trop fidèle imitatrice des parlements. Les évêques, lassés de lutter sans fruit contre une corporation étonnée elle-même de sa puissance et de ses succès, elle que son institution soumettait d'une manière toute spéciale à la juridiction et à l'autorité de l'Ordinaire, avaient déclaré qu'ils ne conféreraient les ordres sacrés à aucun des jeunes clercs qu'elle aurait formés. Dès-lors les pères de l'Oratoire furent abandonnés,



et les *convulsions*, et les autres folies jansénistes ouvrant les yeux aux plus aveugles, il fut enfin possible de leur retirer, même avec le concours de l'autorité civile, la direction du séminaire. Elle avait été confiée, depuis quelques années, à M. l'abbé Boyer, homme d'une vertu éprouvée, d'une prudence rare, qui joignait à une grande instruction théologique des qualités précieuses, le discernement des esprits, l'amour de la règle, la fermeté, la bienveillance, le talent de se faire en même temps craindre et aimer. On lui adjoignit M. l'abbé Baissie, déjà professeur à la Faculté, personnage très-éclairé dans les voies de Dieu. Les manières de celui-ci étaient froides et austères; mais elles étaient abondamment compensées par le charme irrésistible qu'avait la sagesse dans la bouche de M. Boyer. Sous la conduite de ces deux hommes si pénétrés de l'esprit de leur état, un jeune ecclésiastique, disposé comme l'était l'abbé Coustou, ne pouvait que marcher à grands pas dans le chemin de la perfection. Il ne démentit point la réputation qu'il s'était déjà acquise. Sa candeur, sa physionomie aimable et spirituelle, ses manières douces et polies, son langage, plein d'ouverture et de franchise, lui gagnaient tous les cœurs, et l'on ne savait qui l'aimait le plus, de ses supérieurs ou de ses condisci-

ples. Respectueux et confiant pour ceux-là, sa complaisance pour ceux-ci n'avait de limites que celles qu'y mettaient la régularité et le bon ordre. Sa vertu n'avait rien de sauvage ; il se prêtait volontiers à cet échange innocent d'aimables causeries, de plaisanteries inoffensives, de réflexions enjouées qui entretiennent sans effort dans une communauté une gaieté douce, une charité réelle, d'où découlent ensuite toutes les autres vertus. Ses supérieurs remarquaient avec joie la promptitude de son obéissance, son exacte fidélité aux moindres points de la règle, son assiduité à l'oraison et à tous les exercices de piété, sa patience à supporter les défauts d'autrui et cette humilité naturelle et vraie qui, sans le porter à dire à tout instant du mal de lui-même, ce qui n'est souvent qu'une autre sorte d'orgueil, lui dérobait tout le bien qui était en lui et le mettait au supplice lorsqu'on faisait son éloge. En un mot, toute sa conduite annonçait qu'il avait la plus haute idée du sacerdoce auquel il se préparait, et qu'il le regardait, selon l'expression des maîtres de la vie spirituelle, comme un état de perfection acquise, et non de perfection à acquérir.

Mais l'abbé Couston n'oubliait pas que le prêtre ne peut faire le bien que Dieu et la société attendent de lui, s'il ne joint la science

à la vertu, et il poursuivait ses études avec une ardeur infatigable. Non content d'interroger les maîtres de l'éloquence chrétienne, Bossuet, Bourdaloue, Massillon, il avait recours aux sources elles-mêmes où ces grands hommes avaient puisé. La philosophie n'avait point d'abstractions, la théologie point de profondeurs, l'ecriture-sainte point de mystères, les pères de l'église point d'obscurité qui ne cédassent à la pénétration de son esprit, aussi vif, aussi intelligent, aussi net qu'il était grave et sérieux. Les sciences exactes n'étaient pas négligées ; les mathématiques et leurs branches diverses, les découvertes de l'histoire naturelle et de la physique, les merveilles de l'astronomie n'étaient pour lui qu'un délassement. Son temps était si bien partagé que chaque jour il trouvait encore une heure ou deux qu'il consacrait à l'histoire ancienne et moderne et à la littérature. Fidèle à la direction qu'il avait reçue du savant M. Guillaume, c'étaient surtout les bons auteurs des grands siècles d'Auguste et de Louis XIV qu'il étudiait. Racine et Corneille, Pascal et Labruyère, Molière et Lafontaine étaient aussi souvent entre ses mains que Virgile et Horace, Tite-Live et Cicéron. Né avec une grande facilité, doué d'une imagination brillante en même temps que d'un esprit d'observation remarquable, c'est dans l'étude approfondie

de tous ces chefs-d'œuvre et en se les appropriant, en quelque sorte, qu'il apprit à connaître les hommes, leurs vices, leurs ridicules, leurs travers, les mille petitesses de l'amour-propre, toutes les sinuosités, toutes les profondeurs du cœur humain, et en même temps, à manier habilement sa langue, à s'emparer d'un sujet le plus riche ou le plus ingrat, l'un pour en mettre à profit toutes les ressources, l'autre pour en déguiser la stérilité ou y suppléer. C'est en réfléchissant ses lectures qu'il avait acquis cette pureté d'expression, cetté abondance d'idées qui jamais ne lui firent défaut. Jusques dans ses dernières années, sa correspondance comme sa conversation étaient empreintes de ces souvenirs littéraires, de ces allusions piquantes, de ces applications pleines d'à-propos, de ces rapprochements inattendus qui avaient d'autant plus de charme qu'ils naissaient sans effort sous sa plume comme sur ses lèvres. Nous avons nommé Cicéron; c'était son auteur de prédilection, et ceci explique la ressemblance qu'on a si souvent remarquée entre l'éloquence de M. Coustou et celle de l'orateur romain, surtout ce style nombreux, cette phrase abondante, ces grandes et majestueuses figures qui donnaient à ses discours tant de magnificence et d'éclat. Dès qu'il avait pu le comprendre, il s'était pris pour Cicéron

d'une passion véritable. Après bien des recherches, parvenu à se procurer un exemplaire correct des œuvres du grand orateur, il l'avait revêtu d'une reliure élégante, et avait écrit sur le premier feuillet, en les changeant un peu, les paroles que Jansenius avait placées en tête des œuvres de Saint Augustin : *Oratores cœteros utiles esse, sed Ciceronem necessarium, imò unum pro omni materiâ eloquentiæ sufficere* (1). Les traités philosophiques et les harangues le captivaient surtout et il y revenait sans cesse. Aux jours de congé, quand les élèves du séminaire allaient à la campagne, il se dérobait aux distractions et aux jeux de la plupart de ses condisciples, et seul, au milieu des bois de Grammont, il lisait et relisait en silence son auteur bien-aimé. Ses supérieurs, effrayés en quelque sorte, d'un goût si prononcé et craignant pour la santé du jeune séminariste, s'adressèrent à Mgr l'évêque pour qu'il modérât son ardeur. Ils savaient que si M. de Malide aimait tendrement l'abbé Coustou, celui-ci avait pour le prélat une vénération profonde et une déférence sans bornes ; son autorité, un mot de sa bouche allaient détruire la cause de leurs alarmes. M. de Malide appelle l'abbé Coustou

(1) Voici le texte de l'évêque d'Ypres : *Patres cœteros utiles esse, sed Augustinum necessarium, imò unum pro omni materiâ theologicâ sufficere.* (Mémoires de Lancelot.

et après lui avoir demandé compte de ses études sur Cicéron, il interroge M. Boyer sur la piété du jeune homme, lui demande s'il remplit bien tous ses autres devoirs, si ses études plus particulièrement ecclésiastiques ne seraient pas un peu négligées : Le supérieur répondit à toutes ces questions par un éloge complet; *Eh bien, laissez-le étudier Cicéron*, reprit M. de Malide; et afin de lever tous les scrupules, il raconta qu'un jeune débutant dans la carrière de la prédication alla un jour trouver l'éloquent évêque de Clermont pour lui demander des conseils : *Lisez Cicéron*, lui dit l'auteur du petit-carême. Et comme le jeune prêtre s'étonnait de cette réponse et demandait autre chose : *lisez Cicéron*, répétait toujours Massillon, *c'est un grand maître dans l'art de prêcher* (1).

On le voit, c'est avec complaisance que nous nous étendons sur ces détails; il nous en coûte d'abandonner la jeunesse de M. Coustou, cette jeunesse si pure, si studieuse, si calme; nous voudrions retarder les jours des épreuves et des soucis : hélas, ils vien-

(1) Trois jours encore avant le coup fatal qui l'enleva au diocèse, dans une causerie pleine d'abandon avec quelques jeunes prêtres, M. Coustou établissait les rapprochements les plus admirables et les plus vrais entre Cicéron et Massillon; nous regrettons vivement de ne pouvoir les consigner ici, ce serait une page de critique délicieuse, revêtue du langage le plus coloré.

dront assez tôt ! Nous sommes en 1783 : déjà, au milieu du concert de louanges qui s'élève de toutes parts en l'honneur du jeune roi Louis XVI, des voix discordantes se font entendre ; l'envie prépare ses poisons, la discorde agite ses torches incendiaires, et des yeux clairvoyants pourraient apercevoir à l'extrémité de l'horizon ce point noir qui annonce les tempêtes.

L'abbé Coustou est diacre ; son oncle, qu'il n'avait presque pas quitté depuis son premier pas vers le sanctuaire, fait un voyage à Paris, et obtient, avant de s'éloigner, que son neveu sorte du séminaire et revienne à Saint-Denis pour s'y rendre utile à ses vicaires pendant son absence ; il prêche le jour de la Pentecôte.

Il y avait alors à Saint-Denis pour vicaires M. Méjan et M. Fermaud de la Banquière. Depuis longtemps ils étaient les amis du jeune diacre, mais ils ne pouvaient remplacer dans son cœur M. Théron qui l'avait vu simple rhétoricien, et qui s'était si vivement intéressé à ses études et à ses progrès. Celui-ci était alors curé d'Aniane, d'où il ne devait sortir que deux ans après pour devenir principal du collége à la place de M. Ségur. Lors de la suppression des Jésuites, l'abbé Théron qui n'avait pas encore prononcé ses vœux, revint à Montpellier, et M. Manen qui connaissait son

mérite et dont le cœur plein de noblesse et d'élévation, ne craignait pas d'être éclipsé par ses inférieurs, le demanda et l'obtint pour vicaire. C'est dans ce poste qu'il connut le jeune neveu de M. Manen, et qu'il devina, en quelque sorte, tout ce que promettait son enfance. Dès-lors il s'attacha à lui avec une véritable prédilection. Pieux et zélé, spirituel et éloquent, plein de connaissances et de lumières, M. Théron surveillait la conduite, dirigeait les travaux et encourageait les essais de l'abbé Coustou. Celui-ci l'avait pris pour aristarque et pour mentor, et il n'écrivait pas une ligne qui n'eut eu son approbation. Cette amitié si belle, si noble, si intime, que la mort seule put rompre, est un des plus beaux éloges que l'on puisse faire de ces deux hommes si dignes l'un de l'autre.

Cependant sous la direction de M. Mejan et de M. Fermaud à qui M. Manen l'avait confié, l'abbé Coustou, pendant l'année de son diaconat, s'initiait aux devoirs et aux fonctions du saint ministère. Avec eux il cherchait et trouvait des ressources pour les malheureux, il visitait et consolait les malades, il les disposait peu à peu et par l'onction de ses paroles charitables et douces, à recevoir les derniers sacrements, et une fois ce grand devoir rempli, il ne les quittait plus qu'il n'eut recueilli leur dernier soupir. Il instruisait les enfants

et choisissait de préférence ceux qui ayant grandi à la campagne, se trouvaient les plus ignorants comme les plus grossiers ; il prêchait à son tour, et plus souvent même quand on le voulait, et jamais l'obéissance dont il faisait preuve en montant en chaire, aux fêtes quelquefois les plus solennelles, ne fut taxée de témérité, tant ses manières simples et modestes annonçaient d'abnégation de soi-même et d'absence de toute prétention. En un mot, dans cette position assez difficile, où il fallait obéir et commander en même temps, être zélé, mais dans de certaines limites, faire le bien sans trop paraître le chercher ; soumis et libre, ardent et contenu, l'abbé Coustou répondit si bien à tout ce qu'on attendait de lui, il montra tant de qualités et de vertus que les supérieurs du séminaire en remerciaient Dieu avec effusion et le donnaient pour modèle à leurs élèves. M. Boyer et l'austère M. Baissie lui-même lui appliquaient le mot de Saint Grégoire en parlant de Saint Bazile : il est prêtre avant que d'être prêtre : c'est-à-dire, en empruntant le commentaire de Bossuet, qu'il en avait les vertus avant que d'en avoir le degré, qu'il était prêtre par la gravité de ses mœurs et l'innocence de sa vie avant que d'en avoir reçu le caractère, et que se tenant toujours sous la main de Dieu par sa soumission à ses ordres, il se préparait

[illegible] à s'y abandonner tout-à-fait par l'imposition des mains de l'évêque (1).

Et cette auguste cérémonie allait bientôt avoir lieu. Les jours et les mois s'écoulent rapidement, l'année 1754 a commencé. L'abbé Gaston le remarque avec une sorte d'effroi, et il se dit à lui-même avec une anxiété mêlée d'une secrète espérance : encore quelques semaines, mon Dieu ! et je serai prêtre ! Je parlerai, et le très-haut obéira à ma voix ! à son nom, j'ouvrirai les portes du ciel et il ratifiera ma sentence ! Je serai son ambassadeur et son héraut, j'instruirai les peuples de ses promesses et de ses menaces, j'intimerai ses [illegible], je combattrai ses ennemis, je coopérerai au grand œuvre de la rédemption. Je serai prêtre, [illegible] visible [illegible] dans leur [illegible] mystérieux [illegible] qui lie la [illegible] anneau [illegible] céleste. [illegible] les [illegible] les ap[illegible]. Lampe [illegible] et [illegible] et [illegible] mon Dieu, mon Dieu !

[illegible]

C'est au milieu de toutes ces préoccupations que l'abbé Coustou rentre au séminaire pour se préparer, dans le silence et la retraite, à recevoir l'onction sainte. Plus de jeux, plus de récréations, plus d'études même. Saint Augustin, Saint Thomas, Bossuet sont abandonnés comme Boileau, Lafontaine et Cicéron. Une seule pensée l'absorbe, c'est de se rendre moins indigne du magnifique honneur, du terrible fardeau qui va lui être imposé. Les saintes écritures, les livres de Saint Jean Chrysostôme et de Saint Grégoire de Nysse sur le sacerdoce, les conférences et les discours synodaux de Massillon, voilà ce qu'il lit et relit sans cesse, en l'entremêlant de méditations sérieuses et de prières ferventes. Enfin le grand jour arrive, et le 27 mars, veille du dimanche de la Passion, l'abbé Coustou modeste, recueilli, prenant le ciel et la terre à témoin des serments qu'il fait à son Dieu, reçoit l'ordre de la prêtrise des mains de M. de Malide.

Sa première messe, qu'il chanta le lendemain à Saint-Denis, donna à ses parents, à sa mère si tendre et si chrétienne, à ses amis, à la paroisse tout entière qui déjà s'etait attachée à l'abbé Coustou un bien touchant spectacle. Toute l'assemblée remarqua son émotion et la partagea en ce moment solennel où le saint des saints, appelé par les mystérieuses

paroles de la consécration, descendit dans les mains du jeune ministre des autels ; elle se trahit tout-à-fait et par des sanglots lorsqu'il fut arrivé au *pater* qu'il ne put achever, et à la communion du peuple qui fut nombreuse. Tous les yeux se remplirent de larmes lorsqu'on vit sa pieuse mère approcher la première de la table sainte; une joie pure rayonna sur tous ses traits quand le nouveau prêtre s'approcha d'elle pour lui donner le corps sacré de J.-C. En cet instant précieux, elle recevait la plus désirable récompense de tous les soins qu'elle avait prodigués à cet enfant chéri ; sa conscience lui rendait le plus doux, le plus consolant témoignage, et si du banquet sacré de l'agneau sans tache elle fut passée au tribunal du souverain juge, n'aurait-elle pas pu dire, avec assurance, à son Dieu : Voilà le fils que vous m'avez donné ; heureux et doux présage pour l'avenir d'Israël (*Isaie*, 8.)?

Comme il a été déjà question plus d'une fois de Monseigneur de Malide, comme il en sera question encore dans quelques-uns des chapitres qui vont suivre, nous croyons qu'on nous saura gré de terminer celui-ci par une *Notice* sur ce pieux prélat, faite

par M. Coustou lui-même, deux ou trois ans avant sa mort, sur la demande de Monseigneur Thibault, évêque actuel.

M. DE MALIDE.

« M. Raymond de Durfort, évêque de Montpellier, ayant été nommé au commencement de l'année 177... à l'archevêché de Besançon, M. Joseph-François de Malide, évêque d'Avranches, fut transféré à Montpellier, où il arriva dans les premiers jours d'octobre de la même année.

» La bonté de son cœur, la rectitude de son esprit, la douceur de son caractère le mirent bientôt en possession de la vénération et de l'affection générales. Son esprit conciliant manifesta toutes ses ressources et son habileté d'une manière particulière et bien honorable pour lui dans les deux premières années de son épiscopat.

» Depuis longtemps il existait de grandes con-

testations entre le chapitre de la cathédrale et la Cour des Aides avec laquelle faisait cause commune le Bureau des Finances ou Trésoriers de Francc, Cour souveraine comme la première. Ces cours prétendaient à des places distinguées dans le chœur de la cathédrale, aux jours des grandes solemnités. Un édit du conseil du 20 décembre, 1769, favorable aux prétentions de ces cours, leur donna le droit d'entrer et de se placer, en députation, dans les hautes stalles du chœur; le Prévôt du chapitre conservait seul sa place ordinaire, tous les autres chanoines étaient obligés de prendre rang après les membres de ces cours.

» Le mécontentement du chapitre et l'espèce de triomphe de ses adversaires produisaient souvent des murmures, des plaintes, des chocs affligeants. M. de Malide, doué à un haut degré de l'esprit de douceur et de conciliation, et M. de Claris, premier président de la Cour des Aides, qui lui ressemblait parfaitement sous ce rapport, entreprirent de ramener la bonne intelligeuce et la paix. Les deux corps, le Chapitre et la Cour des Aides, donnèrent de pleins pouvoirs à leurs deux chefs pour négocier cette affaire; elle eut tout le succès que l'on pouvait attendre de l'esprit et des sentimens de tels négociateurs. Sans enfreindre l'édit du Roi, on prit des arrangemens qui ménagèrent tous les intérêts et les égards que deux corps composés d'hommes faits pour s'estimer mutuellement pouvaient désirer et attendre l'un de l'autre.

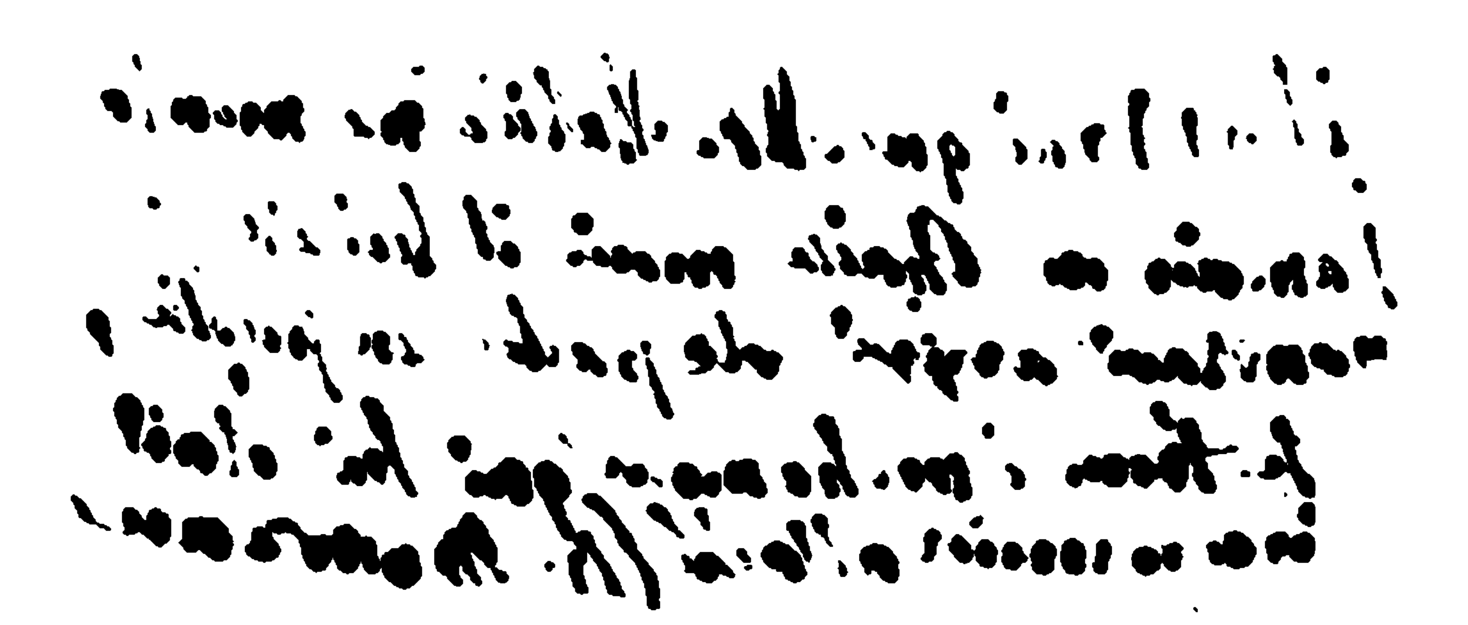
» Cette affaire qui, pendant longtemps, occupa tous les esprits, acquit à M. de Malide une grande réputation de sagesse, de modération et d'habileté. Le même arrangement éprouva plus de difficultés avec les Trésoriers de France. Un tiers-arbitre fut

choisi par les deux parties ; ce fut M. de St-Priest, intendant du Languedoc, homme très-distingué par ses lumières et son esprit religieux ; l'affaire fut terminée à la satisfaction de tous.

» La réputation acquise à M. de Malide, par ces succès, alla toujours croissant. Dans toutes les administrations des œuvres de charité, prisons, hôpitaux, miséricorde, etc. dont il était le président, ainsi que dans l'administration du collége royal, tous les avis se réunissaient toujours à celui de Mgr l'évêque, dont la sagesse était si bien connue.

» Dans les assemblées des Etats du Languedoc, Mgr l'évêque de Montpellier jouissait également du plus grand ascendant et d'une très-grande influence; sa réputation à cet égard était parfaitement établie.

» M. de Malide, qui était peut-être, de tous les évêques de France, le plus exact à résider dans son diocèse, respecté et chéri de son clergé, s'occupait beaucoup de l'instruction et de l'éducation de ses jeunes ecclésiastiques. Les études de philosophie et de théologie se faisaient à l'université. Les professeurs étaient nommés par le roi sur la présentation de l'évêque, chancelier de l'université. Les études de philosophie et de théologie étaient dans un état brillant. Plusieurs évêques du Languedoc envoyaient leurs ecclésiastiques à Montpellier, pour y faire leur cours d'études, à l'université. M. de Malide encourageait ces études par sa présence ou par celle de son vice-chancelier (M. Cousin-de-Grainville), aux thèses et actes publics qu'on soutenait pour obtenir les grades, qu'il conférait ensuite, en sa qualité de chancelier. Des conférences particulières sur les différentes branches de la science ecclésiastique avaient lieu dans



le séminaire sous la direction d'hommes distingués, choisis par Mgr l'évêque et qui ont laissé une mémoire précieuse. M. de Malide assistait régulièrement aux examens des élèves de ces conférences.

» Quoique M. de Malide ne fut pas prédicateur (il ne monta jamais en chaire) , il encourageait beaucoup ceux de ses jeunes ecclésiastiques qui annonçaient des dispositions pour le ministère de la parole ; il les exhortait à cultiver les talents que Dieu leur avait donnés et leur en facilitait les moyens.

» M. de Malide établit dans son séminaire un concours pour des prix , à la fin de l'année classique. A ce concours étaient admis les étudiants en théologie qui se sentaient assez de capacité pour y prendre part et qui présentaient des attestations favorables de leurs professeurs. Le concours durait huit jours ; les juges étaient les docteurs de la faculté de théologie ; chaque jour deux séances avaient lieu , le matin et le soir ; elles étaient constamment présidées par Mgr l'évêque.

» M. de Malide avait de grands projets pour donner à son séminaire une maison plus convenable que celle qu'il occupait ; la révolution renversa tous ces projets.

» Il était d'une charité inépuisable, et on n'en a connu toute l'étendue que lorsque la révolution l'ayant dépouillé de tout, les infortunés auxquels il prodiguait des secours , sous le manteau d'un secret impénétrable , firent , comme malgré eux, éclater leurs regrets et leur douleur.

» En 1788 , le clergé de la sénéchaussée de Montpellier nomma M. de Malide son député aux Etats-généraux. Il fut dans cette assemblée ce qu'il avait été dans son diocèse ; il devint un des mem-

il est vrai que Mr Malide ne monta jamais en chaire mais il lui est pourtant arrivé de parler en public, et je tiens d'un homme qui lui était [illegible]

bres les plus distingués du côté droit, il refusa solennellement de prêter le fatal serment; et quand il ne put plus résister aux orages révolutionnaires qui se succédaient avec fureur, il passa en Angleterre. Il fut mis et maintenu sur la liste des émigrés.

» Dans son exil, M. de Malide, toujours occupé de son diocèse auquel il était tendrement attaché, donna ses pouvoirs à deux prêtres vénérables qui étaient en possession de la confiance de tout le clergé, par leurs vertus, leurs lumières et leurs longs services. Il leur donna aussi la faculté de s'adjoindre d'autres prêtres et de leur communiquer les pouvoirs qu'ils avaient reçus de lui. Il entretenait, autant que le malheur des temps pouvait le permettre, des relations avec son diocèse, surtout avec les prêtres fidèles qui avaient pu y rester cachés. Il faisait des recherches pour connaître la résidence de ceux que la révolution avait dispersés dans toute l'Europe, et trouvait des moyens de leur faire parvenir des lettres qui exprimaient les sentiments de son cœur, par des paroles de consolation, d'encouragement et d'espérance. Il accueillait avec la cordialité la plus empressée toutes les personnes de son diocèse que leurs affaires ou les circonstances amenaient à Londres; il recevait des témoignages continuels de vénération et de confiance de la part du clergé français réfugié en Angleterre et qui était très nombreux; il espérait toujours voir son cher diocèse de Montpellier, il manifestait à tous ceux qui l'approchaient cet espoir qu'il appelait *le besoin de son cœur.*

» En 1801, le pape Pie VII demanda à tous les évêques *insermentés* et exilés la démission de leurs siéges. Le plus grand nombre obtempéra aux désirs

CHAPITRE DEUXIÈME.

Vicariat de Saint-Denis. — Persécution. Emigration.

Justum et tenacem propositi virum
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni,
Mente quatit solidâ, neque auster.
(Horat. od. 3. lib. 2).

L'homme juste et ferme dans ses principes, ne se laisse effrayer ni par la voix séditieuse du peuple qui demande des crimes, ni par les regards farouches d'un tyran, ni par les mugissements de la tempête.

La jeunesse de l'abbé Coustou a été sereine et pure : nous allons le voir, dès ses débuts dans le saint ministère, justifier toutes les prévisions de ses maîtres, et se montrer, sans embarras comme sans ostentation, ce qu'il sera toute sa vie. Fidèle à ses antécédents, il réalisera toutes les conditions que l'église

voudrait trouver dans ses plus jeunes ministres, lorsqu'elle dit que leur vie éprouvée doit être une sorte de vieillesse, *quorum vita probata senectus sit.*

Après avoir exercé ses saintes fonctions à Cournonterral, pendant un voyage de quelques semaines, que le curé de cette paroisse fit à Marseille, l'abbé Coustou fut nommé vicaire de Saint-Denis, en remplacement de M. Fermaud qui venait d'obtenir un bénéfice dans le chapitre d'Agde. Malgré sa jeunesse, il ne tarda point à être environné de la confiance publique. On l'avait connu dès son enfance, il avait grandi à l'ombre de ces autels où il montait aujourd'hui pour immoler la victime sans tache, il s'était élevé sous l'aile d'un pasteur vénéré et chéri ; on reporta d'abord sur le neveu une partie de l'estime et de l'attachement que l'oncle s'était attirés, et ces sentiments il les mérita bientôt par lui-même. Ses prônes attiraient la foule, et ce fut là surtout ce qui commença sa réputation. Puis, il était toujours prêt à voler où le devoir l'appelait : ni la rigueur des saisons, ni l'insalubrité des plus pauvres réduits, ni les infirmités les plus hideuses, ni les vices les plus dégoûtants n'étaient un obstacle à son zèle. Les pauvres et les malheureux le regardaient comme une seconde providence ; et d'un autre côté, ses mœurs vraiment sacer-

dotales, la variété et l'étendue de ses connaissances, ses spirituelles saillies, cet enjouement de bon ton qui annonce le calme des passions et la sérénité de l'âme lui avaient ouvert les maisons les plus distinguées de la ville ; il était dans les salons l'homme le plus aimable, comme à l'autel le plus saint des prêtres. Aussi se fit-il autant d'amis dans la société qu'il en avait dans la chaire ; amis qui lui restèrent tendrement attachés, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Les plus grandes aumônes passaient par ses mains, les secrets de famille les plus importants étaient confiés à sa discrétion, les plus douloureux remords étaient déposés dans son sein, il était appelé auprès du riche mourant sous des lambris dorés, comme au chevet de l'indigent expirant sous un toit de chaume.

C'est à peu près à l'époque où nous sommes arrivés et dans les premiers mois du vicariat de l'abbé Coustou à Saint-Denis, que l'exercice de son ministère le mit en relation avec le père de celui qui fut plus tard le maître du monde.

Charles Bonaparte, atteint d'une maladie de langueur, d'un cancer à l'estomac, a-t-on dit dans le temps, était venu chercher la santé sous le ciel pur et auprès de la Faculté de Médecine de Montpellier. Il avait avec lui l'aîné de ses fils, Joseph, et son confesseur,

l'abbé Pradier, ancien aumônier du régiment de Vermandois. Sincèrement pieux, il demandait à la religion ce que l'art lui refusait, un adoucissement à ses douleurs, et ce n'était pas en vain. A peine arrivé à Montpellier, il désira communier; la sainte eucharistie lui fut portée par l'abbé Coustou qui le trouva si faible que, dès le lendemain, il se hâta de le revoir. Le malade souffrait moins, la conversation s'engagea, et Charles Bonaparte, séduit par l'instruction variée dont l'abbé Coustou avait fait preuve tout naturellement et sans recherche, par ses paroles affectueuses et la politesse de ses manières, pria le jeune vicaire de venir le voir aussi souvent que ses travaux le lui permettraient. Celui-ci le lui promit, et ses visites étaient pour le noble corse un plaisir véritable : elles rompaient la monotonie de la vie retirée qu'il menait à Montpellier, où il ne voyait guères que son médecin, M. Bimar, entrepreneur des messageries et quelques membres de la famille Durand, à qui il avait été recommandé et par qui il recevait les fonds nécessaires à son entretien, d'ailleurs fort modeste. Bientôt les conversations devinrent plus expansives et plus intimes. L'abbé Coustou, avec ce tact exquis des convenances qui le distinguait, mettait ordinairement l'entretien sur les sujets les plus familiers à son pauvre malade, et

celui-ci, remerciant par un sourire, son jeune interlocuteur, lui racontait avec une bonhomie charmante les circonstances les plus intéressantes et quelquefois les plus dramatiques d'une vie toute de dévoûment et de patriotisme. Du reste il était instruit et se faisait écouter facilement, il avait une figure agréable, quoique décharnée par la maladie, une éloquence naturelle, une intelligence remarquable. Tantôt il racontait ses souvenirs de Rome et de Pise où il avait été élevé ; sa vie de collége, insouciante et rieuse, remplacée si vite par la vie agitée des champs de bataille ; tantôt c'était l'audacieux soulèvement des Corses contre les Gênois, oppresseurs de son pays : il ne dissimulait ni la part qu'il y avait prise, ni ses courses avantureuses dans les montagnes, pour ranimer l'amour de la patrie dans des cœurs quelquefois découragés ou chancelants, ni les mille dangers qu'il avait courus, ni l'amitié de Paoli, ni la reconnaissance de ses compatriotes. Il disait aussi, et alors quelques larmes venaient humecter sa paupière, les encouragements qu'il avait trouvés à son foyer domestique, la force d'âme de Lætitia Ramolini, son épouse, qui pendant cette guerre, avait si souvent partagé les périls de ses expéditions et le suivait à cheval, malgré son état de grossesse avancée.

Puis, de la mère il passait aux enfants ;

leur avenir le préoccupait, car il ne partageait pas les espérances que les hommes de l'art s'efforçaient de lui donner. Il se louait beaucoup des bontés du Roi : envoyé à Versailles, six ans auparavant, comme député de la noblesse corse, il y avait amené avec lui, Napoléon, le second de ses fils, âgé de dix ans, avec Eliza, une de ses filles ; celle-ci avait été placée à St-Cyr, et Napoléon à Brienne. « J'en ai de bonnes nouvelles, ajoutait-il, et je suis content d'eux, surtout de mon fils Napoléon ; celui-ci, je crois, fera son chemin, mais je ne le verrai pas ». Ce triste pressentiment se réalisa bientôt ; Charles Bonaparte mourut le 24 février 1785. Plus tard, à la fin du consulat, Louis Bonaparte, qui fut ensuite roi de Hollande, vint à Montpellier pour se faire guérir d'une sorte de faiblesse qu'il avait dans la main droite (1). L'abbé Coustou qui le voyait souvent chez le général Frégeville et au jardin de Mme Durand St-Maurice où il était logé (2), lui raconta les derniers moments de son père, et ce fut sur ses indications qu'on en retrouva les cendres dans les caveaux de l'église des Cordeliers.

Vers ce temps-là aussi commencèrent les

(1) Pour le guérir, on lui avait ordonné, entr'autres prescriptions, le jeu de billard ; l'abbé Coustou fit souvent sa partie.

(2) Ce jardin appartient aujourd'hui à M. Despous.

relations plus fréquentes de l'abbé Coustou avec la famille Durand, à laquelle sa propre famille était alliée et avait des obligations que son cœur reconnaissant n'oublia jamais. M. Durand, de si populaire et si regrettable mémoire, qui, peu d'années après, devenu maire de Montpellier, paya ensuite si cher la plus noble des illusions, était alors président de la Cour des Aides et jouissait de la considération la plus grande et la plus légitimement acquise. Mme Durand se faisait déjà remarquer dans la haute société de cette époque par ses grandes aumônes, par ses vertus et sa piété, plus encore que par sa naissance, son immense fortune et la charge dont son mari était revêtu.

M. et Mme Durand accueillirent leur jeune parent avec bonté et empressement. Chaque jour ils appréciaient davantage la justesse et l'étendue de son esprit, la générosité de son cœur, toutes ses qualités si remarquables, toutes ses vertus si vraies, et ils lui accordèrent bientôt une confiance sans réserve. Il sentit tout ce que cette confiance lui imposait de dévoûment et il n'y faillit jamais ; du sein même de l'exil, il sut adoucir d'amères douleurs en les partageant. Le pays tout entier a connu les grandes infortunes et admiré les hautes vertus de Mme Durand-St-Maurice. Jeune encore, cette noble femme, vit son

époux si loyal, si franc, si généreux, porter sa tête sur l'échafaud révolutionnaire, à la fleur de son âge, à trente-trois ans. L'arrêt inique qui lui ravit le digne objet de son affection, la dépouilla aussi de sa fortune, l'une des plus considérables du Languedoc ; mais, puisant dans la religion le courage qu'elle seule peut donner, cette âme d'élite eut la force de résister à la plus grande catastrophe qui pût l'atteindre en ce monde. Son admirable résignation, sa grande piété, la pratique constante de toutes les vertus et la mémoire, restée chère au pays, de celui qu'elle a pleuré pendant un demi-siècle, en firent, jusqu'au jour de sa mort, un objet de respect public pour les habitants de Montpellier. L'abbé Coustou fut souvent le conseil et toujours l'ami de cette noble victime de nos discordes civiles.

Mais en 1787, tout n'était encore que joies et triomphes. L'hôtel de la présidence de la cour des Aides était le centre des réunions les plus distinguées. On y voyait, surtout pendant la tenue des Etats, toutes les notabilités de la ville et de la province, les principaux députés des Communes, les hauts-barons, l'archevêque de Narbonne, M. de Dillon, M. de Barral, évêque de Castres, M. de Fumel, évêque de Lodève, tous deux si étroitement unis à M. de Malide, par l'austé-

rité de leur vie, par les sympathies d'une piété fervente et par la conformité de leurs vues pour le bonheur des peuples. Le jeune abbé Coustou n'était point déplacé au milieu de toutes ces grandeurs. C'est là que M. de Fumel se prit pour lui d'une véritable affection et qu'ayant vu celle que M. de Malide lui témoignait, ayant entendu tout le bien que disaient de lui les grands vicaires de Montpellier, MM. Loys et Farjon, ayant su avec quel succès il avait déjà prêché le panégyrique de Saint Pierre et celui de Saint Vincent de Paul, il l'invita à prêcher, dans son église de Saint-Fulcran, à l'occasion de la grande fête du Sacré-Cœur qu'il y avait établie. Ce saint prélat, si avare de compliments qui lui paraissaient, disait-il, un outrage au bon sens et à la vertu des gens que l'on estimait tant soit peu, se vit forcé de déroger cette fois à ses habitudes et le combla de louanges. Et comme l'abbé Coustou ému et touché lui demandait des conseils, « prêchez, lui di-» sait M. de Fumel, et prêchez encore, pre-» nez des engagements ; pour tenir votre pa-» role, vous serez obligé de travailler, et il » ne vous faut que cela : je ne veux pas qu'en » comptant sur votre facilité vous deveniez » paresseux. Mais ne copiez jamais, je ne dis » pas nos grands maîtres, Bourdaloue et Mas-» sillon ; ce serait voler sur le grand chemin

» mais pas même les auteurs ou prédicateurs » les moins connus, vous n'avez pas besoin » d'eux ». L'abbé Coustou, docile aux conseils de l'évêque de Lodève, s'engagea pour le carême de 1786, qu'il prêcha tout à la fois à Saint-Denis et dans l'église de Saint-Eloi. Ce carême fit la plus grande sensation. Nourri des bons modèles, parvenu, comme nous l'avons déjà dit, par l'étude sérieuse des moralistes et par ses propres réflexions, à une connaissance approfondie du cœur humain, le jeune orateur fixa l'attention, non plus du peuple seulement, mais des hommes les plus éclairés. Son talent était heureusement secondé par une figure douce et noble en même temps, une manière de dire aisée et pourtant modeste, une voix pleine et sonore, un ton pénétré, annonçant la conviction profonde des vérités qu'il prêchait ; aussi, dès qu'il paraissait en chaire il avait déjà tous les cœurs pour lui. Dès-lors grandit singulièrement l'ascendant qu'avaient déjà donné à l'abbé Coustou sur ses condisciples, l'éclat de ses études et sa vertu supérieure autant que la simplicité et l'aménité de son caractère. Il était leur ami ; dès ce moment, il devint comme leur conseil et leur oracle. Et ici, nous ne pouvons nous empêcher de voir une disposition toute particulière de la providence ; car les jours mauvais approchaient, et ce qu'était le véné-

rable M. Poujol pour les prêtres plus âgés, l'abbé Coustou le devint, en quelque sorte, pour les jeunes prêtres. Oublieux de lui-même mais zélé pour la vérité, il sut profiter de son influence pour les prémunir contre cet amour des nouveautés, ces désirs du changement qui s'emparaient alors des têtes les plus froides ; pour leur signaler les piéges cachés sous les magnifiques promesses des niveleurs, et les maintenir dans la soumission à l'autorité de l'Eglise que son coup d'œil d'aigle voyait déjà menacée. Dieu bénit ses efforts, et plusieurs des prêtres de ce temps-là, de qui nous tenons ces détails, nous ont avoué, avec l'expression de la plus vive reconnaissance, qu'ils durent surtout au jeune vicaire de Saint-Denis la fermeté de leur conduite et la fidélité à leurs principes pendant les épreuves de la révolution.

Elle commençait, et déjà elle se montrait grosse de toutes les calamités qu'elle enfanta depuis. Après deux assemblées des Notables du royaume qui n'eurent d'autres résultats que de jeter l'agitation dans les esprits, le roi convoqua les Etats-Généraux. Le clergé de la sénéchaussée de Montpellier se réunit pour nommer son député, tantôt dans la salle des délibérations du chapitre de la cathédrale, tantôt dans la chapelle intérieure du collége ; l'abbé Coustou assista à toutes ces réunions

comme procureur-fondé d'un bénéficier de la sénéchaussée qui était absent. Ces assemblées furent souvent orageuses et des dispositions hostiles du clergé inférieur contre le haut clergé s'y manifestèrent sans déguisement. Enfin M. de Malide fut élu ; mais grâce aux intrigues du ministre Necker pour exclure les évêques de la députation, ce ne fut pas sans beaucoup de difficultés, et l'on fut obligé de réitérer plusieurs fois le scrutin. L'abbé Couston donna constamment sa voix à son évêque, et contribua même à son élection par un trait singulier d'à-propos et de présence d'esprit. M. Fédière, prieur de Guzargues, homme d'une foi vive, d'une instruction théologique très-étendue et d'une grande fermeté de caractère, désirait vivement la députation. Ses antécédents lui avaient fait des partisans nombreux. Dès sa jeunesse, il avait lutté, même par huissier, contre les mesures despotiques et jansénistes des pères de l'Oratoire, et il avait triomphé; il semblait donc, par-là même, le candidat naturel de tous ceux qui voulaient le redressement des abus. Assurément, ni lui, ni ses amis ne prévoyaient l'inutilité des moyens qu'on employait pour sortir de la situation qu'avaient faite à la France un siècle d'arbitraire, d'insouciance et d'incrédulité. Déjà les premiers scrutins avaient été favorables à M. Fédière et lui avaient donné une prépondé-

rance marquée sur M. de Malide; encore quelques voix, et il allait l'emporter. L'abbé Coustou, tendrement attaché à son évêque, ne voyait pas sans un grand déplaisir la tournure que prenait l'élection. Trop modeste et trop jeune pour prendre la parole, il dit à demi-voix à M. Théron qui se trouvait à côté de lui ; » Si vous disiez à M. Fédière de mon-« ter à la tribune ! » Or, le prieur de Guzargues avait un défaut de langue que nous ne savons comment nommer, mais qui le rendait complètement inintelligible à tous ceux qui n'avaient pas une grande habitude de l'entendre. M. Théron comprit la pensée de son spirituel interlocuteur, et s'approchant de l'abbé Fédière, entouré de quelques amis à qui il rendait leurs poignées de mains : « Vous devriez, lui dit-il, remercier l'as-» semblée des sympathies qu'elle vous té-» moigne et lui dire quelle sera à Paris votre « ligne de conduite. » L'abbé Fédière donne dans le piége, il parle longtemps, personne ne le comprend, la surprise, le désappointement, les regrets se peignent sur tous les visages, on va encore au scrutin, et M. de Malide est nommé.

Le 5 mai 1789, les Etats-Généraux s'ouvrirent à Versailles. Leurs premières séances suffirent pour dissiper les illusions d'un grand nombre d'honnêtes gens ; mais le char

était lancé. Bientôt le Tiers-Etat, presque seul, se déclare Assemblée Nationale, et il fait au Jeu de Paume le serment de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France. Le 14 juillet, à la suite du renvoi de Necker, on ameute le peuple de Paris, on sonne le tocsin, on pille plusieurs établissements, on prend des armes et des cocardes et on s'empare de la Bastille. Pendant plusieurs jours la capitale ressemble à une ville prise d'assaut et est en proie à tous les désordres. Le contre-coup de ces événements se fait sentir à Montpellier comme partout, et la position du clergé y devient de jour en jour plus pénible. L'assemblée nationale exigeait que tous ses décrets fussent publiés au prône des messes de paroisse, et les évêques, pressés, sollicités *au nom d'un Dieu de paix*, phrase fort usitée alors quand on voulait amener le clergé à des sacrifices, l'avaient aussi ordonné. Les curés de Montpellier obéirent malgré leurs répugnances, et tant qu'il ne fut question que d'avantages matériels à sacrifier, ou d'objets de pure discipline à modifier ou à changer, malgré les caractères d'injustice et d'usurpation qu'on ne pouvait méconnaître dans les mesures de l'Assemblée, la condescendance du clergé ne se lassa point. Mais elle devait avoir un terme. Le 24 août 1790, Louis XVI sanc-

tionna la *constitution civile du clergé.* Elle respirait le schisme dans presque tous ses articles, et de là vint le sentiment de répulsion avec lequel elle fut accueillie. Nulle part, cette répulsion ne fut plus vive et plus prononcée qu'à Montpellier. M. Poujol, de douce et sainte mémoire, était, depuis peu, curé de Saint-Pierre, et il devenait chaque jour plus évident que Dieu lui-même avait dirigé et inspiré cette nomination. C'étaient ses lumières, son expérience, sa haute vertu que tous les prêtres invoquaient dans leurs embarras et leurs peines; il était leur guide, leur modèle, leur consolation dans les circonstances difficiles où se trouvaient alors l'église et le clergé (1). Lors donc que le décret sur la *constitution civile* eut été envoyé aux curés pour être publié au prône, ceux-ci se réunirent chez M. Poujol avec quelques autres prêtres d'une capacité et d'une vertu éprouvées, l'abbé Coustou était du nombre. Il fut reconnu et décidé, d'une voix unanime, qu'on ne pouvait publier ce décret sans se rendre coupable, et dès-lors le clergé devint suspect aux nouvelles autorités qui le surveillèrent de près et lui suscitè-

(1) « Courage, Messieurs, courage ! disait-il souvent ; que faut-il à des prêtres ? du travail et du pain : eh bien vous aurez toujours l'un et l'autre. »

rent toutes sortes de contradictions et de dégoûts.

Depuis quelques mois il s'était formé à Montpellier, comme à Paris et dans beaucoup d'autres villes, un club révolutionnaire. Ce club enfanta une sorte d'association de plusieurs centaines de jeunes gens dévoués *quand même* au nouvel ordre de choses, déterminés à tout oser contre les personnes qu'on soupçonnerait ennemies des nouveautés, surtout en ce qui concernerait la religion. Cette association prit le nom de *pouvoir exécutif.* Bientôt la terreur se répandit dans la ville et il y eut dans son sein comme deux camps opposés. Il en résulta souvent des rixes sanglantes et des collisions déplorables. Les prêtres furent en butte à toutes sortes de violences, et particulièrement l'abbé Coustou. Son zèle, son activité, sa constance le rendaient, certes, bien digne de devenir le premier l'objet de la haine et des persécutions de ceux qui s'arrogeaient l'autorité en ces temps de désordres et d'anarchie. Non content de s'être refusé au serment du schisme et même à des démarches plus innocentes en elles-mêmes, mais qui eussent fait croire peut-être qu'il faiblissait, par ses exhortations chaleureuses, par ses savantes discussions, par l'ascendant de sa vertu et de ses exemples, il avait prémuni une foule

de ses jeunes confrères contre les séductions de la peur, de l'ignorance ou d'une fausse érudition, et les lâchetés sur lesquelles on comptait firent défaut. C'en était plus qu'il ne fallait pour le rendre odieux à ceux à qui on ne devenait pas odieux impunément. Sa vie fut en péril, et les personnes en place qui conservaient des sentiments d'équité et de modération le pressèrent à l'envi de chercher un asile en Espagne ; mais le moment n'était pas encore venu, il voulut rester au poste où Dieu l'avait placé, jusqu'à ce que l'impossibilité d'être utile lui fut démontrée.

Dans les premiers jours du mois de mars 1791, la municipalité défendit à tout prêtre non-assermenté de prêcher la station du carême, à moins qu'il ne fût curé ou vicaire et qu'il ne prêchât dans sa propre église. En conséquence, l'abbé Olivier, aumônier de l'hôpital, qui s'était chargé de la station de Saint-Denis, fut remplacé par l'abbé Coustou. Le concours fut immense ; les fidèles qui prévoyaient que bientôt ils allaient être privés de leurs pasteurs légitimes, se portaient en foule aux églises. L'abbé Coustou, ainsi que tous les autres curés et vicaires de la ville, passa plus d'une fois les jours entiers et une partie de la nuit au confessionnal, d'où il ne sortait que pour monter en chaire. Jamais, dans ses prédications, il ne s'était élevé à

une si grande hauteur d'éloquence. Toujours fidèle, malgré ses grands travaux, au saint exercice de l'oraison, c'était là, surtout, qu'il puisait cette abondance de lumières et de grâces qu'il répandait ensuite, comme par torrents, sur ses auditeurs. Tantôt doux, simple, onctueux, pathétique, tantôt fort, pénétrant, incisif, sublime. Déjà, plusieurs années auparavant, il avait dénoncé cette impiété qui, même dans notre Midi si religieux, commençait à lever la tête, comme l'avant-coureur des plus grands désastres, comme le bélier destructeur qui allait précipiter la décadence et la ruine de nos institutions politiques elles-mêmes : aujourd'hui que les événements de chaque jour justifiaient si bien ses douloureuses prévisions, il ne pouvait que redoubler de courage et d'ardeur pour arracher tant d'âmes qu'il aimait au fatal sommeil qui les captivait encore et aux dangers nouveaux et plus redoutables que la sagacité de sa foi prévoyait pour un avenir prochain. Les cœurs timides, les esprits bornés, ceux encore pour qui le repos est le bien suprême le blâmaient cependant et lui disaient qu'il allait trop loin, que tout n'était pas désespéré, que ces exagérations ne tendaient qu'à tout compromettre, que la prudence était une vertu comme le zèle. Mais l'abbé Coustou n'était que trop justifié par la

haine que lui portaient les fauteurs des doctrines schismatiques et impies contre lesquelles il s'élevait, par l'espionnage inquiet qu'ils avaient établi autour de lui et les violentes menaces qu'ils faisaient sans cesse retentir à ses oreilles.

Le dimanche des Rameaux surtout ces menaces prirent les caractères les plus alarmants et sa vie elle-même fut en danger. Dès que le bruit s'en fut répandu dans la paroisse de St-Denis, l'épouvante et la consternation devinrent générales. Il y était si universellement aimé que chacun, en le perdant, aurait cru perdre un frère. Ceux qu'il dirigeait dans les sentiers de la pénitence, les pauvres qu'il nourrissait de ses aumônes, les vieillards effrayés sur l'avenir de leurs familles, les mères dont il avait instruit les enfants, les épouses à qui il avait rendu le cœur d'époux infidèles, tous ceux enfin dont il était le protecteur et l'appui et qui craignaient de le perdre sans retour, se pressaient autour de lui. Ils le conjuraient avec larmes de ne plus s'exposer, de fuir, de s'expatrier même, pour revenir en des temps meilleurs, continuer auprès d'eux ce ministère de charité et de dévoûment auquel ils avaient dû déjà tant de consolations. Et d'un autre côté, comme les ennemis de l'Eglise ont toujours un double caractère, qu'ils savent unir la ruse à la vio-

lence et mettre en jeu, pour y chercher un levier, tout ce que le cœur de l'homme peut renfermer d'étroit et de petit, plusieurs des membres de la municipalité, voyant que les menaces ne faisaient rien sur l'abbé Coustou, eurent recours à la flatterie; n'ayant pu le faire trembler, ils s'efforcèrent de le séduire. Il ne devait pas, lui disaient-ils, par son obstination à refuser le serment, perdre cette occasion de s'élever où l'appelaient ses talents et une ambition légitime que les préjugés d'un régime aboli n'enrayeraient plus : et ceux qui lui parlaient ainsi pouvaient effectivement le faire monter bien haut. L'abbé Coustou demeura insensible à toutes ces propositions. D'autres, chrétiens encore, mais faibles ou peu instruits, intéressaient sa religion elle-même; devait-il s'exposer, par son opposition, à se voir forcé bientôt d'abandonner une ville où il jouissait de tant d'influence et de considération, et où le bien lui serait toujours si facile? s'il prêtait le serment, tous les autres prêtres, peut-être, le prêteraient; et alors, ajoutait-on, vous resteriez tous au milieu de nous, vous continueriez avec le même succès votre saint ministère; mais si des prêtres comme vous nous quittent, qu'allons nous devenir (1)? L'abbé Coustou fut inébranlable,

(1) « Si vous et vos amis ne prêtez pas le serment, lui disait

Le parti irréligieux n'en devint que plus acharné contre lui, mais les fidèles catholiques lui en témoignèrent plus d'attachement.

Le vendredi de la Passion, l'évêque constitutionnel, Pouderoux, ancien curé de St-Pons, nommé à la place de M. de Malide qui avait refusé le serment, fit son entrée à Montpellier, au milieu d'un grand appareil militaire. Cet événement n'empêcha pas l'abbé Coustou de monter en chaire ce jour-là. Il parla d'abord des douleurs de Marie au pied de la croix ; puis s'abandonnant à sa sensibilité et aux alarmes de sa foi si sincère et si vive, il dépeignit en traits de flamme les douleurs amères de l'Eglise à la vue du triomphe actuel de ses ennemis et des calamités plus grandes encore dont elle était menacée. Ce discours fit la plus grande impression, mais il fut comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase déjà plein. On le dénonça aux clubistes qui jurèrent de s'en souvenir, et il devint le prétexte de la persécution particulière dirigée contre l'abbé Coustou. Cette persécution, fomentée aussi par le curé intrus, à qui il tardait de remplacer tout-à-fait M. Manen, éclata bientôt après.

---

un homme haut placé qui était resté son ami, nous tomberons infailliblement entre les mains de ceux que j'appelle la *canaille* de votre état. — Et pour que vous ne tombiez pas entre les mains de la *canaille*, vous voulez que je devienne *canaille* moi-même ! Jamais. »

Le huit mai, second dimanche après Pâques, les curés et vicaires intrus, tous étrangers au diocèse de Montpellier, furent installés par ordre et avec le concours de l'autorité municipale, accompagnée de la force militaire. La veille, l'église de Saint-Denis (1) fut remplie d'une multitude de fidèles qui priaient avec larmes et se lamentaient sur la perte de leurs pasteurs légitimes. Les saintes espèces avaient été consumées le matin. Vers sept heures du soir, M. Manen s'étant déjà retiré, l'abbé Couston ferma les portes de la sacristie dont tous les effets avaient été inventoriés. Il engagea le peuple qui l'entourait à la résignation et au silence, il remit toutes les clés à la personne chargée de les recevoir et se retira au milieu des sanglots et des gémissements de la multitude désolée. Le lendemain, dimanche, il alla de grand matin, dire la messe dans l'église des dames du Refuge, car les communautés religieuses étaient encore dans leurs couvents ; il trouva cette église remplie de fidèles dont le plus grand nombre reçut la sainte communion ; il se réunit ensuite à son oncle qui avait loué une maison au faubourg Saint-Jaume, près du jardin des plantes : il allait de là dire la messe aux Cordeliers.

(1) Il en fut de même dans toutes les églises paroissiales de Montpellier.

Le 2 juin, fête de l'Ascension, il y eut de grands troubles à Montpellier, les partis se choquèrent avec fureur, le sang coula, plusieurs prêtres furent insultés et menacés. Le lendemain, l'abbé Coustou et son oncle se réfugièrent à la campagne de *la Gaillarde;* mais ne s'y trouvant pas en sûreté, à cause de la proximité de la ville et des actives recherches dont ils étaient l'objet, l'un et l'autre allèrent, quelques jours après, se cacher à Valflaunez, dans le château de M. Durand. Ils n'y demeurèrent pas longtemps; ayant été avertis que la bande du *pouvoir exécutif* se proposait d'aller les y surprendre, ils cherchèrent un asile dans les bois, chez un pauvre bûcheron, nommé Fournel, qui les reçut avec empressement et vénération.

On était à la veille de la Pentecôte. Cette fête, en rappelant à nos deux fugitifs des souvenirs consolants et doux, leur fournissait en même temps matière à des rapprochements bien douloureux. Dix-huit siècles auparavant l'Esprit-saint descendait sur quelques pêcheurs de la Galilée et leur donnait les lumières divines et la force surhumaine dont ils avaient besoin pour convertir le monde. Les injures, les calomnies, les supplices accueillaient leur doctrine de paix et de charité; et cependant cette doctrine se faisait jour peu à peu et finissait par triompher: et aujourd'hui,

cette doctrine déplait de nouveau et les persécutions recommencent. Sera-ce le creuset d'où l'or purifié sort plus brillant, ou bien les épais et sanglants nuages qui s'amoncellent annoncent-ils l'approche d'une éternelle nuit? La France a-t-elle assez abusé des grâces de Dieu pour mériter que la foi lui soit enlevée, ou peut-elle espérer encore? Telles étaient les pensées de l'abbé Coustou, dans la chaumière qui le dérobait à ses persécuteurs.

Il pensait aussi à autre chose. Quelques mots qu'il dit au religieux bûcheron furent saisis avec avidité et exécutés avec intelligence. Par lui et les membres divers de sa famille, les autres bûcherons ses amis et ses voisins, les charbonniers que l'exploitation du bois avait attirés et fixés dans ses profondeurs, les bergers les plus rapprochés sont avertis avec précaution et mystère; et voilà qu'au milieu de la nuit, à la pâle clarté de la lune qui penchait vers l'horizon, une longue et silencieuse procession s'arrête soudainement au plus épais de la forêt, auprès d'un vieil ermitage en ruines dont le lierre dérobait et soutenait à demi les croulantes murailles. Ces braves gens ne comprenaient pas grand'chose aux mots de liberté et d'égalité qui n'étaient descendus dans leurs cabanes que pour y apporter l'inquiétude et la terreur. Seulement,

ils voyaient clairement que ces mots n'étaient pas pour eux, puisqu'on chassait leurs prêtres, ces bons prêtres qui les aimaient sans arrière-pensée d'ambition et de gloire humaine, qui partageaient leur vie pauvre et obscure, qui étaient au milieu d'eux comme des pères au milieu d'une famille bien aimée, purs comme des anges, fervents comme des saints. Dès-lors, ils se défiaient de ceux qu'on leur envoyait, étrangers, disaient-ils, dont ils n'entendaient pas le langage, qui ne sauraient jamais les aimer, et qui déjà, esclaves du pouvoir qui les avait appelés, loups ravissants qui ne prenaient pas même la peine de se déguiser, se vengeaient de la répulsion qu'ils inspiraient en se faisant les espions, les dénonciateurs et presque les bourreaux de leurs ouailles. Aussi dès qu'ils avaient su qu'un prêtre non-assermenté (Fournel n'avait pas dit autre chose) dirait la messe dans le bois, à minuit, ils s'étaient empressés d'aller au pieux rendez-vous. Les préparatifs furent bientôt faits; un débris d'autel couvert de feuillages servit à la célébration des saints mystères, et pas un cri, pas une parole inutile qui eût pu les trahir ne se fit entendre, la prière seule était sur toutes les lèvres comme dans tous les cœurs : et avec quelle ferveur elle s'élevait vers le ciel pour en appeler les bénédictions ! Quelle joie pure pour la foi

simple, mais vive de ces déshérités du monde! quel courage ils puisèrent dans cette rencontre rapide, mais heureuse, comme dans les quelques paroles que leur adressa l'abbé Coustou! il s'était inspiré des hautes pensées de la mort et de l'éternité que la persécution qu'il fuyait lui rendait plus présentes, et en même temps du glorieux anniversaire de la Pentecôte. Aussi, tous les membres de cette pieuse assemblée furent émus, et ils emportèrent au fond de leurs cœurs, la résignation pour attendre, la force pour souffrir, s'il le fallait, la ferme confiance que la tempête n'aurait qu'un temps et qu'après des épreuves, longues peut-être et douloureuses, la foi reprendrait, dans notre belle patrie, cet empire que l'enfer lui disputait.

Sur ces entrefaites l'abbé Coustou apprend que sa mère est dangereusement malade, et qu'elle a pu, malgré la crise où l'on se trouve, recevoir d'un prêtre fidèle les derniers sacrements. A cette nouvelle, malgré les dangers qu'il court, puisqu'on ne cherche guère que lui, malgré les représentations et les prières des bonnes gens à qui il s'est confié, il retourne à Montpellier, déguisé en paysan. En traversant le village de Prades, il essuye d'effrayantes huées d'une troupe de jeunes gens qui soupçonnent le déguisement; le sang-froid de Fournel qui avait voulu l'accompa-

gner, le tire de ce mauvais pas. En rentrant à Montpellier par la porte du Peyrou, à neuf heures du soir, il tombe au milieu de la bande du *pouvoir exécutif*, dont heureusement il n'est pas reconnu, et rentre chez lui sain et sauf. Il trouve sa mère dans l'état le plus alarmant, il l'embrasse, hélas ! pour la dernière fois, et le lendemain il se réunit à son oncle dans leur premier asile du faubourg Saint-Jaume.

Mais on avait eu vent du retour de l'abbé Coustou à Montpellier, et ceux qui, naguère encore, traitaient ses prévisions de déclarations insensées et d'exagérations fanatiques, ceux aussi qui s'étaient promis de faire repentir ce prêtre dont le zèle et les lumières les démasquaient, crurent le moment propice pour exécuter leurs sinistres complots. Le 18 juin, veille du dimanche de la Trinité, à dix heures du soir, l'abbé Coustou et son oncle s'occupaient, dans une pièce retirée de leur logement, à préparer un autel pour dire la messe le lendemain. Tout-à-coup, la maison est investie par une multitude de ces forcenés auxquels il avait échappé quelques jours auparavant : des cris de fureur, d'horribles menaces se font entendre, des pierres énormes sont lancées à la porte qui s'ébranle ; un instant de plus et elle va céder. L'abbé Coustou et son oncle se cachent à la hâte entre

le plafond et la charpente des toits. La porte s'ouvre, et les bandits, comme un torrent qui a rompu ses digues, se répandent dans toutes les directions, font les recherches les plus sévères, sondent de leurs piques, jusqu'aux armoires ; vingt fois les deux prisonniers se crurent découverts ; un mensonge officieux d'un maître d'escrime, nommé Desjardins, les sauva. Ce brave homme envoya le *pouvoir exécutif* chercher l'abbé Coustou chez M. Devillers, et pendant ce temps l'abbé Coustou et son oncle se réfugièrent promptement chez un de leurs voisins appelé Devès. Mais ils n'étaient point pour cela à l'abri du danger, et reconnaissant enfin qu'ils avaient fait tout ce qui était possible humainement pour résister à l'orage, qu'il fallait y céder, ils se décidèrent à partir pour l'Espagne.

L'abbé Coustou, pour demeurer fidèle, n'avait eu à lutter contre aucune de ces influences domestiques, si puissantes quelquefois sur des âmes moins fortement trempées. Aucun membre de sa famille n'avait murmuré à son oreille des paroles de faiblesse ou de lâcheté, sa mère n'avait point démenti les courageuses leçons qu'elle avait données à son enfance, et son père, chrétien des anciens jours, avait, en regardant la croix, offert son sacrifice au Dieu qui y mourut pour les hommes ; le prêtre, enfin, n'avait pas

eu à hésiter entre les sollicitations d'une tendresse tout humaine et les prescriptions de sa conscience. Au moment de son départ, il trouva autour de lui les mêmes sentiments, la même approbation, le même courage. Son père et sa mère, qu'il ne put voir, lui envoyèrent leur bénédiction et leurs vœux, il obtint des passeports du maire, M. Durand, et à une heure après minuit, le 23 juin, jour de la Fête-Dieu, il partit avec son oncle et son frère Philippe ; ils arrivèrent le soir même à Perpignan, au moment où les curés intrus faisaient la procession du saint-sacrement. Le lendemain, de très-grand matin, ils prirent des chevaux et des guides et arrivèrent sur le territoire espagnol avant la nuit qu'ils passèrent dans la triste auberge d'un plus triste village appelé Telaxa. Ils jouirent pendant cette nuit, d'un spectacle magnifique et nouveau pour eux. Les montagnes des Pyrénées, couvertes, dans cette partie, d'habitations et de hameaux, présentaient à leurs regards surpris et enchantés des feux sans nombre allumés en l'honneur de Saint Jean ; c'était en effet le 24 juin. Le sentiment de la sécurité où ils se trouvaient ne les empêcha pas de reporter leurs pensées sur leur patrie si heureuse autrefois, aujourd'hui si désolée, et le contraste des joies religieuses dont ils étaient les témoins avec la persécution qu'ils

fuyaient les affectait bien douloureusement. Le lendemain, ils arrivèrent à Olot, terme de leur voyage.

Olot est une ville de Catalogne, d'une population de dix mille âmes, à peu près, bâtie au pied d'une montagne qu'elle embrasse en grande partie; il s'y fait un grand commerce. L'abbé Coustou et son oncle descendirent chez M. Louis Brun, de Montpellier, lequel était à la tête d'un établissement considérable, formé par la maison Lajard, pour la fabrication des peaux bronzées. M. et Mme Brun accueillirent nos deux exilés avec la plus grande cordialité, et dès le lendemain, 28 juin, l'abbé Coustou et son oncle allèrent se présenter à l'évêque de Gironne qui les reçut d'abord assez froidement; il leur disait que les bons pasteurs n'abandonnent pas leurs troupeaux; ils répondirent en exposant succintement les motifs impérieux qui les avaient forcés à fuir, et de retour à Olot, l'abbé Coustou écrivit à M. de Malide, qui était encore à Paris, pour lui faire connaître les dangers qu'ils avaient courus, la nécessité où ils s'étaient trouvés de quitter Montpellier, et lui demander en même temps une lettre de recommandation pour l'évêque de Gironne. M. de Malide approuva leur conduite et leur envoya cette lettre, *chef-d'œuvre de langage épiscopal*, disait M. Coustou. Quelques jours

après ils la remirent à l'évêque de Gironne qui était venu à Olot, en visite pastorale; ce prélat en fut touché et prodigua à l'abbé Coustou et à son oncle les plus grandes marques de bienveillance et d'intérêt.

Après trois mois de séjour à Olot consacrés à l'étude, à la prière, aux devoirs de société, l'abbé Coustou, dont nous avons vu déjà la tendre dévotion pour la sainte Vierge, résolut d'aller en pélerinage à N.-D. du Mont-Serrat, et M. Brun l'y accompagna. Mont-Serrat est à huit grandes lieues de Barcelone. En y allant par le chemin qu'avait suivi l'abbé Coustou, on s'arrête à une petite ville appelée Monistrol. Là, on prend des mulets pour monter jusqu'au monastère placé, à peu près, au milieu de la montagne, sur un plateau dont d'énormes rochers forment la base. On y arrive, après plusieurs heures de marche, par de tortueux, mais agréables sentiers pratiqués au milieu des rochers, dont les intervalles, comblés par la terre végétale qu'y a éparpillée l'entraînement des eaux, sont couverts d'arbres et de plantes de la plus belle verdure.

La piété de l'abbé Coustou se serait ranimée, s'il eut été possible, au ravissant spectacle qu'il avait sous les yeux. La montagne était sillonnée dans tous les sens par une multitude de pélerins de tout âge, de tout sexe,

de toute condition, dont les uns, les yeux baissés, l'air contrit, la prière sur les lèvres, s'en allaient, pleins d'espérance, offrir leurs vœux et leurs demandes à l'autel de Marie, dont les autres en revenaient consolés et radieux, chantant les doux cantiques de la reconnaissance. Ici il voit une famille entière qui va solliciter la guérison d'un père chéri, cloué, depuis des années, sur un lit de douleurs; là, une jeune mère, chargée d'un doux fardeau, d'un fils longtemps désiré, longtemps attendu, qui ne compte que quelques soleils et que déjà la mort dispute à sa tendresse; elle craint d'arriver trop tard, et elle se hâte; car il sera sauvé s'il touche seulement la statue miraculeuse. Plus loin, c'est une épouse délaissée mais chrétienne, qui vient redemander à Marie le cœur d'un époux qui s'égare. Plus loin encore des voix rauques et grossières réveillent les nombreux échos de la montagne; elles chantent sur un rythme joyeux et animé l'*Ave maris stella*, cette hymne pleine de grâce et de fraîcheur : ce sont des mariniers arrivés d'hier au port de Barcelonne; leur traversée a été longue et périlleuse; au plus fort de la tempête, ils ont promis une belle lampe d'argent à N.-D. du Mont-Serrat, et ils s'empressent d'accomplir leur vœu : le retour dans leurs foyers, attristés de leur absence, les



embrassements de leurs familles, préoccupées de leurs dangers, ne viendront qu'après; mais réconciliés avec le Dieu qui les a sauvés, remplis de cette paix intérieure qu'ils auront puisée dans la prière aux autels de Marie, leurs joies naïves n'en auront que plus de douceur et de charme, car elles seront sans remords.

A mesure qu'il approchait, l'abbé Coustou était émerveillé aussi des beautés qui se présentaient à ses regards. Ami des arts, admirateur passionné de la nature, dont les magnificences le reportaient sans cesse vers le puissant auteur de toutes choses, il contemplait avec une sorte d'extase les harmonies les plus pittoresques et tous les genres de contraste réunis en ce lieu véritablement extraordinaire. Chaque coin de la montagne lui offrait un nouveau tableau, chaque moment du jour un effet plus piquant. Ce fut surtout lorsque le soleil, se couchant derrière la montagne, en eut projeté la grande ombre dans la mer, quand les brises du soir vinrent chasser plus rapidement les nuages à travers les rochers suspendus, en quelque sorte, sur sa tête, qu'il put juger de toute la majesté de ce lieu que les disciples de Saint Benoit avaient choisi depuis des siècles, pour s'y consacrer, loin du bruit et de la corruption

des villes, à la méditation des choses saintes et à l'étude (1).

Les bâtiments du couvent ne sont pas d'une architecture très-remarquable, mais leur ensemble est grandiose et en parfaite harmonie avec le site. Ils consistent dans le corps-de-logis des moines, dans l'infirmerie, l'hospice des étrangers et celui des pélerins ou des pauvres. L'abbé Coustou fut reçu dans l'intérieur du couvent comme les autres étrangers, pour qui l'on a toutes sortes d'égards, et pendant les trois jours qu'il y demeura il vit qu'une charité plus attentive encore s'exerçait envers les malades et les infirmes; linge, médecin, remèdes, consolations, tout y était prodigué à ceux qui souffraient.

Les habitants de la montagne étaient divisés en quatre classes : les moines, les ermites, les enfants de chœur, au nombre de vingt-quatre, les frères convers. Ils avaient tous leurs heures de prière, et jamais, ni la nuit, ni le jour, les exercices spirituels n'étaient interrompus. Au-dessus du monastère et sur la pointe de ces rochers de constitution calcaire de diverses couleurs, cônes cylindriques immenses, pyramides de toute espèce qui s'élèvent à des hauteurs prodigieuses, étaient

(1) Cette abbaye avait été fondée en 880 pour des religieuses par les comtes de Barcelonne, mais on y mit des moines en 990.

situées, à des distances plus ou moins éloignées les unes des autres, treize cellules, à un seul étage et d'une architecture différente, selon que le lieu l'avait indiqué, dans chacune desquelles résidait un ermite. La disposition des lieux est telle que de plusieurs de ces ermitages on entendait les chants du monastère, et que les sons des cloches de chaque ermite, répétés par les échos, se correspondaient dans les détours de la montagne. L'abbé Coustou, monta par des sentiers très âpres jusqu'au cinquième de ces ermitages. Triste comme un exilé, inquiet sur le sort réservé à la religion, à sa patrie, la paix de ces lieux le charma : « qu'il fait bon ici ! » dit-il à un ermite, vieillard vénérable, à » la barbe blanche, à la figure sereine, qui » s'était avancé au devant de lui ; comme « vous devez vous y trouver heureux, mon » père ! » Pour toute réponse, l'ermite leva ses grands yeux bleus vers le ciel ; mais ce regard, d'une ineffable douceur et d'une expression remarquable, semblait dire : oui, sans doute, notre vie est heureuse, mais elle a encore ses sacrifices ; ce n'est que là-haut que se trouve le bonheur parfait.

L'église[1], grande et très-ornée, n'a qu'une seule nef ; le maître-autel, sur lequel est élevée, dans une niche, la statue miraculeuse de la Sainte Vierge, était entouré de

soixante-dix lampes en argent, très-grandes et de différentes formes, allumées nuit et jour. On appelle cette statue *miraculeuse*, parce que, selon la légende, elle fut trouvée dont une grotte qui est à côté du monastère et qui, depuis, a été convertie en chapelle. La niche dans laquelle est placée la statue n'est pas fermée par derrière; c'est un simple arceau par lequel on communique à une grande pièce carrée, ornée de sculptures et de tableaux de prix, appelée *el cameril* de la Madone. Près de l'église sont de vastes appartements appelés *le trésor de la Madone*, où étaient renfermés un grand nombre d'objets précieux, bijoux, étoffes, diamants, offerts à la Sainte Vierge.

L'archevêque d'Auch et les évêques de Tarbes et de Lavaur, qui avaient été forcés de s'expatrier, résidaient dans le monastère du Mont-Serrat. L'abbé Coustou les visita fréquemment, fut admis à leur table, et s'entretint souvent avec eux des douleurs de l'Eglise et des maux de la France. Pendant trois jours, il célébra la messe au maître-autel; le dernier jour, après la messe, il fut introduit dans le *cameril*, et baisa la main de la statue miraculeuse; en même temps, un des pères prit la couronne qui était sur la tête de la statue et la posa sur celle de l'abbé Coustou qui se prosterna aussitôt avec un

religieux saisissement. Après avoir satisfait sa dévotion, l'abbé Coustou reprit le chemin d'Olot ; il ne vit de remarquable sur sa route que la grotte de Manrèze, célèbre par la pénitence, les ravissements, les extases et les exercices spirituels de Saint Ignace de Loyola.

L'abbé Coustou, toujours désireux de retourner à son poste et de porter secours à tant d'âmes dont il lui semblait entendre les gémissements pendant ses longues insomnies, était aux aguets de tout ce qui pouvait se passer à Montpellier, prêt à partir aux moindres espérances qu'on lui donnerait du rétablissement de la paix. Dans les premiers jours de novembre, ses lettres lui annonçaient que le plus grand calme régnait dans la ville, qu'enfin le *pouvoir exécutif* avait été réprimé, que les prêtres qui s'étaient cachés reparaissaient et exerçaient librement leurs fonctions dans des chapelles particulières. La résolution de l'abbé Coustou et de son oncle fut bientôt prise ; ils partirent d'Olot, le huit novembre, et trouvèrent à Perpignan Philippe Coustou qui était venu à leur rencontre. Mais à Narbonne, de mauvaises nouvelles circulaient dejà ; les troubles avaient recommencé à Montpellier, le sang même y avait coulé. Surpris, mais non découragés, ils continuèrent leur route jusqu'à Pézenas, où ils arrivèrent le jour de Saint Martin. Là, ils apprirent toute la vérité

des négociants qui s'étaient rendus à la foire qui se tient dans cette ville, à cette époque de l'année. On regardait comme certain qu'ils seraient exposés aux plus grands dangers, et on leur conseillait vivement de retourner sur leurs pas ; c'est ce qu'ils firent. Leur passage à Perpignan faillit à leur être funeste, car il y avait en ce moment une collision violente entre la garde nationale et le peuple, d'un côté, et le régiment de Cambrésis, de l'autre ; mais grâce à l'intervention de M. Vergnes, ancien condisciple de l'abbé Coustou, ils purent en sortir sains et saufs, et après quelques autres embarras de route causés par les neiges et le mauvais temps, ils rentrèrent à Olot.

Bientôt de nouveaux chagrins vinrent se joindre aux chagrins de l'exil. Le 6 janvier 1792, l'abbé Coustou apprit la mort de sa pieuse mère; son père l'avait suivie de près, et à la fin du même mois, les deux frères vinrent lui annoncer cette nouvelle perte. Malgré sa résignation aux volontés de la providence, l'abbé Coustou pleura longtemps ceux qui lui avaient donné le jour. Il leur devait, disait-il, bien plus que la vie ; la vivacité de sa foi, la fermeté de ses principes, c'était à leurs exemples, à leurs entretiens, à cette première éducation de la famille dont les impressions ne s'effacent point, qu'il les attribuait. Une

longue maladie fut la suite de son affliction, à laquelle il ne trouva d'adoucissement que dans sa piété et dans la confiance que lui donnait pour le salut de ses parents, le bonheur qu'ils avaient eu, malgré les circonstances, de recevoir les derniers secours de la religion.

Il avait recouvré un peu de paix ; il en profitait pour augmenter ses connaissances en étudiant avec assiduité les saintes écritures et les Pères de l'Eglise. La vie qu'il menait à Olot n'était pas sans quelque agrément ; le clergé et les notabilités de la ville lui avaient témoigné, dans ses douleurs récentes, les plus sincères et les plus vives sympathies, il était estimé et aimé. Si ses regards, en se tournant vers la France, avaient pu entrevoir quelques signes d'amélioration prochaine aux destinées que lui faisaient ceux qui s'étaient arrogé le droit et la mission de la régénérer, il eut été à peu près heureux. Mais ces riantes espérancss ne pouvaient être les siennes : les démolisseurs donnaient chaque jour quelque nouveau coup de marteau à l'édifice antique qu'ils voulaient abattre, et chacune des mesures qu'ils prenaient pour en accélérer la ruine, en effrayant les gouvernements étrangers, avait son contrecoup qui venait frapper ceux-là même dont la perspicacité avait fui le voisinage du volcan, dès sa première explosion.

La déclaration de guerre que les obsessions

de Dumouriez, alors ministre, arrachèrent à Louis XVI, fut la première cause de ces ordres et de ces contre-ordres, de ces marches et de ces contre-marches qui firent trouver à l'abbé Coustou comme un second exil dans l'exil même. Dès le mois de mai suivant, le capitaine-général de la Catalogne ordonne à tous les Français réfugiés de s'éloigner des frontières : l'abbé Coustou et son oncle reçoivent leur destination pour Sainte-Colombe, petite ville à trois lieues de Gironne : après y avoir demeuré quelques mois, il leur est permis de retourner à Olot. La royauté est abolie en France, autre secousse : ils sont envoyés à Valence où ils arrivent le 10 janvier 1793 : de là, ils vont à Callosa, à trente lieues plus loin ; c'est là qu'ils apprennent, le 1er février, la mort funeste de Louis XVI ; tout le clergé, tous les habitants partagent leur profonde douleur. Huit mois après, de nouveaux ordres les envoient à Astorga, dans le royaume de Léon ; mais l'abbé Coustou, rongé par d'opiniâtres accès de fièvre, fait des représentations qui sont écoutées, et le 4 octobre, lui et son oncle, rentrent à Olot, où était établi Philippe Coustou, à la place de M. Louis Brun, rappelé à Montpellier. La nuit suivante, nouvelles et vives appréhensions : le tocsin sonne de tous les clochers de la ville et des environs, et le pays tout entier

prend les armes. Le général Dagobert avait passé la frontière et s'était emparé de la ville de Campredon, en représailles du fort de Bellegarde pris, quelque temps auparavant, par le général Ricardos, à la tête d'une armée nombreuse ; car après la mort de Louis XVI, l'Espagne était entrée, à son tour, dans la coalition des puissances étrangères contre la France. La neige qui tomba, sur ces entrefaites, fit abandonner Campredon, et les rigueurs de l'hiver, en suspendant les hostilités, donnèrent quelques mois de répit à nos deux exilés.

Au commencement du mois de février, 1794, une nouvelle bien douloureuse se répandit parmi les français réfugiés à Olot; M. Durand, maire de Montpellier, avait péri sur l'échafaud révolutionnaire, à Paris, le 12 janvier précédent (23 nivose). L'abbé Coustou donna des larmes sincères à cet excellent homme dont il connaissait les nobles vertus et les brillantes qualités, tout en déplorant les illusions qui l'avaient retenu à la tête de l'administration, sous un régime où il aurait dû lui être démontré que le bien était impossible. Hélas ! M. Durand l'avait reconnu, mais trop tard. Quand il vit les excès de la Convention, il crut que ce pouvoir monstrueux devait et pouvait être renversé. Bien d'autres personnages politiques partagèrent la même opinion,

et un grand nombre de départements s'unirent pour atteindre ce but. On les appela les *fédéralistes*. M. Durand devint le chef et l'âme de ce parti dans le département de l'Hérault. Mais cette Convention, haïe de tous, était aussi obéie de tous, et les menaces d'une invasion étrangère la rendaient plus forte que ne le croyait M. Durand. Elle lança contre lui un décret d'arrestation et le manda à sa barre. La popularité de M. Durand était immense. A peine le décret de la Convention fut-il connu dans Montpellier que l'irritation fut à son comble. Les autorités chargées de l'exécuter refusèrent d'obéir, la garde nationale veilla nuit et jour autour du maire, et lui-même, sous le poids de ce décret, il n'en présida qu'avec plus d'assiduité le comité central qu'il avait institué et provoqua contre les tyrans du jour les mesures les plus énergiques.

Malheureusement les départements voisins, qui s'étaient coalisés avec le nôtre contre le régime affreux qui pesait sur la France, se laissèrent effrayer et se détachèrent du parti fédéraliste. M Durand sentit alors que tout était perdu; il frémit des malheurs qui tomberaient sur la ville si la garde nationale continuait à s'opposer à l'exéeution du décret rendu contre lui, et, généreux jusqu'à la fin, il obtint d'elle qu'elle ne ferait aucune démonstration en sa faveur. Les membres du *département* étaient

tous allés, l'un après l'autre, lui conseiller de fuir; il s'y refusa constamment et il convint avec eux, au contraire, du lieu et de l'heure où se ferait son arrestation, des hommes qui l'accompagneraient à Paris, gens connus de lui, choisis exprès par les autorités pour le seconder, si des réflexions plus sages le décidaient enfin à se soustraire à ses ennemis. Mais fort de sa conscience qui ne lui rappelait que le bien qu'il avait fait ou voulu faire, jugeant des autres par sa propre loyauté, il ne voulut pas croire à sa condamnation, et il se livra à ceux qui avaient juré sa perte. La religion, qu'il avait toujours respectée et aimée, le consola dans les cachots de la Force et de la Conciergerie, par le ministère de l'abbé de Sambucy et de M. Emery, et il offrit à Dieu son supplice en expiation de ses erreurs : erreurs bien pardonnables, sans doute, puisqu'elles prenaient leur source dans ce que le cœur de l'homme a de plus noble et de plus élevé. L'abbé Coustou trouva dans ces détails qu'on lui donna sur les derniers moments de M. Durand les seuls adoucissements efficaces à la douleur profonde que lui causait la mort si funeste du parent dévoué, de l'ami généreux, du croyant sincère qui avait encouragé ses premiers pas dans un ministère difficile et applaudi à ses premiers succès. Ce furent là aussi les puissants motifs que sa religion et

son cœur firent valoir pour amener une veuve désolée à supporter sa croix avec ce courage et cette résignation que le monde lui-même admira si long-temps.

Au printemps la guerre recommença. L'intrigue ayant remplacé le général Ricardos par le comte de La Union, les espagnols n'éprouvèrent plus que des défaites. Les français avaient repris Bellegarde, emporté le fort de Figuières ; une autre division de nos troupes s'empara de Campredon, et l'alarme se répandit dans toute la Catalogne. Ordre alors est donné à tous les émigrés, prêtres ou non, d'entrer plus avant dans l'intérieur de l'Espagne. Malgré ses accès de fièvre, l'abbé Coustou et son oncle se mettent en route, le 7 juin, veille de la Pentecôte, pour Villafranca de-Panadès. Deux heures avant d'y atteindre, ne pouvant plus se tenir à cheval, l'abbé Coustou voulut s'arrêter dans une mauvaise auberge, qu'il rencontra sur la route, pour y passer la nuit ; mais les gens de l'auberge le virent dans un tel état de faiblesse qu'ils craignirent qu'il n'entrât chez eux que pour y mourir et ils refusèrent de le recevoir ; il fut donc obligé d'aller à pied jusqu'à Villafranca, soutenu par son oncle et par le guide qu'ils avaient pris à Sainte-Colombe. Accueillis avec empressement par les prêtres de Montpellier qui résidaient à Villafranca depuis plusieurs

années, ils se réunirent bientôt à eux dans une maison (*la Commada*) qu'on leur prêta, et qui avait été le chef-lieu d'une commanderie de l'ordre de Malte. Ce fut alors que l'abbé Coustou, fatigué de remèdes, les abandonna entièrement pour se mettre au régime frugal ou plutôt misérable des prêtres, ses compatriotes ; et chose singulière ! la fièvre qui le minait céda à ce régime et sa santé se rétablit.

Mais de nouvelles tribulations lui étaient réservées. L'exaspération des catalans contre les français fit éprouver à son frère Philippe qui, de Sainte-Colombe avait pu rentrer à Olot, des vexations de toute espèce, auxquelles il résolut de se soustraire en passant en Italie. Pour plus de sûreté il s'embarqua sur un vaisseau neutre Ragusien qui faisait voile pour Livourne. Arrivé là, Philippe Coustou devait examiner dans quelle situation se trouvaient les prêtres français qui y étaient réfugiés, et s'ils lui avaient paru contents de leur sort, il aurait écrit à son frère d'aller l'y rejoindre. Mais il fut rencontré en mer par une flotille française qui, sans respecter la neutralité du vaisseau Ragusien, fit prisonniers tous les français qui se trouvaient à bord. Philippe Coustou fut conduit à Toulon et renfermé dans la cale de la frégate l'*Alceste*. Il avait beau dire et prouver qu'il était sorti de France comme négociant, et montrer ses

passe-ports en bonne forme, il était traité comme émigré, en danger continuel d'être jugé sommairement, comme on jugeait alors, et conduit à l'échafaud. Enfin la providence lui fournit les moyens d'instruire son frère aîné de sa périlleuse situation, et celui-ci arrivant aussitôt de Montpellier, fit si bien auprès du représentant du peuple, Jambon-St-André, que le prisonnier fut élargi.

Cependant les semaines et les mois s'écoulaient et l'abbé Coustou demeurait sans nouvelles, malgré les recherches qu'il faisait et faisait faire de tous côtés. L'incertitude où il était sur le sort de son frère devenait cruelle, il tomba dans une profonde tristesse, dans une noire mélancolie. Malgré leur soumission aux volontés de Dieu, les hommes les plus saints n'en sont pas moins hommes ; la piété ne brise pas les liens de la nature et du sang. L'abbé Coustou en proie aux plus sombres pressentiments, perdit le sommeil et l'appétit, sa santé s'altéra et il fut bientôt réduit à l'état le plus alarmant ; il se crut près de la mort, et sans la désirer, il la voyait venir avec une grande résignation. Heureux le prêtre demeuré fidèle aux engagements qu'il a pris avec lui-même et avec son Dieu ! Le monde qu'il a dédaigné n'a rien qui puisse exciter ses regrets, et pour lui, mourir est un bonheur.

Dieu qui avait des vues sur l'abbé Coustou



n'agréa point son sacrifice. Les lettres qu'il reçut de ses frères au mois de février 1795, lui rendirent le calme, et bientôt après la santé. Dans le courant de cette année, il fallut encore aller à Barcelonne, pour y recevoir une nouvelle destination ; mais l'Espagne fit la paix avec la France, la rigueur des ordres s'adoucit, et l'abbé Coustou put retourner à Villafranca dont le séjour lui était devenu agréable par l'intérêt qu'on lui avait témoigné et par les ressources qu'il y trouvait. Les familles les plus honorables lui avaient confié leurs enfants pour qu'il leur donnât des leçons de langue française, de mathématiques et de dessin. Bientôt il compta au nombre de ses élèves plusieurs officiers et tous les jeunes cadets du régiment des dragons-du-Roi qui était en garnison à Villafranca. Le colonel de ce régiment, le gouverneur de la ville lui avaient aussi donné leurs enfants à instruire, et ces nobles seigneurs conçurent même tant d'estime et d'attachement pour l'abbé Coustou, que l'aumônier du régiment étant mort, ils lui offrirent sa place en le sollicitant vivement de l'accepter, mais l'abbé Coustou refusa. Quelques jours après ce refus, un capitaine de ce régiment, D. Thomas Ballesteros, ayant été nommé vice-roi du Mexique, fit tous ses efforts pour engager l'abbé Coustou à l'y suivre en qualité d'aumônier. Il l'assurait

que six ans de séjour au Mexique lui suffiraient pour acquérir les moyens de passer dans l'aisance tout le reste de sa vie. L'abbé Coustou refusa encore ; et comme quelques-uns de ses confrères s'en étonnaient : *Ne savez vous pas*, leur disait-il, *que dans ce pays-là le Décalogue n'a que huit commandements* (1) ? Et en effet, sous le ciel du Mexique, favorisées par l'indolence et l'oisiveté des habitants, par des richesses faciles et une terre qui produit sans culture, les séductions de la volupté se trouvent jusques dans l'air qu'on respire.

D'ailleurs, c'était la France qui attirait et fixait les regards de l'abbé Coustou ; c'étaient Montpellier, les amis dévoués, les catholiques fidèles qu'il y avait laissés, dont il lui semblait entendre les voix plaintives. Il était presque invinciblement porté à ramener ces objets doux et chéris dans toutes ses conversations, et ce n'était jamais sans attendrissement. Les entretiens surtout qu'il avait avec son oncle prenaient le plus souvent cette direction, comme à l'insu l'un de l'autre. M.

---

(1) Ce n'est pas seulement dans cette occasion que l'abbé Coustou manifesta son horreur pour tout ce qui pouvait effleurer cette belle vertu, la gloire et la couronne du prêtre. Plusieurs fois exposé, même par les devoirs et les fonctions de son ministère, aux poursuites qu'eurent à repousser Saint Thomas d'Aquin, Saint François de Sales et tant d'autres saints personnages, son inébranlable fidélité couvrit de confusion les passions les plus éhontées comme les plus ardentes.

Manen était aussi un prêtre plein de mérite et de bonnes œuvres. Nommé, bien jeune, curé de Saint-Denis, il avait fait respecter sa jeunesse par ses vertus, et son zèle et sa charité avaient renouvelé la face de cette paroisse, presque abandonnée auparavant. Uni par les liens du sang à l'abbé Coustou, il l'était encore plus par un même attrait pour Dieu et pour sa gloire. A cause même de leur parenté et des fonctions de vicaire que son neveu avait remplies auprès de lui, les souvenirs de l'un étaient aussi les souvenirs de l'autre. Lorsque l'abbé Coustou parlait de sa mère si pieuse, de son père si loyal et si chrétien, de la chère paroisse de Saint-Denis, de telles et telles familles, leurs pensées et leurs sentiments se confondaient, leurs larmes coulaient en même temps. A cet entretien de douloureux regrets succédait celui des espérances : le ciel s'apaiserait enfin, la France ne pouvait pas être éternellemeut en proie à l'anarchie et à l'impiété, la foi y était trop profondément enracinée pour que des idéologues et des sophistes, même armés de la puissance souveraine, pussent l'en faire disparaître : la France se retremperait dans le malheur, elle redeviendrait catholique ; elle était nécessaire, en quelque sorte, à la religion et à l'Eglise, et elle avait à remplir une mission providentielle, à laquelle elle se dévouerait avec plus d'ardeur, une fois

qu'elle serait délivrée du joug odieux sous lequel elle gémissait, et qu'elle aurait expié ses nombreuses infidélités.

Malheureusement ces doux rêves, malgré le calme apparent qui les excitait peut-être, ne devaient pas encore se réaliser.



CHAPITRE TROISIÈME.

Premier retour à Montpellier. — Second départ. — Second retour. — Voyage à Paris. — Rentrée à Montpellier.

Que pouvait, Dieu puissant, leur ligue ambitieuse ?
Envain ils espéraient, espérance trompeuse,
Décourageant la foi, refroidissant l'amour,
Séduire tes sujets et dépeupler ta cour :
Tu te lèves, soudain tes ennemis succombent.
(Paradis perdu. liv. 7. trad. de Delille.)

Depuis le commencement de la révolution, les constitutions diverses qui s'étaient succédé les unes aux autres avaient toutes reconnu en principe le libre exercice de tous les cultes; cependant ce libre exercice n'avait jamais

existé par le fait, et la religion catholique surtout gémissait dans l'oppression. Après la terreur, la Convention parut revenir à des sentiments plus modérés, mais ce fut pour bien peu de temps. Enfin le Directoire avait été institué, et après avoir commencé par obtenir d'une partie du Corps-Législatif une loi de déportation générale de tous les prêtres insermentés, cette fureur de réaction s'était momentanément apaisée, et au mois d'octobre 1796, l'abbé Coustou, apprenant que plusieurs prêtres rentraient en France, alla à Barcelonne pour obtenir des informations précises. Il y vit M. Théron, curé de N.-D., qui se préparait à partir pour Montpellier ; il ne put l'imiter, malgré le désir qu'il en avait ; les lettres qu'il recevait de ses frères lui disaient qu'ayant été plus compromis que personne, avant son départ, il ne pouvait se flatter de demeurer libre, s'il revenait.

Six mois après, le plus grand calme régnait à Montpellier et les prêtres qui y étaient revenus exerçaient librement le saint ministère. A ces nouvelles, l'abbé Coustou n'hésite plus. Il laisse son oncle en Espagne jusqu'à ce qu'ayant tout vu par lui-même, il ait pu l'instruire de la situation réelle des choses. Il ne dit rien de sa résolution, prend le costume catalan, et accompagné d'un espagnol, nomme Terrada, qui se rend à Lyon pour son commerce, il

passe la frontière sans trop de dangers et arrive heureusement à Fabrègues. Ses frères et M. Bimar, chez qui il se logea ensuite, étaient allés l'y recevoir. A mesure qu'il approchait de Montpellier, il rencontrait grand nombre de paroissiens de Saint-Denis qui venaient au devant de lui et qui, l'ayant aperçu, retournaient sur leurs pas pour annoncer son arrivée ; en quelques instants la paroisse tout entière en fut instruite.

Le diocèse était administré par MM. Poujol, Brun et Bessière, vicaires-généraux de M. de Malide, réfugié à Londres. M. Poujol était encore dans l'ancien couvent des Ursulines qu'on avait transformé en maison de réclusion, mais on pouvait communiquer avec lui facilement. L'abbé Coustou, en arrivant, alla se présenter à M. Brun qui le chargea de la paroisse de St-Denis. Plusieurs oratoires étaient établis dans des maisons particulières ; le principal était dans la vaste orangerie de M. le président Serres. L'abbé Coustou s'y rendit et y célébra la messe au milieu d'une grande affluence de fidèles. Dès qu'il eut sondé le terrain, il se mit à l'œuvre. Il est plus aisé de sentir que de dire tout ce qu'il lui fallut, dans ces circonstances difficiles, de courage et de ménagement, d'énergie et de sagesse pour toucher à des plaies, saignantes encore, sans les envenimer, pour faire le bien malgré la méchanceté des révo-

lutionnaires désappointés, ou même attendant déjà l'occasion de prendre leur revanche, et aussi malgré la faiblesse de quelques catholiques, tremblant toujours que le moindre mot réveillât des feux mal éteints et faisant de la peur presque une vertu.

Tous les dimanches il disait deux messes, l'une dans l'oratoire de M. Serres, la seconde dans l'un des autres oratoires de la paroisse. Il faisait de fréquentes instructions et sa fécondité était inépuisable. Non-seulement il traitait les principaux points du dogme et de la morale, mais tout en ménageant singulièrement les personnes, il parlait souvent des circonstances actuelles, des événements publics d'où il pouvait tirer quelque enseignement pour ses auditeurs, des mesures dangereuses pour leur foi, dont il devait leur signaler l'esprit et la portée. Alors, on le conçoit, il n'écrivait pas, il négligeait les règles étroites du cabinet et de la composition, pour laquelle même le temps lui aurait manqué, et il s'abandonnait à son inspiration; mais jamais il n'eut à s'en repentir. Son savoir si profond, sa piété si vraie, son esprit plein de tact et de mesure, comme son imagination pleine de richesse le servaient admirablement. On a parlé longtemps de la grande sensation que fit son discours du jour de l'Ascension. C'était une des grandes fêtes du Sacré-Cœur de Jésus

dont la confrérie était établie dans la paroisse Saint-Denis. Cette fête fut célébrée avec une très-grande solennité dans l'orangerie de M. Serres, laquelle, ainsi que les jardins environnants, était remplie d'une foule immense; l'abbé Coustou y prêcha avec un succès prodigieux; de la chaire, il dût passer au confessionnal, car les cœurs les plus rebelles avaient été frappés et convertis ; un grand nombre de jeunes gens que le malheur des temps avait laissé grandir dans l'ignorance, touchés aussi demandèrent à s'instruire, et quelques mois après furent admis à la première communion.

Alors l'abbé Coustou écrivit à son oncle pour lui faire connaître l'état de sa paroisse et tout le bien qui pouvait s'y faire. M. Manen revint à Montpellier dans le courant de juillet 1797, et travailla lui-même beaucoup (1). Mais cet état de choses ne dura pas.

Le Corps Législatif formé en grande partie de députés qui n'avaient point pris de part aux excès de la Convention, désirait fermer successivement toutes les plaies de la France et abolir tout-à fait les lois barbares qu'avait enfantées la terreur. Le Directoire qui sentait

(1) L'église des Cordeliers fut alors mise à la disposition de M. Manen par celui qui en était devenu acquéreur, et le culte divin y fut rétabli ; mais on ne supprima pas pour cela les oratoires particuliers.

que le retour aux idées d'ordre et de morale le renverserait, voulait, au contraire, un renouvellement de persécution. De là une lutte très-vive entre lui et le Corps Législatif, lutte dans laquelle celui-ci succomba. Le 4 septembre (18 fructidor), le Directoire, ou plutôt quelques directeurs s'emparent de l'autorité; deux de leurs collègues, soixante-six membres du Corps Législatif, grand nombre de journalistes, et quelques autres citoyens sont déportés à la Guyane; la loi du 24 août précédent est rapportée, celle du 28 septembre 1795 est maintenue avec des dispositions plus rigoureuses encore; le serment de *haine à la royauté* est prescrit, même aux prêtres, et ceux qui s'y refusent sont aussi déportés. Dès-lors, tout change de face à Montpellier comme ailleurs, les oratoires sont fermés et les prêtres disparaissent.

L'abbé Coustou avait d'abord résolu de ne point sortir de France et de se tenir caché; mais des personnes sages et prévoyantes, qui savaient les ennemis que lui avaient attirés les succès de son zèle, lui conseillèrent de reprendre le chemin de l'Espagne, et la suite des événements prouva bientôt la sagesse de ce conseil. Le parti républicain usait et abusait de sa victoire. Des visites nocturnes, des mesures inquisitoriales, des mandats d'arrêt se succédaient et étaient exécutés avec le des-

potisme le plus brutal. Il suffisait d'avoir quelque ennemi pour être dénoncé, et d'être dénoncé pour être coupable. L'abbé Coustou retourna donc à Villafranca, où il reprit les mêmes occupations et retrouva les mêmes sympathies.

Mais nous l'avons déjà dit, tous les mouvements de l'esprit révolutionnaire en France réagissaient en Espagne, en inspirant aux autorités un surcroît de précautions, ou de faiblesse, ou de peur, qui retombait en définitive sur ceux-là précisément dont on n'avait rien à craindre. Dans le mois de décembre parut un ordre du roi qui envoyait tous les prêtres francais, réfugiés dans la Catalogne, à Mayorque, ou aux Iles-Canaries. L'abbé Coustou jouissait parmi ses confrères, réunis à Villafranca, de cette estime et de cet ascendant qui sont le fruit d'un mérite reconnu et d'une vertu éprouvée; ce fut lui qu'ils choisirent pour porter leurs doléances au capitaine-général et plaider leur cause. Il obtint, en effet, qu'on les laisserait tranquilles jusqu'à de nouveaux ordres, qui ne se firent pas longtemps attendre.

Le 28 janvier 1798, les Français avaient pénétré en Suisse; un mois après, Pie VI était enlevé de Rome et transporté en Toscane; bientôt des insurrections furent excitées dans le Piémont, dans l'Etat de Gênes, dans le

Valais; les principes révolutionnaires tourmentaient ou menaçaient tous les Etats. Le ministère espagnol eut peur que l'asile qu'il donnait aux émigrés et aux prêtres *réfractaires* fùt un crime dont le Directoire chercherait à le punir, et il en revint à son projet de les envoyer à Mayorque ou aux Iles-Canaries. L'abbé Coustou, rendu à Barcelonne, vit ainsi s'embarquer un grand nombre de ses amis; lui et son oncle furent presque les seuls qui purent se soustraire à cette espèce de déportation; ils le durent à une circonstance insignifiante en apparence, mais que leur piété attribua à une protection de Dieu toute particulière.

L'abbé Coustou allait souvent chez M. Pons, négociant français, résidant à Barcelonne. Là, se réunissait tous les soirs une bonne et nombreuse société. Un des aides-de-camp du capitaine-général, M. Marschal, flamand d'origine, s'y rendait habituellement. Un jour, cet officier, racontant les vicissitudes de sa vie, dit qu'il était né à Montpellier, où son père, capitaine dans l'armée de D. Philippe, avait passé l'hiver; il ajouta qu'il avait été baptisé dans l'église de Saint-Denis. L'abbé Coustou s'étant fait connaître alors comme né, lui aussi, à Montpellier, et comme vicaire de cette même paroisse de St-Denis, M. Marschal lui témoigna beaucoup

d'intérêt, et les recommandations de M. et de M[me] Pons achevèrent de le gagner à sa cause. Or, c'était ce M. Marschal qui, toutes les fois qu'un vaisseau devait mettre à la voile, dressait la liste des prêtres appelés à s'y embarquer : il évita d'y inscrire l'abbé Coustou et M. Manen; bientôt les capitaines-généraux de Mayorque et des Iles-Canaries écrivirent à celui de Barcelonne qu'il leur était impossible de recevoir un plus grand nombre de prêtres français, les embarquements cessèrent, l'abbé Coustou obtint de retourner à Villafranca, et il n'y fut plus troublé.

C'est à cette époque qu'il reçut des preuves nouvelles de la confiance de M. de Malide, par les lettres de ce prélat que lui envoya M[me] Durand-Saint-Maurice. L'évêque de Montpellier, comme nous l'avons dit, avait connu et apprécié M[me] Durand, au temps de sa prospérité. Depuis la mort si funeste de son mari, il avait conçu pour elle une estime plus grande encore et une vénération plus profonde; car ses malheurs, loin d'affaiblir son courage ou sa piété, avaient donné un nouveau lustre à toutes ses vertus (1). Quoiqu'elle n'ignorât pas

(1) Il écrivait à M[me] Durand le 13 septembre 179.... « Je saisis l'occasion qui se présente pour me rappeler à l'honneur de votre souvenir et de tous les vôtres, dont j'ai été bien occupé. J'ai partagé, madame, plus que personne, vos malheurs personnels. Vos principes de religion sont seuls capables de vous les faire supporter avec le courage et la résignation nécessaires, et je juge par vos propres expressions, qu'il n'est pas besoin de vous les rappeler ».

à quels dangers elle s'exposait, si l'on venait à découvrir ses relations avec les émigrés, elle fut souvent l'intermédiaire dont M. l'évêque se servit pour communiquer avec les membres les plus distingués de son clergé. Le prélat exilé écrivit encore à l'abbé Coustou sous le couvert de l'ambassade anglaise à Madrid, pour lui demander ce qu'il savait du diocèse de Montpellier, de la conduite et du sort de ses prêtres ; il finissait par l'engager à aller le rejoindre à Londres : « Vous partage-
» rez les peines de votre évêque, lui disait-il,
» vous les adoucirez peut-être, et un jour nous
» rentrerons ensemble à Montpellier ». L'âge déjà avancé de M. Manen qu'il ne voulut pas abandonner, empêcha l'abbé Coustou de se rendre à cette honorable invitation. Il passa donc à peu près deux ans à Villafranca, dans une situation qui n'aurait pas été sans quelque agrément, s'il avait pu être insensible aux maux de son pays.

Ces maux étaient bien grands encore. Tandis que les prêtres fidèles gémissaient dans l'exil, que le culte catholique était proscrit, un nouveau culte et une nouvelle religion essayaient de s'établir sous le nom de Théophilantropie, et faisaient des adeptes plus ou moins sincères, mais bruyants et actifs, qui s'emparaient de plusieurs églises de la capitale. Le clergé *constitutionnel*, tombé si bas

que ceux qui ne voulaient plus de religion avaient dédaigné de le persécuter, s'efforçait de se relever dans l'opinion par ses réunions et ses conciles, et ne réussissait qu'à montrer son impuissance. Pie VI mourait à Valence, à la grande joie de ceux qui avaient prophétisé qu'il serait le dernier pape, à la grande consternation des catholiques qui, sans désespérer des promesses faites à l'Eglise, n'entrevoyaient pas encore le jour du salut.

D'un autre côté, la France humiliée avait éprouvé des revers sur le Rhin et de grands désastres en Italie, théâtre récent de notre gloire; nous étions battus et comme bloqués par la coalition. A l'intérieur, la division s'était mise entre le Directoire et les Conseils, ce qui faisait naître l'inquiétude et l'agitation dans toutes les classes de la société. Les jacobins rouvraient leurs clubs, les chouans organisaient la guerre, et quelle guerre! dans vingt départements. Les finances obérées, l'agriculture, le commerce, l'industrie anéantis, la misère du peuple à son comble, le crédit public entièrement perdu, la corruption courant, échevelée, jusques dans les campagnes, tout enfin prouvait le désordre et menaçait l'existence de l'Etat. C'est alors que Dieu qui se sert des passions des hommes pour arriver à ses fins, se ressouvint de cette France, si sévèrement châtiée, et lui envoya, du fond

de l'Egypte, cet homme sur lequel les jugements les plus divers ont été portés et peuvent se soutenir ; mais que la postérité reconnaîtra et admirera comme le glorieux instrument d'une mission providentielle.

Il y a souvent dans les masses, avec le sentiment de ce qu'elles souffrent, l'instinctive divination du remède qui les soulagerait. En ce moment où la nation tout entière faisait éclater son mécontentement, le nom du vainqueur d'Arcole, du pacificateur de Campo-Formio retentissait dans tous les souvenirs et entrait dans toutes les espérances. L'expédition d'Egypte s'était évidemment terminée pour Bonaparte à la journée d'Aboukir ; et soit qu'il eût compris que prolonger son séjour dans ce pays c'était se condamner à un exil obscur et sans repos, ou même à une capitulation inévitable ; soit qu'il eût le pressentiment ou qu'on l'eût averti que la France avait besoin de son génie et de son épée, il prit sur lui de quitter l'Orient, et le 9 octobre 1799, de grand matin, les quatre frégates qui le portaient, lui et sa suite, mouillaient à Fréjus, après quarante-un jours de route sur une mer sillonnée de vaisseaux ennemis. Les directeurs, Siéyes surtout et Barras, qui sentaient la nécessité de travailler à une réforme générale, ou plutôt, à un changement de gouvernement, étaient embarrassés sur le choix des

moyens ; l'arrivée du général Bonaparte fixa leurs incertitudes. Nous ne répéterons pas ici ce que l'on trouve partout sur les préparatifs et les détails de la révolution connue sous le nom du 18 Brumaire. Elle donna un maître à la France et à ceux-là même qui s'étaient imaginés un instant que le jeune héros de l'Italie et de l'Egypte ne serait que l'instrument docile de leur ambition. Dès qu'il fut au pouvoir, il cassa plusieurs lois vexatoires du dernier gouvernement, calma le feu de la guerre civile qui s'était rallumé dans la Vendée et fit cesser les déportations. On ne prescrivit pour les ecclésiastiques, comme pour les autres fonctionnaires, que cette formule : *Je promets fidélité à la constitution.* Le 14 mars suivant, 1800, le cardinal Chiaramonte était élu pape à Venise et prenait le nom de Pie VII ; quelques mois après, il faisait son entrée solennelle à Rome, avec le concours de ces mêmes souverains qui avaient abreuvé de tant d'amertumes son illustre prédécesseur.

Les lettres que l'abbé Coustou recevait de ses frères lui annonçaient tous ces événemens. Philippe, le plus jeune, était depuis quelque temps fixé à Paris, où il avait formé avec Chaptal, une maison de commerce florissante. Par suite d'anciennes relations de famille, ou par ses relations personnelles, il se trouvait lié plus ou moins avec plusieurs hommes

marquants de Montpellier, qui jouaient un grand rôle dans la composition du nouveau gouvernement, et par conséquent, il était à portée mieux que personne, de connaître la véritable situation des choses et ce qu'on pouvait espérer pour la religion (1). Cependant l'abbé Coustou attendait un peu plus de stabilité. Tant de révolutions s'étaient succédées en quelques années, qu'il pouvait bien craindre avec quelque raison, que celle-ci ne fût pas la dernière. D'ailleurs, tandis que les prêtres détenus à Oléron revenaient dans leurs familles, que la statue de Saint Vincent de Paul prenait place à l'hospice de la Maternité, que l'archevêque de Paris, M. de Juigné, reparaissait dans son diocèse, que des obsèques solennelles honoraient les cendres de Pie VI, dans la province l'esprit de tolérance avait fait beaucoup moins de progrès : à Montpellier, les prêtres qui s'étaient tenus cachés pendant les jours mauvais ne pouvaient encore sortir de leurs retraites qu'avec des précautions infinies.

Cependant le premier consul consolidait son autorité. L'immortelle victoire de Marengo avait fait rentrer l'Italie en notre pouvoir, dé-

(1) Cambacérès était second consul; Chaptal, ministre de l'intérieur; Coulon, secrétaire général de ce même ministère; Daru, tribun; Albisson, Crassoux, Vien, sénateurs, etc. etc.

joué les intrigues de nos ennemis, anéanti la coalition, et tout faisait présager une ère durable de prospérité et de paix. L'abbé Couston alors n'hésita plus, et à la fin du mois de novembre 1800, il se détermina, ainsi que son oncle, à repartir pour Montpellier.

Il rentrait avec joie dans son pays; il le voyait avec bonheur échappé enfin à la tyrannie, au vandalisme, à l'impiété, mais l'avenir lui semblait encore bien incertain. Que ferait-on pour réparer les effets si désastruex de la longue tempête qui l'avait ravagé? Où se réfugieraient-ils, pour trouver le repos, tous ces cœurs que l'injustice avait froissés, à qui l'échafaud avait enlevé des objets chéris, et arraché tant de regrets et de larmes? La religion serait-elle comprise, dans ses douces exhortations, par la haine et le désespoir? Le schisme qui l'avait divisée elle-même, ne lui aurait-il pas fait perdre quelque chose de son prestige et de son influence? Et ce schisme, à son tour, comment finirait-il? Le nouveau gouvernement serait-il assez fort et connaîtrait-il assez ses véritables intérêts pour chercher son appui dans le catholicisme franchement adopté?

Telles étaient les graves préoccupations de l'abbé Coustou pendant ce voyage qui le ramenait à Montpellier. A mesure même qu'il s'en rapprochait elles semblaient prendre une

teinte plus lugubre, et le deuil de la nature se trouvait en harmonie avec la tristesse de ses pensées. L'hiver avait commencé, les arbres s'étaient dépouillés de leurs feuilles, une épaisse couche de neige couvrait la campagne et il gélait fortement. Les gémissements d'un vent âpre et glacé, de noirs nuages suspendus, immobiles dans les airs, semblaient annoncer que tous les maux de la France n'étaient pas finis. Il n'était qu'à quelques lieues de Montpellier, quand un spectacle plus douloureux encore vint attrister ses regards. L'impiété avait passé dans ces campagnes et des ruines nombreuses attestaient les ravages du torrent. On ne voyait plus sur les bords des chemins ces croix de pierre dont la vue ranimait le courage du laboureur, en lui rappelant le ciel, et au pied desquelles venait se reposer le voyageur fatigué. Les temples du Dieu vivant gisaient profanés et dévastés par l'incendie, les oiseaux nocturnes avaient bâti leurs nids sur leurs débris restés debout; les statues des saints servaient de bornes aux héritages; quelques piliers rongés de mousse, des pans de muraille noircis par les flammes, les tourelles ruinées d'un couvent ou d'une abbaye, sur lesquelles venaient s'éteindre les derniers rayons d'un soleil pâle, semblaient ne se montrer çà et là que pour proclamer que la religion et la foi n'avaient presque plus

d'asile, et pour faire craindre qu'elles eussent été bannies même des cœurs qui lui avaient été jadis les plus dévoués et les plus fidèles.

En ce moment les magnifiques arcades du Peyrou se montrent dans le lointain ; tout-à-coup des cris de joie se font entendre, une foule nombreuse entoure la voiture de l'abbé Coustou, il a reconnu des amis, des parents, les habitants les plus notables de la paroisse de Saint-Denis ; on l'embrasse avec larmes, on se félicite de son retour, on lui dit en quelques mots les dispositions heureuses avec lesquelles il est attendu, ce qui s'est déjà fait, ce qu'on se propose de faire encore pour la gloire de la religion et la restauration du culte. Alors disparaissent tous ces sombres pressentiments qui l'avaient agité pendant la journée entière ; il voit que tout n'est pas perdu pour sa chère patrie, que tous les genoux n'ont pas fléchi devant Baal, que Dieu s'est conservé des cœurs où le flambeau de la foi vit encore, et il renouvelle avec énergie sa première résolution de travailler sans relâche à rendre plus abondante, s'il se peut, cette moisson qui blanchit déjà.

Ainsi quand l'aquilon a longtemps régné sur l'océan, que le navire en proie à la tempête a vu ses mâts renversés, ses voiles déchirées, sa cargaison emportée, ses hommes meurtris, son chef même mourant à la peine,

une morne tristesse, un désespoir sombre et muet s'emparent de ceux qui survivent : fatigués de leurs luttes contre les éléments, ils voient avec une indifférence stupide la mer encore menaçante, et les grondements lointains du tonnerre ne les réveillent point de leur torpeur ; il y a chez eux prostration absolue de forces, affaissement moral complet ; qu'une violente rafale vienne encore ébranler les ais à demi brisés de leur maison flottante, qu'un rocher sous-marin en arrête la quille déjà disjointe, il ne se trouvera ni voix pour commander la manœuvre, ni bras pour l'exécuter : un sommeil de mort a paralysé tous les courages, le salut parait impossible ; la nuit est sombre, le port est loin, le navire fait eau de toutes parts, ses avaries sont irréparables, un calme perfide le retient dans de mauvais parages ; mourons, puisqu'il faut mourir ! Mais tout-à-coup le vent fraîchit, le ciel s'illumine, quelques yeux exercés découvrent le port, quelques voix s'écrient : terre ! et aussitôt le courage revient avec l'espérance, les plus grands travaux s'entreprennent, on veut vivre maintenant, tout devient possible et on vivra.

Le premier mouvement de l'abbé Coustou et de son oncle fut de se jeter à genoux pour remercier cette providence qui finissait leur exil, les ramenait sains et saufs dans cette

patrie tant aimée et leur donnait de pouvoir y travailler encore à l'extension de son empire et au salut des âmes. Ils ne se dissimulaient ni les obstacles qu'ils auraient à surmonter, ni les mille entraves qui seraient mises à leur ministère, ils sentaient que le malheurs des temps l'avait hérissé de difficultés ; mais ils comptaient sur ce Dieu qui leur avait donné tant et de si grandes marques de sa protection, ils comptaient sur Marie, première et antique patronne de la cité dont ils revoyaient les murs, et leur confiance ne fut pas trompée. Sur les lèvres, comme dans l'âme de l'abbé Coustou vint se reposer cette charité qui adoucit les cœurs, cette sagesse qui éclaire et dirige les esprits, et le succès le plus complet couronna ses efforts.

En arrivant à Montpellier, il trouva que le culte catholique s'y exerçait avec assez de liberté. Les fidèles se rendaient en foule et en plein jour dans les différents oratoires dont nous avons parlé et qui s'étaient rouverts ; les prêtres y remplissaient leurs saintes fonctions sans être inquiétés. Quant à la *promesse de fidélité*, les uns ne croyaient pas qu'elle fût permise, à cause des lois injustes et anti-catholiques que renfermait la *Constitution;* les autres ne la considéraient que comme une promesse de *soumission* se rapportant seulement à la conduite extérieure, sans engager ni

le cœur, ni les affections, ni l'approbation ; et le *Moniteur*, organe officiel du gouvernement, ayant déclaré qu'il ne s'agissait, dans cette promesse, que d'une simple *non-opposition*, ils pensèrent qu'elle était licite. L'abbé Coustou embrassa ce dernier sentiment, et le fit embrasser au plus grand nombre de ses confrères : ils écrivirent au maire de Montpellier une lettre commune où le sens de leur engagement et les restrictions qu'ils y mettaient étaient nettement expliqués, et ils eurent le bonheur d'être approuvés dans la conduite qu'ils tinrent en cette occasion par M. de Malide (1) dont on leur avait fait craindre le blâme.

Tranquille de ce côté, l'abbé Coustou se livra avec un dévoûment sans bornes et une ardeur infatigable à toutes les fonctions, à tous les devoirs de son ministère. Il réunissait les catholiques fidèles, il devinait et déjouait

---

(1) Voici ce que ce prélat écrivit de Londres à l'abbé Coustou, dès qu'il eut appris ce qui s'était passé à Montpellier, c'est-à-dire, le 1er avril 1801 : « Je ne puis qu'applaudir aux » motifs qui vous ont déterminé à suivre le parti que des cir- » constances impérieuses ont, en quelque sorte, nécessité. » Je persiste dans mon opinion sur la promesse pure et sim- » ple ; mais je crois que les explications qui ont été données » dans la lettre écrite au maire, la publicité qu'elles ont eue » ont suffisamment écarté les dangers qui l'accompagnaient » et prévenu probablement de plus grands maux. Je ne puis, » sans trembler, penser à ceux qui seraient résultés d'une » résistance absolue.... Ce que j'attends maintenant de votre » sagesse et de votre amour pour le bien que je connais depuis » longtemps, c'est que vous ne négligiez rien pour que cette

les mauvais desseins de ceux qui auraient voulu continuer cet état de trouble et de schisme, trop tôt terminé au gré de leurs passions incrédules ou factieuses ; il faisait revivre dans ceux qui n'étaient qu'égarés, ce qu'ils conservaient encore de bonnes intentions ; il ranimait, dans bien des cœurs timides ou honteux, l'étincelle de la foi cachée, souvent à leur insu, sous les préoccupations de la peur, sous le poids du remords, ou même sous l'éclat d'une apostasie qui n'avait été qu'apparente.

Et son zèle ne se bornait pas à la paroisse de Saint-Denis. Un jour on vint lui dire que les sommités protestantes de la ville allaient traiter, ou même traitaient déjà avec l'acquéreur de l'ancienne église des religieux augustins, pour y établir l'exercice de leur culte. A cette nouvelle, sa foi se révolte et s'indigne; « Ils ont détruit Notre-Dame, s'écrie-t-il, et » cette fois rien n'annonce que nous puissions » jamais la rebâtir ; et maintenant ils veulent » un temple sous nos yeux, dans ces murs » d'où leur culte a si souvent été banni ; et ce » temple, ce serait une de nos églises ! mieux

» diversité d'opinion (1) n'altère en rien, je ne dis pas la » charité, je n'ai sur cela aucune inquiétude, mais même le » bien auquel vous travaillez tous avec tant de zèle, et que » vous employiez le crédit que vous donnent vos talents et » votre considération personnelle à éclairer ceux qu'un zèle » trop ardent pourrait égarer.... »

(1) Quelques prêtres, ceux qui refusèrent plus tard de reconnaître le concordat, avaient refusé la *promesse de fidélité* et la condamnaient.

» vaudrait la profanation révolutionnaire ! Et
» notre culte, à nous, ne s'exerce encore que
» dans des chambres, ou dans d'obscurs ora-
» toires ! Saint-Denis, Saint-Pierre, Sainte-
» Anne sont envahis par le schisme, et nous
» laisserions les protestants s'emparer d'un
» sanctuaire que nous pourrions avoir, nous,
» leurs aînés, et qui ne connaissons leurs doc-
» trines que par le sang qu'elles firent couler
» au milieu de nous ! mais cela ne se peut
» pas ! »

Et sans délai, il communique à ceux qui l'approchent le feu qui l'anime ; quelques amis discutent ses idées, les adoptent, prennent des mesures pour les réaliser ; son frère aîné le sert avec empressement, et dans quelques heures la souscription proposée a reçu de nombreuses signatures. L'église est achetée, les actionnaires, à eux seuls et avec l'autorisation des supérieurs ecclésiastiques, forment une association ou confrérie qui est appelée *les Augustins*, les réparations les plus urgentes se font avec rapidité, et bientôt, dans ce sanctuaire, ouvert le premier au culte catholique, les cérémonies religieuses, si longtemps interrompues, reparaissent environnées de pompe et d'éclat, aux yeux d'un peuple immense qui les salue avec des cris d'amour et des larmes de joie.

C'est le premier jour de l'an 1801 qu'avait

lieu cette résurrection ; n'était-ce pas inaugurer dignement le dix-neuvième siècle? Autour de l'abbé Coustou se pressent une foule de prêtres, comme lui confesseurs de la foi. Les uns reviennent d'un exil lointain, les autres sortent de leurs prisons, pâles, amaigris, vieillis par les souffrances encore plus que par les années, et pourtant radieux du triomphe de cette religion pour laquelle ils ont combattu. Le peuple retrouve en eux ses pasteurs bien-aimés qu'il avait appréhendé de ne plus revoir, il ne s'approche d'eux qu'avec respect, on dirait qu'il voit autour de leur front l'auréole du martyre, il baise leurs mains et jusqu'aux pans de leurs robes ; et eux, lèvent au ciel des yeux pleins d'espérance et n'ouvrent la bouche que pour glorifier ce Dieu qui n'a point oublié ses antiques bontés et pour bénir jusqu'à leurs ennemis. On sent quelles émotions durent remuer le cœur de l'abbé Coustou, quelles ressources ce spectacle dut lui fournir, lorsque au milieu de cette foule avide et empressée, il prit la parole. Les maux passés, les châtiments d'un Dieu irrité, sa miséricorde qui prenait enfin la place de sa justice, la reconnaissance, la fidélité, l'amour qui lui étaient dûs en échange de ses bienfaits, la veille encore si peu probables ; ce qui restait à faire pour consolider l'œuvre, à peine ébauchée, d'une restauration qui ne pouvait pas

s'achever sans contradicteurs ; toutes ces pensées furent le fond de son discours dont l'effet prodigieux porta l'étonnement et une sorte de stupeur dans l'esprit de ceux qui s'étaient imaginés que le catholicisme était mort parce qu'ils l'avaient proclamé. Une vive inquiétude même s'empara d'eux lorsqu'ils surent que l'abbé Coustou devait prêcher dans cette même église des *Augustins* la station du Carême auquel on touchait, et quand vint le moment, un adjoint à la mairie assista presque constamment à ses sermons. Mais rien ne justifia les alarmes vraies ou fausses de l'impiété, ou peut-être ses secrètes espérances. Toujours maître de lui-même et de ses paroles, l'abbé Coustou ne prêcha que les grandes vérités de la foi ; et si l'atmosphère qu'il respirait, les ruines qui frappaient ses regards[1], l'avenir qui ne se montrait encore qu'environné de nuages mettaient souvent dans sa bouche les craintes et les gémissements des prophètes, s'ils lui inspiraient souvent de ces pensées sublimes, de ces grandes figures, de ces mouvements d'éloquence qui se trouvaient déjà, en quelque sorte, dans l'âme de ses auditeurs avant qu'il les y eut fait éclore, c'était toujours le pardon des injures qui était sur ses lèvres, c'étaient de pressantes invitations à l'union et à la paix, le repentir chrétien, l'expiation qui en est la suite, la miséricorde et l'indul-

gence qui le couronnent. Et ce peuple qui se pressait autour de son orateur de prédilection sentait lui-même tout ce qu'avait de difficile la position que son zèle lui avait fait choisir, et s'étudiait avec un instinct admirable, à ôter jusqu'au moindre prétexte de plainte à la malveillance ou à la peur. L'ordre, la décence, le recueillement ne furent pas troublés un instant, et les milliers de fidèles que les solennités de Pâques virent s'asseoir à la table-sainte prouvèrent aux plus aveugles que c'était bien le Dieu de l'Evangile qui avait parlé par la bouche de son ministre.

L'exemple des *Augustins* trouva bientôt des imitateurs. Une autre réunion de catholiques loua l'église de Saint-Paul qui avait appartenu avant la révolution aux pères Trinitaires. L'abbé Félix s'y établit, y prêcha et y exerça toutes les fonctions pastorales. L'église de St-Denis, à laquelle l'abbé Coustou était toujours attaché, fut aussi rachetée par une société de catholiques, à la tête desquels se mit M. Manen. Cette église fut réconciliée et bénite solennellement le samedi de la Passion ; le lendemain, dimanche des Rameaux, l'office divin y fut célébré avec la plus grande pompe. O moment délicieux pour l'abbé Coustou, que celui où il put chanter les louanges du seigneur et annoncer ses miséricordes dans ce même temple qui l'avait vu, presque enfant

lui-même, catéchiser les enfants, où, pour la première fois il avait offert le sacrifice de l'agneau sans tache, où il avait, dans un ministère de quelques années, ramené à Dieu un si grand nombre d'âmes ! Le Dieu de la croix était donc plus fort que l'enfer ! Que de puissance cette pensée donnait à sa parole ! Les dix années si lugubres qui venaient de s'écouler avaient répondu à bien des systèmes, à bien des arguments qu'auparavant les passions et l'orgueil croyaient irréfutables. Ce n'était plus avec le sourire du doute ou l'air dédaigneux de l'incrédulité qu'on écoutait la parole sainte, c'était avec le désir d'être tout-à-fait éclairé et pleinement persuadé ; l'orgueil de l'esprit succombait enfin sous le poids des besoins du cœur.

L'abbé Coustou secondait de tout son pouvoir ce mouvement de retour vers la religion. Il était partout, instruisant les ignorants, encourageant les pécheurs, rassurant les convertis et leur indiquant des moyens de persévérance, entendant les confessions, assistant les malades. Il semblait ne plus s'appartenir à lui-même, mais à tous ceux qui avaient besoin de lui ; aux pauvres, pour les secourir ; aux affligés, pour les consoler ; aux faibles, pour les fortifier ; aux amis de la foi, pour les aguerrir ; à ses ennemis même, pour les ramener. Le curé Manen était dans la joie, sa

paroisse était redevenue, comme par enchantement, ce qu'elle était avant son émigration. Chaque jour enlevait quelque trace des malheurs passés; chaque jour quelque partisan de l'erreur ou du schisme se détachait du troupeau sans pasteur où il s'était fourvoyé, pour rentrer dans le sein de l'unité. Les fêtes de Pâques lui donnèrent les consolations les plus douces ; c'étaient des masses compactes d'hommes, de femmes, de fidèles de tout rang et de toute condition qui assiégeaient les tribunaux sacrés et environnaient la table sainte; et ce beau spectacle se renouvela tous les dimanches pendant cinq ou six semaines.

Après ces premiers succès obtenus par d'immenses travaux, l'abbé Coustou, rendu un peu à lui-même, sentit davantage le vide que la mort ou l'absence avaient créé autour de lui et dans son cœur. A son départ de la France, il avait laissé une mère chérie, en proie, il est vrai, à une maladie douloureuse; mais rien ne lui ôtait l'espoir de la conserver longtemps encore, et les peines morales seules l'avaient tuée. Son père pouvait se promettre une carrière aussi longue que l'avait été celle de plusieurs de ses ayeux, la révolution l'avait frappé au cœur. Philippe Coustou, son plus jeune frère, dont la présence en Espagne avait adouci les premières années de son exil, se trouvait à Paris depuis 1797, à la tête d'une

maison de commerce importante où sa présence était indispensable. L'abbé Coustou éprouva le besoin et le désir de revoir ce frère chéri, ne fût-ce que quelques jours; son oncle lui accordait volontiers quelques mois de repos; il partit donc, accompagné de son frère aîné, pour la capitale.

Quand il y entra, tout retentissait des cris de joie que les triomphes du jeune vainqueur de l'Italie et le retour de la paix faisait sortir de toutes les poitrines. Les exilés rentraient dans le sein de leurs familles, nos légions triomphantes revenaient chargées des trophées de la victoire, nos musées se remplissaient de ces chefs-d'œuvres antiques que l'épée de la conquête nous avait donnés ; les fêtes succédaient aux fêtes, et tous les rangs et toutes les classes de la société y prenaient part avec une sorte d'avidité frénétique ; il semblait qu'on voulût se dédommager en un jour de dix longues années de souffrances.

Un moment ébloui par l'éclat et le bruit de la grande ville, l'abbé Coustou sentit bientôt une indéfinissable tristesse s'emparer de son cœur. Il parcourait les rues et les places de Paris, guidé par les anciennes cartes qui en indiquaient les plus remarquables édifices, et à chaque pas sa foi et sa religion étaient navrées de douleur en voyant les vides nombreux ouverts par la révolution, ou les transforma-

tions ignobles que l'impiété mêlée à la soif abjecte du gain avaient fait subir aux œuvres de la piété la plus haute, de la charité la plus éclairée, du patriotisme le plus intelligent. Partout, il ne voyait que des ruines. Les monastères étaient devenus des bazars et pis que cela encore; de nombreuses églises avaient disparu sous le marteau des modernes vandales ; la vieille abbaye de Saint-Denis était ravagée et les tombes royales que renfermaient autrefois ses sombres caveaux étaient vides de ces hôtes couronnés qu'elles croyaient ne rendre à la lumière qu'à l'appel de la trompette du dernier jugement ; la vaste basilique de Notre-Dame, œuvre de tant de saints pontifes, était dépouillée et abandonnée ; l'humble patronne de Paris avait dû quitter son sanctuaire, monument élevé à sa gloire par Louis XV et Soufflot, pour le céder aux cendres impures de Voltaire et de Marat. Plus d'asile pour l'innocence et la prière ; plus de retraite pour le remords et le repentir. L'abbé Coustou errait avec attendrissement sur les parvis abandonnés, sous les voûtes, désormais sans échos, de ces maisons saintes où le dégoût du monde, l'amour de l'étude, le désir d'une plus grande perfection avaient autrefois rassemblé tant d'hommes d'élite, qui sortaient ensuite de leurs pauvres cellules pour édifier leurs frères et les ramener à Dieu par la puissance de leur parole

ou le spectacle de leurs vertus ; il versait surtout des larmes abondantes dans cette église des Carmes où les bourreaux s'étaient abreuvés de sang chrétien, où tant de prêtres et de pontifes, dans les journées des 2 et 3 septembre, avaient acquis la plus précieuse des couronnes ; il demandait à Dieu pourquoi sa place n'avait pas été marquée parmi ces légions de confesseurs et de martyrs, car lui aussi il eut trouvé beau de se dire chrétien et prêtre en face des jacobins de 1792.

Cependant les pensées de l'abbé Coustou purent bientôt prendre une direction plus rassurante, car le bruit se répandait, quoique encore avec mystère, que le gouvernement français négociait avec le pape.

Après la révolution du 18 Brumaire, les esprits clairvoyants avaient pu pressentir qu'une réaction religieuse ne tarderait pas à éclater. Elle se révéla, et le public l'accueillit avec une faveur marquée. Comme nous l'avons dit, les prêtres qui se hâtèrent de rentrer dans leur pays ne furent pas inquiétés ; bon nombre de chapelles, quelques églises même se rouvrirent, et l'autorité ferma les yeux ; le théâtre devint plus décent et moins impie ; enfin, il y avait partout un besoin d'ordre, de modération, de vertu que le premier consul avait entrevu le premier et auquel il voulait donner satisfaction. Peu de personnes savaient

que, dès l'élection de Pie VII, à laquelle, dit un historien, il n'était pas resté tout-à-fait étranger, il s'était formé une sorte d'engagement réciproque entre le guerrier et le pontife, pour un avenir inconnu, et que le lendemain de la bataille de Marengo, le vainqueur avait fait des ouvertures au saint Père pour la pacification religieuse de la République; mais les habiles de toutes les opinions avaient peu-à-peu deviné ses intentions, aux mesures plus ou moins significatives qu'il ordonnait. Rappelé à Paris par l'ivresse des français et par la grandeur des intérêts qu'il venait de conquérir, il avait donné à Murat l'armée de la Marche d'Ancône, avec la mission d'aller replacer le pape sur le trône pontifical, et cette mission avait frappé les esprits. Il s'était rendu ensuite à Milan où il avait fait chanter en sa présence dans la cathédrale, un *Te Deum* solennel en actions de grâces. C'était la première fête catholique à laquelle il prenait part depuis la révolution, ce qui donna lieu à beaucoup de commentaires. Quelque chose de plus encore. Il avait prescrit au général Soult et à son état-major d'aller à la messe, dans le royaume de Naples, et de bien vivre avec les prêtres, et à Murat d'assister, pendant son séjour à Rome, à quelque grande cérémonie religieuse. En même temps, celui-ci était chargé auprès dn Saint-Père de commencer une négociation

dont la tradition ne se rattachait qu'au fils aîné de l'église. Le pape qui, par la position de ses Etats, se trouvait à la merci du conquérant, et qui, surtout, avait la ferme espérance de finir les troubles religieux de la France, avait répondu aux avances du premier consul, et dès le mois d'octobre de l'année précédente, M. Spina, archevêque de Corinthe et le père Caselli s'étaient rendus à Paris pour jeter les bases d'un arrangement durable entre les deux puissances.

Tous ces rapprochements se faisaient par les esprits sérieux et nourrissaient leurs espérances, toutes ces nouvelles circulaient à petit bruit; mais personne n'en savait au juste ni la réalité, ni la valeur. Chaptal, avec qui l'abbé Coustou vivait dans une sorte d'intimité, gardait un silence absolu sur toutes ces matières; Cambacérès, qui l'admettait à sa table deux fois la semaine, (1) était encore plus impénétrable : une heureuse circonstance vint l'éclairer, du moins en partie, et le consoler.

Il s'était mis en relation avec l'abbé de Ma-

(1) C'est dans un de ces dîners, auquel Chaptal assistait, que l'abbé Coustou, placé à côté de lui, remarqua à l'autre côté de la table, placés vis-à-vis l'un de l'autre, deux hommes s'exprimant d'une manière très-polie, très-élégante, très-spirituelle, et qui faisaient, presque à eux seuls, tous les frais de la conversation. Quels sont ces deux personnages, demanda l'abbé Coustou à Chaptal? — Comment? Vous ne connaissez ni Talma, ni Talleyrand? — Eh, non : vous savez bien que je ne hante pas les comédiens.

laret, vicaire-général de M. de Juigné, archevêque de Paris. Grâce à son grand âge, l'abbé de Malaret n'avait point été déporté, et dès qu'il était sorti des cachots, il avait repris ses dangereuses fonctions. L'administration du diocèse reposait alors sur lui presque tout entière, et par là même, il savait mieux que beaucoup d'autres, ce qu'il y avait alors à craindre ou à espérer pour la religion. L'abbé Coustou le voyait souvent, et bientôt entre ces deux hommes, l'un dans toute la force de l'âge, l'autre sur le bord du tombeau, s'établit une véritable amitié. L'avenir de la foi dans ce beau pays de France faisait le sujet le plus habituel de leurs conversations. Ce fut dans une de ces causeries pleines d'abandon, d'un côté, et d'une curiosité respectueuse et discrète, de l'autre, que l'abbé de Malaret confia à l'abbé Coustou ce qu'il avait pu savoir des arrangements dont il était actuellement question entre le souverain pontife et le premier consul.

Cette communication de l'abbé de Malaret donna à l'abbé Coustou une joie très-grande, quoiqu'elle ne fût pas sans mélange. Assurément l'état de la société était effrayant et il fallait se hâter d'y porter remède. Avec les rois étaient tombés dans le gouffre les lois, les autels, les vertus publiques. La dissolution avait fait d'immenses progrès; les sectes avaient

succédé aux sectes, les opinions aux opinions; le matérialisme, l'athéisme même avaient remplacé dans bien des esprits les derniers vestiges des croyances chrétiennes ; des masses entières, élevées sans prêtres, sans religion, sans culte, s'agitaient dans la corruption et dans l'ignorance des premiers devoirs ; toutes les passions étaient excitées, tous les bruits qui remplissaient l'air appelaient les cœurs à la poursuite immodérée des richesses et des plaisirs, à la haine des principes sacrés sur lesquels reposent l'ordre et la paix. Rétablir la religion c'était donc non-seulement abolir le schisme, mais reconstruire la société tout entière. Pour remplir cette grande mission, de quelles ressources pouvait-on disposer? Il fallait des prêtres, des évêques, des églises ; pour les uns et les autres, des moyens d'existence et de conservation. A la place de tous ses éléments, que trouvait-on? un clergé décimé par la mort, un épiscopat dans l'exil, les biens ecclésiastiques vendus, les temples démolis ou profanés ; et en face de toutes ces ruines, une église constitutionnelle qu'il fallait ménager, qui s'agitait, se réunissait, grossissait sa voix pour se faire craindre, se prétendait l'Eglise Gallicane et publiait, à ce moment même, dans son concile de N.-D., qu'on ne pouvait rien terminer sans elle, et que si le pape ne reconnaissait pas la légitimité de son institu-



tion, ou même insinuait là-dessus le moindre doute, on déclarerait sa bulle criminelle et on la lui renverrait. Puis, les vieux jacobins, tout en courbant la tête sous la main du dictateur, ne dissimulaient pas leur mécontentement du projet qu'on lui supposait de rétablir ce catholicisme qu'ils croyaient avoir anéanti. L'école philosophique ne gardait pas non plus le silence, et dans ses discours à l'Institut, dans ses journaux, dans ses pamphlets, elle se montrait fort irritée de cette vie qu'on voulait rendre à ce qu'elle appelait encore la superstition.

« Quel serait donc ce concordat dont le nom se prononçait déjà sans trop de mystère? Ne renfermerait-il pas trop de concessions à la révolution? Garantirait-il suffisamment les droits de la foi? Le désir de l'union ne ferait-il pas de trop larges brêches à l'ancienne discipline? Ou bien le jeune héros qui traitait avec le chef de l'Eglise comprendrait-il la beauté, la grandeur et même la facilité de sa mission? Ne se laisserait-il pas effrayer par les cris de ce parti, si nombreux encore, qui frémissait, toutes les fois qu'il voyait le gouvernement incliner vers des mesures de modération et de justice, et ne pouvait pardonner à la religion le mal qu'il lui avait fait? Ne s'exagérerait-il pas la difficulté de rendre acceptable un traité avec le Saint-Siége à ces

disciples de Voltaire et de Jean-Jacques, à ces auteurs de la constitution civile du clergé qui peuplaient le Corps Législatif et le Sénat, le Conseil-d'Etat et les administrations départementales ? Mais quoi ! ces rumeurs sourdes, qui commençaient à se faire entendre, ces colères concentrées qui semblaient près d'éclater, ces prétentions du clergé constitutionnel, ces nouvelles alarmantes, ces menaces audacieuses dont ses journaux étaient remplis n'étaient-elles pas un moyen que la police mettait en jeu pour obtenir du pape ce que la vérité bien connue l'aurait enhardi à refuser ? L'incarcération à Bicêtre, et plus tard à Fénestrelle, de l'abbé Fournier, après son sermon de la Passion, prêché quelques mois auparavant à Saint-Roch ; cette église à peu près fermée depuis cette époque, ne prouvaient-elles pas trop de crainte de certaines oppositions qu'il aurait fallu mépriser ? Enfin Bonaparte était-il de bonne foi, et le traité qu'il préparait serait-il réellement la fin des troubles religieux, ou seulement une nouvelle phase de la persécution ? »

Telles étaient les pensées de l'abbé Coustou en ce moment. Elles faisaient le sujet de ses méditations devant Dieu, de ses conversations avec l'abbé de Malaret, il en parlait dans ses lettres à ses amis de Montpellier ; il traçait dans des pages que nous voudrions pouvoir

citer tout entières le tableau animé du mouvement et de l'agitation des esprits, du bien qui commençait à s'opérer, du mal qui ne se retirait que lentement et en signalant encore sa présence et sa force, comme ces épais brouillards qui, en se dissipant devant les premiers rayons du soleil, se résolvent en pluies funestes ou en exhalaisons méphitiques; il disait les signes heureux et les présages alarmants ; puis, tournant un regard de confiance vers l'auteur immortel de tout bien, il nourrissait le ferme espoir que la foi et l'unité seraient mises hors d'atteinte, et pensait que dès-lors aucun sacrifice ne devait coûter. Quoique la décision lui parût prochaine, il s'interdisait de pénétrer trop avant dans l'avenir; mais il démontrait que dans les circonstances où l'on se trouvait, après tant de secousses qui avaient mis si mal à l'aise et les esprits, et les cœurs, et les consciences, alors qu'une seule autorité était restée debout, il fallait s'estimer heureux que cette autorité fut reconnue par la puissance civile, aider son action par l'obéissance, la regarder comme le principe seul régulateur, seul capable d'unir et de pacifier les âmes.

Quand l'abbé Coustou parlait ainsi il ignorait, comme beaucoup d'autres, que le cardinal Consalvi était à Paris pour signer, au nom du pape, la convention qui ferait sortir de ses rui-

nes l'Eglise de France ; mais tous les bruits qui arrivaient jusqu'à lui, cet apaisement des passions dont il lui semblait, en dépit du philosophisme, voir chaque jour quelque nouvel indice, plus que tout cela peut-être ce besoin de l'homme de croire ce qu'il désire augmentaient sa confiance. Un touchant spectacle dont le hazard le rendit témoin, à quelque temps de là, donna encore à ses espérances pieuses une plus grande vivacité.

Un soir, il avait dîné avec l'abbé de Malaget dans une grande maison de la rue Saint-Honoré, presque en face de l'église de Saint-Roch. Ce que chacun des convives savait de nouvelles sur le concordat avait fait le sujet de la conversation. Vingt fois on était passé des raisonnements aux conjectures et des conjectures aux raisonnements, des illusions les plus douces aux alarmes les plus sombres, et des alarmes aux illusions. Toutes les opinions, tous les regrets, tous les préjugés s'étaient trouvés en présence, et on était sorti de table depuis longtemps que la discussion durait encore, polie, modérée, peu bruyante, mais sérieuse et pressée. L'abbé Coustou s'était, en quelque sorte, réfugié sur le balcon, sous l'empire des mêmes pensées dont il entendait à quelques pas l'expression plus ou moins chrétienne, plus ou moins politique. Il songeait à ces tempêtes qui avaient agité l'Eglise

et dont le sourd grondement se faisait encore entendre dans le lointain; il pensait à la gloire du Seigneur encore obscurcie, à la désolation assise au seuil de ses temples, à ses autels profanés : et cependant, se disait-il, un mot de celui qui tient dans ses mains les cœurs et les volontés des hommes peut, en un instant, refouler l'esprit de mensonge jusqu'au fond de l'abime et rétablir l'empire de la vérité. Dans ces vagues rêveries les heures s'étaient écoulées ; le globe du soleil était descendu vers l'autre hémisphère, et le faîte des palais était rougi par ses feux mourants comme par un voile immense de pourpre. Les étoiles se montraient çà et là dans le bleu du ciel, le bruit de la grande ville s'affaiblissait ; les abords de l'église étaient déserts et les portes en étaient fermées ; sur la façade, à la pâle clarté de la lune, on pouvait voir encore les traces de la mitraille qui avait écharpé les sections au 13 vendémiaire. Tout-à-coup l'abbé Coustou entend comme un bruit de voix tombant et se relevant en cadence : surpris, il écoute encore ; ce sont bien les psaumes de David qu'il reconnaît. Une minute après il était à la porte de la basilique ; il la pousse et elle s'ouvre ; il entre et il ne peut en croire ses yeux. A côté de la principale porte du chœur, la chapelle de Saint-Roch est parée et illuminée comme dans un jour de fête ; il y recon-



nait, replacée sur son piédestal, la magnifique statue de ce saint, dont il avait souvent entendu parler dans sa famille, due au ciseau d'un de ses ancêtres, Nicolas Coustou, et il se rappelle avec émotion que c'est en effet, ce jour-là, la fête de Saint-Roch, et il rend grâces à Dieu des hommages que trouve à Paris son glorieux compatriote, alors qu'à Montpellier même il n'a pas encore un autel (1). Plus loin, de jeunes filles, des épouses, des mères, réunies dans une chapelle dont les ruines étaient cachées sous de brillants voiles de soie et d'or, chantaient les louanges de celle que nos rois avaient donnée pour protectrice à la France. A quelque distance de ces âmes d'élite, des exilés qui revoyaient enfin leur patrie bien-aimée, des prisonniers sortis de leurs noirs cachots, mêlaient leurs chants à ces chants pleins d'harmonie ; et dans le fond du sanctuaire des prêtres nombreux, échappés à la persécution, élevaient de temps en temps leurs voix plus graves pour témoigner aussi de leur reconnaissance, pour donner à toutes ces louanges comme la sanction de l'Eglise, pour constater, en quelque sorte, que la consolatrice des affligés, la reine des Vierges est

---

(1) Ce souvenir ne fut pas sans influence sur le nom de *Saint Roch* donné à l'église de Saint-Paul, lors de l'organisation et délimitation des paroisses de la ville de Montpellier, travail dont M. Coustou fut chargé.

aussi celle des confesseurs et des martyrs. L'abbé Coustou, hors de lui-même, au milieu de ces pompes auxquelles il s'attendait si peu, se crut un instant emporté loin de la terre ; Dieu, en quelque sorte, lui apparaissait dans sa magnificence et dans sa douceur.... Et pourtant, il se trouvait dans cette même ville qui s'ébranlait, naguère, d'une joie féroce, quand les prêtres, les religieux, les chrétiens fidèles tombaient sous la hâche des bourreaux; dans cette même ville où la déesse Raison avait eu ses adorateurs et l'impiété ses saturnales ! Frappé de ce contraste, l'abbé Coustou, dans ce triomphe encore silencieux et obscur du Dieu des chrétiens, vit des présages assurés des bontés de la providence, et il ne douta plus que d'une terre si dégradée, Dieu qui la transformait déjà, ne fît sortir bientôt la régénération de l'Eglise de France. Dès le lendemain, en effet, il sut de l'abbé de Malaret que le concordat avait été signé le 15 juillet, et que depuis quelques jours, le prétendu concile des évêques constitutionnels, officiellement averti de ce qui s'était fait, avait reçu ordre de se disperser ; bientôt même Chaptal lui en confia, sous le sceau du secret, toutes les dispositions (1).

(1) Chaptal était encore ministre quand le cardinal Caprara arriva à Paris en qualité de légat *à latere* du Saint-Siége. Ce cardinal, dans ses visites officielles, se faisait précéder d'un

L'abbé Coustou, rassuré sur l'avenir de sa religion, n'avait plus rien à faire à Paris : il en avait visité les principaux monuments, il avait vu à loisir son frère Philippe et il était plus fort maintenant pour en supporter l'absence : d'un autre côté, les devoirs de son ministère le rappelaient impérieusement à Montpellier ; il quitta donc la capitale vers la fin du mois de septembre, et quinze jours après, il reprenait, auprès de son oncle, ses fonctions de vicaire de Saint-Denis.

Il sentit bientôt que les circonstances extraordinaires où l'on se trouvait exigeaient aussi un zèle et une activité extraordinaires. Infatigable et toujours sur la brêche, pendant l'avent, et ensuite pendant le carême de 1802 qu'il prêcha à Saint-Denis, il montait en chaire trois et quatre fois par jour ; il allait se montrer dans les divers oratoires où se réunissaient les fidèles et ne les quittait jamais sans leur

---

monsignor romain, portant la croix devant lui, suivant l'étiquette de la cour pontificale. Or, ce *monsignor* avait un nez prodigieux, ce qui prêtait grandement à rire aux oisifs et aux curieux qui remplissaient les antichambres de Chaptal. Bonaparte le sut, et trouvant que les rires et plaisanteries qu'on se permettait pourraient à la longue déconsidérer le prélat lui-même, chargé des pouvoirs du pape, il manda le ministre de l'intérieur : « Chaptal, lui dit-il, j'ai appris que dans vos anti» chambres on rit beaucoup du prélat romain qui porte la » croix devant le légat du pape et le précède ; eh bien, dites » à vos rieurs que s'ils rient encore, je ne rirai pas, moi ». Les rires cessèrent dès ce moment ; on savait que Bonaparte ne plaisantait pas. (Extrait d'une lettre de Ph. C. 1802).

adresser des paroles pleines d'onction. De là chaire où il avait tonné comme les prophètes de l'antique Sion, ou comme Paul dans l'aréopage, il entrait dans le tribunal de miséricorde où il devenait un juge plein de douceur. C'est là que le repentir se faisait jour par des sanglots, c'est là que s'achevait l'œuvre de la réconciliation commencée ailleurs ; car Dieu ne laissait pas son humble et pieux serviteur sans consolation. Sa foi vive, son ardente charité recevaient bien souvent les récompenses qu'il ambitionnait. Qui pourrait dire les rétractations et abjurations qu'il reçut, les mariages qu'il réhabilita, les restitutions qu'il fit faire, les réconciliations qu'il opéra entre des personnes et des familles que les opinions politiques avaient profondément divisées ! Il trouvait encore du temps pour aller visiter ceux que la faiblesse de leur caractère, le désir d'abord sincère et candide de voir les abus réformés, ou l'empire des circonstances avaient jetés bien loin hors de la voie du salut, et qui maintenant, esclaves du respect humain, enchaînés et comme rivés à un passé malheureux n'osaient rentrer ostensiblement dans le giron de l'Eglise qu'ils avaient honnie et persécutée; et dans les entretiens particuliers qu'il avait avec eux il n'obtenait pas moins de succès que dans ses instructions publiques.

Tant de travaux altérèrent profondément la

santé de l'abbé Coustou. Dans le mois d'août de cette année, 1802, il fut saisi de fréquents et violents vomissements, et sa maladie prit bientôt un caractère très-grave ; les médecins l'appelaient un *mélœna*. Mme Durand-Saint-Maurice l'engagea à quitter l'hôtel du Parc où il s'était logé et à aller dans sa maison, sous le Peyrou, où les jardins dont elle est entourée, l'air pur de la campagne et les soins plus attentifs qui lui seraient donnés contribueraient efficacement au prompt rétablissement de ses forces. Il n'en fut rien cependant, et son mal, au contraire, augmenta d'intensité. Pendant deux mois, on le crut souvent aux portes du tombeau, et c'était, dans la ville, une désolation universelle. Ses vertus, ses talents, son inépuisable charité, ses sacrifices de tout genre l'avaient rendu cher à tous les habitants de Montpellier, mais surtout aux fidèles paroissiens de Saint-Denis. Ils l'aimaient avec une ardeur qui les faisait s'attrister et s'effrayer de son danger plus que lui-même. A toutes les heures du jour et très-avant dans la nuit des groupes nombreux environnaient la maison de Mme Durand pour avoir des nouvelles du progrès ou du ralentissement de sa maladie ; à tous les moments quelqu'un des assistants se détachait de la foule, pour aller, par lui-même, prendre des informations qu'il rendait ensuite à l'assemblée

attentive et muette ; il semblait que le mal dût se retirer aussi vîte qu'on le désirait. Les médecins, dès qu'ils paraissaient, étaient interrogés avec des yeux pleins de larmes et d'une voix étouffée par des sanglots, leurs réponses étaient attendues avec anxiété : puis, on courait se prosterner aux pieds des autels pour obtenir la protection d'en haut sur une vie si nécessaire encore. Pour lui, il était tranquille et résigné à la mort : il y a une grande paix au fond de l'âme du chrétien, du prêtre, qui a fait pour J.-C. l'abnégation de son repos et de sa vie !

Dieu exauça enfin des vœux si ardents et si sincères : après deux mois d'atroces souffrances, il rendit à l'abbé Coustou ces forces et cette santé qu'il devait employer encore à son service, mais dans une autre position et sur un autre théâtre.



CHAPITRE QUATRIÈME.

Grand-vicariat. — Organisation du diocèse. — Petite église. — Visites pastorales. — Seconde maladie.

[illegible] si fortè virum quem
[illegible] auribus adstant ;
[illegible] mulcet.

[illegible] paraît un homme vénéré pour sa vertu
[illegible], tout s'arrête et
[illegible] toutes les oreilles sont attenti-
[illegible] les esprits et soumet les
[illegible]

[illegible] consul ne jugeait point de Paris [illegible] qui l'entouraient, ni de la France par [illegible] Il [illegible]ait que les provinces étaient reli- [illegible] royalistes ; et s'il en eut douté, la [illegible] de ses préfets l'aurait parfai-

tement édifié sur ce point. Le succès prodigieux du *Génie du christianisme* qui venait de paraître était aussi une éclatante manifestation de la pensée publique et une preuve irrécusable des racines profondes que le catholicisme avait jetées dans le sol et dans les cœurs. Aussi Bonaparte ne craignit point d'en appeler aux électeurs pour remplacer le Corps Législatif actuel dont les dispositions peu favorables enrayaient la mission du cardinal Caprara, arrivé à Paris depuis le mois d'octobre, 1801, en qualité de légat du Saint-Siége, pour l'exécution du Concordat. Les élections répondirent aux vues du gouvernement ; le 5 avril, 1802, le concordat fut publié, et, après quelques discussions, approuvé par le nouveau Corps Législatif. Quand donc on voudrait admettre que la pensée d'un arrangement avec le Saint-Siége était surtout, dans le général Bonaparte, une pensée d'ambition et d'intérêt personnel, on serait toujours forcé de reconnaître qu'il avait vu juste et qu'il ne s'était pas trompé. Il put s'en convaincre autrement que par le vote des députés, le 18 avril. Ce jour-là, qui était le dimanche de Pâques, un *Te Deum* solennel fut chanté dans l'église métropolitaine de Paris, pour célébrer le rétablissement de l'exercice public du culte catholique. Les consuls se rendirent en grande pompe à Notre-Dame où les avait précédés un

immense concours de peuple. Ce fut un véritable triomphe pour la religion ; le dictateur en eut sa part, et lui, d'ordinaire si maître de lui-même et si impassible, rentra rayonnant aux Tuileries. Il avait déjà nommé à plusieurs des siéges récemment institués, les autres furent successivement remplis de la même manière. Plusieurs ecclésiastiques distingués refusèrent l'évêché de Montpellier (qui comprenait les deux départements de l'Hérault et du Tarn), MM. de Rochemore, de Rochebrune, de Lafage, et d'autres encore. Enfin, M. Rollet, prêtre du diocèse de Saintes, fut nommé et accepta. Son frère utérin, Lemercier, un des principaux fauteurs et artisans du 18 brumaire, que Bonaparte reconnaissant avait fait sénateur, avait demandé et obtenu pour lui ce siége important.

L'abbé Coustou, heureux de la paix rendue à l'Eglise, ne songeait qu'à remplir dignement les fonctions de son ministère qu'il avait reprises, malgré sa convalescence encore peu avancée, lorsqu'il apprit, de son frère Philippe, que M. Rollet, nouvel évêque de Montpellier, était dans l'intention de le nommer son grand-vicaire. Cette nouvelle l'affecta vivement, et il écrivit tout de suite à son frère pour lui faire connaître la ferme résolution où il était de ne point accepter le grand-vicariat et pour le prier, avec toutes sortes d'instances,

de faire auprès de leurs amis en place ou en crédit toutes les démarches possibles pour *détourner le coup dont il était menacé*, c'était son expression. Lui-même écrivit à Chaptal, ministre de l'intérieur, à Coulon, secrétaire-général du même ministère, à Portalis, le conseiller d'état chargé des affaires concernant les cultes, à Cambacérès et à d'autres personnages haut placés; il les suppliait d'intervenir entre lui et M. Rollet pour engager celui-ci à faire un autre choix. Nous avons retrouvé quelques-unes de ces lettres, et nous nous estimons heureux de pouvoir les mettre sous les yeux de nos lecteurs. Voici celle qu'il adressa à Chaptal :

« Citoyen ministre, votre bon cœur m'est connu depuis longtemps, j'ai reçu dans tant d'occasions des marques flatteuses de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi! Vous m'en donnez aujourd'hui de nouvelles preuves auxquelles je suis très-sensible; recevez l'expression de ma reconnaissance; mais permettez-moi de vous ouvrir mon cœur avec toute la liberté que m'inspire la confiance que j'ai en vos bontés.

» Si pour remplir dignement une place importante dans le clergé, il ne fallait qu'un vif désir de seconder les vues du gouvernement en travaillant de tous mes moyens au maintien de l'ordre et à la gloire de la religion, je ne balancerais pas; mais la place de vicaire-général demande plus que cela, et elle m'effraie. Les devoirs en sont si sacrés, les occupations si multipliées, la responsabilité si ri-

goureuse aux yeux de la religion, que je croirais ne pouvoir, sans présomption, me juger capable d'en soutenir tout le poids ; et si vous m'en avez jugé capable, votre jugement a été trop favorable, votre cœur tout seul l'a formé. D'ailleurs les motifs qui m'ont toujours fait redouter la charge pastorale et soupirer après une existence tranquille, dans laquelle je pusse m'adonner à l'exercice du saint ministère, sans abandonner l'étude, ces mêmes motifs m'inspirent bien plus d'éloignement encore pour une place qui offre plus de devoirs, d'occupations et de contrainte.

» Enfin l'évêque qui est nommé aurait-il pour moi toute la confiance qui, seule, pourrait rendre mon ministère efficace ? Je lui suis inconnu ; il pourrait avoir des vues sur des sujets dont il connaîtrait par lui-même les talents et les qualités ; et malgré tout le poids de votre suffrage et de votre recommandation, pourrais-je me flatter d'être auprès de lui avec liberté et agrément, si j'avais contrarié ses vues ou gêné sa confiance ?

» Ces considérations m'ont déterminé à prendre la liberté de vous écrire pour vous prier de borner les effets de votre bonté pour moi à une simple recommandation qui dispose notre évêque à m'employer de la manière qui pourra le moins contrarier mes désirs et mes goûts.... »

Voici maintenant la lettre que l'abbé Coustou écrivit, dans le même but, au secrétaire-général du ministère de l'Intérieur. On y remarquera peut-être plus d'abandon ; Coulon n'était point ministre, et il avait été l'ami d'enfance de l'abbé Coustou et son condisciple au collége :

« .... Mon frère m'a instruit de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi. J'en suis très-flatté et d'autant plus reconnaissant que je ne trouve en moi aucun titre à de telles bontés de votre part. Je vous prie de me les continuer, non en poursuivant les démarches que vous avez projetées et, sans doute, déjà faites, mais, au contraire, en les arrêtant et même en les rétractant, s'il est nécessaire. Les motifs les plus puissants m'obligent à vous faire cette prière.

» Premièrement, je suis intimement convaincu de mon insuffisance à remplir les devoirs aussi graves que multipliés attachés à la place de vicaire-général. En second lieu, mes penchants et mes vœux ont été toujours dirigés vers une place qui me donnât une existence tranquille, dans laquelle je pusse, non pas vivre dans l'inaction, mais m'adonner à des occupations analogues à mes goûts, à mon amour pour l'étude, et surtout à la partie du ministère pour laquelle je me sens le plus d'attrait et qui est maintenant aussi essentielle que négligée, la prédication. Une place dans le chapitre aurait rempli mes vœux, si d'ailleurs un traitement y eût été attaché, car je ne puis vivre que de l'autel. De pareils goûts seraient péniblement contrariés par une place à laquelle seraient attachées des occupations d'un détail infini.

» Enfin, un vicaire-général devant seconder l'évêque dans toutes les parties de son ministère, ne peut le faire efficacement s'il ne possède pleinement sa confiance; mais un évêque pourrait-il la donner à un sujet qu'il ne connaît point et qu'il n'aurait pas choisi peut-être en toute liberté? Votre recommandation, il est vrai, doit être pour M. Rollet du plus grand poids; mais votre amitié n'a-t-elle point

influé sur le jugement que vous avez porté de moi? Je suis persuadé que vous l'avez formé trop favorable. Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien seulement me recommander à notre évêque. Votre recommandation le rendra plus attentif aux représentations que je pourrai lui faire, afin d'obtenir de lui d'être employé de la manière la plus rapprochée qu'il sera possible de mes désirs et de mes goûts ; je vous en conserverai la plus vive reconnaissance. »

L'abbé Coustou ne doutant point, dans sa candeur, que les lettres qu'il avait écrites ne produisissent l'effet qu'il en attendait, reprit son calme habituel et n'avait plus aucune inquiétude à cet égard, lorsque, quelques jours après, le 2 décembre, M. Rollet arriva à Montpellier. En entrant dans la maison qu'on lui avait préparée, et en présence de MM. Brun et Bessière, administrateurs du diocèse, il exprima le désir de voir l'abbé Coustou qu'il avait choisi pour son vicaire-général. Celui-ci, averti par son oncle de cette parole et de ce désir du nouvel évêque, en fut désolé : il résista à toutes les prières, à toutes les représentations de ses amis, et enfin il s'arrêta au projet de repartir pour l'Espagne et de s'y fixer, si l'on s'obstinait à lui faire violence. Bientôt la fièvre le reprit, et on craignit pendant quelques jours une recrudescence de la maladie dont il relevait à peine.

M. Rollet avait pris possession de son siége

le 5 décembre ; le lendemain l'abbé Coustou se décida enfin à lui faire une visite dans l'espoir que le prélat, témoin de son extrême répugnance, ferait un autre choix. Il s'était trompé ; M. l'évêque n'écouta ni ses raisons, ni ses prières, ni ses larmes. En vain l'abbé Coustou lui dit qu'il avait écrit à Paris à des personnes puissantes, lesquelles auraient sur Monseigneur, il l'espérait, plus d'influence qu'il ne pouvait en avoir, lui, en ce moment ; en vain il le supplia de suspendre l'exécution de ses projets, au moins jusqu'à ce que ses réclamations lui eussent été présentées par ceux dont il avait sollicité l'intervention, rien ne put ébranler la résolution de M. Rollet, et il dit à l'abbé Coustou qu'il pouvait écrire *à tout l'univers*, que son choix était irrévocable; et dès le soir de ce même jour, 6 décembre, il lui envoya ses lettres de grand-vicaire.

M. l'évêque était d'autant plus fondé à persister dans sa résolution qu'il voyait clairement que son choix avait l'approbation générale. L'abbé Coustou, par sa science et par ses vertus, s'était attiré la confiance entière de ses confrères, et les agréments de son esprit comme la loyauté de son caractère lui avaient acquis l'estime de tout ce qu'il y avait d'honorable dans la ville de Montpellier. On le savait sage, modéré, doué de cet esprit de suite qui forme le véritable esprit de gouvernement, et

de ce rare mélange de prudence et de fermeté qui permet de faire tout le bien que l'on peut, lors même que l'on ne peut faire tout le bien que l'on veut. Aussi de toutes parts on le pressait d'accepter le poste où la main de Dieu l'élevait ; sa maison ne désemplissait pas ; on aurait dit des solliciteurs qui venaient demander des grâces à un grand de la terre, généreux et bien-aimé. Après sa visite à M. Rollet, il avait trouvé chez lui M. Nogaret, préfet du département, le général Frégeville, commandant la division, l'élite de la population et un nombreux clergé. Bientôt arrivèrent, pour joindre leurs propres instances à toutes les autres, les vicaires-généraux de M. de Malide, ceux qu'il aimait, qu'il vénérait comme ses modèles et ses maîtres ; ils lui représentaient leur grand âge et se félicitaient de ce qu'il était appelé à des fonctions, devenues, par la nécessité des temps, au-dessus de leurs forces, et que d'universelles sympathies lui rendraient faciles. Et cependant l'abbé Coustou ne se rendait pas encore. « Il ne lui était pas démontré, disait-il, que ce fût là la volonté de Dieu. S'il connaissait l'ancien diocèse de Montpellier, il n'en était pas de même des autres diocèses réunis maintenant au premier. Dans ceux-ci, continuait-il, se trouvaient bien des prêtres qui n'avaient pas été sans reproche pendant la révolution, et pour lesquels il fau-

drait avoir des ménagements peu conformes, peut-être, aux anciennes règles. Déjà le gouvernement avait arraché au cardinal-légat l'institution de douze évêques *constitutionnels* qui se vantaient d'avoir refusé toute espèce de rétractation. Le schisme serait-il éteint par ces mêmes hommes qui, pendant dix ans, l'avaient propagé avec une si opiniâtre persévérance ? Et ce qu'on avait cru devoir faire pour les évêques ne faudrait-il pas aussi le faire pour les curés ? Et quels modèles à donner aux populations, quels maîtres, quels guides, que des hommes connus uniquement par leurs scandales, et frappés de censures ? Et les *articles organiques* dont l'exécution rigoureuse était si fortement recommandée par l'autorité civile, pourrait-il consentir à en subir le joug ? Ne mettaient-ils pas l'Eglise sous la dépendance absolue du gouvernement ? Ne montraient-ils pas une extrême défiance des prêtres et l'intention de les contenir avec sévérité ? Le pape n'en avait-il pas déjà porté ses plaintes ? Ne renfermaient-ils pas plusieurs dispositions entièrement contraires à la discipline de l'Eglise ? »

Puis, quoiqu'il eût franchement adopté le concordat, sa tendre et respectueuse affection pour M. de Malide ne pouvait se décider à coopérer, ce semble, à son exclusion définitive de ce diocèse qui lui était si cher : enfin,

il ne pouvait se dissimuler que ses amis de Paris ne fussent pour quelque chose dans sa nomination, et leurs vues humaines, peut-être, devait-il les regarder comme l'expression de la volonté de Dieu ? C'était-là surtout ce qui le tourmentait. Admirables inquiétudes, si rares de nos jours, et qui nous reportent aux premiers temps du christianisme, où les honneurs de l'Eglise étaient regardés comme des fardeaux redoutables que l'humilité devait fuir ; respectables hésitations, répugnances consciencieuses, que nous verrons se renouveler plus d'une fois dans la vie de M. Coustou, et avec une ténacité victorieuse !

Aux lettres de vicaire-général que lui avait envoyées M. Rollet, le prélat en avait joint une autre par laquelle il le priait et le pressait de se rendre auprès de lui pour affaires importantes. L'abbé Coustou répondit que sa santé ne lui permettant pas encore de s'appliquer à aucun travail, il suppliait monseigneur de lui accorder quelques jours de répit. Il voulait se donner le temps de recevoir de Paris les réponses qu'il en attendait aux diverses lettres qu'il y avait écrites. Mais ces lettres ne devaient avoir aucun succès. Ceux à qui il s'adressait étaient ceux-là précisément qui ne l'ayant jamais perdu de vue, connaissant tout son mérite, toute l'influence qu'il avait à Montpellier, l'avaient indiqué à M. Rollet comme

l'homme le plus capable de le seconder dans sa difficile position : quelle apparence qu'ils allassent maintenant se donner un démenti à eux-mêmes, ou écouter des résistances qui n'avaient de fondement que l'excessive modestie de leur vertueux compatriote ? D'ailleurs, d'après leur correspondance, Montpellier manifestait une joie si vive de la nomination de l'abbé Coustou, qu'ils se seraient crus coupables envers leurs compatriotes, s'ils eussent prêté l'oreille à ses scrupules et à ses craintes. On ne lui écrivit donc que pour le tranquilliser, en lui disant qu'il n'était pas du tout *inconnu* à M. Rollet, lequel ne l'avait pris pour son grand-vicaire qu'après réflexions, informations et à bon escient, et pour le presser de mettre fin à ses résistances, l'abbé de Malaret lui écrivit dans le même sens.

Cependant, il n'était pas encore vaincu. Ne pouvant rien espérer des hommes, il se retourna vers Dieu avec encore plus de ferveur et d'abandon qu'il ne l'avait fait depuis le commencement de ses perplexités. Le vénérable M. Poujol, qui était son confesseur depuis son enfance, content de voir en lui cette humilité, cet effroi de l'élévation et des honneurs, étudiant avec une douce satisfaction la marche et les opérations de l'esprit de Dieu dans cette âme privilégiée, ne lui avait encore donné aucun conseil qui pût influer

sur la résolution qu'il avait à prendre. Il s'était borné à prier Dieu de faire connaître sa volonté et de ne pas permettre qu'une âme si franche et si droite s'égarât. Quand l'abbé Coustou lui eut fait part de ses derniers mécomptes, « c'est maintenant, ajouta-t-il, à vous, et à vous seul, mon père, à prononcer. — J'ai beaucoup réfléchi devant Dieu sur votre affaire, lui répondit M. Poujol. Si vous vous sentez le courage de vous laisser blâmer par ceux-là même que vous servirez avec le plus de dévoûment et de zèle, acceptez ! — Pour cette espèce de courage, répondit l'abbé Coustou, tant que ma conscience me rendra le témoignage que j'ai fait ce que j'ai dû faire je crois pouvoir assurer qu'il ne me manquera pas. — Eh bien, vous dis-je, acceptez, c'est la volonté de Dieu. »

Cette parole fut un oracle pour l'abbé Coustou; il n'ajouta pas un mot, et en sortant de chez M. Poujol, il alla annoncer à M. Rollet son acceptation définitive. Celui-ci accueillit avec une joie véritable le coopérateur qu'il s'était donné et, dès le premier jour, il lui témoigna une affection sincère et une entière confiance. Il nomma alors pour second vicaire-général M. Boyer d'Anty, chargé jusqu'à ce moment de l'administration du diocèse d'Alby, et qui avait fait ses preuves de courage et d'attachement aux saints devoirs de

son état pendant la révolution. Il donna aussi des lettres de grand-vicaire à MM. Poujol, Brun et Bessière, auxquels il adjoignit, pour former son conseil, tous les curés de la ville. Quoiqu'il ne doutât pas, disait-il, de la franchise et de la sincérité de ses vicaires-généraux, il voulait qu'il y eut dans son conseil un bon nombre de prêtres, dont la position libre et indépendante fût pour tous une garantie de ustice et d'impartialité.

La révolution, dans un sens, et le Concordat, dans un autre, avaient fait à peu près table rase et il fallait tout récréer. Les affaires d'administration ecclésiastique se multiplièrent au point que l'abbé Coustou, s'en voyant accablé, fit de nouvelles instances pour obtenir sa liberté; elles furent sans résultat, comme il aurait dû s'y attendre. Alors, par une résolution forte, il s'éleva généreusement au-dessus de lui-même et se dévoua entièrement à tous les devoirs de sa charge. Il fut soutenu et encouragé par la confiance sans bornes que lui témoignèrent l'évêque, le clergé et le peuple, par les sympathies et l'estime que lui montrèrent constamment toutes les autorités.

Vicaire-général dans un pays dont les habitants sont renommés par leur esprit, leur sagacité, leur méfiance naturelle de tous ceux qui sont placés à leur tête, il fut heureux pour

lui que ses vertus, ses talents, ses services lui eussent préparé les voies. Il s'était si bien emparé de l'opinion publique, et en même temps il inspirait une telle confiance aux représentants du pouvoir civil, que, jusqu'à la révolution de Juillet, temps de vertige et de passion, où lui seul, peut-être, avait conservé sa modération et son sang-froid, il n'est pas survenu une seule affaire où il se soit trouvé en opposition avec l'administration supérieure du département, ou bien, où il n'ait triomphé de cette opposition et ramené à son sentiment ceux-là même qui le combattaient avec le plus de vivacité. La domination qu'exerce un esprit élevé, l'autorité que donne une conviction profonde, l'empire que prend un grand caractère, c'était-là surtout ce qui frappait dans M. Coustou. Plein de mépris pour le monde, les mondains avaient pour lui une telle vénération que, dans leurs déclamations contre les prêtres, ils l'exceptaient toujours aussi bien que M. Poujol. Bon, serviable, accessible à tous, n'exerçant ses fonctions que sous les formes les plus douces et les plus paternelles, tous ceux qui l'approchaient, ceux-là même à qui il était forcé de refuser leurs demandes, s'en retournaient heureux. Jamais il n'avait de ces airs de hauteur, de ces paroles sèches, de ces manières dédaigneuses que les hommes placés au-dessus des autres prennent

si malheureusement pour de la dignité et qui irritent si vivement quelquefois ceux qu'une parole de bonté aurait gagnés. Les prêtres les plus obscurs, les plus humbles curés trouvaient en lui un cœur de père, d'ami, qui consolait leurs douleurs, encourageait leur faiblesse, aplanissait les difficultés de leur position ou y compâtissait avec sincérité. Il écoutait avec attention et sans aucune marque d'impatience leurs questions les plus vides, leurs doutes les moins fondés, leurs confidences les plus vulgaires. Malgré sa grande franchise, jamais la rusticité des uns, la simplicité des autres, l'ignorance de ceux-ci, l'importunité de ceux-là ne le trouvèrent inquiet, ou dur, ou blessant dans ses réponses : il disait, comme Fénélon, qu'il n'y a que l'imperfection qui exige la perfection dans les autres, et que c'est être injuste que de vouloir que tout le monde sente, pense et juge comme nous sentons, comme nous pensons et jugeons nous-même. En un mot, l'abbé Coustou fut, dès les premiers temps de son élévation, ce que nous l'avons vu jusques dans les dernières années de sa vie. Il honorait son grand-vicariat par une grande régularité, par sa charité envers les malheureux, par son zèle pour la discipline ecclésiastique que dix ans de révolution avaient tant affaiblie. Il n'épargnait rien pour établir entre lui et les prêtres une

concorde véritablement fraternelle, et il ne cherchait à dominer sur eux que par ses exemples.

Aussi quand vint le carême de 1803, l'abbé Coustou se vit assailli de sollicitations et d'instances par les personnes de la ville les plus distinguées comme par le peuple, par le clergé comme par les autorités, pour qu'il se décidât à le prêcher dans la cathédrale que le curé intrus venait de quitter à peine. Il semblait à tous qu'une simple bénédiction ou réconciliation de la basilique, profanée de tant de manières, ne suffisait pas pour constater le triomphe de la vérité sur l'erreur, de la fidélité sur l'apostasie, et qu'il fallait encore les solennités d'une parole éloquente, le concours de ce peuple plein de foi qui avait désappris le chemin de son église chérie, les sanglots de la pénitence, les cris de pardon de tant d'âmes qui avaient été faibles ou égarées. L'abbé Coustou céda aux vœux qu'on lui exprimait de toutes parts, malgré sa santé encore mal affermie et les travaux dont il était accablé; et les régistres du chapitre constatent et le désintéressement parfait de l'abbé Coustou en cette occasion comme en tant d'autres, et les consolants succès dont Dieu couronna ses efforts. On sortait à peine, cependant, des discordes civiles. L'absence de tout culte pendant plusieurs années; la lecture de tant de

mauvais livres où l'on s'était moqué sur tous les tons de tout ce qui se rattachait à la religion ; la liberté et l'habitude des discussions politiques et religieuses qui, de la tribune avaient passé dans les journaux, dans les salons et jusques dans la rue, rendaient le succès fort difficile. Puis, c'était dans son pays natal, dans l'église principale et non sur un théâtre obscur et resserré, à des concitoyens divisés d'opinions et de systèmes, que l'abbé Coustou disait la vérité. Si, dans des temps ordinaires, cette qualité de compatriote de ses auditeurs est quelquefois un titre à l'indulgence, elle peut devenir, en des circonstances exceptionnelles, un véritable écueil. On écoute avec bienveillance les premiers essais d'un jeune homme; on se roidit contre l'homme sérieux qui ne débite plus une harangue inoffensive, mais qui tonne et annonce hautement la prétention, le droit et le devoir qu'il a de vous convertir. C'est dans son propre pays surtout que les succès d'un orateur dépendent, sous beaucoup de rapports, de sa position personnelle ; des passions du moment, des préjugés ou des préventions que tels ou tels événements ont fait naître. C'est donc là aussi qu'il faut un grand tact, un sentiment exquis des convenances, une appréciation exacte de ce qu'on peut oser ou craindre. L'abbé Coustou sut éviter tous ces écueils, si redoutables pour sa

position nouvelle, grâce à son jugement droit, à son coup-d'œil prompt et étendu et à la flexibilité extraordinaire de son talent. Selon les sujets qu'il traitait, on remarquait dans ses discours, tantôt cette vigueur de raison, cette élévation de pensées, cette vaste ordonnance de plans, cette fécondité d'imagination qui distinguent nos premiers orateurs; tantôt une simplicité noble et soutenue, une sensibilité douce, et nous ne savons quel aimable abandon d'autant plus puissant à persuader qu'il laissait voir moins de travail et d'efforts. Dès ce moment, la réputation de l'abbé Coustou comme prédicateur fut fixée, et les nombreuses stations qu'il prêcha depuis attirèrent constamment le même concours et produisirent les mêmes fruits de conversion et de salut. Ceux qui, comme nous, l'ont entendu pendant la première moitié de son grand-vicariat, et même plus tard, au jubilé de 1826, par exemple, savent que nous n'exagérons rien; et notre admiration serait pleinement justifiée si la famille de M. Coustou, cédant aux vœux des amis de la religion et des bonnes lettres, faisait imprimer un choix de ses sermons. L'estime des connaisseurs lui donnerait certainement une des premières places parmi nos prédicateurs du second ordre.

Après le carême, le nouvel évêque, qui avait eu le tems de se reconnaître au milieu

de la situation singulièrement embrouillée que les événements et les circonstances lui avaient faite, rendit une ordonnance qui confirmait chaque curé dans son poste. Il voulut aussi que les prêtres intrus qui étaient en possession des paroisses et qui avaient fait les rétractation et déclaration prescrites par le cardinal-légat, restassent en place jusqu'à l'organisation définitive du diocèse (1). Pour préparer cette organisation deux grandes opérations étaient nécessaires : la nouvelle circonscription des paroisses et le choix des curés et desservants. Pour la circonscription des paroisses qui devait se faire de concert par les deux autorités civile et ecclésiastique, M. Rollet nomma un commissaire, ce fut l'abbé Coustou, et le préfet un autre, ce fut M. Thomas, alors archiviste du département. Ces deux commissaires se réunirent presque tous les jours pendant plusieurs mois. Des renseignements furent demandés à tous les curés et à tous les maires, leurs réponses formèrent un dossier énorme qu'il fallut dépouiller et examiner en détail ; on était obligé aussi de ne pas s'écarter des instructions qu'avait données le gouvernement. Enfin, au mois d'octo-

(1) Cette mesure causa bien des embarras et des peines ; mais la validité des actes de juridiction faits par ces prêtres, du mois de décembre 1802, au mois d'octobre 1803, n'en fut pas moins certaine, par la volonté de l'évêque.

bre, après un travail long et assidu qui fut approuvé sans délai par le premier consul, la nouvelle circonscription des paroisses eut lieu pour tout le diocèse ; il fut établi à Montpellier trois cures de première classe, et quatre succursales (1).

Pour la nomination des curés qui devaient remplir les différentes paroisses du diocèse, M.gr l'Evêque appela auprès de lui les ecclésiastiques les plus recommandables de toutes les villes, anciennement épiscopales, du département de l'Hérault; il les réunit chez lui, en comité, pendant plusieurs jours, et enfin, après un mûr examen, toutes les nominations furent faites et approuvées ensuite par le gouvernement.

M. Rollet donna un règlement provisoire au chapitre de la cathédrale, après quoi il procéda à l'installation des chanoines, ainsi que des sept curés de Montpellier. Il voulut aussi aller installer lui-même les curés de Pézenas et de Béziers, à cause des *constitutionnels*, assez nombreux, qui se trouvaient dans ces deux villes. L'abbé Coustou l'accompagna, le sous-préfet de Béziers était avec eux. A Pézenas, on sut que les prêtres *constitutionnels* étaient décidés à faire leur visite à M.gr l'évê-

(1) Portalis, en transmettant à M. Rollet l'*arrêté* d'approbation, lui écrivit que ce travail n'avait présenté aucune difficulté, et qu'il était le *seul* de ce genre qui n'eût pas été plusieurs fois renvoyé à leurs auteurs.

que, mais qu'ils l'étaient aussi à soutenir l'orthodoxie de la *Constitution civile* et la légitimité de leur serment. M. Coustou, M. Mazuc, curé de cette ville, qui connaissaient ces messieurs, n'étaient pas d'avis que M. Rollet entrât avec eux en discussion sur ces deux points ; Pie VI et Pie VII ont prononcé[1], disaient-ils, la cause est terminée : si l'on discute, ce sera à n'en pas finir ; on s'échauffera des deux côtés, chaque parti s'attribuera la victoire, l'obstination augmentera, et la paix sera plus éloignée que jamais. M.gr Rollet crut mieux faire en ouvrant des conférences, dans lesquelles il prouverait à ces prêtres qu'ils étaient dans l'erreur ; et il espérait aussi que cette condescendance de sa part les toucherait, en leur montrant que c'était par la raison qu'il voulait les ramener plutôt que par l'autorité. Mais l'événement trompa son attente, et après de longues et vives disputes, il fallut en revenir au sentiment de l'abbé Coustou. On les laissa un jour tout entier à leurs réflexions, leurs amis et le sous-préfet s'en mêlèrent et ils firent enfin une déclaration satisfaisante. La franchise un peu vive avec laquelle le curé de Pézenas avait parlé à M. Rollet, en cette occasion, avait cependant déplu au prélat qui le lui fit sentir dans maintes circonstances ; mais M. Mazuc, fort du témoignage de sa conscience

et de l'attachement de ses paroissiens, supporta fort patiemment sa disgrace.

Il y eut dans plusieurs parties du diocèse un certain nombre de prêtres *constitutionnels* qui se refusèrent à toute espèce de rétractation et de soumission. A la même époque il se forma un autre parti qui aurait pu devenir plus dangereux. C'étaient des prêtres respectables, sinon par leurs lumières, du moins par leurs vertus et leur courageuse fidélité pendant les jours mauvais. Leur attachement aux principes et aux règles de l'ancienne discipline ecclésiastique, leur profonde horreur pour les crimes de la révolution leur peignirent le Concordat comme un abus de pouvoir, comme une sanction de ces injustices qu'il aurait dû, au contraire, stigmatiser et flétrir. Le serment à faire au gouvernement nouveau, et qui, selon eux, impliquait la reconnaissance de sa légitimité et l'abandon des droits de la famille royale, leur causait aussi beaucoup de répugnance. Ils n'étaient pas seuls de leur opinion ; non-seulement, dans plusieurs diocèses, beaucoup de bons prêtres pensaient comme eux, mais ils se sentaient encore appuyés par ce grand nombre d'évêques qui n'avaient pas donné la démission de leurs siéges et qui, avec beaucoup d'autorité et de logique, avaient exposé au pape qui la leur demandait, les motifs puis-

sants de leur refus. M. de Malide était de ce nombre, et quoiqu'il eut exhorté tout son clergé à reconnaître le nouvel évêque de Montpellier, quoiqu'il eut fait savoir même qu'en cas de besoin, il lui communiquait tous ses pouvoirs, comme en même temps, par une contradiction inexplicable, il avait nommé pour son grand-vicaire un de ces prêtres anti-concordataires, M. l'abbé Teissier, ancien curé de Vendargues, ils croyaient que c'était pour eux un devoir de lui rester fidèles. Ils se séparèrent donc de M. Rollet et des prêtres qui lui étaient soumis, formèrent des oratoires particuliers, quelques catholiques s'attachèrent à eux et il en résulta un autre schisme qu'on appela la *petite église* ou *les Purs*.

L'extinction de ce double schisme fut le grand objet auquel l'abbé Coustou employa d'abord et son temps et ses soins. Le premier, celui des *constitutionnels*, lui donna peu de peine. Il n'était pas possible, en effet, à leurs adhérents de se faire longtemps illusion. Ils étaient condamnés par tout le monde, par le gouvernement lui-même, qui voulait l'exécution prompte et entière du traité qu'il avait conclu avec le plus haut représentant de l'autorité spirituelle. La touchante bonté de l'abbé Coustou lui gagna les cœurs les plus ulcérés ; grâce à sa douceur, à sa modération et à sa prudence, il n'y eut bientôt plus dans ce parti

que les prêtres qui, à part le serment, avaient encore donné dans de funestes écarts. Censuré d'abord par un petit nombre d'esprits ardents, il eut pour lui le suffrage de tout le clergé fidèle et soumis, et de tous les catholiques qui ne connaissaient d'autre parti que celui de l'Eglise.

L'abbé Coustou ne réussit pas aussi bien auprès des *Purs*, esprits étroits, d'autant plus aheurtés à leur manière de voir qu'ils se sentaient forts de leurs épreuves et de leurs vertus. Instructions, exhortations, conseils et empressements charitables, tout fut employé inutilement. Il avait à cœur de les éclairer, il estimait la pureté de leurs mœurs et la fermeté de leur foi, il les croyait plus à plaindre qu'à blâmer, et il aurait voulu arrêter dans son principe une division dont on pouvait craindre les suites. C'est pour cela qu'il consentit à avoir avec eux, par l'intermédiaire de l'abbé Belleville, ancien prieur du Triadou, qui avait eu autrefois des succès dans la chaire, des conférences suivies, soit de vive voix, soit par écrit. Quoiqu'elles n'aient abouti à aucun résultat, puisque aujourd'hui il semble de bon ton, parmi quelques catholiques, d'attaquer le Concordat, nous donnerons un aperçu de la manière dont M. Coustou le défendait, par des extraits un peu étendus de sa correspondance avec l'abbé Belleville, et

après la mort de celui-ci, avec l'abbé Teissier.

« Les Purs disaient, pour justifier leur conduite, que l'acte par lequel le pape privait de leurs siéges, sans motifs canoniques et sans jugement préalable, un si grand nombre d'évêques dont la doctrine et les mœurs étaient inattaquables et qui, depuis douze ans, souffraient pour la foi, était sans précédent; qu'il n'était pas nécessaire ; que M. de Malide n'ayant pas fait sa démission, il était toujours leur évêque. Ils ajoutaient qu'on se trompait en croyant la révolution finie, que Bonaparte n'était pas de bonne foi, que tout en se posant comme le restaurateur du culte, il ne songeait qu'à son ambition, et que, si le clergé lui résistait, il le persécuterait de nouveau. Ils alléguaient en preuve de ce qu'ils avançaient et comme justification de leurs craintes, les *articles organiques*, érigés en lois de l'Etat, douze des nouveaux siéges épiscopaux remplis par douze évêques *jureurs* (sic) dont la plupart persévéraient dans leur première résistance aux jugements qui les avaient d'abord condamnés : ils alléguaient la défense que le gouvernement faisait aux évêques d'exiger aucune rétractation des prêtres assermentés, la circulaire de Portalis sur les prêtres mariés et sur les personnes divorcées qui demanderaient pour un second mariage la bénédiction nuptiale, une autre circulaire où le

même conseiller d'Etat appelait la rétractation d'un prêtre marié un *véritable scandale*; enfin l'égalité parfaite qu'on voulait mettre entre le clergé *constitutionnel*, quelque peu nombreux et quelque déconsidéré qu'il fût, et l'immense majorité des prêtres qui avaient suivi une conduite différente. Ils concluaient de tout cela qu'on voulait tenir l'Eglise dans l'asservissement, que la restauration, œuvre du Concordat, n'était qu'une restauration *bâtarde*, mille fois plus dangereuse que la persécution, et qu'ils avaient autant de raison de se tenir en dehors de ce nouvel ordre de choses, qu'ils en avaient eu, quelques années auparavant, de résister aux exigences plus ouvertement impies des gouvernements qui avaient précédé le consulat. »

» L'abbé Coustou répondait que quelque extraordinaire que fût, de la part du pape, l'extinction simultanée de tous les siéges épiscopaux de la France, on ne pouvait pas dire qu'elle dépassât son pouvoir; que, sans doute, il eut été mieux de rétablir les choses comme elles étaient douze ans auparavant, sauf pourtant les abus dont vous vous plaigniez plus que moi, disait-il à l'abbé Belleville, mais qu'on devait tenir compte aujourd'hui, comme on l'avait fait dans tous les temps, des impossibilités suscitées par les haines, les préventions et les passions des hommes. Si toujours,

et absolument, et sous peine de prévariquer, on était obligé d'appliquer les règles d'une manière inflexible, Dieu aurait manqué à son église, puisqu'il y a des circonstances où ces règles sont inapplicables. Plutôt que d'enfreindre les règles antiques, fallait-il donc demeurer dans le cahos où nous étions, ou même nous précipiter tout-à-fait dans l'abîme? Pendant plus de dix ans, les enfants ont été sans instruction, un grand nombre n'ont pas été baptisés, les malades et les mourants ont été privés de toute consolation religieuse, les tribunaux de la pénitence ont été fermés, et les chaires muettes, et les autels sans sacrifices. Le Concordat remédie à tous ces maux; il nous permet, tellement quellement, d'accomplir notre mission divine ; parce qu'il n'est point aussi parfait que nous l'aurions désiré, faut-il le déchirer? Dans les circonstances où l'on s'est trouvé, n'a-t-on pas dû sacrifier tout ce qui pouvait être sacrifié pour sauver la foi et les âmes, comme on jette à la mer toute la cargaison d'un navire, quelque riche qu'elle soit, pour sauver le navire lui-même et la vie des passagers ?

» Le premier consul, dites-vous, a agi dans des vues d'ambition : c'est possible ; mais pourquoi ne le croirions-nous pas sincère ? Est-ce autrement que par la sincérité qu'il peut servir cette ambition même ? Il n'a pas fait aussi bien que nous l'aurions voulu, c'est

encore vrai ; mais a-t-il pu mieux faire? Songez donc au déchaînement de tant de passions, aux exigences de tant d'intérêts, nés de la révolution, aux fureurs de l'impiété qui se croyait, il y a si peu de temps, assurée de son triomphe? Ne lui a-t-il pas fallu, pour rétablir la religion, autant de courage que pour triompher des ennemis de la France ? Vous faites allusion à la violation flagrante des *maximes et libertés* de notre Eglise Gallicane ; mais si réellement elles s'opposaient au rétablissement de la religion dans notre malheureux pays, je les répudierais. Vous parlez des biens du clergé dont le pape sanctionne l'aliénation ; mais si l'assemblée constituante s'était adressée au pape, dès le commencement, nul doute qu'il n'eût autorisé, de concert avec nos évêques, la vente d'une partie, au moins, de ces biens ; nous trouvons dans notre histoire et dans celle d'un royaume voisin, l'Espagne, plusieurs exemples d'autorisations pareilles. Ce que le pape aurait pu faire auparavant, pourquoi ne pourrait-il pas le faire après? Vous parlez des anciens évêques éliminés si brutalement ; vous regrettez M. de Malide et vous le regardez toujours comme votre évêque légitime. Vous savez tout ce que je dois et tout ce que j'ai moi-même d'affection respectueuse pour ce digne prélat ; mais à peine sortis d'un schisme, devons-nous en susciter

un autre? Est-ce à nous à prononcer entre le souverain pontife et nos évêques? D'après nos *maximes* même, ne devons-nous pas nous soumettre, puisque la grande majorité de nos prélats ont fait leur démission? M. de Malide n'a-t-il pas écrit qu'en cas de besoin, il donnait tous ses pouvoirs à M.gr Rollet? Vous dites qu'on aurait pu les rappeler tous : mais jugeons donc des choses en nous mettant au point de vue de ceux qui les dirigent et qui ont leurs passions et leurs intérêts, et nous verrons que c'était impossible. De bonne foi, le nouveau gouvernement qui veut vivre est-il payé pour compter sur les évêques de l'ancien régime? N'est-il pas évident que ceux-là surtout qui sont à Londres peuvent être accusés, avec une apparence de raison, de subir l'influence de nos princes? Je ne leur en fais pas un crime, à Dieu ne plaise, mais j'expose un fait.

» Vous parlez encore des *articles organiques* et de tout ce qu'ils renferment d'entraves pour la religion et ses ministres. Hélas, mon Dieu! Là dessus nous pensons comme vous : mais remarquez pourtant que ces entraves sont à peu près les mêmes dont nous gémissions autrefois sous la jurisprudence envahissante des parlements. Les anciens évêques réclamaient souvent; ceux d'aujourd'hui réclameront, soyez en sûr. Déjà le pontife

8*

suprême l'a fait avec beaucoup de force ; voudriez-vous qu'il fît davantage, et qu'il éteignît la mèche qui fume encore, ou même qui commence à se rallumer ? Inflexible sur les principes, ne fait-il pas bien de tolérer les faits qui s'en écartent et de laisser ainsi la porte ouverte à de nouvelles négociations ? Voici même ce que je puis vous dire, c'est que depuis quelques mois, il nous semble qu'on ne tient pas à ces *articles* autant que nous aurions pu le craindre, et le gouvernement a pris successivement quelques dispositions sur lesquelles nous n'avions pas lieu de compter, du moins aussitôt. Quoiqu'il ne se fût point engagé d'abord à entretenir un chapitre dans chaque cathédrale, il a assigné des fonds pour cet objet ; les prêtres sont encouragés à reprendre l'habit de leur état ; ceux qui n'ont fait aucun des serments révolutionnaires auront une pension assurée ; on donne un traitement aux desservants des succursales ; on autorise les administrations départementales et communales à voter des fonds pour l'entretien et la réparation des églises, pour suppléer au modique traitement des curés ; on favorise l'érection des séminaires ; on prend encore bien d'autres mesures qui tendent, toutes, à améliorer le Concordat ; pourquoi donc s'opiniâtrer à le rejeter, sous prétexte qu'il n'est point aussi parfait qu'il

pourrait être, ou que nous voudrions qu'il fût?

« Les douze siéges donnés aux *constitutionnels* vous alarment : assurément, c'est un malheur, et je le déplore comme vous ; mais le pape a été trompé. D'ailleurs, plusieurs d'entre ces évêques ont fait leur rétractation très-sincèrement, celui de Versailles, par exemple, et celui d'Angers : nous avons lieu de croire que d'autres encore se sont mis ou vont se mettre en règle ; soyons indulgents et espérons tout de ce Dieu qui n'a pas tant fait jusqu'ici pour laisser ensuite son œuvre inachevée ? »

Tous ces motifs, et beaucoup d'autres encore, présentés avec autant de force que de modération, toutes les sollicitations du zèle le plus persévérant, tous les ménagements de la charité la plus tendre échouèrent contre l'obstination orgueilleuse des chefs de la *petite église*. Quelques laïques seulement se rendirent à la vérité que l'abbé Coustou leur avait fait connaître, et que ses vertus et la manière dont il les accueillait, quand ils allaient le consulter, leur avait fait aimer. On mit quelquefois en question, dans le conseil, ce qu'il fallait faire contre ce nouveau schisme. M. Rollet qui souffrait difficilement les attaques faites à son autorité, et qui, ne connaissant pas le pays, craignait que *les Purs*, en se séparant de lui, n'entraînassent dans leur

parti un grand nombre de fidèles, penchait assez pour les mesures sévères et aurait invoqué volontiers l'appui du gouvernement; il citait, pour fortifier son opinion, ce qui se faisait sous l'ancien régime où le *bras séculier* prêtait toujours main forte à l'autorité épiscopale. M. Coustou combattit vivement cette pensée du prélat. Il disait en thèse générale et il le prouvait par la révolution elle-même, que les hommes, pour peu qu'ils regardent leurs croyances et leurs rapports avec la divinité comme quelque chose de sérieux pour le présent et pour l'avenir, ne soumettent pas leur conscience à la puissance publique; que la force ne persuade pas, et que sans la persuasion, comme l'observe Tertullien qu'il citait, il n'y a pas de religion : *nec religionis est cogere religionem, quæ spontè suscipi debet, non vi.* Ensuite, sans examiner si même, sous l'ancienne monarchie, cette intervention de l'autorité civile dans les affaires de discipline ecclésiastique, n'avait pas eu souvent des suites déplorables, il prouva facilement que les temps étaient bien changés; qu'autrefois l'autorité était ou devait être protectrice, puisque les lois de l'Eglise étaient aussi lois de l'État, tandis qu'aujourd'hui elle était jalouse, défiante et envahissante; qu'il était donc de bonne politique de l'appeler le moins possible à connaître des débats ou des

conflits de *notre ménage intérieur*, c'était son expression. Puis, il représenta l'odieux qu'on s'attirerait en ayant l'air de persécuter des hommes que les menaces ou les séductions de l'impiété triomphante avaient trouvés inébranlables, et à qui on ne pouvait reprocher qu'un attachement excessif aux anciennes règles de l'Eglise. Il montra enfin que ce serait leur donner un lustre, une importance, une puissance d'attraction qu'ils n'auraient jamais par eux-mêmes, car aucun d'eux ne se faisait remarquer par ses talents, ni par ses connaissances, maintenant surtout que l'abbé Belleville était mort; tandis qu'en les laissant à eux-mêmes, ils pourraient bien *vivoter* quelque temps, mais qu'à coup sûr, ils ne feraient pas de nouveaux prosélytes. Grâce à ces considérations que tout le conseil adopta, on ne fit rien, et l'événement prouva que l'abbé Coustou avait bien jugé, car les *Purs* ne se recrutèrent pas.

Du reste, ce n'est pas en cette occasion seulement que l'avis proposé et soutenu par l'abbé Coustou l'emporta dans le conseil; il était rare qu'il en fût autrement, et cela ne nous étonne point. On trouvait en lui, ce qui se trouve si peu de nos jours, une parole étrangère aux calculs de l'ambition et à l'esprit de coterie, une parole vraiment grave et désintéressée, en même temps qu'on admirait l'éten-

tères dont les uns étaient inhabitables, les autres aliénés, sur l'insouciance des communes qui ne se prêtaient qu'avec mauvaise grâce aux sacrifices nécessaires pour que ces maisons pussent être mises dans un état convenable et rendues à leur destination primitive. Il y était question aussi de l'insuffisance du traitement accordé aux succursalistes et du peu de bonne volonté que montraient les autorités municipales pour y suppléer. Il s'étendait principalement sur des exemples pernicieux, des scandales, des propos, des actes provenant de ces mêmes autorités et paralysant, dans beaucoup d'endroits, le zèle des curés et le bien qu'ils auraient pu faire, sans cette hostilité par trop saillante. M. le préfet Nogaret fut vivement frappé et de ce qu'on lui apprenait et des hautes considérations que faisait valoir, par la plume de M. Coustou, l'évêque de Montpellier ; il les assura l'un et l'autre de son empressement à les seconder, et bientôt l'événement prouva que ses promesses avaient été sincères.

L'abbé Coustou, que tout le diocèse connaissait maintenant, s'était fait de nombreux amis dans ses courses avec M. Rollet. Il se disposait à se rendre à l'invitation qu'il avait reçue des curés de Béziers, d'aller passer quelques jours dans leur ville et d'y prêcher l'octave de la Fête-Dieu dans l'église de la

Madeleine, lorsqu'il fut atteint de la même maladie qu'il avait déjà essuyée deux ans auparavant. Il fut d'abord forcé de modérer ses travaux et ensuite d'y renoncer entièrement. Bientôt même se manifestèrent les plus fâcheux symptômes, et ce qui aggrava encore son état, ce fut la vive douleur que lui causa la mort de M. Poujol, arrivée le 2 juillet 1804. Ce prêtre vénérable, dont la mémoire sera longtemps en bénédiction à Montpellier, avait été le confesseur de l'abbé Coustou, dès ses premières années. C'était lui qui, pressentant l'action de Dieu dans son jeune pénitent, avait décidé sa vocation et l'avait toujours soigné, surveillé, repris, encouragé avec une tendresse paternelle. L'abbé Coustou dont le cœur était si affectueux, lui avait voué un amour filial, une vénération profonde, une reconnaissance sans bornes. Il n'avait accepté le grand-vicariat, comme nous l'avons vu, que sur sa parole et à condition qu'il lui aiderait à en porter le fardeau. C'était à M. Poujol qu'il racontait ses peines, qu'il demandait des forces, des conseils, des lumières. Par une illusion que tous les cœurs aimants ont ressentie, malgré son grand âge, l'abbé Coustou s'était flatté de l'avoir longtemps encore pour guide. Aussi sa mort inattendue fut pour lui un véritable coup de foudre, et ses douleurs en devinrent plus

intenses (1). Pour obtenir le repos dont il avait besoin, il alla passer la fin de l'été et une partie de l'automne à la campagne ; mais au mois de novembre, il fut obligé de revenir à Montpellier. Sa maladie avait fait des progrès effrayants, elle s'aggrava encore; les médecins le jugèrent en grand danger, et il reçut les derniers sacrements au milieu des larmes et des sanglots de la population tout entière. Le clergé, les autorités, les simples fidèles déploraient déjà sa perte comme une calamité publique; pour lui, il était soumis et résigné, car il ne se faisait pas illusion sur son état.

Le premier jour de l'an, 1805, alors que le mal avait fait de tels progrès qu'on n'osait plus conserver aucun espoir de guérison, l'abbé Coustou éprouva tout-à-coup un vomissement d'une violence extraordinaire. Il en fut réduit à une extrême faiblesse et on crut que c'était sa fin ; ce fut là, au contraire, ce

(1) Pendant sa longue carrière, M. Coustou n'oublia jamais M. Poujol, ni la force d'âme qu'il avait montrée dans les moments les plus pénibles de la révolution, ni la sagesse de ses enseignements, ni la douceur de ses consolations. Il ne l'appelait jamais que *le saint*. Il lui donnait aussi une science étendue, une majesté qui imposait aux impies, un zèle qu'aucune considération humaine ne pouvait arrêter. Combien de fois, à la vue des misères que sa position lui révélait et sur lesquelles il ne pouvait que gémir, ne s'est-il pas écrié, sans songer aux longues années qui le séparaient de son vénérable ami : *ah! si le saint M. Poujol vivait, il aurait eu plus de courage que moi; il serait allé trouver le . . . . . . et il n'aurait pas craint de lui dire :* « non licet, ou tu es ille vir. »



qui le sauva ; son rétablissement parfait ne fut plus qu'une affaire de temps.

C'est à l'époque où nous sommes arrivés, au mois de mars, 1803, que se termina le différend qui existait déjà depuis quelque temps entre le curé de Notre-Dame, M. Théron, et l'aumônier du Lycée, M. Carrière. M. Théron, les lois de l'Eglise à la main, prétendait exercer sa juridiction sur le Lycée, comme sur toutes les autres portions de sa paroisse. M. Carrière, d'après certaines analogies et certains exemples de l'ancien régime, croyait que le titre d'aumônier emportait la juridiction curiale sur tous les enfants et autres personnes qui habitaient dans l'enceinte du Lycée. Assurément, ce n'était point ici une contestation née de l'amour-propre, ou de motifs plus ignobles encore. Ceux qui, comme nous, ont connu les deux contendants, l'élévation de leur âme, et leur désintéressement, comprendront qu'il s'agissait ici uniquement de règles anciennes à observer, de droits autrefois reconnus à faire reconnaître de nouveau, et même, jusqu'à un certain point, de la validité de certains sacrements à assurer. Cette discussion avait été portée au conseil de Mgr l'évêque, où s'était traîné l'abbé Coustou, bien faible encore. Celui-ci aimait M. Théron, comme un père, M. Carrière, comme un frère, mais il aimait encore plus la vérité, et on le

savait. Il prouva avec son érudition et sa raison accoutumées que les réclamations du curé de Notre-Dame étaient justes et fondées, et s'il n'avait tenu qu'à lui, toute discussion aurait été bientôt terminée. M. l'évêque, en se prononçant pour le droit et la justice, contre les prétentions de l'aumônier du Lycée, craignit de paraître opposé au succès d'un établissement d'instruction publique qui avait toutes les sympathies et toutes les faveurs du gouvernement, et il proposa d'en référer au ministre des cultes (1). M. Coustou y consentit, pourvu que ce ne fût aucun membre du conseil, ni même aucun prêtre qui entrât en correspondance là-dessus avec le ministre. « Que voulez-vous que dise de nous M. Portalis, s'écriait-il, quand il se verra appelé à prononcer sur une question si claire? Pour moi, si j'étais obligé de lui écrire à ce sujet, j'en serais humilié, je l'avoue. D'ailleurs, ne sera-ce pas autoriser le ministre à continuer ces usurpations de pouvoir spirituel, déjà si nombreuses, dont nous gémissons tous les jours? Ne deviendra-t-il pas peu à peu pour nous, comme un pape au *petit-pied?* Je sais qu'il connaît parfaitement le droit-canon; mais si, pour donner plus de relief au Lycée, il décide contrairement à l'ancienne discipline, que fera

(1) Portalis avait depuis peu reçu ce titre du premier consul devenu empereur.

Mgr l'évêque ? Je crois donc qu'il vaudrait mieux prier M. Castan de consulter lui-même le ministre, comme de son chef, et sans allusion aucune à la discussion actuelle. Il est proviseur, on trouvera tout simple qu'il s'intéresse à l'aumônier de l'établissement qu'il dirige ; il est laïque, on ne s'étonnera pas qu'il ignore les canons qui règlent la discipline ecclésiastique (1). »

Cet avis de l'abbé Coustou fut adopté, M. Castan se prêta à ce qu'on lui demandait, et voici la réponse de Portalis. Elle consacre les véritables règles, et elle peut servir à constater les progrès qu'on a faits depuis cette époque, en dehors de ces règles, d'autant plus faciles à observer cependant, que l'autorité civile les reconnaissait. Elle montre aussi combien les prévisions de l'abbé Coustou étaient justes, car l'empereur y joue le rôle de souverain spirituel. On dirait Henri VIII consulté par Wolsey ou Cranmer, ou même Pie VII, consulté par le cardinal Consalvi.

« *Ministère des Cultes. — 6 ventôse, an 13.*

» **Le Ministre des Cultes à Monsieur Castan, proviseur du Lycée de Montpellier.**

---

(1) M. Castan n'ignorait pas ces canons, il avait été professeur de droit à la Faculté de Montpellier.

» Vous m'avez demandé, Monsieur, si les aumôniers des Lycées peuvent exercer les fonctions curiales. J'ai pris sur cette question les ordres de S. M. l'Empereur, et je m'empresse de vous faire connaître sa décision, fondée sur les véritables principes du droit canonique.

» L'Aumônier du Lycée n'aurait que le droit de dire la messe, s'il n'était autorisé par l'évêque diocésain, à prêcher et à confesser; il ne peut jamais avoir le droit d'exercer les fonctions curiales proprement dites. *L'évêque diocésain ne pourrait même lui déléguer ces fonctions au préjudice du curé dans la paroisse duquel le Lycée se trouve établi.* J'appelle fonctions curiales *proprement dites* toutes celles qui exigent *la présence ou l'intervention du curé*. Les principales de ces fonctions sont la bénédiction nuptiale, le baptême et les obsèques religieuses. Dans un Lycée, l'on sent qu'il ne peut être question de la bénédiction nuptiale; l'âge des élèves ne permet pas qu'on s'occupe de cet objet. Quant au baptême, les exemples d'adultes non encore baptisés ne sont pas rares depuis la révolution. S'il y avait donc dans votre Lycée des enfants qui n'eussent point encore reçu le baptême et qui fussent dans le cas ou dans la volonté de le recevoir, il faudrait s'adresser au curé de la paroisse pour l'administration de ce sacrement. Il faudrait également s'adresser au curé si un élève venait à mourir et si l'on réclamait pour lui les cérémonies et les prières des morts.

» Ce que je dis était observé sous l'ancien régime. . . . . . Ainsi pour que l'aumônier d'un lycée puisse exercer les fonctions sacerdotales ordinaires, il a besoin d'être approuvé par l'évêque; et il ne peut, dans aucun cas, exercer les fonctions curiales

proprement dites.... Voilà, Monsieur, les règles que j'ai cru devoir vous tracer d'après les principes qui ont toujours ont été reçus et observés dans l'Eglise.

» *P. S.* La première communion et la communion pascale ont toujours exigé l'intervention des curés ; ce sont donc des fonctions curiales. »

Toute discussion fut dès-lors terminée entre M. Carrière et M. Théron, et nous nous rappelons très-bien avoir vu les élèves du Lycée faisant leur communion pascale dans l'église de Notre-Dame, et le curé de cette paroisse présidant, dans la chapelle du Lycée, à la première communion de ceux que l'aumônier y avait préparés. Plus tard, quand M. Carrière devint curé de Notre-Dame, M. l'abbé d'Espinassoux étant aumônier du Lycée, nous avons vu la même chose.

Cependant la convalescence de l'abbé Coustou était longue et pénible. Quand vint le mois d'avril, M. le docteur Chrestien exigea qu'il allât passer quelques mois dans un climat moins chaud. Son frère Philippe l'appelait à Paris, il y alla, en compagnie jusqu'à Besançon, de Mme la marquise douairière de Marmier, qu'il avait connue chez Mme Durand-St-Maurice. L'abbé Pion, aumônier de cette dame que les exigences de sa santé avaient retenue à Montpellier plus de six mois, fut aussi du voyage. Après une semaine de repos au château de *Rai*, et les grandes fêtes qui s'y

tirent à l'occasion de la naissance et du baptême d'un petit-fils de Mme Marmier (1), l'abbé Coustou reprit la route de Paris, où il arriva le 26 mai.



(1) M. le duc de Marmier d'aujourd'hui. La pieuse et respectable marquise de Marmier a conservé pendant plus de quarante ans et jusqu'à sa mort, arrivée il y a à peu près trois ans, la plus grande estime et affection pour l'abbé Coustou, comme le prouvent ses nombreuses lettres à son excellente et vénérable amie, Mme Durand-St-Maurice. Nous avons sous les yeux une de ces lettres, datée du château de La Lorie, 26 novembre, 1840, où nous lisons cette phrase : « Vous ne me dites rien de M. l'abbé Coustou, dans votre » lettre, ce qui me fait espérer que son courage et la grâce » de Dieu continuent à le soutenir. Ne nous oubliez pas auprès » de lui lorsque vous le verrez, etc. »

CHAPITRE CINQUIÈME

Quelques mois à Paris. — Affaire de l'abbé Jauffret et de Mme Durand-St Maurice. — Chagrins et démission de M. Rollet.

Amicus fidelis, protectio fortis.
Un ami fidèle est une protection puissante.
(Ecclésiastique. Chap. 6.)

La réputation de l'abbé Coustou l'avait précédé dans la capitale. Le ministre des cultes sous les yeux de qui arrivaient tous les jours sa correspondance, ses mémoires, ses rap-

ports, s'était fait la plus haute idée de son intelligence des affaires, de la droiture de son esprit, de sa modération et de sa prudence. Le préfet de l'Hérault l'avait fait connaître aussi ; il avait dit la loyauté de son concours lorsqu'il fallait empêcher de dangereux conflits, ou réprimer des scandales, la sagesse de ses conseils et l'efficacité de son zèle dans les difficultés sans cesse renaissantes que suscitaient à une administration nouvelle les passions politiques ou religieuses encore mal éteintes.

A côté de ce monde officiel qui ne voyait guère dans l'abbé Coustou que l'administrateur habile, il y avait un autre monde dont l'estime était encore plus précieuse à ses yeux. C'étaient ces saints prêtres, ces catholiques fervents qui entraient dans toutes les bonnes œuvres, favorisaient toutes les pieuses entreprises et ne reculaient devant aucun sacrifice dès qu'il y avait une âme à sauver. Là aussi l'abbé Coustou était dignement apprécié. Sa vertu si haute, sa piété si vraie, les succès de ses prédications, les industries de sa charité, tout était connu. Aussi fût-il accueilli avec la plus grande distinction par ses anciens amis que nous connaissons déjà, et par les amis nouveaux que son mérite lui avait faits (1).

(1) Il ne put voir qu'une fois l'abbé de Malaret qui mourut bientôt après, chargé d'années et de vertus.

Parmi ceux-ci, nous remarquons le cardinal-légat et le cardinal-archevêque de Rouen, autrefois chanoine à Montpellier, qui le comblèrent de bontés, et le duc de Choiseul avec qui il venait de faire connaissance chez la marquise de Marmier. Il vit aussi fréquemment l'abbé de Boulogne (2), depuis, évêque de Troyes, et se lia avec lui d'une amitié qui ne finit qu'avec la mort de ce prélat; les trois MM. Clausel-de-Coussergues; l'abbé Frayssinoux, qui devait s'élever si haut, et qui faisait

(1) L'abbé de Boulogne qui rédigeait alors avec tant d'esprit, de verve et de succès les *Mélanges de Philosophie*, *etc*, était logé dans un entresol de la rue *Mandard*, chez de pauvres, mais honnêtes gens, qui l'avaient caché, nourri, soutenu pendant la révolution. Il ne pouvait consentir à les quitter pour se loger d'une manière plus convenable; il leur ferait de la peine en les quittant, disait-il, et il ne devait point affliger de braves gens qui avaient été si bons pour lui. C'est là qu'il recevait les principaux littérateurs de l'époque, Geoffroy, Dussault, Hoffmann, etc. C'est là que le voyait souvent M. Coustou, mais jamais assez au gré de l'illustre écrivain qui voulut un jour lui faire promettre de faire, tous les deux ans, le voyage de Paris : « Pourquoi cette promesse? lui dit » l'abbé Coustou, bientôt vous serez évêque, — Jamais! » répondit vivement M. de Boulogne; de tout temps l'ambi- » tion dans un prêtre a été un vice, aujourd'hui ce serait de » la bêtise; il n'y a que des coups de bâton à recevoir. » Trois ans plus tard, il fut pourtant nommé à l'évêché de Troyes, qu'il accepta. « Vous souvient-il, monseigneur, lui » écrivit alors l'abbé Coustou, du *jamais* prononcé si vive- » ment dans l'entresol de la rue *Mandard*, en 1805, alors » que j'aimais à vous dire ce que mon estime et mon amitié » prévoyaient pour vous? — Oui, sans doute, je m'en sou- » viens, répondit le nouvel évêque, mais que voulez-vous, » mon ami? Les événements nous entraînent, et nous ne » sommes pas toujours les maîtres de résister. »

alors à la jeunesse des écoles, réunie dans l'église de Saint-Sulpice, ces *conférences* dont la réputation est européenne; l'abbé d'Astros, vicaire-général de Paris qui devait s'illustrer quelques années plus tard par sa mâle résistance aux caprices du despote; l'abbé de Sambucy, maître-des-cérémonies de la chapelle impériale, l'abbé Jauffret qui consacrait ses loisirs à écrire en faveur de la religion et qui fut placé, bientôt après, sur le siége de Metz; l'abbé Richard, chanoine de la métropole, prédicateur distingué; l'abbé de Rauzan, supérieur des missionnaires de France; l'abbé Barruel, si connu par ses *Mémoires* sur le jacobinisme et par son livre *du pape et de ses droits*, etc. etc.

Il n'était alors question, à Paris, que du pape qui venait d'en repartir après avoir sacré l'empereur. Ces parisiens, qui oublient si vite, avaient conservé cependant de cette noble et vénérable figure de Pie VII une impression profonde. Il s'était montré si affectueux et si bienveillant, et en même temps, si grand et si digne que les impies eux-mêmes avaient été forcés d'abjurer bien des préjugés et de reconnaître en lui le vicaire de ce Dieu qui passa sur la terre en faisant du bien. Dans toutes les sociétés que fréquentait l'abbé Coustou c'était encore le sujet le plus habituel des conversations; chacun arrivait avec son

contingent d'anecdotes, de nouvelles, de faits plus ou moins consolants, et on aimait à tirer de tout ce qu'on apprenait d'heureux présages pour l'avenir. Puis, on demandait à l'abbé Coustou des nouvelles de la religion dans la province, ce qu'y faisaient les nouveaux évêques, quel succès avait eu le jubilé à Montpellier et dans les villes environnantes. Le jubilé, l'abbé Coustou n'avait pu y prendre part à cause de sa maladie, et son éloignement forcé de la chaire avait laissé un vide ressenti de tous ; cependant les bénédictions de Dieu avaient été abondantes et un grand nombre de brebis égarées était rentré au bercail. L'abbé Coustou racontait avec simplicité les miséricordieuses merveilles de la providence; on l'écoutait avec une sainte avidité, et il ne pouvait assez s'étonner du grand nombre de serviteurs fidèles que Dieu s'était réservés dans ce Paris, théâtre de tant de désordres, foyer de tant de corruption, il admirait la sympathie qu'inspiraient à toutes ces âmes généreuses le succès du saint ministère et le bien, partout où il se faisait, et il en concluait que tout n'était donc pas perdu pour l'avenir religieux de notre belle France.

Tous ceux qui ont connu M. Coustou savent combien il était dévoué à ses amis ; rien ne lui coûtait lorsqu'il fallait détourner les coups dont ils étaient menacés ou faire triompher la

justice et la bonté de leur cause. La famille Durand-Saint-Maurice put bientôt reconnaître l'efficacité de ses démarches dans l'heureuse conclusion d'une affaire qui intéressait à un haut degré la mémoire du premier maire de Montpellier. Voici de quoi il s'agissait :

En 1803, l'abbé Jauffret avait publié des *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion et de la philosophie* pendant les tristes années dont l'on sortait à peine. Il avait entendu M. l'abbé de Sambucy raconter avec toute la joie d'un cœur d'ami et de chrétien les nobles et pieux sentiments que M. Durand avait manifestés dans sa prison, et jusques entre les mains de ses bourreaux. Soit que ne connaissant pas M. Durand, l'abbé Jauffret eut mal compris ce qu'on en disait, soit que des souvenirs infidèles l'eussent mal servi, soit enfin qu'il eut été séduit, à son insu, par le désir d'enrichir son livre d'un trait édifiant, il l'avait complètement dénaturé. Sous les rapports moraux, religieux et même politiques, c'était avec les couleurs les plus fausses qu'il avait peint M. Durand. Ces mensonges, quoique faits à bonne intention, affectèrent beaucoup sa noble veuve. Elle trouva un grand adoucissement à cette nouvelle peine dans les sympathies que lui montra, dans cette occasion, la ville de Montpellier tout entière ; mais cette espèce de protestation, de tous ceux qui

avaient connu son mari, contre la légèreté d'un auteur mal instruit ne lui suffisait point. Elle crut devoir à la mémoire de son mari, à elle-même, à ses enfants, à la vérité de réclamer contre le roman de l'abbé Jauffret. A ce sujet, elle eut avec M. de Sambucy, cause innocente de sa douleur, avec MM. de Bonald et de Clausel, avec M. Jauffret lui-même une correspondance trop volumineuse pour que nous puissions l'insérer ici, mais dont nous donnerons quelques extraits. On y trouvera tout ce qu'une indignation généreuse, la défense d'une mémoire chérie, le soin de son honneur attaqué dans un autre soi-même peuvent inspirer de sentiments élevés, de noble hardiesse et même de véritable éloquence : et tout cela avec ce tact parfait, cette délicatesse exquise, ce ton de bonne compagnie dont la tradition s'efface tous les jours. On nous pardonnera, nous l'espérons, cette sorte de digression ; elle confirmera ce que nous ont dit nos pères du beau caractère, des grandes qualités, des solides vertus du premier maire de Montpellier : elle n'est pas, d'ailleurs, étrangère à notre histoire ; parler de M. et de Mme Durand-Saint-Maurice, c'est encore parler de M. Coustou, et nous verrons tout-à-l'heure que ce fut lui qui termina cette affaire.

Voici ce que Mme Durand écrivait à l'abbé de Sambucy, le 30 juin 1803 :

« On a inséré dans un ouvrage ayant pour titre: *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion et de la philosophie* un article, sur mon mari, aussi injuste que peu exact. Pour bâtir une histoire de *conversion éclatante* on a dénaturé tous les faits. Au lieu de le représenter comme un homme estimable, vertueux par caractère et par principes, dont le seul tort avait été de se laisser entraîner dans certaines opinions produites par la révolution, on l'a représenté comme *philosophe affiché, occupé uniquement du soin de se concilier l'opinion de la multitude, et dont les vœux et la morale n'allaient pas au-delà*. Peut-on signaler plus clairement un homme sans principes? ah! bien sûrement, si vous eussiez cru mon mari tel que le représente celui qui a abusé de votre confiance, vous nous étiez trop attaché pour n'avoir pas jeté un voile sur des torts dont l'amitié eut gémi.

» Mon mari était jaloux, sans doute, de l'opinion publique, et souvent il prenait pour elle les applaudissements populaires, mais il n'eut jamais fait pour eux une action qu'il eut cru contraire à ses devoirs. On l'accuse d'avoir été *philosophe*, quand il n'est pas une de ses actions, un de ses discours où il ait émis un principe philosophique. J'ai en mon pouvoir des écrits de mon mari tout entiers de sa main, qui respirent, d'un bout à l'autre, la religion la plus éclairée et les principes les plus opposés à la philosophie. Il ne faut pas confondre la négligence à remplir certains devoirs religieux avec le mépris de la religion et l'incrédulité. Rappelez-vous la conversation que vous eûtes avec mon mari à la conciergerie. Tout ce qu'il vous dit était digne de lui, assorti à son caractère, à l'élévation de son âme et à ses principes. Il vous dit qu'il se jetait en entier entre les mains de celui qui disposait les

événements pour remplir ses desseins; qu'il croyait voir sa main dans ceux qui l'avaient conduit dans la position où il se trouvait ; qu'il ne croyait pas avoir de reproche à se faire, mais qu'avec le penchant qu'il avait à se laisser entraîner par la révolution, il ne savait pas jusqu'où il aurait pu aller, et qu'il croyait que Dieu, par des vues de miséricorde, l'avait comme arrêté.

» Vous vous rappelez que mon mari avait vu un prêtre à la *Force*, auquel il s'était adressé ; il me l'avait écrit, il y avait déjà quelque temps, quand il fut transféré à la *Conciergerie* et il vous le dit la première fois qu'il vous vit. Ainsi, ce n'est point la *Conversion éclatante d'un philosophe* qui a été produite par les soins de l'abbé Emery pour mon mari, mais seulement la manifestation de principes qui n'avaient cessé d'exister chez lui. Vous avez été, excellent ami, un des principaux instruments dont Dieu s'est servi dans cette occasion et ma reconnaissance envers vous sera éternelle. Mais je regarde comme bien malheureux que, donnant des notes sur mon mari, vous n'ayez pas exigé qu'on vous communiquât l'article qui devait être fait sur ces notes avant qu'il fut livré à l'impression, afin de pouvoir examiner la manière dont on parlait d'un ami dont l'attachement pour vous méritait bien cette attention et ce soin. »

A cette lettre M. l'abbé de Sambucy se hâta de répondre :

« Je reçois dans l'instant votre lettre du 30 juin, qui m'a été bien sensible par la peine que vous éprouvez d'une chose dont je suis innocent. Je n'ai jamais communiqué une seule note sur votre pau-

vre mari. L'auteur des *Mémoires* dont vous me parlez se trouvait dans une maison où je racontais ce qui m'avait le plus touché dans votre mari, et le lendemain je sus qu'il en avait pris note et qu'il se disposait à la faire imprimer. J'allai alors chez lui, je lui fis observer qu'il ne pouvait l'imprimer sans votre agrément, que je vous connaissais assez pour assurer que cela vous déplairait. Je me résumai à demander que la note ne fut pas imprimée sans que j'en eusse connaissance. Deux ans se sont écoulés sans que j'aie entendu parler de rien, et ma surprise n'a pas été petite lorsqu'on m'a envoyé, il y a deux mois, un exemplaire de l'ouvrage. Je me suis plaint, mais il n'était plus temps, l'ouvrage était déjà livré au public. S'il se fait une autre édition, je vous promets d'obtenir que l'article qui concerne Durand soit retranché; je ne puis pas, pour l'instant, obtenir davantage. Il faut cependant que je vous dise pour votre consolation, que cette narration n'a pas fait ici le mauvais effet que vous me paraissez en craindre, et dans la plupart des sociétés du faubourg Saint-Germain, on se réunissait pour la lire comme étant un des traits les plus touchants qu'ait fourni la révolution. J'ai assisté à quelques-unes de ces réunions, et personne ne s'est permis aucune parole contre Durand ; j'avais soin de rectifier la narration lorsqu'elle était infidèle. J'ignore l'effet que cela peut avoir produit à Montpellier, mais pour ici, je vous assure que le seul qu'il ait fait c'est d'édifier ceux qui l'ont entendu. »

Les consolations de l'abbé de Sambucy n'en étaient pas pour Mme Durand : la pensée qu'il faudrait attendre une seconde édition pour que l'injustice dont elle se plaignait fût

réparée lui était insupportable ; elle se décida donc à écrire directement à l'auteur même des *Mémoires* pour obtenir la réparation qu'elle sollicitait. Voici les principaux passages de cette lettre :

« Permettez, monsieur, à une femme qui vous est inconnue, mais que vous avez affligée bien vivement, et même, souffrez qu'elle vous le dise, bien injustement, de vous confier sa peine, et de vous conjurer de vous prêter à prévenir et à réparer, autant qu'il est possible, le tort que pourrait faire à la mémoire de son mari l'article inséré à son sujet dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion* dont elle apprend que vous êtes l'auteur.

» Je n'ignore pas, monsieur, que des vues de religion dirigent toutes vos démarches; que rempli de mérite et de vertu, vous consacrez vos talents et vos veilles aux travaux que vous croyez les plus propres à la faire refleurir et à ramener dans son sein ceux que l'erreur peut en tenir éloignés. Une conduite aussi respectable ne peut qu'inspirer pour vous, monsieur, à tous ceux qui sont attachés à cette religion sainte, les sentiments d'intérêt, d'estime et de vénération qu'elle mérite. Les partageant bien sincèrement, je me fais un plaisir de vous en offrir l'hommage. Intimement convaincue de la pureté de vos intentions et de votre amour pour la vérité, j'ose espérer que vous reconnaîtrez vous-même la justice de mes réclamations et que vous vous empresserez de supprimer l'article que vous avez inséré dans le tome 2e de votre livre, page 337, sous ce titre : *la conversion et la mort de M.*

Durand, *maire de Montpellier*, etc. Je suis sa malheureuse veuve, et je puis vous certifier que tous les faits sont dénaturés, au point d'être méconnaissables, et que les principes qu'on prête à mon mari ont toujours été opposés aux siens. »

Ici Mme Durand raconte, comme nous l'avons fait au chapitre deuxième de cette histoire, mais avec bien plus de détails, les illusions, les intentions, les démarches, les actes de son mari pendant son administration, à l'époque du fédéralisme, et lorsqu'il fut mandé à Paris ; puis aussi les saintes dispositions avec lesquelles il se prépara à la mort, comme un homme qui a toujours cru fermement à toutes les vérités révélées, et non comme un *philosophe* qu'il a fallu convaincre par de longs raisonnements et qui n'a enfin cédé qu'à un coup *éclatant* d'une grâce *surnaturelle.* Mme Durand terminait ainsi sa lettre à M. l'abbé Jauffret :

« L'abbé de Sambucy a pu raconter avec trop peu de calcul des détails incomplets qui n'ont pas été saisis comme ils devaient l'être ; mais j'ai la certitude qu'il n'a donné aucune note et qu'il est au désespoir de ce qui arrive. Je ne puis lui en vouloir d'un tort involontaire ; mais plus je lui suis attachée, plus je gémis de le voir compromis au point où il l'est, dans vos *Mémoires*, aux yeux de tous ceux qui connaissent les rapports qu'il a eus et qu'il a avec nous. En le voyant cité sans cesse, c'est lui seul qu'on accusera d'avoir défiguré la vérité et

noirci la réputation d'un ami. Vous n'ignorez pas, monsieur, que tout ce qui compromet la délicatesse d'un prêtre compromet aussi, aux yeux du monde, les intérêts de la religion dont il est le ministre. Si l'intérêt de ce prêtre vous était indifférent, ce que je ne crois assurément pas, j'ai la plus entière confiance que ceux de la religion pour laquelle seule vous travaillez ne peuvent vous l'être. C'est en son nom, monsieur, c'est au nom de mes enfants qui s'honoreront toujours des sentiments religieux de leur père et pour lesquels il serait affreux de voir répandre des écrits qui les mettraient en doute, c'est au titre de veuve infortunée à laquelle il ne reste d'autre consolation que l'estime et les regrets que portent à son mari tous ceux qui l'ont connu, et qui, jusqu'au dernier soupir, emploiera tous ses moyens à défendre sa mémoire de toute atteinte ; c'est au nom des droits de la justice qui ne peuvent être méconnus par un homme aussi estimable que vous, Monsieur, que je viens vous conjurer de faire enlever de tous les exemplaires qui ne sont point débités, et je sais qu'il en est encore peu qui le soient, l'article concernant mon mari, auquel il vous sera facile d'en substituer un autre plus intéressant pour le public et plus vrai. Ce changement sera aussi conforme aux vues de bien que vous vous proposez dans vos écrits, qu'utile à la tranquillité d'une famille qui ne devait pas s'attendre à se voir troublée de cette manière, et dont les malheurs inouis ne devaient pas être aggravés de la main des personnes respectables qui le font en ce moment. »

L'abbé Jauffret reconnut la justesse des observations qu'on lui faisait et promit solennellement de réparer l'injustice involontaire

dont il s'était rendu coupable envers M. Durand. « Vous serez satisfaite, écrivait-il à sa veuve ; il suffit que l'article ne soit point exact pour qu'il perde tout son prix aux yeux de la religion. » Il donna les mêmes assurances à MM. de Bonald, de Clausel, de Sambucy ; le 10 août 1803, celui-ci écrivait à Mme Durand :

« J'ai vu avant-hier le libraire Leclère, et je suis chargé de vous dire de sa part que *ce que vous désirez est fait*. Dans le moment que je me suis présenté chez lui, on était occupé, à son imprimerie, à composer le carton qui doit remplacer l'article de Durand. J'espère que cette lettre terminera toutes vos inquiétudes sur la *note* de votre mari, puisque nous sommes parvenus à l'anéantir avant que l'ouvrage se soit répandu. »

Qui n'aurait cru, après des déclarations si formelles et des promesses si précises que M. Jauffret ou son libraire, ne se fussent promptement et franchement exécutés ? Il n'en fut rien cepedant, et l'affaire en était au même point, deux ans après, à l'époque où M. Couston fit son voyage de Paris. Mme Durand, le chargea, pour l'abbé Jauffret, d'une lettre dont nous allons faire connaître quelques passages :

« Voilà deux ans, monsieur, que j'ai réclamé votre justice, que vous me l'aviez promise, et, qu'y ayant compté, je n'ai pris aucune des mesures qui m'eussent été commandées par mon devoir et par

ma tendresse pour garantir la mémoire de mon mari des inculpations dont votre récit la chargerait. Pendant ces deux ans, combien d'exemplaires de votre livre ont été distribués ! Combien la confiance que vos vertus m'ont inspirée me rend coupable à mes yeux ! Combien l'objet éternel de mes larmes et de mes regrets aurait-il de reproches à me faire ! Combien mes enfants, auxquels j'ai pu encore cacher mes chagrins, mais qui ne peuvent tarder à les apprendre, seront-ils étonnés en voyant combien j'ai tardé à remplir mes devoirs à cet égard !....

» J'ai prié M. l'abbé Coustou, vicaire-général de ce diocèse, homme aussi estimable qu'estimé de tous ceux qui le connaissent, de vous porter ma lettre et de causer avec vous de cet objet. Ce qu'il pourra vous dire à cet égard ne peut être suspect, puisqu'il fut un des premiers prêtres que la persécution obligea de fuir, parce qu'il était un de ceux qui avaient le plus fortement et avec le plus de talent, prévenu le peuple de ce pays-ci, par tous les moyens possibles, et surtout, du haut de nos chaires chrétiennes, contre les innovations qu'on voulait opérer dans l'Eglise. Il fut plusieurs fois au moment de devenir victime de la fermeté de sa conduite et de ses principes. Mon mari était alors en place, et quoique M. Coustou fût assurément bien éloigné de le confondre avec ses persécuteurs, il était naturel qu'il lui sût mauvais gré de garder ses fonctions, après avoir vu qu'il lui était impossible d'arrêter le mal. «

Cette lettre était assurément très-forte ; et cependant, sans l'abbé Coustou il est probable qu'elle n'aurait pas eu de résultat plus satis-

faisant que celles qui l'avaient précédée. Il en coûte tant à un auteur de mutiler ses ouvrages, surtout lorsqu'il s'agit de ces pages qu'il a élaborées avec tant de veilles et caressées comme les meilleures !

Après quelques visites inutiles chez M. de Clausel et M. de Bonald, l'abbé Coustou vit enfin M. Jauffret. En lui remettant la lettre de Mme Durand, il lui en présenta une autre écrite dans le même sens par l'abbé de Sambucy, et lui demanda la réalisation de ses promesses, prompte, loyale et entière. M. Jauffret, malgré les excellentes qualités de son esprit et de son cœur, malgré ses lettres et ses engagements, n'avait pas encore bien compris la susceptibilité si légitime de Mme Durand ni l'importance qu'elle attachait à la suppression de son article sur l'ancien maire de Montpellier. Il lui semblait que puisqu'il l'avait représenté converti et mourant chrétiennement, on ne devait pas être si châtouilleux sur quelques erreurs de détail. M. Coustou eut à plaider une cause qu'il croyait gagnée, à redire à M. Jauffret, sur M. Durand, tout ce qu'on lui en avait si souvent et si longuement écrit, et tout ce qu'il en savait lui-même par les relations qu'il avait eues avec le maire de Montpellier avant et pendant les premières années de la révolution. M. Jauffret, à qui d'autres *notices* manquaient, sans doute, pour rem-

placer celles dont on exigeait la suppression, voulait le même article, refait par M. de Bonald, d'après les détails nouveaux qu'on lui donnait et les manuscrits laissés par M. Durand et dont on lui avait parlé. L'abbé Coustou, plus logique, lui démontra que cet article nouveau, rédigé sur des documents vrais, n'atteindrait pas, malgré l'habileté du rédacteur, le but que s'était proposé l'auteur des *Mémoires*, de transmettre à la postérité un trait frappant et surnaturel, un événement merveilleux, la *conversion éclatante* d'un philosophe incrédule et impie. M. Durand avait fait comme tant d'autres chrétiens négligents, que le malheur ou les approches de la mort ramènent à Dieu, mais il n'y avait là rien que de très-ordinaire. M. Jauffret cependant ne se tenait pas pour battu, et il offrait de travailler à une autre rédaction de l'article incriminé sous les yeux et même sous la dictée de M. Coustou. Celui-ci se refusa à cette espèce de transaction, toujours par ce motif qu'il ne pourrait peindre M. Durand que tel qu'il était, et qu'il l'avait connu, avec les croyances et les sentiments où l'avait trouvé le prêtre dont il avait reçu les soins dans ses derniers moments; et dans tout cela, encore une fois, il n'y avait rien qui autorisât à en faire le héros d'un roman, même édifiant. M. Jauffret hésitait encore ; alors M. Coustou lui annonça qu'à ce

roman Mme Durand s'y opposerait toujours par amour pour la vérité, et par respect pour la mémoire de son mari ; que toute la ville de Montpellier partageait sa douleur, approuvait son indignation, applaudissait à ses démarches et la seconderait, s'il fallait en faire d'autres. Il lui déclara positivement que si, malgré tous ces motifs, malgré la vérité, malgré les réclamations et les larmes d'une noble et malheureuse famille, malgré sa parole, à lui-même, plusieurs fois engagée, l'article Durand restait dans son livre avec tous ses caractères ridicules et fabuleux, l'inexactitude et la fausseté en seraient démontrées d'une manière convainquante et publique. Il ajouta que si, par là, son ouvrage, signalé comme manquant de vérité, encourait quelque défaveur, et n'excitait plus d'intérêt, ce serait à lui seul qu'il devrait s'en prendre (1).

---

(1) Chose singulière ! cette discussion si sérieuse, si animée, si vive même entre M. Coustou et M. Jauffret devint pour ces deux hommes l'occasion d'une estime réciproque et sincère, d'une amitié qui les attacha presque intimement l'un à l'autre et dont ils se donnèrent dans toutes les occasions les marques les plus touchantes. Voici comment M. Coustou terminait la lettre où il annonçait à Mme Durand le succès de sa mission : « Vous pourriez craindre peut-être que nous ayons eu quelque espèce de choc ou de contestation pénible ; rien n'y a moins ressemblé que notre conversation. M. Jauffret est la douceur et l'honnêteté même. On n'aurait point dit certainement, à nous entendre, que je faisais et qu'il écoutait des réclamations et des plaintes contre son ouvrage. Enfin il est résulté de notre entretien que nous avons formé connaissance ; il a voulu que je lui donnasse mon adresse ; nous nous sommes promis de nous voir, etc. »

Ainsi poussé dans ses derniers retranchements, l'abbé Jauffret promit ce qu'on lui demandait et s'engagea solennellement à ne point faire paraître le troisième volume de ses *Mémoires*, auquel il travaillait en ce moment, sans que le second fût purgé des mensonges qui le déparaient; il confirma même cette promesse, exécutée depuis avec la plus grande loyauté, par la lettre suivante qu'il écrivit à Mme Durand :

« Une indisposition dont je ne suis pas encore bien rétabli m'a privé jusqu'à ce jour de répondre à votre dernière lettre. Il me tarde, je vous assure, d'avoir satisfait à l'engagement que j'ai pris avec vous; il est trop juste que vos vœux à cet égard soient remplis. Dès que j'aurai la tête assez libre pour pouvoir m'occuper, l'article sera suppprimé. »

Ainsi fut terminée, par le zèle, l'activité et le dévoûment de M. Coustou, cette affaire qui avait duré plus de deux ans. Aujourd'hui que, grâce à une démoralisation toujours croissante, nous avons de la vanité sans grandeur, de l'orgueil sans élévation de sentiments, de l'irritation sans sensibilité véritable et de la religiosité sans religion, on ne comprendra peut-être ni la douleur de Mme Durand au sujet du roman de M. Jauffret sur la *conversion éclatante* de son mari, ni la persistance de ses efforts pour ramener l'auteur aux limites de l'exacte et simple vérité. Il y a un demi-siècle

qu'il n'en était pas ainsi. La foi aux grandes vérités du christianisme était encore regardée, surtout en province, comme le premier des biens, et on tenait à honneur de prouver que ceux à qui l'on avait appartenu par les liens les plus étroits, l'avaient toujours eue, malgré leurs erreurs politiques ; c'était la partie la plus précieuse de l'héritage qu'on devait transmettre à ses enfants. Aujourd'hui, l'incrédulité ne déshonore plus ; un avenir prochain nous montrera si les peuples en seront plus heureux.

Le mérite de l'abbé Coustou, mystère pour lui seul, était reconnu et apprécié comme nous l'avons dit, de tout le monde, et surtout dans les hautes régions de l'administration et du pouvoir. Or, il y avait alors plusieurs évêchés vacants, Rennes, Quimper, Amiens, etc. Un jour que M. Coustou avait dîné chez le ministre des cultes, celui-ci lui fit part de l'intention où il était de le proposer prochainement à l'empereur pour l'épiscopat ; *je vous réserve*, lui disait-il, *un joli et gentil évêché* (1) : l'abbé Coustou, effrayé de cette communication, conjura Portalis de ne point penser à lui. Et comme le ministre insistait, lui demandait les raisons de sa répugnance et s'efforçait de les détruire, l'abbé Coustou se

(1) Nous avons quelques raisons de croire qu'il s'agissait d'Amiens.

prononça si hautement, manifesta avec tant d'énergie la résolution invincible où il était de refuser toute élévation, que Portalis vaincu lui promit de ne pas le porter sur la liste qu'il avait à présenter à Napoléon, *car*, ajouta-t-il, *les refus l'irritent*. Il promit encore, à la prière de l'abbé Coustou, de garder un silence absolu sur la proposition qu'il venait de lui faire.

Ce fut cette proposition, cependant, qui hâta son départ de Paris. Précisément à cette époque, la marquise de Marmier l'invitait, si ses affaires dans la capitale étaient terminées, à se rendre au château de Rai, et lui offrait une place dans sa voiture jusqu'à Montpellier, où les médecins lui avaient encore conseillé d'aller passer l'hiver. L'abbé Coustou accepta cette invitation et partit de Paris le 20 septembre.

C'était le moment où toute l'armée, réunie d'abord au camp de Boulogne volait en Allemagne, où les hostilités avaient recommencé. La diligence de Bâle, où l'abbé Coustou avait pris place, était remplie d'officiers qui se rendaient où les appelaient le devoir et l'honneur. Leur compagnie fut d'abord peu agréable pour l'abbé Coustou. A l'envi l'un de l'autre, ces jeunes gens racontaient leurs prouesses dans d'autres combats que ceux de Mars, leurs folles orgies, ~~leurs~~ joyeuses aventures

de garnison, et tout cela avec une liberté provoquante et un cynisme d'expression qui semblaient à l'abbé Coustou un outrage à l'habit qu'il portait, plus encore qu'à la vertu. Il crut devoir à son caractère de ne point paraître insensible à de pareilles attaques, ou inhabile à les repousser, et il s'efforça de mettre la conversation sur l'armée, sur les principaux généraux, leurs exploits, leur réputation dont il parla en homme qui savait l'histoire de son pays. Puis, il aborda les sciences nécessaires à l'homme de guerre ; un ou deux de ces jeunes gens, élèves de l'Ecole polytechnique, se déclarèrent pour les mathématiques et poussèrent la conversation dans ce sens, croyant peut-être embarrasser le prêtre qui s'était fait leur interlocuteur. Ils trouvèrent en lui leur égal, sinon leur maître; et dès-lors, le changement de leurs manières et de leur langage fut complet. Un doux reproche de l'abbé Coustou, faisant allusion à leurs conversations précédentes, provoqua de leur part de généreuses excuses, et arrivés à Combeau-Fontaine où l'abbé Coustou devait les quitter, ils l'invitèrent à un déjeuné magnifique où tout se passa selon les règles de la décence la plus scrupuleuse et de la politesse la plus exquise; enfin, ils ne se séparèrent de lui qu'en lui donnant les plus grandes marques d'estime et de vénération. Ils n'avaient pas

respecté le prêtre, ils respectèrent le savant ; ils aimèrent l'homme qui se montrait aimable et bon, malgré sa robe noire, et ce fut bien ensuite aux prières du prêtre qu'ils se recommandèrent, en prenant congé de lui.

Quand l'abbé Coustou rentra au château de Rai, Mme de Marmier était en proie à des crises nerveuses très-violentes ; dès qu'elles furent un peu calmées, on s'achemina vers Montpellier, où l'on arriva le 18 octobre ; l'abbé Pion était aussi du voyage.

L'abbé Coustou trouva Mgr Rollet dans un état pénible de dégoût et de tristesse. Nous n'avons dit que quelques mots de ce prélat, dans le chapitre précédent ; nous croyons qu'il est nécessaire, pour l'intelligence de ce qui va suivre, de le faire connaître davantage.

M. Rollet, comme nous l'avons déjà dit, avait de l'esprit, beaucoup de vertu et une grande piété. D'une simplicité extrême, il faisait toutes ses visites à pied, dans la ville, appuyé sur une modeste canne. C'est ainsi que souvent il aimait à aller surprendre chez eux les curés de sa ville épiscopale. A son tour, il était heureux de les recevoir dans son palais ; il s'informait avec intérêt et bienveillance, de leur santé, de leur position, de leurs joies ou de leurs chagrins ; il demandait des nouvelles de MM. tels et tels qu'il n'avait

pas vus, disait-il, depuis quinze jours. Plus d'une fois, l'abbé Coustou le vit arriver dans son cabinet, au moment où il l'attendait le moins, pour le seul plaisir de faire la conversation, ou pour s'entretenir avec son vicaire-général des affaires du diocèse.

On avait remarqué et apprécié chez M. Rollet une grande pureté de mœurs, et sur ce point, en effet, sa délicatesse était extrême. Un jour, il avait un scrupule, et ce fut à M. Coustou qu'il s'adressa pour décider le cas de conscience. L'empereur aimait que les dépositaires de son autorité fissent honneur à leur rang par un certain luxe de représentation. Plusieurs fois dans l'année ils donnaient des dîners d'apparat auxquels il n'était guère permis de ne pas assister. M. Rollet était obligé d'accepter ces invitations, et par conséquent, de les rendre à son tour. Dans ces circonstances, l'usage et la politesse voulaient qu'on allât recevoir à la porte du salon les dames invitées et qu'on les y introduisit en leur donnant la main. Il n'en fallut pas davantage pour alarmer la modestie du prélat; et comme l'abbé Coustou s'empressait de le rassurer, en lui citant l'exemple de plusieurs anciens evêques, *c'est que moi, voyez-vous*, répondit le prélat, *j'ai fait vœu, depuis longtemps, de ne jamais toucher la main à une femme.* — *Dans ce cas, Monseigneur, la religion doit*

passer avant la politesse. Telle fut la réponse de M. Coustou, réponse aussi digne de lui que de l'évêque auquel il s'adressait.

Malheureusement, au sortir d'une révolution, l'esprit, la vertu, la piété ne suffisaient pas dans un évêque. Il fallait encore un grand tact, un jugement exquis, une connaissance parfaite du pays qu'on avait à administrer; et c'est là ce qui manquait à M. Rollet. Sa simplicité n'était guère que dans la vulgarité de ses habitudes et de ses manières (1), et ne

(1) Dans ses visites, son petit chien ne le quittait jamais; il se faisait suivre aussi de sa sœur qu'il avait amenée de Saintes. Souvent il arriva que pendant le cours d'une visite, le besoin de manger se manifestait chez le prélat; alors il faisait un signe à sa sœur qui, aussitôt, sortait de son sac ou de sa poche un morceau de pain ou de gâteau, et Monseigneur de manger, tout en demandant au maître ou à la maîtresse de la maison où il se trouvait la permission d'avaler sa *miche*. Entre autres habitudes qu'il avait contractées, il y en avait une à laquelle il tenait, c'était celle de dîner à midi; il fallait qu'on le servît irrémissiblement et sous peine de vifs reproches, à midi très-précis. Sans inconvénients graves chez lui, cette exactitude puérile, à force d'être excessive, pouvait en avoir chez les autres, comme il arriva plus d'une fois. Nous n'en citerons qu'un exemple. Peu après son arrivée à Montpellier, le nouvel évêque fut invité à dîner chez la marquise de Saint-Maurice (St-Aurant); Monseigneur arriva deux ou trois minutes avant l'heure indiquée; dès que la pendule annonça qu'il était midi, il se leva et demanda si on n'allait pas dîner. Dix minutes après, on était servi, mais pendant ces dix minutes Monseigneur sortait sa montre à tout instant, pour faire observer qu'il était plus de midi, ce qui lui valut à la fin une réponse sévère de Mme de Saint-Maurice. Cette aventure eut beaucoup de retentissement et personne ne fut uère plus tenté d'inviter M. Rollet à dîner.

l'empêchait point de tenir à ses idées (1) ; sa vertu ne l'élevait point toujours au-dessus des faiblesses du caractère ou du tempérament (2) ; et son esprit avait un tour original qui se traduisait souvent en bizarreries et en excentricités très-nuisibles au bien qu'il était appelé à faire (3). Ainsi s'explique le ridicule

(1) Un jour, il entra subitement dans le cabinet de M. Coustou, soucieux et comme préoccupé de quelque difficulté grave. Il s'agissait tout simplement de changer l'heure des offices publics, les jours de dimanches et de fêtes, et de faire chanter les vêpres à deux heures au lieu de trois. Il écouta fort tranquillement les observations de son grand-vicaire et ses alarmes sur les suites fâcheuses que pouvait avoir pour lui cette mesure, mais l'ordonnance n'en fut pas moins portée. Ce qu'on avait prévu arriva, et M. Rollet ne pouvait se l'expliquer : *Mais enfin*, disait-il, *je suis bien le maître*! *Non, Monseigneur*, lui répondait l'abbé Coustou, *vous n'êtes pas le maître de vous faire du mal.*

(2) Il n'aimait pas, et il le disait tout haut, les contrées montagneuses. Dans les gorges et les vallons il se trouvait à l'étroit ; il étouffait, disait-il, et il lui semblait que les collines allaient tomber sur lui et l'écraser. Arrivé un jour à Lunas, il fit le plus promptement possible la cérémonie de la confirmation et prit la fuite, sans presque donner à ceux qui l'accompagnaient, le temps de le suivre. Il craignait extraordinairement le tonnerre, et l'apparence d'un orage le faisait pâlir et se cacher. *Quand il tonnera*, disait-il, *regardez le siége de Montpellier comme vacant.*

(3) Il recevait beaucoup de lettres du ministre des cultes, tout étant à créer à cette époque ; mais il avait une singulière manière de répondre à ces lettres. L'enveloppe allait dans le panier, la page écrite dans sa poche, et la page blanche dans le tiroir qui renfermait le papier destiné à sa correspondance particulière. Le ministre insistait, écrivait une seconde, une troisième fois pour obtenir quelque chose, une ligne, un

qui s'attacha de bonne heure à sa personne, à ses actions, à ses paroles, et sous lesquels enfin il succomba; la déconsidération qui l'atteignit si vite et paralysa toutes ses entreprises, et l'espèce de désaccord qui dût naturellement et nécessairement exister entre l'évêque bizarre, inconstant, inquiet, capricieux, et le grand-vicaire qui n'aima jamais ce que n'avouaient ni la raison, ni la piété bien entendue.

Avec ce caractère, tout était difficulté pour M. Rollet, et les obstacles se multipliaient sous ses pas. En butte à mille contradictions créées par le malheur des temps et auxquelles il aurait dû s'attendre, il s'en étonnait pour s'en étonner encore, et ne savait en triompher ni par sa prudence, ni par son courage. Il louvoyait ou négociait sans dignité et en reculant, lorsqu'il aurait fallu agir et qu'une volonté décidée et énergique eût tout emporté; il montrait, au contraire, une ardeur juvénile, une irascibilité dépourvue de raison, une ténacité que rien n'expliquait, lorsque la douceur et les ménagements lui auraient applani toutes les voies et obtenu tous les succès. La

---

mot; nouveau profit pour l'évêque, et toujours même réponse. Portalis s'en plaignait souvent et d'une manière assez énergique : *S'il y avait dans tout l'empire*, s'écriait-il, *seulement trois évêques de ce calibre-là, j'aurais, vingt fois, donné ma démission.*

prudence et le courage sont deux grandes qualités ; mais elles se complètent l'une par l'autre, et elles ont besoin d'être réunies pour réussir.

Par des mesures sévères, déraisonnables, intempestives, il avait froissé tout ce qu'il y avait d'hommes religieux à Montpellier ; il s'était rendu odieux au clergé, aux confréries, aux Augustins, surtout, et aux Pénitents-bleus dont l'excellent esprit, le dévoûment et les sacrifices encore récents méritaient assurément quelques égards.

L'affaire du séminaire, mal entamée, mal dirigée, mal terminée causa aussi bien des désagréments et des amertumes à M. Rollet. Il avait, sans trop de peine, obtenu pour cet objet, du ministre de l'intérieur, l'ancien couvent des Récollets. Malheureusement, il avait oublié, et par conséquent, laissé ignorer au ministre qu'il y avait, dans un quartier de ce couvent, un magasin à poudre. Quand il voulut en prendre possession, l'administration s'y opposa. Le ministre de la guerre appuya cette opposition, et de là naquirent des difficultés et des délais sans fin. Il fallut que M. Rollet consentît à réparer, des deniers du séminaire, le nouveau local où devait être transféré le magasin à poudre. Or, ces deniers du séminaire étaient le produit des généreuses offrandes, des dons multipliés qu'avaient faits

les habitants de Montpellier, pour avoir bientôt une maison d'où sortiraient ensuite les prêtres dont ils auraient besoin. Cette espèce de détournement de fonds, quoique forcé, mécontenta toute la ville et donna lieu à des plaintes et à des murmures qui blessèrent vivement e prélat.

Il avait d'abord choisi pour supérieur de son séminaire, où il croyait entrer sans obstacle, M. l'abbé Dalga, ancien sulpicien, qui avait bientôt mérité et acquis la confiance générale. Ensemble ils avaient commencé, dans la ville de Montpellier, une quête générale, dont les résultats étaient déjà très-satisfaisants. Mais l'ennemi sema la division entre ces deux hommes; des reproches immérités, des méfiances injustes, des tracasseries sans nom occasionnèrent une brusque rupture entre M. l'évêque et M. Dalga, qui quitta le diocèse et fut aussitôt placé par l'archevêque d'Aix, à la tête de son séminaire.

Tout ceci se passait pendant le jubilé et la maladie de l'abbé Coustou. Quand celui-ci alla à Paris, M. Rollet le chargea de voir les ministres pour venir à bout des difficultés qui restaient encore, et leur correspondance à ce sujet fut très-active. Mais le prélat ne faisait rien de ce qui lui était indiqué et conseillé, et au retour de son vicaire-général, il ne lui dit pas un mot du séminaire. Bien plus,

il chargea de tout ce qui y avait rapport un des chanoines de la cathédrale, l'abbé Demazières, homme vertueux et bien intentionné, sans doute, mais jugé par l'opinion peu propre aux affaires, dénué de ressources, incapable de ramener les esprits, d'applanir ou de surmonter les obstacles. Et comme s'il eut lui-même senti son impuissance, l'abbé Demazières ne s'occupa de cette œuvre qu'à la sourdine et avec des cachotteries peu dignes, ce qui porta un coup funeste à son entreprise.

Quelques jeunes gens se destinaient à l'état ecclésiastique ; mais M. Rollet, empêché, sans doute, par ses autres travaux, ne songeait ni à leur instruction, ni à leur éducation religieuse. M. Baissie dont toute la ville appréciait le zèle et les lumières s'occupait particulièrement de cet objet. Il tomba en disgrâce et son zèle ne se rallentit pas : plusieurs fois par semaine, il faisait à ces jeunes gens des conférences sur l'écriture-sainte ; M. Crespin leur donnait des leçons de théologie, M. Coustou des leçons de rhétorique et de littérature (1) ; mais tout cela se faisait avec une sorte de mystère, par ménagement pour M. Rollet qui voyait des ennemis partout. Les

(1) M. Flottes était du nombre de ces jeunes gens, et M. Coustou avait distingué de bonne heure sa grande facilité ainsi que la tournure particulière et philosophique de son esprit.

contradictions avaient aigri son esprit comme les infirmités son caractère, et de là des boutades, des caprices, des mesures *ab irato* qui augmentaient le mécontentement et le rendaient lui-même de plus en plus malheureux. Quelques-uns de ceux qui l'entouraient cherchaient à le justifier en faisant sonner bien haut ses bonnes intentions ; comme si c'était merveille qu'un évêque n'en eût pas de mauvaises, et comme si toujours l'impuissance et l'incapacité n'en appelaient pas à la bonté de leurs intentions, quand elles se trouvent à bout de voie. Les peuples ne jugent des intentions de ceux qui les gouvernent que par les résultats. Malgré sa piété, à qui tout le monde rendait justice, Mgr. Rollet fut chansonné sur tous les tons, des plaintes vives et nombreuses arrivèrent au gouvernement, et l'Empereur qui, malgré son despotisme, tenait souvent compte du sentiment des populations, et savait ce que devait être un évêque, comprit qu'enfin il fallait aviser.

Il méditait alors la restauration de l'église abbatiale de Saint-Denis et l'appropriation de cette antique basilique à la sépulture des empereurs. Pour compléter cette royale pensée, une grande et belle institution s'était présentée à son esprit, celle d'un chapitre d'évêques, choisis parmi ceux que leur âge ou leurs infirmités auraient rendus incapables d'exercer leurs fonctions.

Le plan de cette création nouvelle une fois déterminé, il fut question de l'exécuter, et parmi les évêques choisis pour former le chapitre de Saint-Denis, se trouva M. Rollet. Malheureux comme il l'était, on ne doutait pas qu'il n'acceptât, même avec empressement, la retraite honorable qui lui était offerte. Mais il ne voulut pas y entendre. Les caractères les plus faibles sont quelquefois les plus opiniâtres ; ils ne savent ni braver l'orage et en triompher, ni y céder à propos. Cependant le décret impérial sur l'église de Saint-Denis, et sur la création, dans cette église, d'un chapitre composé d'anciens évêques, avait paru dans le *Moniteur* du 22 février 1806. Les évêques choisis n'étaient pas connus officiellement, mais dans la sphère gouvernementale, le nom des élus n'était un mystère pour personne. Lemercier, qui savait que son frère avait beau se débattre, qu'il serait obligé de céder à ce qu'on lui demandait, et qu'il était déjà placé d'une manière irrévocable sur la liste des évêques chanoines de Saint-Denis, Lemercier, disons-nous, prenait les devants et parlait beaucoup et très-haut des chagrins, des tribulations et du mécontentement de son frère. M. Rollet lui-même, prévoyant sa chute, tout en s'efforçant de l'éviter ou de la retarder, confiait à l'abbé de la Fage, chanoine de Versailles, qui prêchait alors le carême à Mont-

pellier, ses amertumes, ses dégoûts, et l'intention où il était de donner sa démission ; il résistait même à tous les motifs de consolation et d'encouragement que lui donnait ce prédicateur célèbre.

Napoléon se lassa de toutes ces lenteurs, et des plaintes nouvelles lui ayant été faites contre M. Rollet par le ministre des cultes, par l'archi-chancelier et Chaptal (1) que leurs relations avec Montpellier et leur haute position rendaient si dignes de foi, il sabra la question. Il fit publier l'*appendice* au décret du 20 février, où se trouvaient les noms de tous les prélats appelés à faire partie du chapitre de Saint-Denis, parmi lesquels était M. Rollet. En même temps il lui fit écrire par Portalis que S. M. l'Empereur acceptait sa démission, qu'à dater du 20 février dernier cessait son traitement comme évêque de Montpellier, et qu'à dater du même jour commençait son traitement comme chanoine de Saint-Denis. M. Rollet se récria contre cette manière insolite, anti-canonique et tant soit peu brutale d'arracher un évêque à son siége : « l'empereur, disait-il, *accepte* ma démission ! oh, je ne l'ai pas encore donnée !.... il *accepte* ma démission ! c'est-à-dire, qu'il me l'impose !

(1) Chaptal n'était plus ministre, mais il avait toujours beaucoup d'influence. Napoléon l'avait fait comte, sénateur et trésorier du sénat.

On ne peut pas se mettre plus despotiquement au-dessus de toutes les lois, de toutes les règles de l'Eglise ! Il fait là ce que le pape ne pourrait faire ! etc. » M. Rollet avait raison, mais il fallut se soumettre ; les volontés de Napoléon étaient mieux obéies que ne le furent jamais les plus vénérés conciles. Il partit de Montpellier, le 17 mai 1806, bien résolu, disait-il, à ne pas quitter le poste où la providence l'avait placé et à ne pas accepter le canonicat de Saint-Denis. Voulait-il faire illusion aux autres, ou cherchait-il encore à se la faire à lui-même ? Nous ne savons ; mais s'il avait conservé la moindre espérance de garder son siége, il dut bientôt y renoncer. Il fut amené par son frère et par ses propres réflexions, à donner de bonne grâce entre les mains du cardinal-légat, la démission qu'on lui avait demandée. Du reste, pour l'empereur, ce ne fut même pas là une question, et la démission de M. Rollet n'était encore ni connue, ni acceptée du souverain pontife, on n'était encore qu'au mois de juillet, quand fut nommé le nouvel évêque de Montpellier ; c'était M. l'abbé Fournier, grand-vicaire de Troyes, aumônier de l'empereur et prédicateur célèbre. Cette nomination fit le plus grand plaisir à tout le diocèse. Mais conformément aux canons de l'Eglise, jusqu'à ce que le pape eut proclamé la vacance du siége de Montpellier,

l'abbé Coustou gouverna et administra au nom de M. Rollet, dans le département de l'Hérault, comme M. Boyer-d'Anty, dans le département du Tarn.

Au mois d'août suivant, le prince d'Yssembourg, colonel du régiment qui portait son nom et qui était au service de l'empereur, étant arrivé, avec sa troupe, à Montpellier où il devait tenir garnison, pria l'abbé Coustou de faire la bénédiction des drapeaux de son régiment, pour lesquels l'impératrice Joséphine avait envoyé des cravates. Cette bénédiction fut faite le dimanche, 10 août, dans l'église cathédrale, avec beaucoup de pompe et d'éclat comme le prince l'avait désiré. Il était à la tête de son régiment, environné d'un brillant état-major; toutes les autorités civiles et militaires avaient pris place dans le sanctuaire ; les drapeaux furent portés solennellement et au bruit des fanfares au pied de l'autel; Mme Quesnel, femme du géneral commandant la division, y attacha les cravates au nom de l'impératrice. Cela fait, l'abbé Coustou commença la messe : après le premier évangile, il bénit les drapeaux et prononça un discours dont le prince et tous les militaires demandèrent l'impression. Ce discours est trop long pour que nous l'insérions ici tout entier ; nous nous bornerons à en donner la péroraison :

« Au nom du ministère saint que je viens d'exercer, au nom de la religion qui vous a amené aux pieds de ses autels, souffrez, Messieurs, que je vous conjure de rappeler aussi à votre souvenir, toutes les fois que vos yeux se fixeront sur ces étendards, que le nom du Seigneur a été invoqué sur eux, qu'ils sont sanctifiés par le signe puissant de notre salut, par les prières et les bénédictions de l'Eglise; qu'ils doivent être, au milieu de vous, un monument de religion et de foi autant qu'un signe de valeur et de gloire; que cette religion dont je vous fais entendre le langage, loin d'affaiblir les sentiments qui distinguent le guerrier, les agrandit, au contraire, et les épure; que s'il est glorieux de servir un monarque de la terre, il doit être plus glorieux encore de servir le roi des rois; que le service de l'un n'est point incompatible avec le service de l'autre; que la religion sait les allier, que les pensées de la foi, loin d'amollir le courage, le rendent plus intrépide; que l'enfant de l'espérance, qui ne craint pas les suites de la mort, en affronte avec plus d'assurance les horreurs, et que celui qui n'est point l'ennemi de son Dieu n'en est que plus redoutable aux ennemis de son prince et de sa patrie.

» Recevez, Messieurs, ces étendards, des mains de l'Eglise; que les bénédictions qu'elle a répandues sur eux vous soient toujours un gage assuré de succès, un présage de victoire. Et vous, ô mon Dieu! Dieu des armées, répandez votre esprit sur cette vaillante légion et sur les chefs qui la commandent; protégez-la de votre main, couvrez-la de votre bouclier, marchez vous-même à sa tête, soyez toujours son conseil et sa force, sa valeur et sa gloire! «

Enfin, dans le mois de septembre, le car-

dinal-légat écrivit à l'abbé Coustou que le pape ayant proclamé, dans un consistoire, la vacance du siége de Montpellier, le chapitre devait procéder à la nomination des vicaires-généraux-capitulaires, pour gouverner le diocèse jusqu'à l'arrivée du nouvel évêque.

C'était là que les *Purs* et les *Constitutionnels* attendaient l'abbé Coustou. Le trente-sixième des *articles organiques* portait, en opposition formelle à la discipline de l'Eglise, que les vicaires-généraux des diocèses vacans continueraient leurs fonctions, même après la mort de l'évêque, jusqu'à remplacement. Cette prescription anti-canonique avait été déjà plusieurs fois observée depuis le Concordat ; le chapitre de Metz, seul, venait de s'en affranchir, et de rentrer dans les voies anciennes. L'abbé Coustou, tout puissant au chapitre de Montpellier, suivrait-il cet exemple ? Les *Purs* qui lui reprochaient comme une faiblesse et aussi comme une ingratitude envers M. de Malide, de s'être soumis au Concordat et d'avoir accepté une place dans l'administration nouvelle, annonçaient qu'il serait faible encore cette fois. Alors enfin, disaient-ils, les plus aveugles ouvriront les yeux sur la portée schismatique du Concordat, et sur le parti qu'on en peut tirer pour mettre le gouvernement de l'Eglise entre les mains de l'autorité temporelle. Les *Constitutionnels*,

au contraire, mieux éclairés par leur haine, et qui, pasteurs sans troupeaux, ne pouvaient pardonner à l'abbé Coustou la vigueur avec laquelle il avait démasqué et combattu leurs erreurs, pensaient qu'il voudrait revenir, en cette occasion, aux règles anciennes, que le gouvernement ne le souffrirait pas et que ce serait là sa perte. L'événement trompa les uns et les autres : l'abbé Coustou fit son devoir, le ministre approuva sa conduite, et même, quelques années après, ce fameux *article* 36 fut rapporté.

L'abbé Coustou convoqua le Chapitre et lui donna connaissance de la lettre du légat. Puis, sans nommer l'*article* 36, mais le combattant indirectement, en faisant l'éloge et en montrant les avantages de l'ancienne discipline, il insista fortement sur l'obligation où l'on était de suivre dans leur entier toutes les prescriptions de la lettre du cardinal Caprara. Le chapitre, après avoir entendu l'abbé Coustou, s'ajourna au lendemain, 15 septembre, pour procéder à la nomination des vicaires-généraux capitulaires. Ce jour-là, il s'assembla d'abord dans l'église de l'hôpital-général, où, depuis quelques mois, il célébrait ses offices, à cause des réparations qui se faisaient à la cathédrale. Après la messe du Saint-Esprit, qui fut dite par l'abbé Coustou, on se réunit dans la salle des délibérations de l'administration de l'hôpital.

Au commencement de la séance, M. Bessières, parlant au nom des chanoines, ses confrères, dit que le siége étant vacant, les pouvoirs des vicaires-généraux de Mgr Rollet avaient cessé, qu'ainsi M. Coustou ne pouvait plus présider le chapitre, ni émettre son vote pour la nomination des vicaires-généraux-capitulaires. L'abbé Coustou fit valoir la commission du cardinal-légat ; cette commission l'avait chargé de convoquer, et par conséquent, de présider le chapitre ; or, il serait bien étonnant que le chef d'un corps ne jouît pas des droits dévolus aux simples membres de ce corps. Il ajouta que, cependant, pour ne pas donner lieu au moindre doute sur la validité des élections et sur le pouvoir des vicaires-généraux qu'on allait nommer, il s'abstiendrait de voter. Seulement, il demanda et obtint qu'il fût fait mention, dans le procès-verbal, de ses observations, réclamations et protestations. Tout cela eut lieu sans la plus légère apparence de contestation ou d'humeur, et avec tous les égards possibles de part et d'autre. Ce fut une de ces *disputes sans contention*, dont parle Saint-Augustin, où, des deux côtés, on ne cherche que la vérité, et qui en dissipant les erreurs de l'esprit, ne laissent dans les cœurs aucun levain de discorde ou d'amertume. Et ce qui le prouve, c'est qu'immédiatement après les observations de

l'abbé Coustou, il fut choisi, à l'unanimité, pour premier vicaire-général-capitulaire. M. Boyer-d'Anty fut confirmé dans ses fonctions pour le département du Tarn, et M. Fournier, évêque-nommé de Montpellier, reçut aussi des lettres de grand-vicaire. Le ministre des cultes, à qui l'abbé Coustou donna aussitôt connaissance de tout ce qui s'était passé, lui en témoigna sa satisfaction, sans la moindre allusion au peu de cas que l'on avait fait du trente-sixième des *articles organiques*. L'humeur causée par cette désobéissance (si tant est qu'il y ait eu de l'humeur), devait se manifester plus tard et par un autre que Portalis.



CHAPITRE SIXIÈME.

Vacance du siége. — Mgr Fournier. — Administration.

Sapientia filiis suis vitam inspirat, et suscipit inquirentes se, et præibit in viâ justitiæ.

La sagesse inspire la vie à ses enfants, elle attire à elle ceux qui la cherchent; elle les précède dans la voie de la justice.

(Liv. de l'Ecclésiastique, Chap. 4.)

Un des premiers soins de l'abbé Coustou, chargé de l'administration du diocèse dans le département de l'Hérault, fut d'ordonner des prières publiques en faveur de l'évêque nom-

11.

mé qui, du reste, les avait déjà demandées. Voici quelques passages du mandement qu'il fit à ce sujet :

« La Providence appelle au gouvernement de ce diocèse un pasteur plein de zèle et de sagesse, de lumières et de force, que ses travaux pour la gloire de la religion ont rendu justement célèbre.... Pénétré de la sublimité des devoirs que vont lui imposer et l'onction sainte dont il doit être consacré et les liens qui l'uniront à nous, mais plein de confiance en la puissance et aux secours de celui qui l'appelle, il désire, il demande que tous les fidèles commis à ses soins sollicitent pour lui ces secours par la ferveur de leurs prières. Pourrions-nous ne point nous empresser de remplir ce vœu de son cœur ? Nos intérêts les plus chers nous en font un devoir.... Conjurons donc le souverain pasteur de répandre toute la plénitude de son esprit sur celui qui doit lui rendre compte de nos âmes.... Demandons aussi pour le troupeau lui-même cet esprit de soumission et de docilité qui doit rendre faciles et fructueux les travaux du pasteur... etc. »

En ce moment, les espérances de paix qu'avait fait concevoir l'arrivée de Fox à la direction des affaires, dans le cabinet britannique, s'évanouissaient par la mort prématurée de cet homme célèbre qui suivit de si près dans le tombeau le grand ministre dont il avait été si longtemps l'antagoniste et le rival. L'empereur Alexandre, en refusant de ratifier le traité du 20 juillet et en désavouant l'am-

bassadeur qui l'avait signé, déchirait le voile qui couvrait ses intelligences avec nos ennemis. La cour de Berlin trahissait les engagements qu'elle avait pris au traité de Potzdam; son envoyé changeait tout-à-coup de langage, et à la fin de septembre, il présentait au nom de son gouvernement des demandes si exagérées qu'elles équivalaient à une déclaration de guerre. Avant de partir pour l'armée, Napoléon demanda des prières pour le succès de ses armes, et voici quelques extraits du mandement que fit M. Coustou à cette occasion :

« Nous nous étions livrés à l'espérance consolante de voir bientôt une paix glorieuse et durable réparer les longs malheurs d'une guerre si souvent renaissante. Nous nous étions flattés que les nations étrangères reconnaîtraient enfin que le bonheur de tous ne peut se trouver qu'à seconder les désirs de ce héros qui, tant de fois, au milieu de ses triomphes, a déclaré qu'il ne tirait l'épée que pour conquérir la paix, et que son cœur préférait la gloire de n'avoir point d'ennemis à celle de les vaincre.

» Ce moment heureux paraît s'éloigner encore. Nos légions sont appelées et marchent à de nouveaux combats. Tout nous présage, il est vrai, de nouveaux triomphes ; le même esprit anime nos guerriers, le même génie les dirige. Loin de nous, cependant, une présomptueuse confiance *dans notre arc et notre glaive*, comme les nations qui ne connaissent pas le Seigneur. N'oublions pas qu'il est dans le ciel un maître suprême qui tient dans ses

mains les destinées des monarques et des empires... Réunis aux pieds de ses autels, conjurons-le d'étendre sur nous sa main protectrice... Mais convaincus que les guerres les plus glorieuses sont des fléaux pour les peuples, et que les victoires les plus signalées coûtent toujours des larmes aux vainqueurs, demandons-lui, avec plus d'instances encore, de réprimer, d'éteindre ces passions turbulentes et meurtrières qui, depuis si longtemps, arment les nations et font couler le sang, et de nous donner cette paix tant désirée. »

Cette fois encore Napoléon déjoua les projets de la coalition européenne par la grandeur et la rapidité de ses succès. Il avait vaincu à Iéna, il était entré à Berlin, il avait fait dans dix jours, la conquête de la Prusse ; il demanda un *Te Deum* aux évêques de France. M. Coustou, dans le mandement qu'il publia pour obéir aux religieuses volontés du monarque s'exprimait ainsi :

« Nos temples retentissent encore des supplications que nous avons adressées au Seigneur pour le prier de répandre ses bénédictions sur nos armées, et voilà que la reconnaissance nous rappelle déjà aux pieds des autels pour y chanter des cantiques de louanges et d'actions de grâces.

» L'histoire les consignera dans ses fastes, pour les transmettre à la postérité, ces événements mémorables, inouis, dont nous sommes les témoins, et dont les monuments des siècles passés n'offrent point d'exemples : des nations belliqueuses, des

armées innombrables fuyant, vaincues et dispersées devant nos légions triomphantes, des rois humiliés, leurs projets confondus, leurs provinces conquises, et la gloire de l'empire français et de son chef brillant d'un nouvel éclat par les efforts même de leurs ennemis....

» Cet enchaînement de prodiges, opérés avec la rapidité de la pensée, nous pourrions en rechercher la cause dans l'intrépidité et le dévoûment de nos soldats, dans la bravoure et l'expérience de leurs chefs, et surtout dans le génie du héros qui dirige la valeur des uns et des autres ; mais, disciples de la Foi, élevons plus haut nos pensées, et voyons dans le ciel un modérateur tout-puissant, qui *conduit lui-même par la main les conquérants et les guerriers, brise devant eux les portes d'airain, disperse de son souffle les armées les plus formidables, donne à qui il lui plaît la sagesse et la force, et seul enfin opère des prodiges*.... Mais n'oublions pas que ce *Dieu des armées*, qui s'appelle lui-même le *Dieu de la victoire*, se plaît aussi à être appelé le *Dieu de la paix*, et demandons-la avec instance, cette paix précieuse que nous ne pouvons recevoir que de lui. »

Nous avons voulu faire connaître ces mandements de l'abbé Coustou, non-seulement pour qu'on pût juger de son patriotisme, mais aussi pour montrer que tout en se réjouissant de la grandeur et de la gloire de son pays, il était loin de cet excès d'adulation envers le maitre qu'on a tant reproché à quelques membres du haut clergé.

Cependant M. Coustou se dévouait tout

entier aux fonctions de sa charge et donnait tous les jours de nouvelles preuves de sagesse et de capacité.

Dans les situations inférieures, les esprits médiocres se croient sans ambition ; mais lorsqu'ils se voient tout-à-coup appelés à des postes importants, ils ne se possèdent plus, ils se voient avec d'autres yeux, ils se reprochent de n'avoir pas connu plùtôt leur propre mérite, ils se tâtent eux-mêmes, si l'on peut ainsi parler, et se persuadent facilement qu'ils ont droit à bien plus d'élévation encore qu'ils n'en ont obtenu. Mais l'abbé Coustou était trop grand pour se laisser énivrer par le pouvoir que lui donnaient sa position, l'influence qu'il exerçait et la considération dont il était environné. Sa conversation était toujours aisée, son abord facile, ses manières sans prétention. Il traitait les affaires d'une manière grave, comme un homme qui en sent l'importance, sans s'en laisser abattre, mais aussi sans paraître vouloir les dominer. Fermement attaché aux saints canons et aux règles de l'Eglise, il ne considérait dans ses jugements ni ses affections, ni ses antipathies. Il était l'ennemi des rigueurs que le caprice seul aurait enfantées, comme des adoucissements arbitraires. Il n'oubliait jamais que dans l'exercice de la puissance et de la juridiction épiscopales, ce n'est pas le jugement des hommes qu'on

exerce, mais le jugement même de Dieu.

Aussi, malgré quelques résistances sourdes, mais permanentes, malgré les passions diverses qui couvaient encore dans l'ombre, grâce à l'abbé Coustou, l'administration s'améliorait, les ressources se fécondaient, d'injustes préventions contre la religion et ses ministres faisaient place à des sentiments plus vrais et plus doux. Ainsi préparait-il les voies au successeur de M. Rollet. Il l'avait souvent entendu prêcher, pendant son dernier voyage à Paris, et il était parfaitement instruit de tout ce qu'il avait eu à souffrir d'avanies et de persécutions de la part d'une police ombrageuse et tracassière ; il pouvait donc parler, en connaissance de cause, des talents et du courage du nouveau prélat. Il racontait avec bonheur tout ce qu'il savait de ses succès dans la chaire et des événements providentiels, en quelque sorte, qui l'avaient fait passer, presque sans intervalle, de la citadelle de Turin à la place d'aumônier de l'Empereur. Il communiquait à ceux qui l'approchaient, prêtres et laïques, tout ce que son cœur, si pieux et si désireux du bien des ames, rêvait de consolations et de triomphes pour la religion, dans un avenir peu éloigné. Puis, il réchauffait le zèle et la charité des familles riches de Montpellier et il en obtenait encore des sommes considérables pour le séminaire. Il surveillait et pres-

sait les réparations qu'on faisait à cette maison depuis longtemps, mais qui jusqu'alors avaient été fort lentes. Par ses actives démarches auprès du gouvernement, il obtenait qu'une rente de deux mille francs qui avait appartenu autrefois à la *Propagande* supprimée par la révolution, fût adjugée à ce nouvel établissement (1). Il s'occupait des études qui devaient bientôt y avoir lieu et des jeunes gens qui aspiraient à y entrer. Ces jeunes gens, il les réunissait fréquemment chez lui, leur faisait subir des examens sérieux, encourageait de tout son pouvoir leur bonne volonté; enfin il recueillait sur chacun d'eux des notes détaillées qui devaient être présentées à Monseigneur, dès son arrivée, pour lui faire connaître quelles étaient ses espérances. Le ministre des cultes et M. Fournier lui écrivaient les lettres les plus flatteuses : celui-là le félicitait du calme qui se faisait dans les esprits, des dispositions qu'il prenait pour rendre moins difficiles les débuts du nouvel évêque; celui-ci le consultait sur toutes choses, appelait son attention et demandait son avis sur les changements et modifications qu'il projetait dans l'administration de son diocèse, ne voulait recevoir que de sa main un supérieur pour son séminaire, etc.

(1) Décret daté de Potzdam, 26 octobre 1826.

Et cependant, sa correspondance nous le montre toujours le même, c'est-à-dire, n'écoutant que la voix d'une modestie excessive et fermant les yeux sur tout ce que la providence lui avait départi de talents et de vertus :

« Que puis-je offrir à M. Fournier, écrivait-il à l'abbé de Sambucy, que du zèle, un entier dévoûment et l'amour du travail ? Ah ! il faudra bientôt paraître devant le maître, et quel compte à lui rendre ! qu'il sera redoutable pour ceux qui auront été chargés d'une grande administration ! Si quelque chose peut m'inspirer de la confiance, c'est le témoignage que me rend ma conscience, qu'exempt de toute idée, de tout désir d'ambition, j'ai toujours cherché à connaître la volonté de Dieu, et à m'y soumettre ; ce sera toujours la règle unique de ma conduite. »

Dans une autre lettre du mois d'octobre de cette même année 1806, il s'exprimait plus énergiquement encore :

« Je puis vous assurer que le sentiment qui domine en moi est un sentiment d'inquiétudes et de craintes. Je vois tant et tant à faire pour remonter ce pauvre diocèse qui véritablement tombe en lambeaux ; je vois une responsabilité si effrayante peser sur ceux qui seront chargés de cet immense travail, que je frémis à l'idée que je vais m'y trouver engagé.... Je suis quelquefois fâché que des préventions moins favorables, dans M. Fournier, ne l'ayent pas engagé à me laisser rentrer dans

l'obscurité et à me rendre à des fonctions plus modestes, mais peut-être plus utiles à mon salut. »

En transcrivant ici ces lignes si humbles, si chrétiennes, si sacerdotales, ce n'est plus de l'admiration que nous ressentons ; nous l'avouons, la plume nous tombe des mains, et nos yeux se remplissent de larmes.

Enfin M. Fournier fut sacré le huit décembre ; quelques jours après, l'abbé Coustou prit, en son nom, possession de l'évêché de Montpellier, et lui-même arriva dans sa ville épiscopale le soir du 15 janvier 1807. L'abbé Coustou le vit à l'instant même ; il en fut reçu avec la cordialité la plus expansive, et le lendemain, à la tête du chapitre et d'un nombreux clergé de la ville et des environs, il harangua le prélat en ces termes :

« Monseigneur, l'hommage de vénération, de dévoûment et de joie que votre chapitre cathédral s'empresse de vous offrir est aussi l'expression des sentiments dont est pénétré tout le clergé et que partagent tous les fidèles de ce vaste diocèse.

» Le choix que la divine providence a fait de vous, Monseigneur, pour occuper ce siége important, fut à peine connu qu'il devint parmi nous l'objet de l'allégresse publique, tous les cœurs s'ouvrirent aux plus consolantes espérances. Et que de motifs n'en avions-nous pas ? Vos travaux pour la défense et la gloire de la religion, le succès dont le Seigneur les a constamment couronnés

sont connus, depuis longtemps, et des amis de cette religion et de ses ennemis ; nul qui ne sache ce que vous avez fait, ce que vous avez souffert pour elle. Le Seigneur a conçu sur nous des desseins de miséricorde, nous dîmes-nous alors les uns aux autres, puisqu'il nous donne un tel pasteur, ce ministre célèbre et puissant de la parole évangélique ! Troupeau favorisé, nous serons l'objet spécial de sa sollicitude et de son zèle ; il nous devra ses travaux et ses soins, ses instructions et son amour ; les liens les plus sacrés l'attacheront à nous !

» Nous n'avons cessé, Monseigneur, d'appeler, de hâter par nos vœux le jour où devaient être formés ces heureux liens ; nos vœux sont enfin accomplis : de toutes parts se font entendre ces accents de la joie et de la reconnaissance, et nous aimons à les répéter : béni soit celui qui nous vient au nom du Seigneur !

» Il est digne de vos travaux, Monseigneur, ce diocèse qui en devient le théâtre. Vous y reconnaîtrez encore, il est vrai, des traces affligeantes des ravages qu'y fit le torrent dévastateur ; mais vous y trouverez aussi des vestiges multipliés et consolants de la foi et de la piété antiques.

» Votre clergé, éprouvé par les tribulations, glorieux de ses combats, vous offrira, dans de touchants souvenirs, des titres nombreux à votre confiance. Ce ne sont plus, hélas ! que des restes précieux, échappés au glaive de la proscription, ou au souffle de la dispersion. Presque tous sont courbés sous le poids des années ou d'infirmités glorieuses ; leurs efforts ne peuvent suffire à recueillir la moisson qui s'offre à leur zèle. Mais quelles forces nouvelles ne retrouveront-ils pas

dans les secours de votre paternelle sollicitude et dans l'espérance que vous avez fait naître dans tous les cœurs, que bientôt de nombreux ouvriers, formés par vos soins, seront instruits par vous-même à remplacer ceux qui, tous les jours, sont appelés à recevoir le salaire de leurs travaux !

» Votre chapitre, Monseigneur, glorieux de vous avoir spécialement pour chef, de vous appartenir ainsi plus particulièrement ; heureux, par les devoirs qui le rapprocheront de vous, de pouvoir être le témoin assidu des projets, des travaux, des succès de votre zèle pastoral, regardera toujours comme la première de ses obligations et la plus chère de ses jouissances de travailler à se rendre digne de votre estime, de votre affection, de votre confiance. »

Mgr Fournier répondit à cette harangue avec effusion : il sentait toute la pesanteur du fardeau qui lui était imposé, mais il comptait sur le zèle, et l'influence et l'affection de ses coopérateurs pour le lui adoucir ; il comptait aussi sur l'assistance du Dieu qui l'avait appelé, car il n'avait pas ambitionné la faveur du prince, ni rien fait pour attirer ses regards : il savait, du reste, combien était intelligent, bon et religieux le peuple au milieu duquel il était envoyé, et sa confiance s'en augmentait ; etc. etc. Cette réponse qui, en quelques instants devint publique, gagna bien des cœurs au nouveau prélat. Le dimanche d'après, il officia pontificalement dans son église cathé-

drale, et après la messe, il monta en chaire. Il parla d'abord de l'autorité sainte des évêques et de leurs devoirs ; puis, il développa avec beaucoup d'onction les idées déjà effleurées dans sa réponse à M. Coustou, et la foule immense qui l'écoutait remerciait Dieu, avec des larmes de joie, de ce qu'il avait enfin visité son peuple. On trouvait M. Fournier égal à la réputation qui l'avait précédé, tel que l'avaient dépeint ceux qui l'avaient entendu dans les premières chaires de la capitale, et parmi eux M. Coustou qui, pendant son dernier séjour à Paris, avait fait de M. Fournier, dans une lettre écrite à M. Théron, une espèce de notice qui était alors dans toutes les mains. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en la mettant ici sous leurs yeux :

M. L'abbé FOURNIER.

« M. l'abbé Fournier a fait beaucoup de bruit en peu de temps ; il a acquis une grande célébrité, et il la doit non-seulement au mérite intrinsèque de ses sermons, mais encore aux malheurs que lui ont attirés la véhémence et la liberté de ces mêmes sermons.

» Il prêcha en 1801 le carême à Saint-Roch ; il

attaqua ouvertement tous les ennemis de la religion, protestants, philosophes, novateurs, jacobins, théophilantropes, indifférents, etc. Il peignit des traits les plus forts et les plus ressemblants, les malheurs et les ravages de la révolution. Un tel orateur, dans de telles circonstances, dans un moment où le culte catholique commençait à peine à recouvrer un peu de liberté, où les prédicateurs ne montaient en chaire qu'en tremblant, un tel orateur ne pouvait manquer de faire une très-grande sensation, de s'attirer beaucoup d'applaudissements et de se faire beaucoup d'ennemis. Une foule immense remplissait l'église de Saint-Roch toutes les fois que M. Fournier montait en chaire. Ses ennemis ne manquèrent pas de l'accuser d'imprudence, d'exaltation, de fanatisme ; ils le peignirent comme un homme dangereux, dans les circonstances, par le genre de son éloquence propre à rappeler des souvenirs qu'il fallait au contraire, disaient-ils, s'efforcer d'effacer, et à réveiller des haines mal éteintes. Il fut dénoncé à la police qui sévit contre lui. On le représenta comme si excessif dans son exaltation qu'il fallait en conclure que ses idées étaient en désordre et que sa tête avait souffert dans son organisation. Certainement, ses dénonciateurs et ceux qui les écoutaient n'en croyaient rien, mais ils étaient mus par d'autres motifs.

» M. Fournier fut arrêté et renfermé à Bicêtre (1) et de là envoyé et détenu dans la citadelle

(1) L'abbé Fournier avait pu se cacher à Troyes et dans les environs pendant tout le temps de la révolution, et voilà pourquoi la police ne le connaissait pas. A son exaltation que la peur ou la méchanceté exagéraient encore, elle crut qu'il

de Turin. Peu de jours après son arrestation il circula dans Paris un écrit intitulé : *Un petit mot sur l'arrestation de M. l'abbé Fournier*; il y était défendu avec chaleur contre toutes les inculpations de ses ennemis ; la mesure inconcevable de la police y était sévèrement jugée : M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice, fut soupçonné d'être l'auteur de cet écrit : il fut aussi arrêté par ordre de la police et détenu pendant plusieurs jours.

» M. l'abbé Fournier eut la permission de rentrer en France deux ans après. Il s'arrêta à Lyon et y prêcha le carême en 1803, à la demande du cardinal Fesch. Il fit, dans cette ville, une sensation prodigieuse. La vaste église métropolitaine de Saint-Jean ne pouvait contenir la foule immense

---

pourrait bien avoir été un de ces prêtres qui, trompant toutes les recherches des *bleus*, visitaient mystérieusement, avant la paix, les hameaux et les camps des Vendéens, ranimaient leur courage, quelquefois ébranlé, et les poussaient à des efforts presque surhumains. Dès-lors, ç'aurait été pour la police une importante capture ; car qui pouvait dire que l'Ouest ne relèverait pas son drapeau ? Fouché dépêcha donc à Bicêtre un de ses espions pour sonder l'abbé Fournier et lui faire avouer qu'il avait fait partie autrefois de l'insurrection vendéenne. Celui-ci crut arriver plus sûrement à son but en feignant brusquement une reconnaissance, qu'en employant des moyens de patelinage ou de séduction doucereuse. Il se présente comme prisonnier lui-même : — Eh, bon jour, mon cher Fournier ! Toi aussi avec nous ! Et depuis quand ? O les temps affreux ! — M. Fournier ouvrait de grands yeux et gardait le silence. — Et quoi ! Tu ne me reconnais pas ! Tu ne te souviens pas que nous nous sommes vus à Nantes ! — Ces mots éclairent M. Fournier qui lui répond avec un calme parfait, mais de sa plus grosse voix : vous vous trompez, Monsieur, c'est à Constantinople que nous nous sommes vus ! — L'homme de Fouché se vit découvert et s'enfuit sans essayer une nouvelle attaque.

qui s'y rendait. On assure que ses prédications produisirent des fruits étonnants, que plusieurs personnes furent ramenées à la vérité et à la religion. On dit que de nouvelles mesures de sévérité auraient encore été prises par la police, sans le puissant crédit du cardinal-archevêque qui se déclara ouvertement le défenseur et l'apologiste de M. Fournier.

» Rendu à Paris, M. l'abbé Fournier prêcha comme il avait prêché, avec la même liberté et la même force. Il prêcha de même à Troyes dont il est grand-vicaire. Il a prêché cette année (1805) le carême à St-Jacques-du-Haut-Pas, et en même temps à la métropole; le concours a été partout également prodigieux. Je l'ai entendu plusieurs fois dans l'église de Saint-Eustache. J'ai entendu un sermon sur les mystères, plusieurs sermons sur l'Eglise, etc. etc. tous sont marqués au même coin. C'est une lutte continuelle et vive contre la philosophie et contre les philosophes, contre tous les ennemis de la religion et de l'Eglise, contre ceux surtout qui, dans notre révolution, se sont portés à des excès si révoltants. C'est là l'objet continuel de M. Fournier; ce genre est analogue à son talent. Il prouve cependant souvent qu'il peut traiter avec succès tout autre genre ; il attaque tous les novateurs avec beaucoup de liberté, il est fort, nerveux, terrassant ; il manie avec succès une arme qu'on juge ordinairement proscrite dans la chaire, c'est l'ironie, et il le fait avec une adresse et un succès étonnants. Il fallait un tel homme après nos malheurs ; c'est là l'*orator concitatus* de Cicéron ; ce n'est pas de lui qu'Horace aurait dit : *sectantem grandia nervi deficiunt animique vires.*

» Je me propose d'aller voir M. Fournier et de

faire tout ce que je pourrai pour l'engager à venir à Montpellier ; les Augustins m'ont donné carte blanche ; s'il vient, nos têtes partiront. Je crois pouvoir vous donner une juste idée de M. Fournier et de son talent en vous disant que c'est le *Sébastien Bourdon* de la chaire ; vous êtes assez bon amateur et connaisseur en peinture pour m'entendre. Je ne vous ai pas dit que l'organe de M. Fonrnier est étonnant et de la plus grande étendue, sa déclamation véhémente, peut-être même quelquefois, outrée ; mais cela ne va pas mal à son genre. »

L'administration de M. Fournier, on le voit, commençait sous d'heureux auspices. Dans son premier discours, il avait annoncé une quête générale dans la ville de Montpellier, pour les besoins de son séminaire. Il la commença dès le lendemain, accompagné de l'abbé Coustou et du curé dont on parcourait la paroisse. Le résultat dépassa toutes les espérances, et le dimanche de la Passion, un peuple tout entier, dont les sentiments religieux avaient été puissamment ranimés par les prédications de son évêque, pendant le carême, suivait ce même évêque allant bénir solennellement et ouvrir son séminaire à l'étude, à la piété, aux vertus qui devaient s'y fortifier, s'y développer pour le salut des ames et la gloire du très-haut. L'église, les chambres, les dortoirs, le réfectoire, les salles diverses, la sacristie, tout se trouva prêt au jour fixé, tout même fut *approprié et meublé*

comme par enchantement. Les dons nouveaux d'une charité généreuse avaient fait ce dernier miracle et ménagé cette surprise touchante au pontife dont on n'ignorait pas les sacrifices. On nous pardonnera si nous nous mettons en scène en ce moment. Bien jeune encore, nous assistions à cette cérémonie; nous avions pu pénétrer dans cette église révérée, dans cette maison vers laquelle de secrets instincts nous poussaient déjà et où nous devions prendre place deux ans après. Jamais nous n'oublierons ni la vive émotion du prélat, ni celle que ses dernières paroles excitèrent dans le peuple immense qui l'entourait. Il avait énuméré avec bonheur et reconnaissance tout ce que la religion de sa ville épiscopale avait fait pour la maison qu'il inaugurait en ce moment, et à peine indiqué ce qu'il avait fait lui-même. Tout-à-coup sa taille si majestueuse, semble grandir encore de plusieurs coudées, et de cette voix tonnante qui ébranle les voûtes du sanctuaire, il s'écrie en frappant sur l'autel de chêne, élevé à la hâte au Dieu trois fois saint: « J'en jure sur cet autel, tant qu'il y aura à » l'évêché une obole et un morceau de pain, » cette maison sainte ne périra point ! » On sait si M. Fournier a tenu son serment.

Immédiatement après Pâques, Mgr l'évêque alla visiter le département du Tarn, accompagné de M. Boyer-d'Anty, qu'il avait d'abord

attiré à Montpellier, mais qui bientôt après et à sa grande satisfaction, put se fixer de nouveau à Alby, dans le sein de sa famille. Ce fut pendant cette absence dé M. Fournier, que M. Coustou, selon l'ordre qu'il en avait reçu, prit en main, d'une manière plus décidée les intérêts des curés de campagne. Le gouvernement avait fait savoir aux préfets et aux maires que ce serait entrer dans ses intentions que de fournir aux églises et aux curés des secours en argent pour améliorer la position pénible de ceux-ci et faire les réparations que la décence du culte exigeait dans celles-là. Cette communication, malgré le concours si loyal de M. le préfet Nogaret, et les réclamations faites déjà par M. Rollet avec quelques succès, n'avaient pas été écoutées partout, au moins en ce qui regardait les desservants. M. Coustou crut devoir sans délai faire cesser cet état de choses si funeste au bien, par la déconsidération qu'attirait leur humiliante position à ceux qui devaient l'opérer. Il écrivit aux maires d'un grand nombre de communes rurales du département de l'Hérault une circulaire pleine d'énergie qui eut tout le succès désiré. Les curés de campagne purent dès-lors joindre l'aumône à leurs autres vertus, et leur zèle en devint plus efficace pour l'amélioration des mœurs et le salut des âmes (1).

(1) Voici cette circulaire : « Je suis instruit que M. le des-

Avant de quitter cette année 1807, nous devons raconter une anecdote qui n'est pas sans intérêt. L'archi-chancelier Cambacérès devait se rendre à Bordeaux pour y présider le collége électoral. Il y avait de longues années qu'il n'avait pas revu son pays natal, il saisit cette occasion d'y passer quelques jours et il arriva à Montpellier le 9 novembre. L'abbé Coustou alla le voir avec Mgr l'évêque; cette visite officielle fut ce qu'elle devait être, polie, mais cérémonieuse, en tout conforme à l'étiquette. Le lendemain, l'abbé Coustou, seul, se présenta de nouveau et fut parfaitement accueilli. Mais après les premiers compliments, le prince lui dit d'un air moitié souriant, moitié sérieux : « Savez-vous, Monsieur

---

servant de votre commune ne reçoit point de ses paroissiens le supplément de traitement qui lui avait été promis, et qui lui est légitimement dû, car un prêtre qui se dévoue au service spirituel d'un peuple a droit à des moyens suffisants d'existence. Je vous prie donc de faire tout ce qui sera en votre pouvoir pour engager vos administrés à assurer, d'une manière fixe, à leurs desservants, ce supplément de traitement. Vous connaissez ce que le gouvernement autorise pour cela. Je vous préviens que si bientôt M. le desservant n'est assuré d'être payé exactement, il sera déplacé et envoyé dans une autre commune dont le peuple reconnaîtra mieux son service. Votre zèle pour la religion et pour le bien de vos administrés ne me permet pas de douter du vif intérêt que vous mettrez à conserver dans votre commune un prêtre respectable, digne à tous égards de la confiance de ses paroissiens. Vous jugerez sans doute que ce serait pour eux un bien grand malheur d'être privés de pasteur. Veuillez ne rien omettre pour le leur persuader et les engager à prévenir ce malheur qu'ils ne pourraient imputer qu'à eux-mêmes. »

l'abbé, que vous faites bon marché de nos *articles organiques ?* — Cela est vrai, nous donnons le Monseigneur à nos évêques, et je parais devant Votre Altesse, revêtu de ma soutane (1), — Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit : — J'écoute, Monseigneur. — Après la

(1) D'après les articles 12 et 43, les évêques ne devaient s'appeler que *citoyen* ou *Monsieur*, et l'habit des prêtres était l'*habit à la Française.*

Le jour de Noël 1802, M. le préfet avait assisté à la grand'-messe chantée par M. Rollet ; vers la fin de la messe, M. Coustou, qui faisait les fonctions de prêtre-assistant, s'était tourné vers le peuple et avait annoncé, suivant l'usage, que *Monseigneur* l'évêque accordait quarante jours d'indulgence à tous ceux qui avaient assisté à sa messe pontificale. La messe finie, le préfet suit le cortège à la sacristie, — Eh bien, dit-il à M. Coustou, je vous prends en flagrant délit ; vous avez donné le *Monseigneur* à M. Rollet : — C'est une vieille habitude, M. le préfet, et je suis trop vieux pour m'en corriger : — mais la loi le défend ! — Vous voulez que je dise *Monsieur* ou *citoyen* ! ces mots-là m'écorcheraient la bouche. — J'en suis fâché, mais il ne faut plus de *Monseigneur* ; mon cher abbé, je vous le dis sérieusement, il y aurait des gens capables de vous dénoncer. — Soit, je ne dirai pas *Monseigneur*, mais je ne dirai pas non plus *Monsieur*, ni *citoyen*, je vous en avertis. — Et comment ferez-vous ? — Venez à la grand'messe le jour des Rois, et vous verrez. Le préfet est exact au rendez-vous ; le moment arrive où M. Coustou qui remplit les mêmes fonctions auprès du prélat officiant se tourne vers le peuple pour annoncer l'indulgence. M. Nogaret est tout yeux et tout oreilles ; M. Coustou à qui cette espèce de pantomime n'échappe pas, dit de sa voix la plus sonore : *L'illustrissime et révérendissime* évêque de Montpellier accorde etc. Cette fois, M. le préfet ne passa point par la sacristie pour sortir de l'église, et le lendemain M. Coustou l'ayant vu à l'évêché, — Croyez-vous, lui dit-il, que je sois dénoncé ? — Non, non ; tout ce qui n'est pas defendu est permis ; mais je ne connaissais pas cette rubrique.

démission de M. Rollet, vous avez violé l'article 36, et d'autres l'ont fait après vous. — D'autres aussi, je crois, l'avaient fait avant nous; quoiqu'il en soit, Votre Altesse n'ignore pas que cet article est tout-à-fait en opposition avec la discipline suivie, depuis des siècles, dans l'Eglise de France comme ailleurs, et qu'il est un de ceux contre lesquels le pape a réclamé et protesté : du reste, S. Exc. le ministre des cultes ne m'a fait, à ce sujet, aucune observation. — Oh, M. l'abbé, je ne veux pas non plus vous tourmenter. — Alors, Monseigneur, je vais vous faire ma confession tout entière : il y a encore un autre article que nous observons peu, ou pour mieux dire, qui ne s'observe pas du tout : c'est le 44ᵉ, celui qui défend de bâtir des chapelles ou oratoires domestiques sans la permission du gouvernement. Tous les jours les chapelles des anciens châteaux se relèvent de leurs ruines, on en bâtit même de nouvelles dans les nouveaux châteaux et dans les maisons de campagne trop éloignées des églises paroissiales ; et quand nous avons des prêtres qui veulent faire ce service, nous le leur confions sans scrupule. Il nous a semblé qu'avec la liberté des cultes, il n'est pas nécessaire d'une permission de l'autorité temporelle pour qu'un particulier exerce ou fasse exercer son culte chez lui, dans sa maison, dans une chapelle où n'en-

trent que sa famille, ses domestiques et tout au plus, peut-être, quelques voisins. — Mais M. l'abbé, vous donnez à cet article 44 un sens et une portée qu'il n'a point : n'avez-vous pas à Montpellier des *Constitutionnels* et *des Purs ?* — Des *Constitutionnels ?* Non, Monseigneur ; ou bien ceux qui restent encore sont abandonnés et ne font aucune fonction sacerdotale ; mais nous avons deux ou trois oratoires dirigés par les *Purs :* — Eh bien, avec cet article 44, vous pouvez faire fermer ces oratoires et disperser ces conventicules ; car assurément ces Messieurs n'ont pas obtenu pour élever ainsi autel contre autel, une permission de l'autorité. — Je vous remercie, Monseigneur, de ce que V. A. vient de m'apprendre sur les limites dans lesquelles cet article doit être contenu ; mais permettez-moi de vous le dire aussi, nous n'en userons jamais contre les *Purs*. On crierait à la persécution, et la persécution leur donnerait une importance qu'ils n'ont pas. J'ai toujours cru qu'il n'était pas de l'intérêt de la religion de recourir à l'autorité séculière pour empêcher l'établissement de sectes religieuses nouvelles qui ne troublent pas l'ordre public. C'est par la discussion, s'il y a lieu, c'est surtout par la prière, la charité, le bon exemple que nous devons combattre et vaincre nos ennemis. Les traditions de notre pays lui-même nous ap-

prennent que les conquêtes faites par la force sont plus nuisibles que profitables à la religion. Permettez-moi, Monseigneur, de vous rappeler le mot de Lactance, précepteur des enfants de Constantin : *Nihil tàm liberum quàm religio*, et le mot de Fénélon, que la protection officielle du pouvoir est souvent plus dangereuse pour la religion que la persécution même. — Monsieur l'abbé, cela vous regarde. »

Il nous tarde de savoir si dans les discours, rapports, recherches et autres travaux de Portalis l'ancien, dont son fils a commencé la publication, il se trouvera quelque traces du sens restreint que donnait Cambacérés à cet article 44, ou bien s'il avait senti le premier que, entendu à la lettre, il mettait la tyrannie à la place de la liberté écrite dans les lois.

L'abbé Coustou prêcha à la cathédrale le carême de 1808 ; nous ne nous y arrêterons point. Si les discours étaient nouveaux, c'était toujours la même éloquence, la même verve, les mêmes succès : foule immense, silence profond, émotions vives, conversions nombreuses, réparations solennelles, réconciliations sincères, abondantes restitutions. Presque immédiatement après Pâques, une grande douleur vint faire une malheureuse compensation aux joies chrétiennes que la providence lui avait données. Son frère aîné mourut le 6 mai,

généralement regretté. Sa bonté, sa charité, sa piété douce et sincère lui avaient concilié l'estime et l'affection de ses concitoyens, et la ville entière prit part à la peine de l'abbé Coustou. Malgré sa modestie, il ne put pas se dissimuler, aux vives sympathies que lui témoignèrent en cette triste circonstance, le clergé, les autorités, les notabilités de Montpellier et le peuple lui-même, qu'il avait pourtant fait quelque bien parmi nous et qu'on savait l'apprécier. Son frère Philippe quitta Paris pour venir pleurer avec lui, et quelques mois après, cédant à ses vœux, il se maria. Il épousa Mlle Lafosse, le 7 novembre 1808.

Cependant l'administration du diocèse avait heureusement échappé aux embarras, aux chocs, aux froissements qui accueillent toute création nouvelle ; elle avait pris une allure régulière, calme, sérieuse. Le séminaire se peuplait et commençait à donner de légitimes espérances aux amis de la religion ; le bien se faisait ; les passions haineuses, les préventions injustes disparaissaient ; les prêtres multipliaient leurs efforts pour suppléer à leur petit nombre ; leur zèle était approuvé, secondé, encouragé par leurs supérieurs ; leurs plaintes étaient accueillies ; ils trouvaient dans leur évêque et dans son grand-vicaire une affection sincère et des consolations efficaces ; on donnait à toute chose l'impor-

tance qu'elle méritait. Ce n'étaient plus des décisions de caprice ni d'humeur ; on ne marchait plus par secousse ou par soubresaut; on savait écouter, qualité essentielle dans ceux qui gouvernent, et la puérile vanité de vouloir paraître comprendre tout au premier mot ne faisait point tomber dans des fautes qu'il est si difficile ensuite de reconnaître et de réparer.

L'abbé Coustou était pour beaucoup dans toutes ces améliorations. Mgr Fournier avait bientôt reconnu sa grande capacité et il lui avait donné sa confiance tout entière. Les goûts studieux du prélat l'avaient fait se reposer, en quelque sorte, de tout ce qui était administration sur son grand-vicaire ; et jusqu'à l'arrivée surtout de M. de Lunaret, époque où le travail fut partagé, nous voyons la main habile et active de l'abbé Coustou dans toutes les affaires du diocèse (1). Correspondance avec les curés, les maires, les préfets ; mémoires au conseil-général du département, aux ministres, à l'Empereur et plus tard au Roi ; bonnes œuvres de toute espèce, établissements de tout genre, rien ne lui échappait. On peut dire sans exagération, comme sans faire tort à Mgr Fournier que sa grande con-

(1) *Qu'en pense l'abbé Coustou ?* C'était toujours le mot de M. Fournier en présence d'une question ou d'une affaire tant soit peu sérieuse.

fiance en son vicaire-général honorait, au contraire, que pendant les belles années de cet épiscopat si brillant, ce fut M. Coustou qui en fut l'âme.

Les yeux ouverts sur tout le diocèse, il appelait l'attention du prélat sur toutes choses, car il ne faisait rien sans son consentement ou son approbation ; et tandis que d'autres nuisent aux meilleures entreprises par leur affectation à montrer la part qu'ils y prennent, lui ne songeait qu'à s'effacer. Les négligences et les désordres étaient signalés, mais le remède était aussi indiqué à côté du mal, et bientôt se trouvaient rétablies la règle, la discipline et l'harmonie. Il faisait connaître les hommes capables des grandes places, sans jamais leur révéler qu'il eût parlé ou agi en leur faveur, car ce n'était pas à eux qu'il avait songé, mais au salut des âmes, au bien du diocèse, à la gloire de la religion, à la considération et à l'honneur de son évêque. Or, c'est là, pouvons-nous dire, un service immense, puisque l'évêque le plus éclairé et le plus zélé se trompe, malgré ses bonnes intentions, s'il ne connaît les hommes de mérite que la providence ménage et dispose autour de lui, mais que souvent leur modestie et plus souvent l'intrigue lui dérobent.

Dans le conseil la droiture de son esprit et la fermeté de ses convictions le mettaient à

l'aise en face des hommes et des choses. N'ayant jamais en vue, dans le bien à faire, que ce bien lui-même et le Dieu qui, un jour, en demanderait compte, il marchait au milieu des questions les plus graves, les plus brûlantes même, avec une liberté que rien ne pouvait troubler ni affaiblir. Consulté de toutes parts, ses réponses étaient ordinairement courtes, mais décisives, pleines de sagesse et de raison. Le langage des théologiens les plus savants, des casuistes les plus expérimentés, des directeurs les plus exacts était dans ses lettres comme dans ses discours.

Dans ses rapports avec les prêtres, il avait pris pour règle de conduite cette maxime de l'apôtre Saint Pierre : *non dominantes in cleris, sed forma facti gregis ex animo*, ne cherchez point à dominer, mais devenez sérieusement le modèle du troupeau. On nous doit obéissance, disait-il, et cependant nous ne sommes point infaillibles. Nous devons donc rendre à nos inférieurs l'obéissance facile et douce, vaincre notre humeur, triompher de notre caractère, immoler généreusement nos affections et nos antipathies à la charité comme au service et à la gloire de Dieu (1) ;

---

(1) « Il ne m'aime pas! lui disait un jour M. Fournier, en parlant d'un prêtre qu'il lui avait proposé pour une place importante; — Qu'importe, Monseigneur? lui répondit l'abbé Coustou ; il n'y a que Dieu qui ait le droit de dire : tu m'ai.

alors, ajoutait-il, les impies sont réduits au silence, parce qu'ils ne peuvent plus apercevoir ni signaler, sur les marches du sanctuaire, ces étroites et misérables passions contre lesquelles la religion fait entendre de si fréquents et si redoutables anathèmes.

Il ne parlait aux prêtres que de la sainteté de leur mission et de l'importance de leurs devoirs ; des moyens à employer, des vertus à pratiquer pour se rendre dignes de l'une et pour accomplir les autres : l'amour de l'étude, de la retraite, de la prière ; le soin des pauvres, la visite des malades, la surveillance des écoles. Il ne comprenait pas que le curé même de la plus petite paroisse pût dire qu'il n'avait rien à faire. Il recommandait la réserve jusques dans les discours et les actes inspirés par le zèle le plus pur. « Le zèle, et même l'instruction, disait-il, ne suffisent pas toujours pour faire le bien : il faut encore sonder les dispositions, bonnes ou mauvaises de ceux auprès de qui vous êtes appelés à le faire, leurs passions, leurs préjugés, leurs intérêts, leurs habitudes, leur faiblesse. Les livres ne donnent pas seuls cette connaissance, la méditation et le soin de se replier souvent sur soi-même y aident beaucoup. »

---

meras. Il suffit que M. N*** soit un homme de talent et de vertu ; il n'y a que les mauvais prêtres qui doivent être dans votre disgrace. »

« Il est une science, écrivait-il à un de ses amis, que je regarde comme la plus utile, la plus importante, mais qui demande une étude assidue, beaucoup de réflexion, de calme, de lenteur, de modération, c'est la science des hommes. Elle a ses problèmes difficiles à résoudre, elle a ses mystères inexplicables ; mais aussi quels avantages, quelles précieuses ressources ne nous offre-t-elle pas dans les circonstances graves, pénibles, difficiles qui se présentent et se diversifient si fréquemment dans le cours de la vie ! Comme cette connaissance des hommes nous sert aussi dans l'accomplissement de nos devoirs envers Dieu, et nous les facilite ! Le moraliste morose, chagrin, orgueilleux connaît les hommes, et il les hait ou les méprise ; le chrétien, les connaît aussi, mais il est humble, indulgent, et il les plaint ; il ne compte pas sur eux, mais il s'élance vers Dieu avec plus d'abandon et d'amour. »

L'abbé Coustou écoutait toutes les plaintes, mais l'accusé était écouté aussi ; et lorsque, après un mûr examen, il avait découvert la vérité, il la faisait prévaloir. Justice complète était rendue aux prêtres que des peuples, devenus plus exigeants pour leurs pasteurs, à mesure qu'ils sont eux-mêmes plus corrompus, calomnient avec facilité, du moment qu'ils savent ou croient savoir qu'une oreille complaisante écoutera leurs dénonciations. S'il y avait des torts graves du côté de celui que l'abbé Coustou aurait voulu trouver innocent, il parve-

nait à les lui faire avouer à lui-même, et souvent alors l'indulgence devenait le prix de cet aveu ; et lorsque enfin, il fallait frapper, du moins c'était en parfaite connaissance de cause et en ménageant encore celui dont les scandales et l'obstination forçaient à des actes de rigueur qu'on aurait tant voulu pouvoir éviter. Loin de désirer qu'on écrasât celui que le repentir pouvait relever en un instant ou qu'on l'abandonnât dans son malheur, il voulait, au contraire, qu'on lui tendît une main secourable, qu'on lui adressât de douces et consolantes paroles, qu'on lui applanît la voie du retour (1).

Telle était la conduite de l'abbé Coustou, tels étaient les principes qu'il avait fait prévaloir dans les conseils de Mgr Fournier : aussi sous cet illustre pontife les *interdits* furent-ils rares et si justement infligés que l'opinion elle-même les sanctionna. Faut-il s'étonner, après cela, que M. Coustou, toujours droit, toujours vrai, toujours ferme ait vu, pendant si longtemps, tout le clergé du diocèse l'entourer de sa vénération et de son amour ! On avait foi à ses lumières et à sa parole, foi à ses

---

(1) « Le pauvre abbé ***, écrivait-il à un de ses amis, s'est précipité dans un abîme d'amertumes et de sottises. Mais ayons-en compassion, et tendons-lui la main avec charité, pour l'en retirer. Une trop grande rigueur achèverait la perte de sa tête, et peut-être de sa vie. »

promesses et à ses menaces, foi à sa bonté et à sa justice. Du reste, et nous devons le dire, ce n'était point auprès de M. Fournier qu'il avait besoin d'efforts pour l'amener à ses sentiments. Ce savant prélat, nourri longtemps, sur les bancs de la Sorbonne, des traditions anciennes, connaissait parfaitement et respectait les droits de chaque position dans tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique ; il était jaloux de l'honneur de son clergé, et jamais il ne lui vint en pensée d'employer les peines canoniques à venger ses injures particulières. Si quelques esprits inquiets ou frondeurs le blâmaient quelquefois, il ne s'en alarmait point, et ne rendait pas moins de justice à leur dévoûment et à leur vertu. Il aimait à citer ce mot qu'il avait entendu de la bouche de Napoléon : *On ne s'appuie que sur ce qui résiste*, ou bien encore cette pensée de Louis XIV : « Les fausses complaisances que » l'on a pour nous, nous peuvent nuire beau» coup plus que les contradictions les plus » opiniâtres. Si nous nous trompons, celui » qui nous adhère achève de nous précipiter » dans l'erreur, au lieu que, lors même que » nous avons raison, celui qui nous contredit » ne laisse pas de nous être utile, quand ce ne » serait qu'à nous faire chercher des remèdes » aux inconvénients qu'il a proposés » (1).

(1) Mémoires de Louis XIV.

Au mois de novembre 1809, l'abbé Coustou partit pour Paris ; il allait y baptiser le fils premier-né de son frère. Sa première visite fut pour M. Rollet, et cette entrevue fut longue et touchante ; M. Rollet était heureux de revoir son grand-vicaire. Après l'accueil le plus affectueux, il lui adressa mille questions sur l'état du diocèse et sur le clergé de sa ville épiscopale ; et quant à ce qui le concernait lui-même, il entra dans les détails les plus familiers sur sa santé, son logement, sa position pécuniaire ; en un mot, il raconta à l'abbé Coustou ses affaires domestiques comme on les raconte à un ami.

L'abbé Coustou revit à Paris, et bien souvent, M. de Boulogne, évêque de Troyes ; et puisque le nom de cet illustre prélat revient sous notre plume, nous ferons connaître ici le jugement que M. Coustou avait porté de ses sermons en 1805, dans une de ses lettres à M. Théron, à la même époque où il jugeait M. Fournier, comme nous l'avons déjà vu :

M. DE BOULOGNE.

« M. l'abbé de Boulogne s'adonna de bonne heure à la chaire. Il était très-jeune encore qu'il jouissait déjà de beaucoup de réputation. Il prêcha

avant la révolution un carême à la cour, et le panégyrique de Saint-Augustin devant la grande assemblée du clergé de France ; il reçut beaucoup d'applaudissements pour ce panégyrique ainsi que pour plusieurs autres sermons d'apparat. Depuis la révolution, sa santé très-altérée ne lui permet pas de prêcher souvent ; il est d'ailleurs très-occupé à la rédaction des *Annales littéraires et morales*, toujours intéressantes et pour les choses et pour le style. Il prêche cependant quelquefois et il se fait entendre avec plaisir ; il a toujours un auditoire choisi.

» J'ai entendu son panégyrique de Saint Vincent de Paul et celui de Saint Augustin, l'un et l'autre travaillés et finis avec le plus grand soin. Un style châtié, quelquefois jusqu'à la recherche, une recherche qui m'a paru même dégénérer en affectation ; des périodes arrondies, limées, qui se terminent souvent par des pensées saillantes et des chûtes sonores ; des portraits brillants de coloris, tracés avec plus de délicatesse, de fraîcheur et d'élégance que d'énergie et de pathétique ; des traits piquants et agréables, plus que des traits forts et sublimes, voilà ce qui attache les auditeurs, voilà ce qui plait dans M. de Boulogne, ce qui soutient sa réputation et ce qui lui attire sans cesse des applaudissements nouveaux. Quoique ce que j'ai observé dans M. de Boulogne et que je viens de noter me paraisse caractériser son genre, cependant les idées grandes et frappantes ne lui sont pas étrangères ; il en a quelquefois et il les présente heureusement. Son goût, que j'oserais croire excessif et même minutieux, pour les pensées brillantes, qui souvent ne sont que cela, ne l'empêche pas de former quelquefois des traits

grands et vigoureux, mais c'est assez rare. J'ai aussi observé dans son style trop d'antithèses, si opposées en général au sublime et au pathétique. Malgré ces défauts que j'aurais voulu ne point remarquer dans M. de Boulogne, il réunit bien des parties de l'orateur et il en porte quelques-unes à un degré éminent. Je pense que M. de Boulogne mérite bien la réputation dont il jouit, et sans les malheureuses circonstances qui l'ont arrêté au milieu de sa carrière, ont abîmé sa santé, et le forcent à ne paraître que rarement dans les chaires de Paris, il eut été compté au nombre des prédicateurs les plus renommés.

» Malgré le style brillant, soigné, travaillé, même maniéré qui caractérise M. de Boulogne, on trouve quelquefois chez lui une simplicité heureuse et noble, et c'est alors qu'il m'a paru le plus intéressant. Du reste, quoique recherché et étudié, il n'est pas guindé, ni entortillé; son style est assez clair et coulant. Son action ni son organe n'ont rien de remarquable; son geste est comme son style; on assure que sa mémoire est ingrate, il me l'a fait soupçonner quelquefois. Je n'ai entendu de M. de Boulogne que deux panégyriques : je crois que c'est le genre qui lui convient. Je ne crois pas qu'il tentât avec succès les grandes vérités de la religion qui demandent de la profondeur, de la véhémence, de l'onction. Il l'a senti lui-même; aussi n'a-t-il traité que des matières particulières analogues à sa manière de voir, de sentir et d'écrire; il dirige ordinairement ses efforts et ses traits contre les philosophes, mais sans entrer dans le fond de la philosophie. Dans son panégyrique de Saint Vincent de Paul, il triomphe d'une manière brillante de la philosophie par le contraste

continuel qu'il établit entre la charité chrétienne si puissante, si miraculeuse dans un pauvre prêtre toujours modeste, humble, ennemi des applaudissements et de la gloire, et la bienfaisance philosophique si hautaine, si superbe, si féconde en paroles et en projets et si peu en œuvres.

» Quelques personnes de goût m'ont parlé de son sermon sur la passion de J.-C. et m'ont dit que c'est celui de tous qui présente le plus sensiblement les défauts que j'ai cru remarquer en lui. Et en effet la division de ce sermon paraît bien l'œuvre de ces défauts ; la voici : *Jésus de Nazareth*, premier point ; *roi des Juifs*, second point. Il paraît difficile de ramener la *passion* et de l'adapter à une telle division sans effort, et par conséquent, sans s'écarter de cette noble simplicité qui doit faire surtout le caractère d'un discours qui a pour objet le plus touchant de nos mystères ; un tour de force ou d'adresse, car c'en est un, me paraît là déplacé.

» Les deux panégyriques que j'ai entendus sont plus heureusement divisés et le sont même *tout bonnement*. Dans celui de Saint Vincent, telle est la division : *les œuvres de la charité de Saint Vincent*, premier point; *la perpétuité de ces œuvres*, second point : ce que Vincent a fait pour pratiquer la charité, et ce qu'il a fait pour la perpétuer. Dans le panégyrique de Saint Augustin, la division est : *les vertus de l'évêque*, premier point ; *les travaux du docteur*, second point.

» M. de Boulogne vit à Paris très-retiré ; il voit cependant plusieurs littérateurs distingués et en est estimé. »

Aujourd'hui que les sermons de M. de Boulogne sont imprimés, on peut reconnaître la

justesse et la vérité des appréciations de M. Coustou. Si elles paraissent un peu sévères, on en conclura toujours qu'il fallait avoir profondément réfléchi sur l'art oratoire et être orateur soi-même pour juger si savamment et avec un goût si pur des discours qui faisaient alors tant de bruit, et pour qui le grand jour de la publicité n'a point été une épreuve trop forte.

Avec M. de Boulogne que l'abbé Coustou retrouva tel qu'il l'avait connu lorsqu'il n'était que simple prêtre, bon, affectueux, plein de simplicité et d'expansion, il voyait souvent aussi M. Jauffret, devenu évêque de Metz ; M. Eméry, supérieur de Saint-Sulpice, que les amis et même les ennemis de la religion regardaient avec raison comme le premier ecclésiastique de France ; M. Marduel, curé de Saint-Roch, que la providence avait appelé au sacerdoce par un concours de circonstances et d'événements extraordinaires ; M. d'Astros, qui devait bientôt éprouver la colère du maître ; M. de Sambucy, ami toujours fidèle, toujours courageux. Le nouveau ministre des cultes, M. Bigot de Préameneu l'accueillit avec la plus grande distinction, ainsi que l'archichancelier qui voulut, comme en 1805, l'avoir à sa table une fois la semaine. Souvent aussi il dîna chez le cardinal Fesch, et c'est là qu'il fit connaissance avec le cardinal Maury, l'é-

vêque de Nantes, celui d'Evreux, plusieurs autres prélats, et le P. Fontana, général des Barnabites.

On se trouvait alors dans de bien tristes circonstances. L'ambition de Napoléon avait jeté le masque; les états du Pape étaient envahis et réunis à l'empire français; le Saint Père avait été enlevé de sa capitale et on le retenait prisonnier à Savone; un grand nombre de cardinaux étaient retenus à Paris, rigoureusement surveillés par la police. Le despote exaspéré par l'excommunication dont l'avait frappé Pie VII, trouvait fort mauvais que ce saint Pontife arguât de son défaut de liberté pour refuser leurs bulles d'institution à plusieurs évêques nommés qui les attendaient, et menaçait quelquefois de se porter aux extrémités les plus violentes. Il voulait, à toutes forces, rendre le pape responsable, aux yeux des peuples du veuvage forcé de leurs églises, et en même temps, faire parade de quelques bonnes intentions en faveur du clergé. Pour cela, il avait nommé une commission présidée par le cardinal Fesch et composée de MM. de Barral, archevêque de Tours, Canaveri, évêque de Verceil, Bourlier, évêque d'Evreux, Duvoisin, évêque de Nantes et de l'évêque de Trèves. Ces Messieurs devaient répondre à plusieurs questions sur le Concordat, et rechercher en même temps les moyens

de pourvoir aux besoins des églises. Le P. Fontana et M. Emery dûrent à la haute considération dont ils étaient environnés de faire aussi partie de cette commission. Ces deux prêtres, au milieu de ces prélats, plus ou moins courtisans, parlèrent comme il convenait à de savants et courageux défenseurs de l'autorité pontificale. Si le premier s'abstint bientôt de prendre part aux discussions, le second refusa positivement de signer le rapport des évêques commissaires, lesquels, tout en voulant ne pas heurter trop fortemeni les principes, avaient surtout à cœur de ne pas blesser le despote orgueilleux et irascible. Au sortir de ces réunions, l'abbé Emery, le cœur oppressé de douleur, l'esprit en proie aux plus noirs pressentiments, venait chercher des consolations et quelquefois des lumières auprès de ses amis. Malgré la modération de son caractère, sa foi gémissait et quelquefois s'indignait des biais plus politiques que généreux par lesquels la commission cherchait un remède à des maux que l'ambition d'un seul homme avait créés. « Et ne voient-ils pas, disait-il, que ces moyens de conciliation qu'il demande ne sont qu'un jeu pour en imposer aux simples, un masque pour couvrir sa tyrannie ? Qu'il laisse l'Eglise tranquille, qu'il rende à leurs fonctions le pape, les cardinaux, les évêques ; qu'il renonce à des prétentions

extravagantes, tout le reste sera bientôt arrangé. Et ces évêques, qui regardent comme des améliorations, comme des bienfaits pour l'Eglise les décorations ou les titres qu'ils ont obtenus ! Où allons-nous donc, mon Dieu ! »
C'est dans une de ces conversations, que l'abbé Emery parlant de l'*heureuse* maladie du P. Fontana qui le dispensait de prendre part aux travaux de la commission, disait à l'abbé Coustou : *c'est maintenant, le bon temps pour mourir !* Et l'abbé Coustou plein de forces et de santé, se récriait contre ce désir du découragement et presque de l'égoïsme : il faut vivre, au contraire, disait-il, vivre pour la lutte, pour le combat, et aussi pour la victoire ; car il n'est pas possible, ajoutait-il, que tout ceci dure longtemps. Hélas ! il ne prévoyait pas que trente ans plus tard, athlète fatigué et ramené malgré lui dans une arène sans grandeur et à des combats sans dignité, il s'écrierait lui aussi : *c'est le bon temps pour mourir* (1) !

Le 26 février 1810, parut le décret qui assure aux vicaires-généraux, lorsqu'ils auront perdu leur place et pourvu qu'ils aient trois ans d'exercice, le premier canonicat vacant

---

(1) Et il ajoutait quelquefois plaisamment ce vers connu :
« Que George vive ici, puisque George y sait vivre ! »

dans le chapitre du diocèse ; nous en parlons ici parce que ce fut, en quelque sorte, M. Coustou qui le provoqua. C'était en 1805 ; il se trouvait avec M. d'Astros, grand-vicaire de Paris et neveu de Portalis : — Savez-vous, lui dit-il, que notre position de vicaires-généraux est fort singulière? — Je la trouve honorable, tranquille. — Oui, mais au fond que sommes-nous, et que devenons-nous, si nos évêques nous renvoient ? — Ils n'oseraient ! — Ils oseront, et c'est leur droit, puisque les fonctions de grand-vicaire sont une commission et non un titre. D'ailleurs, nous pouvons devenir infirmes, l'évêque peut être transféré, ou mourir ; son successeur peut nous laisser de côté ; et alors, encore une fois, que sommes-nous ? pas même chanoines honoraires. — Vous avez raison et je n'y avais pas songé ; j'en parlerai à mon oncle. Il est hors de doute que Portalis avant de rien faire, trouva bon de consulter les évêques ; et les premières lignes du rapport qui précède le décret du 26 février, font allusion à ses démarches et à ses désirs. Malheureusement, il mourut dans les premiers mois de 1806. Son successeur eut des affaires plus importantes à examiner ; puis vinrent les brouilleries avec Rome et des persécutions plus ou moins déclarées contre plusieurs membres du haut clergé dont on affectait de se méfier. Mais au commencement de 1810,

nous venons de le voir, Napoléon, sans rien abandonner de ses prétentions ambitieuses, voulait avoir l'air de faire quelques concessions et de continuer l'œuvre de la restauration du culte. Il se posait encore comme protecteur de la religion, il se faisait remercier de sa fidélité à observer le Concordat, il rapportait quelques-uns des *articles organiques* contre lesquels on avait le plus vivement réclamé, entre autres cet article 36 dont l'abbé Coustou avait tenu si peu de compte, lors de la démission de M. Rollet. Sans doute, il crut s'attacher quelques hommes de plus dans le haut clergé en donnant suite, dans ce moment, à une pensée déjà vieille de quatre ans et en fixant l'avenir des anciens vicaires-généraux (1).

Pendant la plus grande partie de l'année 1811, l'abbé Coustou resta seul à Montpellier, Mgr l'évêque étant à Paris pour son service d'aumônier de l'Empereur, et ensuite pour ce concile national où tant de gens s'imaginaient trouver la panacée universelle aux maux de l'Eglise ; comme si l'on avait pu croire avec quelque fondement que le despotisme et l'orgueil de Napoléon fléchiraient devant les évê-

(1) Une ordonnance de 1825 et plusieurs décisions ministérielles ont modifié, presque jusqu'à les anéantir, les dispositions bienveillantes et justes de ce décret.

ques qu'il n'aurait pu corrompre ! M. Fournier lui-même, malgré sa haute intelligence, avait cru à un rapprochement facile (1) ; il n'eut pas lieu, cependant ; et ce furent les craintes de ceux qu'on appelait alarmistes, et dont faisait partie M. Coustou, qui se réalisèrent. Quand l'Empereur comprit que le concile ne serait pas dans ses mains, comme il s'en était flatté, un docile instrument, il renvoya chez eux avec humeur ces évêques qu'il n'avait pu tromper sur la perfidie de ses intentions, mais il se promettait bien de se venger plus tard.

Le 14 janvier 1812, Mgr l'évêque rassembla

(1) Nous trouvons cette pensée dans une lettre qu'il écrivait de Paris à Mme Durand, en réponse à celle qu'il avait reçue de cette dame, à l'occasion de la mort de M. Emery :

« J'ai été charmé, madame, d'acquérir par votre lettre la certitude que M. Emery a été dans les prisons un ange de consolation pour votre mari. Quelle grâce signalée pour lui et pour vous que ce digne homme se soit trouvé là pour lui prodiguer tous les secours les plus désirables ! Je ne puis douter d'après cela du tendre intérêt que vous prenez à sa perte, et vous me permettrez de revendiquer aussi pour moi, d'après un si grand bienfait, un peu de part à votre amitié et à votre bienveillance.

« Nous avons ouvert hier notre concile avec toute la pompe et la solennité possibles ; rien n'était plus majestueux, et ce spectacle a produit la plus heureuse sensation. N'écoutez point les faux bruits que l'on peut faire courir, et ne vous laissez pas alarmer. Nous avons la pleine confiance que tout s'arrangera de la manière la plus pacifique, et que nous serons le canal de médiation entre les deux puissances. Agréez, Madame, l'assurance de mon parfait dévoûment. Présentez, je vous prie, mes amitiés à l'abbé Coustou. »

dans son palais le chapitre de la cathédrale pour examiner les usages et les statuts d'après lesquels se célébrait l'office canonial. Un règlement provisoire avait été fait en 1804 par M. Coustou et approuvé par M. Rollet. En 1810, on en avait rédigé un autre et une ordonnance en avait prescrit l'observation exacte. Malgré la lenteur et la maturité des débats qui en avaient précédé l'adoption, l'expérience avait déjà prouvé la nécessité de faire subir à ce règlement des modifications nombreuses. Mgr l'évêque chargea l'abbé Coustou de lui présenter un rapport étendu et motivé sur tous les articles sujets encore à réclamations ou à contestations. Ce rapport fut mis sous les yeux du chapitre par Mgr l'évêque, et après un examen sérieux, dans lequel chacun des membres du chapitre défendit son opinion et fit ses observations avec autant de franchise que de liberté, les statuts et règlements du chapitre de la cathédrale furent définitivement votés, arrêtés et sanctionnés par l'autorité épiscopale.

L'année 1812 fut pénible pour M. Coustou; il eut à pleurer la mort de M. Théron, curé de Notre-Dame-des-Tables, à qui il était si tendrement attaché. M. Théron, comme nous l'avons dit, avait deviné, des premiers, dans M. Coustou enfant, tout ce qu'il pouvait être un jour, et ses études, et sa vocation, et ses

débuts dans le saint ministère et ses succès avaient fait tour-à-tour l'objet de sa sollicitude et de ses joies. Plus tard, et dans toutes les situations difficiles où l'abbé Coustou s'était trouvé, ç'avait été à l'expérience, aux conseils, à la direction même de M. Théron qu'il s'était adressé, et jamais il n'avait eu à s'en repentir; il mettait cet excellent curé presque sur la même ligne que M. Poujol, et après la mort de celui-ci, il l'avait choisi pour confesseur. La mémoire de M. Théron est en bénédiction dans sa paroisse, et longtemps on se souviendra de lui comme d'un prêtre qui, par l'amabilité de son caractère, les charmes de son esprit, son oubli constant de lui-même (1) et son inépuisable charité, avait su

(1) Nous n'en citerons qu'un trait. M. Théron avait coutume, toutes les années, le jour ou le lendemain de la fête de Saint François-Xavier, de réunir à sa table tous les prêtres qui avaient prêché dans son église pendant la neuvaine qui s'y célèbre en l'honneur de l'apôtre des Indes. M. Coustou assistait toujours à ces réunions, ou comme l'un des prédicateurs, ou comme ami du curé. Une fois, M. Théron se répandait en gracieux éloges sur chacun des prédicateurs qui avaient concouru à la solennité et au succès de sa neuvaine, et signalait avec autant d'esprit que de complaisance tout ce que leurs discours avaient présenté d'édifiant et d'instructif. Il n'oubliait qu'un seul d'entre ces Messieurs, et assurément le plus digne, c'était lui-même. M. Coustou s'en aperçoit, le laisse achever sa phrase, et aussitôt, sans transition aucune : — Savez-vous, Messieurs, un trait de la vie de Turenne? Il rendait compte à Louis XIV de je ne sais quelle bataille qu'il avait livrée et gagnée; il faisait l'éloge de tous les officiers qui s'y étaient distingués, les signalait aux bontés du roi et

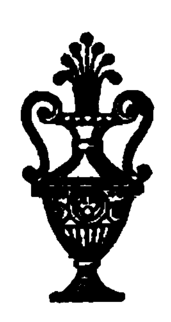
réconcilier les mondains avec la vertu la plus austère.

Par la mort de M. Théron, l'abbé Coustou se vit forcé d'accepter la direction d'un très-grand nombre de personnes ; fardeau devant lequel il reculait toujours, à cause de ses autres travaux, ou du moins qu'il n'acceptait qu'avec beaucoup de restrictions, depuis qu'il était vicaire-général. Mais cette fois, les instances furent si vives, si pressantes, si nombreuses qu'il crut y voir la volonté de Dieu ; et il céda. Pendant quelques jours même, on crut que la charge toute entière de M. Théron allait lui être imposée. Mgr l'évêque qui connaissait l'importance de la paroisse de Notre-Dame, la nécessité de donner à M. Théron un successeur digne de lui, et qui pût y continuer le bien commencé, proposa à M. Coustou de devenir curé de Notre-Dame, tout en conservant le titre et les fonctions de vicaire-général. L'abbé Coustou représenta à M. Fournier l'incompatibilité de ces deux titres, l'impuissance absolue où il serait de remplir convenablement les obligations de l'une et de l'autre place, et Monseigneur, vaincu par ses

---

se taisait sur lui-même : M. le vicomte, lui dit un des assistants, est-ce que vous n'étiez pas à cette bataille ? — Tous les convives saisirent l'allusion et y applaudirent ; M. Théron seul eut l'air de ne pas la remarquer, et avec cet esprit d'à-propos qui ne l'abandonnait jamais, changea de conversation.

résistances, donna pour successeur à M. Théron, M. Carrière, supérieur du grand-séminaire. Ce choix fut applaudi de tout le monde; malheureusemont la santé de M. Carrière s'altéra bientôt, et au bout d'un an, il quitta la cure de Notre-Dame pour un canonicat.



CHAPITRE SEPTIÈME.

Discours. — Mémoires. — Dames de St-Maur. Ecoles Chrétiennes.

Ecce dedi verba mea in ore tuo ; ecce constitui te ut ædifices et plantes.

J'ai mis mes paroles dans votre bouche, je vous ai établi pour que vous bâtissiez et que vous plantiez. (Jérémie, 1)

L'épouvantable désastre des armées françaises en Russie, en même temps qu'il avait porté la stupeur et la désolation dans toutes les familles, avait exaspéré l'empereur ; sa puissance était sur son déclin et il ne voulait pas le reconnaître. Il faisait d'immenses préparatifs pour réparer ses pertes et continuer

la guerre, sans oublier toutefois un seul de ses projets despotiques sur l'Eglise. Ses promesses, ses obsessions avaient arraché au pape, captif à Fontainebleau, la signature de onze articles qui devaient servir de base à un nouveau concordat ; mais comme il ne se pressait pas d'accomplir les conditions que ces articles lui imposaient à lui-même, Pie VII, dans un bref qu'il lui adressa, retira toutes les concessions du 25 janvier. Napoléon irrité ordonna des mesures qui auraient pu amener un schisme, si elles avaient été suivies ; sa colère renouvelait contre les prêtres les inquisitions, les recherches, des tracasseries sans fin. Les petits séminaires surtout furent inquiétés et on obligea les élèves qu'ils renfermaient à aller soir et matin aux classes du Lycée. M[gr] l'évêque et M. Coustou résistèrent longtemps à ces exigences, mais enfin il fallut céder ; du reste, les évènements qui se succédèrent bientôt après donnèrent lieu à des inquiétudes bien plus sérieuses que le clergé ressentit d'une manière particulière.

Au commencement de l'année 1814, l'empereur forcé par l'invasion des armées ennemies, par la trahison de Murat, et par la fermeté de Pie VII qui ne voulut plus négocier que lorsqu'il serait rentré en possession de ses Etats, se décida enfin à cette grande mesure de réparation et de justice. La route de Lyon étant

trop voisine du théâtre de la guerre, on fit passer le Saint Père par Orléans. Après un long circuit, et alors que quelques personnes seulement se disaient tout bas que le pape n'était plus prisonnier à Fontainebleau, on apprit tout-à-coup à Montpellier qu'il devait y arriver le 5 février. Le 4, Mgr l'évêque et l'abbé Coustou allèrent coucher à Gigean, afin de voir le pape à son passage ; ils eurent cette consolation au relai de poste de ce village. Le pontife ouvrit lui-même la portière de sa voiture et l'abbé Coustou s'empressa de lui baiser les pieds. S. S. lui tendit alors gracieusement la main ; l'abbé Coustou la prit et la retint longtemps dans les siennes, en la baisant ; le pape le laissait faire en souriant avec une bonté et une douceur inexprimables.

L'abbé Coustou le vit encore à Montpellier, quelques instants, pendant qu'on changeait de chevaux, car il ne mit point pied à terre ; on avait donné les ordres les plus précis pour qu'il ne fît aucun séjour dans les grandes villes. Mais la foi vive de notre population mit en défaut toutes les mesures d'une police ombrageuse : en un clin d'œil des milliers de personnes de tout rang, de tout âge, de tout sexe se pressèrent autour de la voiture qui renfermait le vicaire de J.-C. pauvre, humble, persécuté comme son maître, et cependant le seul d'entre les souverains qui eût osé ré-

sister au despote. On vit les protestants eux-mêmes s'incliner avec nous tous sous la main auguste qui bénissait la cité ; et aux larmes qui coulaient de tous les yeux, aux sanglots qui s'échappaient de toutes les poitrines, on n'aurait pas pu dire qu'il y eût dans cette immense multitude prosternée aux pieds d'un vieillard, la moindre diversité d'opinions et de croyances.

Le pape passa la nuit à Lunel, dans l'hôtel du *Palais-Royal*. Le lendemain, de très-bonne heure, Mgr l'évêque et l'abbé Coustou qui l'avaient suivi, furent admis à lui présenter leurs hommages. C'était un dimanche ; l'archevêque d'Edesse, aumônier de S. S. dit la messe dans une pièce de la maison où un autel avait été dressé. Le pape y assista à genoux et dans le plus grand recueillement ; lorsqu'il se leva pour le dernier évangile, il chancela et serait même tombé si l'abbé Coustou, qui était derrière lui, ne l'eût soutenu et reçu dans ses bras. Quelques instants après, l'abbé Coustou, introduit par l'archevêque d'Edesse, dans la chambre du souverain pontife, se mit à genoux pour lui baiser les pieds : *la main*, *la main*, lui dit avec bonté le pape, tout-à-fait remis de ce moment de faiblesse ou de vertige qu'il avait eu. L'abbé Coustou et Mgr l'évêque restèrent longtemps auprès du pape qui leur parlait avec la plus

touchante simplicité. L'abbé Coustou présenta beaucoup de chapelets au pape qui les bénit ; il demanda aussi plusieurs indulgences pour lui et pour d'autres personnes, le pape accorda tout en disant à l'abbé Coustou : « Ob-» servez que les grâces que les papes accor-» dent de vive voix finissent à leur mort. — » Très-Saint-Père, lui répondit l'abbé Cous-» tou, tant de vœux sont adressés à Dieu pour » la conservation des jours de V. S. que j'es-» père avoir pour longtemps les grâces que » V. S. daigne m'accorder. — Quand je serai » à Rome, reprit le pape, écrivez-moi et j'ac-» corderai à perpétuité. »

Aprés avoir donné sa bénédiction à la ville de Lunel dont la population tout entière, malgré un froid de six degrés, était rassemblée sous les fenêtres du *Palais-Royal*, le Saint-Père se remit en route. Mgr l'évêque se rendit à l'église qu'une foule immense envahit aussitôt. Il monta en chaire et il parla avec son éloquence accoutumée de la dignité du chef de l'Eglise et des sentiments qui lui sont dus. Vingt fois, pendant ce discours, il fit tressaillir son auditoire ; vingt fois, ses paroles, courageuses comme elles l'avaient été quatorze ans auparavant, ses protestations véhémentes contre les traitements indignes dont le successeur de Saint Pierre avait été l'objet de la part d'un despote ambitieux et

ingrat firent craindre pour la liberté du pontife. Mais on n'avait plus à redouter longtemps un pouvoir qui avait fatigué tous les dévoûments par ses exigences, ameuté contre lui l'Europe entière par son ambition, perdu l'affection de tous les catholiques par ses persécutions contre l'Eglise et son chef. L'arc avait été trop tendu, il fallait qu'il se rompît. Après des prodiges de génie et de valeur, après une campagne plus brillante que celles même d'Italie, écrasé par le nombre de ses ennemis qui se recrutaient sans cesse, trahi par ses lieutenants, abandonné par l'opinion, il dut succomber et réaliser ce qu'il avait dit lui-même au colonel de Baudus : « Je ne me fais » pas illusion, je ne suis que l'instrument de » la providence ; elle me conservera tant » qu'elle aura besoin de moi ; le jour où je ne » lui serai plus utile, elle me brisera comme » un verre. » Le pape faisait son entrée triomphale à Bologne le 31 mars, et le même jour les armées alliées entraient à Paris ; bientôt après Louis XVIII remontait sur son trône.

Dans les premiers jours du mois de mai on apprit à Montpellier que le duc d'Angoulême, débarqué à Bordeaux depuis le 12 mars, devait aller visiter Toulouse. Pour la première fois, depuis bien des siècles, cette ville avait vu de près toutes les horreurs de la guerre. Le maréchal Soult, après sa brillante retraite

d'Orthez, venait d'acquérir, sous les murs de cette capitale du Midi, une gloire nouvelle, malheureusement inutile pour la France. Ses habiles dispositions lui avaient permis d'opposer avec succès sa petite armée aux masses trois fois plus nombreuses des anglais, et de ne laisser à *W*ellington, pour prix de ses dix-huit mille morts, qu'une victoire indécise. De Toulouse, S. A. R. s'étant rendue à Narbonne, M[gr] l'évêque et l'abbé Coustou allèrent l'y saluer ; la manière dont le prince les accueillit, les paroles d'estime, de confiance et de bonté qu'il leur adressa, prouvèrent à tous que déjà la réputation et le mérite de l'un et de l'autre étaient parvenus jusqu'à lui.

Le 29 mai, jour de la Pentecôte, l'abbé Coustou prêcha dans l'église cathédrale, au milieu d'une foule immense préparée à toutes les émotions royalistes et religieuses qu'on voudrait exciter en elle. Elle se serait même défiée de ceux de ses prêtres qui n'auraient point paru partager son ardeur, et nous nous rappelons les amères critiques auxquelles fut exposé M[gr] Fournier lui-même pour avoir appelé les Russes, *les barbares du Nord*, dans le discours qu'il prononça, le jour du *Te Deum* solennel chanté pour la rentrée du roi. D'ailleurs, le sujet du discours de l'abbé Coustou, *Perpétuité de l'Eglise et ses triomphes sur tous les ennemis qui se sont élevés contre elle dans*

tous les temps, prêtait à des allusions inévitables, et il fallait nécessairement, sous peine de tronquer ce vaste sujet, parler de ces persécutions qui étaient encore toutes récentes et des événements qui y avaient mis fin. Nous allons mettre cette partie du discours de l'abbé Coustou sous les yeux de nos lecteurs ; si on y trouve les pensées du moment, on reconnaîtra aussi la vivacité de sa foi et avec quel soin il évite ces personnalités odieuses, cet excès de paroles, ces figures forcées et gigantesques dont tant d'autres, à la même époque, surent si peu se garder. Arrivé à Pie VI, victime du Directoire, M. Coustou s'écrie :

« Ne l'avons-nous pas vu, pour avoir frappé de ses foudres les sacriléges nouveautés qui défiguraient l'Eglise, arraché de la ville sainte, terminer dans un douloureux exil sa longue et glorieuse carrière ? N'avons-nous pas vu l'auguste héritier de sa puissance et de son esprit, ce pontife si digne des premiers jours de l'Eglise, si nécessaire dans ces derniers temps, voué à son tour, comme son prédécesseur, à toutes les souffrances de la captivité et de l'exil, rassasié de douleurs et d'opprobres ? Hélas, M. F. ; au milieu de tous ces maux de l'Eglise, nos cœurs n'osaient s'ouvrir à l'espérance, l'avenir ne nous laissait entrevoir que des sujets d'alarmes plus grandes encore. Mais qui pourrait, ô mon Dieu, sonder l'abîme de vos miséricordes et en mesurer toute l'étendue ? C'est

au milieu de toutes ces calamités de votre Eglise que vous lui prépariez les plus glorieux triomphes. La persécution n'a fait que multiplier les martyrs et la foi a été généreusement confessée dans l'exil, l'indigence et les cachots ; les flots menaçants de l'erreur et du mensonge se sont brisés contre la colonne inébranlable de la vérité ; tous ces murs funestes de division que la main du schisme avaient élevés, les foudres comme les lumières émanées du centre immortel de l'unité les ont abattus ; et à quels titres, M. F., pouvions-nous espérer de si éclatants bienfaits ?

» Une pensée consolante se présente à mon esprit ; j'élève mes regards vers le séjour de gloire qu'habite le roi immortel des siècles, et auprès de son trône il me semble voir prosterné ce roi que la France met au-dessus de tous ses rois et que l'Église honore comme un de ses saints les plus illustres, le père de cette race auguste dont le nom fait tressaillir nos cœurs et qui, pendant plusieurs siècles, a embelli le trône de tant de gloire et de vertus, Saint Louis.... Il me semble le voir devant le Dieu rémunérateur et bon, le conjurant d'apaiser sa colère justement allumée contre une nation qui s'égara, mais qui est restée chère à son cœur, et de lui rendre, avec la pureté de la foi, le bonheur et la gloire.

» Sans doute, vous unissiez vos supplications à celles du plus saint de vos ancêtres, ô vous, le plus vertueux de ses enfants, le plus aimant de nos rois et le plus digne d'être aimé, Roi-martyr, dont la mort a si longtemps fait couler nos larmes, Louis-Seize, qui par le courage de votre foi et l'innocence de votre vie, méritiez si bien la haine des sophistes et des méchants ! Ah, quand vous parutes, la

palme à la main, au tribunal de J.-C., elles étaient encore dans votre bouche ces paroles que vous fites entendre du haut de cet échafaud sanglant qu'aujourd'hui nous baiserions avec respect comme le trône de votre gloire : *Je désire que mon sang coule pour le bonheur des Français* : l'Eternel applaudit à vos vœux et promit de les exaucer ; mais il voulut qu'une longue suite de calamités et de crimes forçassent auparavant ce peuple égaré à reconnaître que les fils de Saint Louis pouvaient seuls lui rendre le bonheur.

» Ce moment est enfin arrivé, le Seigneur a dit du haut des cieux : *Voilà que je vais renouveler toutes choses*, et au moment où tout semblait annoncer une ruine entière et inévitable, l'ange exterminateur a remis l'épée dans le fourreau, au milieu même de tout l'appareil de la guerre et de la mort. Le Seigneur a dit encore : *J'ai conçu des pensées de paix et non de désolation ;* il a mis au cœur de tous ces monarques venus de régions lointaines des desseins de modération et de concorde ; ils n'ont plus voulu d'autre gloire que celle de seconder les efforts d'une nation valeureuse et détrompée. Les prodiges ont succédé aux prodiges, le trône de Saint Louis s'est tout-à-coup relevé, le chef de l'Eglise s'est assis de nouveau sur cette chaire antique fondée sur la pierre, que la parole d'un Dieu rend inébranlable, et la religion essuyant ses larmes, s'est livrée à l'espoir de voir renaître ses plus beaux jours. Or, au milieu de tant de merveilles, quel est l'insensé qui pourrait méconnaître le bras tout-puissant qui, depuis dix-huit siècles, ménage à son Eglise, après les plus effroyables tempêtes, des triomphes toujours nouveaux ?

» Chrétiens, il sont légitimes, sans doute, les

transports de notre joie et les chants de notre reconnaissance ; mais le Seigneur attend de nous des sentiments plus salutaires encore, un accroissement de zèle et d'amour pour cette religion si nécessaire à notre bonheur, une fidélité plus grande aux devoirs qu'elle nous impose. Et n'avons-nous pas fait une assez longue et assez triste expérience des maux que traînent à leur suite l'oubli et l'abandon de cette religion divine ? Jetons-nous donc sincèrement dans ses bras, et nous y trouverons avec toutes les vertus dont elle est la source et la base, le principe de notre félicité dans ce monde et dans l'autre. »

Au mois de septembre, le comte d'Artois, depuis Charles X, arriva à Montpellier. L'abbé Coustou eut l'honneur d'être admis à sa table ainsi que Mgr l'évêque ; et avant son départ, le prince uomma le prélat officier et le grand-vicaire chevalier de la légion-d'honneur. Cette faveur que l'abbé Coustou n'avait ni demandée, ni désirée, remplit de joie la ville de Montpellier. Les autorités, le clergé, les citoyens les plus honorables et les plus distingués, y prirent part de la manière la plus cordiale et la plus franche ; pendant plusieurs jours la maison de l'abbé Coustou fut pleine de visiteurs qui venaient le complimenter ; lui seul s'étonnait de sa promotion, lui seul ne comprenait ni la distinction dont il était l'objet, ni l'importance qu'y attachaient ses amis. Humble et pieux, comme toujours, il lui sem-

blait que les hommes ne devaient point chercher à récompenser ce qu'il n'avait fait que pour Dieu (1).

Le 21 janvier 1815 fut célébré avec la plus grande pompe, dans l'église cathédrale, le service anniversaire de la mort de Louis XVI. L'abbé Coustou fut chargé de prêcher l'oraison funèbre, et il eut besoin de toute sa facilité, car il ne sut qu'on avait jeté les yeux sur lui que huit ou dix jours avant la cérémonie. L'auditoire fut nombreux et brillant, le discours fut écouté dans le plus religieux silence et fit couler bien des larmes. On pressa beaucoup l'abbé Coustou de le livrer à l'impression, sa modestie s'y refusa ; nous allons en indiquer la division, et nous en donnerons ensuite quelques extraits :

« C'est au milieu d'un siècle, d'une nation, d'une cour livrés à l'impiété que Louis professa courageusement l'amour de la religion et la fidélité aux devoirs qu'elle impose.... C'est au milieu d'un siècle, d'une nation, d'une cour livrés à tous les excès d'une audacieuse dissolution que Louis présenta constamment le modèle d'une vie innocente et pure...

L'expérience n'a jamais permis d'en douter, les égarements d'une raison ennemie de tout frein

(1) L'abbé Frayssinous écrivait à Mme Durand-Saint-Maurice, le 13 décembre 1814 : « Veuillez me rappeler au souvenir de M. Coustou, et lui témoigner que j'ai pris beaucoup de part à la manière dont il a été traité par MONSIEUR.

conduisent nécessairement à la dépravation du cœur. La digue de la religion une fois rompue, les passions les plus brutales débordent comme un torrent furieux, le plus effréné libertinage lève sa tête hideuse. Religion de J.-C., qu'il vous est glorieux de n'avoir pour ennemis que les ennemis de toute vertu, de n'être attaquée que par des traits presque toujours trempés dans la fange du vice !... Dans tous les temps, sans doute, des passions indomptées ont fermenté dans le cœur humain et y ont produit de déplorables ravages ; mais autrefois la honte et la crainte d'une justice vengeresse préparaient le remords et le repentir. Dans les jours malheureux dont nous déplorons le souvenir, la plus affreuse licence était non-seulement audacieuse et impunie, mais encore applaudie et honorée ; des maîtres impies s'en déclaraient les apologistes et les apôtres ; rédigé en système, le libertinage était enseigné comme une doctrine aimable et nouvelle ; tous les voiles de la pudeur déchirés, la sainteté de la vie conjugale tournée en dérision, la jeunesse pervertie dès ses premières années, la vieillesse traînant ses turpitudes jusques dans le tombeau, tel est le spectacle que nous présente surtout la dernière moitié du dix-huitième siècle.... Malheur au prince condamné à gouverner un peuple perverti, dans un siècle qui ne veut d'autres lumières que celles que répandent autour de lui les torches de l'impiété ! Malheureux aussi le peuple qui repoussant l'empire de la vertu, se soumet au gouvernement des impies ! Les larmes seront son partage, l'Esprit-Saint l'a proclamé, *cùm sumpserunt impii principatum, luget populus.* »

Voici comment M. Coustou parle de la mort de Louis XVI :

« Tel que, aux jours de sa puissance, Louis entouré de toute la majesté du diadême, montait au trône de ses ayeux, tel, en ce moment, il monte d'un pas tranquille et ferme, à cet échafaud qu'il va rougir de son sang. O M. F. ! quel est celui d'entre nous qui ne s'inclinerait devant ce trône sanglant de Louis avec plus de respect qu'il ne se serait incliné devant le trône de sa gloire ! Celui-ci, il le dut à ses ancêtres, celui-là, il le doit à ses vertus ; sur celui-ci, il mérite d'être compté au nombre des rois les plus dignes de l'amour des peuples ; sur celui-là, il prend place parmi les plus intrépides confesseurs de la foi ; sur l'un il disait : je suis roi, et je veux ; sur l'autre, il s'écrie : je suis innocent, et je pardonne. »

Mais les maux de la France n'étaient point finis. Dans les premiers jours du mois de Mars, on apprit à Montpellier le retour de Bonaparte. D'abord on regarda son entreprise comme une folie ; mais bientôt on fut frappé de terreur quand on sut la défection des troupes, la fuite du roi, l'entrée de Bonaparte à Paris, les décisions du congrès de Vienne et l'approche d'une nouvelle guerre qui ne pouvait être que désastreuse, que nous fussions vainqueurs ou vaincus. Ce gouvernement, violent comme tout ce qui est désordonné, dura cent jours, pendant lesquels le clergé fut dans de continuelles alarmes ; et ce n'était pas sans raison. Dès son arrivée à Paris,

Bonaparte avait rendu un décret pour bannir les émigrés et les ecclésiastiques qui étaient rentrés avec le roi l'année précédente : aux cris de joie de ses partisans se mêlaient les plus grossières injures contre les prêtres, et dans beaucoup d'endroits les curés les plus inoffensifs furent insultés, dénoncés, emprisonnés ou obligés de se cacher. Les fauteurs de l'impiété ne dissimulaient pas leurs espérances, et ils prenaient acte du refus que faisaient les prêtres de prêter serment à leur chef, ou de réciter pour lui des prières publiques, comme d'un crime qu'ils puniraient plus tard.

Au mois d'avril, M. de La Porte, évêque de Carcassonne, envoya à Montpellier un de ses grands-vicaires pour savoir à quoi se déterminerait Mgr Fournier si le serment était demandé par une loi. M. l'évêque assembla son conseil, et ce grand-vicaire y assista. Après une longue discussion, les avis paraissaient incliner vers la prestation du serment, mais en faisant hautement les restrictions les plus précises et les plus claires pour qu'il fût bien entendu qu'on ne s'engageait à rien qui pût être contraire aux dogmes ou à la morale de la religion catholique. L'abbé Coustou, qui avait jusques-là gardé le silence, interpellé à son tour par Mgr l'évêque, déclara qu'une expérience de vingt-cinq ans lui ayant

appris l'usage, ou plutôt l'abus qu'on faisait des serments, il n'en prêterait aucun, même avec explication ou restriction, parce qu'il était persuadé qu'on s'autoriserait du serment prêté, sans mentionner le sens dans lequel il aurait été prêté. Alors, dit le grand-vicaire de Carcassonne, deux partis vont se manifester parmi nous, et les prêtres qui n'auront pas prêté le serment, s'il est exigé, seront persécutés ; or, l'opinion publique est toujours pour les persécutés, et c'est ce qui fixe mon opinion, car pour moi, je ne ferai pas non plus de serment. Mgr Fournier sentit la justesse de toutes ces réflexions, et il fut décidé qu'on ne prêterait pas de serment. Heureusement, il ne fut pas exigé ; les refus qu'on avait essuyés dans les diocèses les plus rapprochés de Paris avaient fait renoncer à cette mesure.

Bonaparte d'ailleurs avait bien d'autres soucis. Menacé par les puissances étrangères, sentant d'ailleurs qu'il n'était pas secondé par l'opinion, il s'était jeté dans les bras des jacobins, il les flattait et mendiait dans les dernières classes du peuple des secours honteux. Le désastre de Waterloo amena le despote à faire presque sans résistance la nouvelle abdication qu'on lui demanda. Aux premières nouvelles de ces événements, la population de Montpellier manifesta hautement ses vœux

pour le retour de Louis XVIII ; il s'ensuivit une collision déplorable avec l'autorité militaire qui, du haut de la citadelle, canonna la ville. Quand on apprit que le roi était rentré dans sa capitale la tranquillité se rétablit, mais longtemps encore elle ne fut qu'à la surface. Les Cent-Jours avaient soulevé et mis en présence, surtout dans nos contrées, toutes les passions politiques et religieuses qui, auparavant semblaient avoir disparu ; le nouveau ministère que le roi s'était donné alarmait les uns, les autres affectaient encore d'injustes défiances. Dans beaucoup de localités, l'influence du clergé fut nécessaire pour calmer les têtes, pour faire prévaloir et accepter *l'union et l'oubli*, sans lesquels de nouvelles calamités, peut-être, auraient ensanglanté le Midi. Grâce au zèle que déploya Mgr l'évêque, en ces difficiles circonstances, le diocèse de Montpellier fut un des plus tranquilles. Nous avons sous les yeux une foule de circulaires, de prescriptions, de recommandations, d'avis, de conseils, tous écrits de la main de M. Coustou, et envoyés aux curés pour les aider dans cette mission de paix, un des plus beaux apanages de leur ministère.

Mais la Restauration, entourée de difficultés, dominée par un certain parti qui avait besoin que les intérêts moraux, ou plutôt im-

moraux, nés de la révolution, fussent, comme les intérêts matériels, sanctionnés par l'autorité légitime, la Restauration, disons-nous, ne réalisait pas les espérances de ses amis. Le clergé paraissait suspect presque autant que dans les dernières années de l'empire, et on se mettait en garde contre ce que l'on appelait déjà l'exagération de ses prétentions et son ambition démesurée. L'Université, après quelques moments d'hésitation, étendait son réseau même sur les établissements que la loi semblait avoir soustraits à sa surveillance. Un décret de colère, rendu en 1811 avait supprimé le petit séminaire de Castres, pour le transférer à Alby. Mgr l'évêque, profondément affligé de cette mesure, avait fait entendre de vives et persévérantes réclamations, et sans lui donner gain de cause, on n'avait point pressé l'exécution du décret. Mais au commencement de 1816, les prétentions de l'Université se réveillèrent et la commission de l'instruction publique décida que l'Ecole ecclésiastique de Castres serait considérée comme *institution*, et par conséquent soumise aux lois et règlements universitaires. Mgr l'évêque chargea M. Coustou de faire sur cette question un *mémoire* que nous possédons et dont nous allons donner une courte analyse :

« Le petit séminaire de Castres date d'avant la

révolution. Il fut fondé par M[lle] de Barral, sœur du dernier évêque de cette ville, qui s'était réservée la nue propriété des bâtiments. En 1805, les héritiers de M[lle] de Barral cédèrent cette maison pour le petit séminaire qui y fut rétabli et donna bientôt les plus belles espérances. La ville de Castres, aussi remarquable par son esprit religieux que par son industrie, offre pour le soutien de cet établissement, des ressources qu'il perdrait s'il était placé ailleurs : il y a, en particulier, une somme de six mille francs que des personnes religieuses donnent chaque année au petit séminaire, mais qu'elles sont libres d'appliquer à tout autre objet et qui certainement changerait d'emploi. L'ancien diocèse de Castres fournit un grand nombre d'élèves aspirant à l'état ecclésiastique. Ce nombre diminuerait certainement si les mesures annoncées étaient mises à exécution ; et cependant le diocèse présente une multitude de paroisses privées de pasteurs. Enfin l'ordonnance royale du 5 octobre 1814 ne paraît pas aussi absolue que le pense l'Université : l'article 6 porte qu'il ne pourra être érigé dans un département une seconde école ecclésiastique *qu'en vertu d'une autorisation de S. M. donnée sur le rapport du ministre de l'intérieur, après qu'il aura entendu l'évêque et le grand-maître de l'Université.* Il est donc possible, et les localités et les besoins des diocèses peuvent l'exiger, qu'un même département ait deux écoles ecclésiastiques. Or, il est douteux que dans aucun département de France, il se trouve une réunion de circonstances qui militent plus puissamment que dans celui du Tarn en faveur de l'existence simultanée de deux de ces écoles... »

Ces réclamations eurent un plein succès et

le petit séminaire de Castres fut conservé.

Nous trouvons, de M. Coustou, un autre *mémoire*, rédigé à peu près vers la même époque, toujours au nom de Mgr l'évêque, pour demander que le nombre des succursales fût augmenté, surtout dans le département de l'Hérault. Le préfet, quoique plein de bienveillance pour le clergé et de zèle pour tout ce qui pouvait moraliser les populations les plus abandonnées de ce département, avait d'abord détourné l'abbé Coustou d'envoyer son travail au ministère, parce qu'il croyait contraire aux instructions du gouvernement de demander l'érection de nouvelles succursales, tant qu'il n'y aurait pas assez de prêtres pour les remplir. Mais quand il eut vu des succursales créées dans des diocèses encore plus dépourvus de prêtres que le nôtre, et surtout quand il eut pris connaissance du *mémoire* de M. Coustou, loin de s'opposer aux demandes de Mgr l'évêque, il les appuya de toute son autorité. Nous ne pouvons donner ce *mémoire* qu'en abrégé, mais cela suffira pour montrer combien M. Coustou s'intéressait à la situation souvent si triste des curés de campagne, et quel était son zèle pour la conservation des églises ; chose d'autant plus remarquable, qu'à cette époque l'*amour de l'art*, loin d'être une manie comme aujourd'hui, n'existait que dans un très-petit nom-

bre d'hommes et que l'archéologie était encore dans les langes.

« 1° Il ne faut que jeter les yeux sur la carte du département de l'Hérault pour se convaincre que le nombre des succursales y est trop restreint. Les localités, la situation des villages, les moyens de communication, tels qu'ils existeront forcément bien longtemps encore, exigent évidemment un bien plus grand nombre de paroisses. Si on ne les réclama pas en 1803, lors de la première circonscription, c'est que les instructions ministérielles s'y opposaient absolument.

» 2° Les villages pour lesquels l'érection de nouvelles succursales est demandée ont tous des églises dont quelques unes sont de véritables monuments de l'art romain ou gothique. Tant d'autres ont été détruites que la conservation de celles-ci est extrêmement désirable. Or, les fabriques des villages chefs-lieux n'y portent aucun intérêt, et les habitants même de ces villages abandonnés se découragent ; ils voient d'abord avec douleur, et bientôt malheureusement avec indifférence la dégradation et la ruine de ces édifices élevés par la foi de leurs pères. Si ces villages étaient érigés en succursales, quoique un curé ne pût leur être donné tout de suite, le zèle des populations se ranimerait, et l'espoir fondé d'avoir tôt ou tard un curé leur inspirerait des sacrifices pour la conservation de leurs églises.

» 3° Les habitants des villages *annexes*, se considérant comme humiliés, ne vont qu'avec répugnance, pour leurs devoirs religieux, dans des

communes qu'ils regardent comme injustement favorisées : ils ne trouvent pas toujours dans celles-ci, même au milieu des cérémonies les plus saintes, l'accueil et la fraternité chrétienne qu'ils devraient y trouver ; ils finissent par n'avoir avec le chef-lieu, quant aux choses de la religion, que des communications rares et incomplètes : ils demeurent donc sans instruction, leurs enfants ne reçoivent aucune éducation, les mœurs se dépravent, des crimes autrefois inconnus ne causent plus aujourd'hui le moindre scandale.

» 4° Enfin, la situation d'un grand nombre de desservants des paroisses rurales est bien triste. Une indemnité a été accordée à ceux qui font le service d'une succursale voisine de la leur et dépourvue de pasteur. Si bien des villages *annexes* recevaient le titre de succursales, les curés voisins qui les desserviraient en attendant, auraient droit à cette indemnité et y trouveraient un secours qui leur est bien nécessaire. La plupart sont dans un état de détresse qui augmente tous les jours par le dépérissement de la foi ; dépérissement dont une des principales causes est l'insuffisance de soins religieux et de prêtres pour les donner. »

Malgré la force des raisons exposées dans ce *mémoire*, il demeura sans résultat ; on se hâtait trop de demander, répondait-on de Paris, et on demandait trop à la fois. Pour bien des cœurs droits et religieux, la Restauration avait été suivie de déceptions amères, et c'est là ce qui amena, dans les régions de

la politique, cette scission d'où sortit bientôt le parti qu'on appela *ultrà-royaliste. Une* foule d'honnêtes gens s'imaginaient que le roi légitime étant remonté sur son trône toutes les autres légitimités devaient, à sa suite, reprendre leur place et leur empire. Et comme la religion, les bonnes mœurs, les croyances fortes étaient pour eux le premier et le plus grand des intérêts, ils s'indignaient de ces montagnes de difficultés qu'ils rencontraient à chaque pas et de la froideur qu'on opposait à leur zèle. Le clergé surtout était dans ces dispositions, et qui pourrait s'étonner ou l'en blâmer? Accoutumé à juger de tout au point de vue de l'évangile, il ne comprenait rien aux moyens-termes de la politique. Il ne faisait pas attention aux changements que vingt-cinq ans de révolutions, de bouleversements, de licence avaient nécessairement produits dans les mœurs, les habitudes et les idées. Il ne tenait pas compte des embarras de la royauté obligée de contenter amis et ennemis. Il n'appréciait ni les obstacles que mettait aux mesures les plus sages une opposition systématique, tracassière, maîtresse presque unique de tous les journaux, et surtout anti-dynastique, l'événement l'a prouvé; ni les traditions envahissantes et tenaces d'une bureaucratie qui dominait souvent les ministres eux mêmes; ni cette

force d'inertie ou même de répulsion que l'opinion trompée opposait à tous ses désirs du bien. Nous ne croyons pas que le clergé ait jamais rêvé le retour d'une domination temporelle qui, même, était déjà à peu près anéantie en 1789 ; mais parce que l'on voyait quelques-uns de ses membres admis dans le conseil du roi, ou à la chambre des Pairs, ou dans les hauts rangs de l'Université, on criait à la renaissance de ses desseins ambitieux et de son despotisme. Ses demandes les plns humbles, les plus sages, les plus limitées ; ses actes les plus conformes à ses droits et aux règles de l'Église ; ses observations les plus respectueuses ; son zèle à signaler les abus les plus évidents, les plus intolérables n'étaient, aux yeux de la foule, que des moyens plus ou moins détournés dont il se servait pour arriver à son but. Les cent voix de la presse donnaient de la consistance à ces accusations, les Chambres en retentissaient, et l'Administration arrêtée, enrayée à tout instant, ne faisait rien ou ne prenait que des demi-mesures qui créaient des mécontents des deux côtés.

Dès les premières années de la Restauration on avait fait sonner très-haut la protection qu'on allait accorder à la religion, et cette protection n'était encore qu'en paroles. On avait parlé d'augmenter d'une manière sensi-

ble le nombre des succursales, on avait avec ostentation demandé un état de toutes celles qu'il y aurait à ériger, et une multitude de villages soupiraient encore et soupiraient vainement après ce bienfait (1). On trouvait les vicariats trop peu nombreux, et on n'en avait pas autorisé un seul de plus. On s'apitoyait périodiquement sur le sort des prêtres âgés et infirmes, on reconnaissait qu'il y avait quelque chose à faire en leur faveur, et on les abandonnait dans leurs infirmités et leur vieillesse, souvent au grand détriment de leurs paroisses qu'ils ne pouvaient cependant quitter sans mourir de faim. La religion catholique était la religion de l'Etat, on devait donc en reconnaître les règles et les principes, comme le disait déjà Portalis lui-même, alors qu'elle n'était que la religion de la majorité, et on laissait de déplorables conflits s'élever tous les jours entre l'autorité et le clergé, et ce n'était jamais celui-ci qui avait raison. Une ordonnance royale avait soumis les instituteurs aux évêques, et par une contradiction incompréhensible, les institutrices ne relevaient encore que des préfets. On avouait les difficultés sans fin qui naissaient du décret de

(1) Dans le diocèse de Montpellier, une seule commune, celle de Serviez, au canton de Lunas, avait reçu cette faveur en 1822; encore avait-il fallu de grandes protections, car elle n'était pas en première ligne dans les demandes de Mgr l'Evêque.

1809 sur les fabriques, et on n'y apportait ni modification, ni changement. On gémissait sur la ruine imminente d'un grand nombre d'églises et de presbytères, et on ne se mettait pas à l'œuvre pour l'empêcher ou l'arrêter. On avait fait une loi pour la sanctification des dimanches et des fêtes, et on la laissait tomber en désuétude. Ce fut sur tous ces points et sur quelques autres encore moins importants, indiqués plus bas, que M. Coustou rédigea un *mémoire*, trop long pour que nous puissions le faire connaître autrement, qu'il adressa au ministre des affaires ecclésiastiques.

De toutes ces demandes, les unes ne furent accordées que bien tard, comme la *Franchise* pour la correspondance entre les évêques et les curés ; les autres qu'incomplètement ou par le gouvernement actuel, comme l'agrandissement du séminaire, la création de nouvelles succursales et de nouveaux vicariats. Celles-ci n'ont été prises en considération que par les évêques, comme l'établissement de caisses de secours pour les prêtres âgés ou infirmes ; celles-là soulevant des questions de police, de tolérance, d'autorité civile n'ont encore reçu aucune solution, comme celles des institutrices et des refus de sépulture. Il en est enfin qu'on pourrait faire aujourd'hui avec bien plus de raison qu'autrefois, puisque l'état des choses s'est aggravé et qu'une opi-

nion factice ou trompée repousse toute amélioration, au moment même où les besoins sont plus impérieux; comme l'observation des dimanches et des fêtes, les réparations réelles et efficaces des églises, et les allocations nécessaires aux maîtrises des cathédrales.

Quoique nous n'ayons fait qu'indiquer rapidement les questions traitées avec beaucoup d'étendue dans ce *mémoire* de M. Coustou, on peut reconnaître cependant et la justesse de son coup-d'œil, et son zèle pour le bien, et le respect qu'il réclame pour l'autorité épiscopale, et le vif intérêt qu'il porte aux curés de campagne dont il fait ressortir le mérite, les services, les embarras, les fatigues, et dont il demande sans cesse que la considération soit augmentée et le sort amélioré. Faut-il s'étonner après cela, du tendre et respectueux attachement qu'ils avaient tous pour lui, de la confiance qu'ils lui témoignaient dans toutes les occasions, de l'appel qu'ils faisaient si souvent à ses lumières, à son influence, à la générosité de son cœur? Quelques esprits inquiets et jaloux voulaient bien déjà lui en faire un crime; mais la force des choses était plus puissante que leurs passions. M. Coustou ne se cherchait jamais lui-même; la considération dont il jouissait et l'affection qu'on avait pour lui, il ne les mendiait ni par des avances calculées auxquelles

aurait répugné la franchise de son caractère, ni par des complaisances dont sa foi se serait alarmée, ni par des concessions ou des promesses qui n'auraient été à ses yeux qu'un moyen de briser toute discipline et de décourager toute vertu. Dès-lors il passait à côté des intrigues et des intrigants sans même leur laisser soupçonner qu'il les eût découverts, oubliant le mal qu'ils avaient voulu lui faire, ne se servant des avantages et du bonheur de sa position que pour prodiguer à ses obscurs blasphémateurs des leçons toujours nouvelles d'abnégation et de désintéressement.

Quoique sa conduite envers ces prêtres qu'il aimait si véritablement, fût toujours la même, il y en avait cependant qu'il distinguait; mais qui pouvait s'en offenser? Depuis 1806, toutes les années, après les fatigues du carême et des fêtes de Pâques, dans les premiers beaux jours qu'amenait le retour du printemps, il en réunissait un certain nombre dans le jardin de son frère (1). Là se rendaient, de tous les points du diocèse, ses amis particuliers et ses condisciples, MM. Théron et Crespin, Martiny et Carrière, Labaume et Saisset, de Lamarre, Gourgon, Farnarier et vingt autres. C'était comme une résurrection de cette ancienne *confraternité* des prêtres du diocèse de Montpellier, que

(1) Entre le faubourg Boutonnet et le séminaire; ce jardin appartient aujourd'hui à M. Nevet.

l'éloquent discours de l'abbé Baccalon sur le sacerdoce (1) empêchera à jamais d'être oubliée. Là, loin du bruit de la ville, sous l'ombre épaisse des marroniers, ou dans de délicieux bosquets dont le silence n'était troublé que par les chants de la fauvette et du rossignol, sans autre étiquette que celle d'une amitié cordiale et qui avait fait ses preuves, on aimait à se revoir, à se confier ses peines ou ses consolations, ses désenchantements ou ses espérances, ses amertumes ou ses succès. On se demandait conseil les uns aux autres, et souvent plus d'une question importante de liturgie ou d'administration, de dogme ou de casuistique, d'histoire ecclésiastique, de patrologie ou même de mysticité fut traitée avec bonheur dans ce synode improvisé. Quelquefois le synode devenait académie; tel sermon était examiné, sous le rapport de l'éloquence et du style, avec une franchise et une liberté qui n'avaient rien de blessant pour l'amour-propre, entièrement banni de ces réunions; tel livre nouveau subissait les épreuves de la critique et n'y résistait pas toujours. L'abbé Crespin lisait son beau panégyrique de Saint Vincent de Paul; l'abbé Carrière, son sermon si remarquable sur Notre-Dame-des-Tables, ou la savante et onctueuse paraphrase d'un

(1) Prêché le 31 mai 1790.

psaume ; M. Théron, son fameux discours sur Saint Pierre et Saint Paul, véritable tour de force, parallèle continuel entre ces deux apôtres. D'autres fois, c'était une épître familière, digne de Gresset, son maître, ou une fable que Florian lui eut enviée, *aniles fabulæ*, disait-il ensuite en les abandonnant à ses amis et en rappelant que le père Vanière appelait ses poésies *juveniles nugæ*.

Puis venaient les causeries intimes, les souvenirs de l'exil, de spirituelles et intéressantes anecdotes, ou bien les plaintes de la foi et du zèle sur les maux de la religion, de tristes prévisions sur les calamités qui pouvaient l'atteindre encore, quelques espérances plus ou moins lointaines, l'examen et la recherche des moyens à prendre pour raviver l'amour de la vertu et du ciel dans des cœurs préoccupés des choses de la terre. Et tout cela sans bruit, sans prétention, avec cette simplicité noble, cette familiarité de bon ton qui n'exclut ni la politesse, ni le respect des positions et des rangs divers, mais qui s'oublie elle-même. Un étranger qui aurait paru tout-à-coup au milieu de ces prêtres, en y reconnaissant un clergé d'élite, se serait bientôt aperçu qu'il y en avait un, parmi eux, plus questionné, plus entouré, plus aimé que les autres, mais il aurait cherché en vain le supérieur et le maître.

Quand l'année écoulée n'avait été funeste pour personne, quand au jour indiqué on se retrouvait aussi nombreux que l'année d'auparavant, c'étaient des félicitations affectueuses, des joies sincères. des souhaits bienveillants et empressés. La mort avait-elle promené sa faux dans la troupe choisie, des vides douloureux s'y faisaient-ils remarquer, des noms chéris ne répondaient-ils plus à l'appel accoutumé, on donnait des larmes aux amis qu'on avait perdus, leurs louanges étaient dans toutes les bouches, on les estimait heureux d'avoir été appelés des premiers à la récompense, et on ne se séparait qu'après avoir appelé sur eux, par des prières ferventes, la miséricorde du souverain juge. Enfin, on sortait de ces réunions ranimé, fortifié, encouragé, prêt à toutes les douleurs, à tous les sacrifices pour accomplir l'œuvre de Dieu. Depuis 1806, elles eurent constamment lieu toutes les années, jusqu'au jour où les pesantes infirmités de la vieillesse vinrent atteindre ceux qui avaient survécu à leurs amis et briser sur la terre des liens qui ne devaient plus se renouer que dans le ciel.

Mais ce n'était pas seulement par sa conduite envers les prêtres que l'abbé Coustou répondait aux quelques voix ennemies qui s'efforçaient de le dénigrer dans l'ombre, c'était aussi par ses actes. Pour ne pas inter-

rompre le récit de ce qu'il nous a été permis de dire (1) sur ses travaux d'administration générale, nous avons laissé de côté plusieurs de ses entreprises dictées par sa charité comme par son zèle, nous allons maintenant en donner un aperçu.

Dès les premières années qui suivirent le concordat, les Dames de Saint-Maur, plus connues sous celui de *sœurs noires*, dispersées par la révolution, cherchèrent à se reconstituer. Quelques-unes d'entre elles revinrent à Montpellier, où elles avaient eu autrefois une maison très-florissante, et reprirent à petit bruit leurs humbles, mais utiles fonctions d'institutrices des enfants de leur sexe. L'estime dont elles avaient joui avant 1789 survivait à la tourmente qui les avait chassées et elles eurent bientôt un pensionnat suffisant pour leur petit nombre. Mais les lois révolutionnaires qu'elles bravaient ainsi n'étaient pas rapportées, la maison où elles s'étaient logées était incommode et petite. N'étant ni reconnues, ni autorisées, elles ne pouvaient

(1) Parmi les nombreux manuscrits de M. Coustou qui sont entre nos mains, il en est beaucoup qui ont trait à des affaires délicates où se trouvent mêlées des familles, des personnes dont le nom, le rang, la position nous commandent le respect et le silence. Dussions-nous rendre, par ces lacunes, notre travail incomplet, nous ne nous départirons point, en ce moment, de cette loi de discrétion et de réserve que nous nous sommes imposé.

ni se recruter, ni étendre leur zèle jusqu'aux jeunes filles pauvres dont l'instruction gratuite était cependant le but principal de leur institution. Cette situation précaire leur était commune avec toutes celles de leurs sœurs qui avaient survécu à la tempête, et qui avaient repris, chacune dans les villes où elles étaient autrefois leurs saintes et charitables fonctions. En 1805, M. Coustou, se trouvant à Paris, avait eu occasion de conférer, sur la nécessité de rétablir ces religieuses, avec plusieurs évêques et d'autres ecclésiastiques haut placés ; il en avait parlé à Portalis surtout et à Cambacérés, et il avait quitté la capitale, emportant la certitude que le gouvernement faisait examiner la question du rétablissement des communautés de femmes pour l'instruction et l'éducation des jeunes filles, et même que cette question recevrait bientôt une solution favorable. Cette espérance ne fut pas trompée, et dès le 12 mars 1806, un décret impérial autorisa provisoirement l'association religieuse des Dames de Saint-Maur, et elles furent autorisées d'une manière définitive le 26 novembré 1808.

C'était maintenant qu'il fallait les établir régulièrement à Montpellier. Mgr l'évêque, absorbé par l'administration du vaste diocèse qu'il ne connaissait pas encore, donna carte blanche à M. Coustou. Celui-ci fit beaucoup

auprès du maire et du conseil municipal, mais il fallut faire beaucoup aussi à Paris, et ce ne fut que d'*après les ordres de S. M. l'Empereur et Roi* (1) que la ville s'étant décidée à fournir un local pour l'établissement des sœurs noires, acquit du général Tisson la maison de la Tour-des-Pins. C'est là que nous les avons vu, jusqu'en 1836, rassembler autour d'elles, outre un pensionnat florissant, jusqu'à 150 filles pauvres à qui elles donnaient l'instruction et l'éducation gratuites. La ville dépensa pour l'achat de cette maison vingt-deux mille francs, mais ses sacrifices se bornèrent là. Cependant il fallait autre chose ; un mobilier considérable et coûteux était nécessaire pour les cellules, les dortoirs, le réfectoire, la chapelle, etc. L'abbé Coustou pourvut à tout, aidé de quelques personnes riches et charitables qu'il sut intéresser à cette œuvre. La direction spirituelle des sœurs, la haute main sur toute la maison lui furent aussi confiées, et les succès de ces dames attestent avec quelle sagesse il s'acquitta d'un emploi que Saint François de Sales, Saint Vincent de Paul et autres fondateurs d'ordres religieux ont dépeint comme hérissé de difficultés.

Il vint cependant un moment où sa capacité,

---

(1) Termes du contrat de vente, passé chez M. Alicot, notaire, 27 mai 1809.

son autorité, son zèle furent impuissants à réformer certains abus, à empêcher des dissentions intérieures qui auraient pu compromettre l'existence même de cet établissement. Alors, il écrivit à la supérieure générale qui, pleine de confiance aux lumières de M. Coustou en qui elle avait toujours reconnu un discernement exquis et un amour du bien dégagé de tout alliage, s'empressa de prendre les mesures qui lui étaient indiquées, et tout rentra dans l'ordre. Quoique les circonstances auxquelles nous faisons allusion ne se soient présentées que longtemps après l'installation des religieuses de Saint-Maur à Montpellier, nous allons donner ici, pour ne pas y revenir plus tard, et malgré sa longueur, la lettre presque tout entière de M. Coustou. La reconnaissance des sœurs noires pour leur ancien supérieur nous y autorise, et elles n'ont d'ailleurs rien à craindre de cette publication ; la confiance de la population, un moment ébranlée, leur est revenue tout entière, et pour plus de précautions, nous supprimerons les noms propres. Cette lettre de M. Coustou nous paraît un monument de sa sagesse et de sa haute prudence, autant que de l'intérêt qu'il portait à une maison qui avait déjà fait beaucoup de bien et qui pouvait encore en faire davantage. Plus d'une supérieure, plus d'un directeur de communauté y trouveront aussi,

nous le croyons, des enseignements précieux. Après un préambule plein de délicatesse et de ménagements, il entre en matière :

« Votre communauté de Montpellier n'a pas d'unité, et qu'est-ce qu'une communauté religieuse qui n'est pas *une* ? Un édifice dont les pierres se séparent les unes des autres ne peut que crouler. L'esprit religieux doit animer chaque particulier, sans doute, mais il doit aussi subsister dans l'ensemble et dans le corps qui se compose de tous les membres. Le grand obstacle à cette unité dans la maison de Montpellier, c'est que par le droit il n'y a qu'un chef, tandis que par le fait il y en a deux. Vous les connaissez l'un et l'autre ; l'un, par caractère, par bonté, peut-être même par timidité excessive, porté à céder, à patienter, à souffrir, à fermer les yeux et à se taire ; l'autre cherchant toujours à gagner du terrain. Je veux croire et je crois qu'aucun motif répréhensible devant Dieu ne porte à se conduire ainsi ; mais la vertu elle-même prend souvent la teinte du caractère, et quand ce caractère est ardent, tranchant et entier, il est aisé de se faire illusion et de prendre pour du zèle et pour un vif désir du bien les actions, les procédés, les propos les plus irréfléchis et dont les conséquences et les effets peuvent être les plus fâcheux. C'est ce détail de mille choses dont chacune en particulier peut n'être pas de grande importance, mais qui, accumulées, forment une masse de mécontentements, de préventions, de méfiances réciproques, qui mine l'esprit religieux et peut finir à la longue, par détruire toute vue claire de la religion, toute charité, toute piété.

» En cet état de choses une jeune sœur arrive dans la maison. Les principes qu'elle a reçus, le sentiment de ses devoirs la portent vers celle à qui elle doit soumission et obéissance et qui, dépositaire de l'autorité, lui représente Dieu même. Mais si bientôt elle entend critiquer cette dépositaire de l'autorité, blâmer sa faiblesse, déplorer son insuffisance; si elle entend dire que l'âme de la maison n'est point là, que cette maison croûlerait bientôt si une autre ne la soutenait; si elle voit que celles qui professent de l'attachement, de la confiance, de la soumission pour leur chef sont elles-mêmes censurées et tournées en ridicule, aura-t-elle le courage de s'exposer à l'être à son tour? N'est-il pas à craindre, au contraire, que la tentation et l'épreuve ne soient trop fortes?

» Voilà, Madame, ce qui est arrivé dans votre communauté; de là deux partis. Quelquefois ils sont cachés sous un extérieur d'union et d'égards mutuels, et c'est la situation de ce moment-ci, mais il ne faut qu'une étincelle pour causer une explosion. Et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'il est impossible que cela reste inconnu aux élèves (et les enfants sont de terribles juges de leurs maîtres); elles s'en aperçoivent, en causent entre elles et avec leurs parents, elles peuvent même ajouter à la vérité; le public s'en empare, s'en occupe, et c'est précisément parce que j'en ai entendu parler moi-même plus d'une fois, que je me suis déterminé à vous en écrire. La division se glisse même parmi les enfants; et comment cela pourrait-il ne pas arriver? Une maîtresse réprimande une élève et la punit; celle-ci va trouver une autre sœur et la maîtresse est blâmée, l'enfant est relaxée de la punition qu'elle avait méritée,

celle qui l'a infligée est condamnée comme coupable d'une rigueur excessive qui fera déserter les élèves et ruinera la maison. Ce déplorable abus a eu lieu surtout lorsque la sœur *** était dans la maison. Quand elle aurait eu tous les défauts qu'on lui a reprochés, c'était au tribunal de la charité et dans le secret qu'elle devait être reprise et ramenée au devoir, et non publiquement et devant les enfants. Cela depuis s'est renouvelé plus d'une fois. Sans doute l'esprit de piété, l'esprit religieux peut et doit rendre une âme bien fervente supérieure à toutes ces épreuves; loin de laisser pour cela son zèle se rallentir, elle doit au contraire trouver dans ces épreuves même des moyens de salut. Mais qui peut se flatter et se promettre de faire toujours ce qu'il doit ? On est faible; une première faiblesse dispose à une seconde, les préventions se forment, on croit devoir s'entourer de précautions ; on tient aux principes, mais on les applique à contre-sens, et on ne pense souvent à arrêter le mal que lorsqu'il a acquis un degré d'intensité qui en rend la guérison bien difficile ; et dans cet état que peut devenir l'esprit religieux ?

» Je sens, Madame, que je brise votre cœur : croyez que le mien est oppressé au moment où je vous écris ces lignes. Je sais que vous portez à votre maison de Montpellier un intérêt tout particulier, et vous le devez ; croyez que c'est un intérêt bien vif aussi et bien pur qui me force à vous affliger. Cependant, Madame, je ne crois pas le mal sans remède. Il y a dans la maison de bons éléments ; la supérieure jouit dans la ville de l'estime et de l'affection générales. Plusieurs des membres de la communauté sont très-bons et peuvent faire beaucoup de bien, pourvu qu'il ne soit pas trop difficile à faire ; la maison jouit encore d'une bonne répu-

tation qui cependant, je ne dois pas vous le cacher, commence à décroître, à cause de toutes ces misères connues. Quels sont donc les remèdes à apporter à ces maux ? Je n'ose vous en proposer de vigoureux ; je n'ose vous dire de couper dans le vif ; il y aurait peut-être de l'imprudence à le faire dans la circonstance. Je me borne donc, Madame, à vous proposer pour le moment ce qui peut absolument suffire. D'abord, il faut relever l'autorité de la supérieure ; l'exhorter, l'obliger à la relever elle-même, en lui persuadant que la bonté, poussée trop loin, dégénère en faiblesse et la patience en pusillanimité, que l'autorité n'est qu'un dépôt à la conservation du quel elle doit veiller ; et puis, qu'autour d'elle tout le monde sache que son autorité est la votre même, et que vous serez toujours disposée à la soutenir.

» En second lieu, je pense que le changement de deux sujets serait nécessaire; 1° celui de Mme***. On a observé que bien des misères ont augmenté depuis qu'elle est dans la maison. Son caractère est jugé difficile, peu liant, pour ne rien dire de plus ; je crois ce déplacement indispensable : 2° celui de Mme***. Cette bonne sœur, dont les moyens sont bien bornés, est la vertu même; mais sa tête se monte sur des minuties qui vexent les autres : depuis quelque temps, elle ne parait pas étrangère à l'esprit de scission et de parti, et tout en elle prend un caractère triste et sombre qui la rend malheureuse et ne fait pas le bonheur des autres. Il serait important que ces deux sœurs fussent remplacées par des sujets qui ne fussent pas tout fraîchement sortis du noviciat, qui eussent déjà de l'expérience, un mérite connu et solide et qui jouissent de toute votre confiance. J'ai lieu de croire

que cette mesure exécutée promptement pourrait vous éviter la douloureuse nécessité d'en prendre de plus pénibles..... »

Cette lettre nous paraît un modèle, non-seulement de raison et de style, mais aussi de ce tact, de ces ménagements qu'inspirent la connaissance du cœur humain, jointe à la charité, et qu'il conseillait à un de ses amis plus ardent que lui, lequel s'imaginait que l'exposition de la vérité ne devait pas être environnée de tant de précautions.

« Que vous disiez, écrivait-il à cet ami, que ce qui fait tomber dans tel et tel défaut c'est l'amour-propre, à la bonne heure, vous ne vous tromperez pas ; mais faites-le délicatement et avec ménagement : sans cela vous inquiéteriez, vous bouleverseriez cette tête, et peut-être vous aggraveriez et rendriez plus difficile à corriger ce que vous pourriez avoir reconnu en elle de défectueux. Saint François de Sales écrivait à Sainte Chantal : ne ménagez pas votre amour-propre, mais ménagez grandement l'amour-propre des autres. Il est des âmes, lui disait-il dans un autre endroit, dont il faut travailler à guérir l'amour-propre, mais pour y toucher, *il faut se mettre des mitaines.* »

Après ce premier succès pour l'éducation

des filles pauvres, les vœux et les démarches de Mgr l'évêque et de l'abbé Coustou eurent pour objet l'éducation des garçons, eux aussi enfants du peuple. Les frères des Ecoles chrétiennes avaient laissé de précieux souvenirs à Montpellier, on songea à les y rappeler. Ils avaient été rétablis et autorisés par Napoléon, depuis quelques années, mais ils étaient encore peu nombreux et ne pouvaient suffire à toutes les demandes : d'un autre côté, de vieux préjugés étaient encore tout-puissants sur certains esprits et l'administration municipale surtout ne paraissait pas trop disposée à faire d'autres dépenses. Il fallut que nos catholiques, ceux que l'on voyait à la tête de toutes les bonnes œuvres, MM. Sabatier, Castan, Dartis, B... et d'autres encore fissent de nouveaux sacrifices pour celle-ci. M. Coustou n'eut pas besoin de beaucoup d'efforts pour les y décider. Certes, le succès frappa les yeux les plus aveugles, et dès l'année 1814, la ville paya la pension de trois frères, et deux classes furent ouvertes dans le local où se trouve maintenant l'Ecole Normale. L'utilité de cet établissement fut bientôt reconnue, les préventions tombèrent, grâce à l'habileté, au bon sens, au mérite de l'excellent frère Eloi ; on rendit justice aux talents des frères comme à leurs vertus ; et aujourd'hui, il y a des classes gratuites tenues par eux, dans toutes

les paroisses de Montpellier, une communauté de dix-sept frères, et la ville leur alloue avec joie toutes les années une somme de quinze mille francs. Ce fut M. Coustou qui présida à leur installation ; voici la péroraison du discours qu'il prononça dans cette occasion solennelle. Après s'être adressé aux enfants et aux pères de famille qui l'écoutaient :

« Et vous, Mes Vénérables Frères, s'écria-t-il, qui êtes les instruments de la providence sur ces enfants et les organes de J.-C. lui-même, rappelez-vous toujours l'importance et la dignité de vos fonctions, le prix immense du dépôt qui vous est confié ! J.-C. vous en demandera compte lorsque vous paraîtrez à son tribunal. Avec quels soins, quelle assiduité, quelle patience ne devez-vous pas cultiver ces jeunes plantes qui vous sont déjà si chères ! Avec quelles précautions ne devez-vous pas veiller sur elles, en écarter tous les dangers, les mettre à l'abri du moindre souffle de contagion qui pourrait leur nuire? Ah, que votre sollicitude, votre zèle, vos travaux, plus encore que vos paroles, disent sans cesse à ces enfants : Venez à nous, venez avec confiance ; nous vous instruirons de ce qu'il vous importe le plus de savoir, nous vous apprendrons à connaître et à servir Dieu ; venez, nous vous donnerons des biens d'une valeur infinie, sans rien exiger de vous que la bonne volonté, l'attention, l'obéissance.

» O Jésus, *sagesse éternelle du Père, en qui sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science*,

vous êtes descendu du ciel sur la terre pour être notre maitre, vous vous êtes fait comme l'un de nous pour nous instruire ; vous avez pris soin de nous comme une mère tendre prend soin de ses enfants qu'elle nourrit : O Jésus, jetez sur ceux-ci un regard de complaisance et de tendresse ; ils viennent à vous, recevez-les dans vos bras, répandez sur eux vos bénédictions les plus abondantes, faites fructifier dans leurs cœurs toutes les vérités, toutes les semences de salut qui y seront déposées pour votre plus grande gloire et pour leur bonheur. »

Après le rétablissement des Dames de St-Maur et des Frères des Ecoles chrétiennes vint celui des Ursulines.



CHAPITRE HUITIÈME.

Ursulines.

J'ai toujours singulièrement approuvé les ordres religieux. Que peut-il, en effet, y avoir de plus excellent que de s'interdire tous les plaisirs, pour travailler au salut des âmes, pour vaquer à la contemplation des vérités surnaturelles, pour se dévouer à l'éducation de la jeunesse et lui donner le goût de la science et de la vertu ? (Leibnitz.)

Avant la révolution, les religieuses Ursulines possédaient à Montpellier un vaste et magnifique couvent que M. de Fénouillet, évêque de cette ville, y avait fondé après que Louis XIII eut rétabli l'exercice de la religion catho-

lique dans la capitale du Bas-Languedoc. Devenu, lors de la révolution, propriété nationale, ce couvent fut d'abord converti en maison de réclusion pour les *suspects* et pour les prêtres insermentés que leur âge mettait à l'abri de la déportation ; il devint ensuite hôpital militaire ; c'est aujourd'hui la *maison centrale de détention*. En 1791, les religieuses forcées de quitter leur couvent, furent dispersées. Les unes se réfugièrent dans le sein de leurs familles ; les autres, ne trouvant pas toujours le strict nécessaire dans les rares aumônes d'une charité refroidie, ou dans les secours insuffisants d'une hospitalité fatiguée, furent souvent exposées aux plus pénibles privations, réduites aux extrémités les plus dures. Toutes, cependant, édifièrent les peuples par leur inébranlable attachement à leurs devoirs, et forcèrent même le respect des ennemis de la religion les plus déclarés.

Des jours de calme ayant succédé aux premières fureurs de la révolution, quelques-unes de ces religieuses se réunirent afin de rentrer, autant que les circonstances le permettaient, dans l'esprit et le but de leur vocation ; elles établirent même quelques pensionnats pour l'éducation des jeunes personnes de leur sexe. Mais leur désir le plus ardent était toujours de former, à elles toutes, une communauté nouvelle, sous leurs anciennes règles, et de se

dévouer entièrement et uniquement aux œuvres de piété et de charité auxquelles elles s'étaient autrefois solennellement consacrées. Dès avant le Concordat, six ou sept d'entre elles, parmi lesquelles se trouvait la sœur de M. Théron, femme d'un grand mérite, avaient occupé une maison dans la rue de la *Chapelle-Neuve*. Quelques années plus tard, elles achetèrent la maison Paquier. Là, elles se ménagèrent une chapelle intérieure qui fut bénite par M. le curé de Notre-Dame et où M. Couston commença à dire la messe les dimanche et jeudi de chaque semaine ; deux ans après, il l'y célébra tous les jours ; c'était en 1812.

Mgr l'évêque qui connaissait les dispositions de ces respectables sœurs et voyait, par le bien qu'elles faisaient déjà, celui qu'elles pourraient faire encore, avait donné les mains à cette réunion, quoique incomplète. Il avait même obtenu du gouvernement l'approbation de leurs statuts et toutes les autorisations nécessaires pour qu'elles pussent vivre en communauté et recevoir des novices. A cette époque aussi, malgré leur petit nombre et les soins que réclamait d'elles leur pensionnat, elles ouvrirent, pour les jeunes filles de la classe pauvre, une école gratuite qui fut bientôt très-fréquentée.

La maison qu'elles habitaient était étroite et insuffisante; à cause de cela, le pensionnat

était peu nombreux, la permission de recevoir des novices devenait, à peu près, illusoire, et les religieuses, toutes avancées en âge, ne pouvaient se livrer à l'espoir consolant de voir leur communauté se perpétuer. Plusieurs de leurs sœurs restaient forcément en dehors de cette réunion principale, à la tête de petits pensionnats ; d'autres étaient allé se réunir aux Ursulines de la Nouvelle-Orléans : celles-ci avaient même emmené avec elles de jeunes personnes pleines de mérite qui devinrent d'excellentes religieuses et qu'on aurait vivement désiré pouvoir retenir à Montpellier. Mgr l'évêque voyait bien qu'en réunissant toutes ces dames dans un même local, il s'en formerait une communauté édifiante et en même temps une maison d'éducation extrêmement précieuse pour sa ville épiscopale. Mais les sacrifices qu'il était obligé de faire et de renouveler sans cesse pour son séminaire ne lui permettaient pas de songer d'une manière sérieuse à un établissement qui aurait exigé des dépenses bien au-dessus de ses moyens, et il ne pouvait encore à cet égard exprimer que des vœux. Cependant la mort avait déjà enlevé bon nombre des anciennes religieuses; quelques années de plus, et il devenait peut-être impossible de former avec celles qui restaient un monastère digne de ce nom : Mgr l'évêque sentit qu'il devenait urgent

de ne pas différer l'exécution de ses projets.

Il y avait alors à Montpellier un local très-convenable pour l'établissement dont on s'occupait et que la providence a, depuis, rendu à sa destination primitive. En 1812 il était devenu la propriété de plusieurs personnes toutes disposées à céder leur portion moyennant des indemnités convenables. C'était l'ancien monastère de la Visitation, bâti sur les plans de Sainte Chantal et honoré de sa visite. Pour le racheter, il fallait une somme de cinquante mille francs, mais où la trouver ? On s'adressa à Napoléon qui, tout en persécutant le chef de l'Église, voulait faire croire qu'il n'y avait entre lui et le Saint Père, que des discussions politiques et, en fait d'hôpitaux, de séminaires, d'associations religieuses et charitables, prenait tous les jours quelque nouvelle mesure dont on ne pouvait contester l'utilité et l'importance. Les Ursulines rappelaient, dans leur demande, les bienfaits qu'elles avaient déjà reçus du gouvernement par l'entremise de Mgr Fournier, comme nous l'avons dit, et l'impatience où elles étaient de pouvoir en profiter ; puis, elles imploraient la munificence de l'empereur, et en quelque sorte, sa justice, puisque l'état s'était emparé de leur ancienne maison ; enfin un décret ayant ordonné, depuis peu l'érection de six nouveaux couvents ou maisons d'éducation où seraient

recueillies et élevées les orphelines dont les pères seraient morts au service de la patrie, les Ursulines de Montpellier demandaient à devenir un de ces établissements et à pouvoir se réunir, comme dans leur propriété rachetée en leur faveur par le gouvernement, dans l'ancien monastère de la Visitation.

Le fracas des armes empêcha l'humble voix de quelques pauvres religieuses de parvenir aux oreilles du maître. Il eut bientôt des soins plus importants que la fondation de quelques monastères, et après beaucoup de lenteurs, la demande des Ursulines de Montpellier fut rejetée. La Restauration arriva et avec elle l'espoir trop naïf, nous l'avons dit, de voir se réparer toutes les injustices, se restaurer toutes les légitimités. La demande que firent les Ursulines de leur ancien monastère ne fut pas repoussée précisément, mais les événements politiques la firent bientôt perdre de vue. Après le second retour du roi elle fut renouvelée avec beaucoup d'instances. Lettres, pétitions, mémoires, tout ce qui fut écrit à cette occasion et dans ce but par M. Coustou forme un dossier énorme ; on intéressa même à cette affaire la duchesse d'Angoulême ; ce fut sans aucun succès. Déjà se manifestait la réaction d'un parti contre les principes qui semblaient avoir triomphé; déjà on commençait à crier contre l'ambition des

prêtres et le bigotisme de la Cour ; qu'aurait-on dit si le gouvernement se fût cru obligé à restitution envers quelques religieuses ; s'il eût changé en couvent une maison d'utilité publique, une maison qu'on avait à grands frais réparée et agrandie ? Toutes les voix de la presse se seraient élevées contre ce retour *aux faiblesses et aux superstitions du moyen-âge*, et la presse était déjà une puissance qu'il fallait ménager. M. Laîné, alors ministre de l'intérieur, fit entendre clairement que ce que l'on demandait était impossible. On devint plus modeste et on se borna à solliciter les moyens d'acheter un local dont on aurait fait un couvent, ou du moins, une somme qui, se payant par annuités, pût servir à rembourser peu à peu ce qu'on emprunterait à diverses personnes disposées à prêter, sans intérêt, tout ce dont on aurait besoin, mais avec garantie du capital. Le grand-aumônier, à qui cette pétition avait été renvoyée, allégua et démontra la modicité des ressources que le budget laissait à sa disposition ; de sorte que l'on comprit qu'il n'y avait rien à espérer de ce côté-là et qu'il ne fallait plus compter que sur Dieu. Et précisément pendant ces pourparlers, des secours inespérés, des ressources miraculeuses étaient mises par la providence entre les mains de Mgr l'évêque. Dès-lors on n'hésita plus ; un vaste bâtiment contigu à la

maison qu'occupaient déjà les Ursulines fut acheté (1), réparé, approprié à sa nouvelle destination; et enfin, après de longues années d'attente et de prières, le 27 août 1818, M l'évêque bénit solennellement le nouveau monastère.

Ce fut là un bien beau jour, et pour ces saintes filles qui se voyaient, après tant d'orages, arrivées à ce port qu'elles avaient cru n'atteindre jamais; et pour Mgr Fournier dont les sacrifices obtenaient un succès que, pen-

(1) Mgr l'évêque donna la somme de dix-huit mille francs, les sœurs Saint Bruno, Sainte Sophie et une sœur converse dont nous regrettons de ne pas savoir le nom, payèrent le reste. M. Coustou se chargea de toutes les réparations de l'église qui était en très-mauvais état et où il n'y avait ni chaire, ni autel, ni tableaux, etc. En 1822, il fit construire la chapelle de l'*Immaculée Conception* et l'orna d'une belle statue. En 1826, il fit bâtir dans le quartier des pensionnaires une autre chapelle dédiée à l'*Annonciation* et à St Louis de Gonzague. Cette chapelle intérieure fut ensuite transférée dans un autre quartier. C'est là que M. Coustou a dit la messe tous les dimanches, pendant la dernière année de sa vie. En 1828, 29, 30, 32 et 36, M. Coustou donna des sommes considérables pour des réparations devenues nécessaires, par l'augmentation des pensionnaires et des religieuses, dans une maison qui n'ayant pas été bâtie primitivement pour être un monastère, avait toujours besoin d'être *raccordée* dans quelqu'une de ses parties et d'être mise en harmonie avec les exigences de la règle et des usages monastiques. En 1838 et 39, il fit réparer et mettre à neuf l'église de Sainte-Ursule, l'orna de deux statues en stuc, et de deux médaillons sculptés, représentant Saint Pierre et Saint François-Xavier. La chapelle de la Vierge fut aussi par ses soins, nouvellement décorée et dorée.... Enfin, par ses dernières dispositions, il a laissé au couvent de Ste-Ursule *toute sa chapelle* qui était très-considérable et de grand prix.

dant si longtemps, il avait à peine osé se promettre ; et pour M. Coustou qui, depuis qu'il avait pu voir de près les hautes vertus de ces religieuses, s'était persuadé que Dieu ne les avait pas en vain soustraites à tant de dangers. La population si chrétienne de Montpellier, était aussi dans le ravissement ; elle avait vu avec tant de douleur la dégradation sans le remords, le crime sans le repentir, souiller de leur présence un édifice élevé, par la foi de ses pères, à la vertu et à la piété ! La religion enfin, trouvait dans la persistante fidélité de ces humbles vierges aux vœux qu'elles avaient faits autrefois, la meilleure et la plus accablante réponse à ces sophistes de l'impiété, dont le cœur de glace et le sensualisme abject nient dans les autres les dévoûments dont ils se sentent incapables, et représentent comme des victimes du fanatisme ou de l'intérêt ces mêmes femmes insensibles à leurs théories, et dédaigneuses de la liberté qu'ils leur offrent.

Dès le matin, la ville presque entière était sur pied ; on se pressait aux abords du nouveau monastère et dans toutes les rues adjacentes ; la maison elle-même avait été envahie par la foule avide de la parcourir une fois encore avant qu'elle lui fût fermée pour toujours. Chacun voyait dans cette résurrection si inespérée de la communauté des Ursulines

comme un gage de la réconciliation du ciel avec ses enfants les plus coupables, comme une garantie nouvelle de sa protection, comme une aurore des jours fortunés promis encore à la religion, dans cette France si oublieuse naguère des bienfaits qu'elle en avait reçus. A deux heures de l'après-midi, Mgr l'évêque précédé d'un nombreux clergé, sort de son palais; il a de la peine à fendre les rangs épais de cette population qui l'aime, le vénère, s'identifie avec lui dans toutes ses entreprises, et dont les ardentes sympathies se trahissent en ce moment par une foule de mots heureux, de bénédictions, de louanges qui émeuvent vivement son cœur de pasteur et de père. Porté, pour ainsi parler, sur les bras de ceux qu'il appelle ses enfants, il pénètre enfin dans cette maison qui est, en grande partie, son ouvrage, il arrive à une des salles qu'on a provisoirement disposée en oratoire, il s'arrête au pied de l'autel et il prie. Un silence profond s'établit aussitôt, silence d'attente aussi bien que de recueillement. Au même instant, des voix douces et mélodieuses se font entendre ; ce sont les religieuses arrivant processionnellement, revêtues, pour la première fois depuis vingt-sept ans, de leur humble costume qu'elles préfèrent à toutes les pompes, à toutes les parures de la vanité, qu'elles ont repris avec

empressement, dans lequel elles se contemplent avec une sainte allégresse, parce qu'il leur rappelle, avec leur dévoûment et leurs combats, le vêtement de gloire qu'elles recevront un jour en échange. Ainsi le soldat que sa bravoure a élevé au faîte des honneurs militaires, conserve avec respect, revoit avec bonheur, baise avec amour le modeste uniforme que la patrie lui donna, sous lequel il fit ses premières armes, et qu'il échangea sans l'oublier contre les insignes du commandement, les décorations de la valeur et la pourpre triomphale. A ce spectacle, une sorte de commotion électrique se communique à l'assemblée ; tous les cœurs sont attendris, tous les genoux fléchissent, toutes les voix s'unissent à ces voix si pures, invoquent avec elles l'Esprit créateur et conservateur, et demandent au ciel sa protection puissante pour cette maison qui renaît. Au milieu de ces religieuses déjà courbées sous le poids des années, on aperçoit trois postulantes brillantes de jeunesse, de beauté, de candeur ; la joie éclate sur leurs visages ; elles viennent, aux pieds du pontife, se dépouiller de la livrée du siècle et lui demander qu'il les revête enfin de cet habit de deuil après lequel elles soupirent, parce qu'il est le symbole de ce renoncement et de ces vœux qu'elles brûlent de prononcer.

Après le *Veni Creator*, Mgr l'évêque, visiblement ému, se lève, et d'une voix pleine de sanglots, il rappelle aux saintes filles qu'il a sous les yeux et les épreuves auxquelles il a plu à la divine providence de les soumettre dans des jours mauvais, et les consolations dont il récompense aujourd'hui leur soumission et leur constance, et les miracles de sa droite dans la résurrection d'une communauté dont les derniers débris avaient semblé près de disparaître ; il les exhorte à une vive reconnaissance envers cette sagesse suprême qui se joue des complots des impies et fait tourner à leur confusion leurs efforts les plus désespérés ; il se réjouit du triomphe de cette religion, toujours jeune, toujours féconde, qui, au milieu de ses angoisses et alors que ses ennemis lui reprochent sa stérilité, donne naissance à des enfants nombreux qui proclameront sa divinité et étendront les limites de son empire. Puis s'adressant aux trois postulantes, il les loue de ce qu'elles ont espéré contre toute espérance, il les bénit de leur courageuse résolution ; et après leur avoir retracé à grands traits et dans des paroles pleines d'éloquence et d'onction, les devoirs, les avantages, le bonheur de la vie religieuse, il procède à leur vêture (1). Après la céremo-

(1) Nous croyons devoir conserver ici le nom de ces trois généreuses filles qui donnèrent en ce moment un exemple

nie, Mgr l'évêque annonce, conformément à son ordonnance du 24 août, que dès ce moment la clôture est rétablie pour le monastère des Dames Ursulines, et il recommande que les lois en soient rigoureusement observées. Les ennemis de la religion, comme ses amis, savent si le plus puissant despote fut jamais obéi avec plus d'exactitude et de joie.

En ce moment que faisait l'abbé Coustou ? Il s'effaçait pour laisser à son évêque toute la gloire d'un succès auquel cependant il avait puissamment contribué ; il en remerciait Dieu dans le fond de son cœur ; il lui demandait ses lumières les plus abondantes pour diriger sagement une maison qui pouvait faire tant de bien si elle s'imprégnait fortement de l'esprit religieux, tandis que sans cela elle serait inutile ou même nuisible. Car c'était lui qui, aussitôt après le Concordat, ayant été appelé à diriger plusieurs religieuses, parce qu'il connaissait leurs anciennes maisons, leurs règles, leurs usages, s'était trouvé tout naturellement et ensuite par l'ordre exprès de Mgr Fournier, chargé de les diriger toutes. Surtout il s'était occupé des Ursulines, lorsque l'âge et les infirmités eurent forcé à la retraite M.

---

suivi depuis par tant d'autres. C'étaient Mlles de Tauriac qui prit le nom de Ste Ursule, Virginie Cabane qui prit celui de St Augustin, et Caroline Latour à qui fut donné celui de St Louis-de-Gonzague.

Bessière, leur ancien directeur. Or, ce fardeau lui paraissait pesant. Jamais il n'avait eu de goût pour ce genre de travail ; mais il l'avait accepté, parce qu'il crut reconnaître que c'était la volonté de Dieu, et il y apporta bientôt tant de zèle, d'assiduité et de constance qu'il trompa tout le monde ; ses amis d'abord qui, connaissant la tournure de son caractère et les préférences de son esprit, avaient prédit qu'il ne tarderait pas à *abandonner le poste*, et d'un autre côté quelques hommes superficiels qui prirent pour un goût particulier ce qui n'était que dévoûment. Plus tard, cependant, il s'attacha à son œuvre, quand il vit que Dieu, à qui tous les instruments sont bons, comme il disait dans son humilité, la bénissait et se servait de lui pour conduire aux portes de l'éternité bienheureuse nombre d'âmes évidemment favorisées.

Maintenant que la communauté des Ursulines était régulièrement constituée, les vocations se multipliaient, de nouvelles postulantes, qu'il fallait examiner, instruire, diriger se présentaient tous les jours. Le zèle de l'abbé Coustou, loin de se ralentir, prit au contraire, plus d'extension et de force. Il ne rougit pas même de recommencer, sur le point important de la direction des religieuses, des études que tant d'autres auraient regardé comme plus que suffisantes et qu'il disait, lui,

avoir été incomplètes. Voici ce qu'il écrivait à un grand-vicaire de ses amis, très-haut placé dans l'opinion publique.»

« Je reconnus, dès 1812, que ce genre de ministère demandait des connaissances que je n'avais pas et sans lesquelles je ne saurais diriger et me diriger moi-même. De vénérables prêtres, nos anciens du sacerdoce, que Dieu n'avait pas encore appelés à lui, me furent très-utiles et m'excitèrent à ne pas me dégoûter de ce nouveau travail. Je recueillis tout ce que je pus de bons ouvrages sur l'état religieux, tout ce que nous devons à Collet, Devillars, Baudran, Bourdaloue, Louis de Grenade, etc. etc. Pendant plusieurs mois, je me mis à la lecture de ces ouvrages, presque pour toute nourriture; après quoi, je donnai ces livres au noviciat des Ursulines, ne me réservant que ceux dont je prévoyais que je pourrais avoir besoin. La machine se monta et commença à marcher. Il ne me fallut pas de longues réflexions pour reconnaître que le fondement des nouveaux établissements religieux, celui sans lequel on ne pouvait construire rien de solide, ni garantir un avenir utile à la religion, était l'instruction chrétienne, mais une instruction soignée et étendue. C'est cette instruction que j'entrepris, avec la grâce de Dieu, de donner aux jeunes religieuses et aux postulantes. »

Et voici la marche que suivit M. Coustou pour atteindre le but qu'il s'était proposé.

Tous les dimanches, après les vêpres, il exposait un point de la doctrine chrétienne : il avait adopté le plan du grand catéchisme de Montpellier ; Nicole, Mézenguy, Allemant, etc. lui fournissaient la matière des développements. Il fit de la sorte plus de deux cents instructions, auxquelles assistaient non-seulement les religieuses, mais aussi les pensionnaires et un grand nombre de fidèles, car pendant qu'il parlait, l'église de Ste-Ursule demeurait ouverte au public. Il ordonna que les jeunes religieuses lui présenteraient, tous les jeudis, l'analyse de la conférence précédente. Pour la faire, elles se réunissaient par groûpes de trois ou quatre, et chaque groupe lui remettait son travail. Je crus devoir le régler ainsi, disait-il, afin que, toutes n'étant pas de la même force, la faiblesse de quelques-unes ne fût pas remarquée et que chaque analyse fût censée l'ouvrage de plusieurs plumes. De précieux avantages résultaient de cette méthode ; d'abord l'instruction se gravait plus profondément dans les esprits, et puis les moments de loisir que pouvaient laisser aux religieuses leurs exercicee de piété ou leurs emplois divers, au lieu d'être perdus en vaines causeries, étaient consacrés à ce qu'elles appelaient leurs *sommaires*. Elles le faisaient ordinairement assez étendu et il leur en est resté un très-grand nombre de cahiers.

Tout le plan du catéchisme de Montpellier étant rempli, il prit pour matière de ses entretiens la vie de N.-S. J.-C. L'ouvrage du P. de Ligny fut le canevas qui lui servit à faire plus de cent autres instructions; puis vinrent plusieurs parties de l'écriture sainte, etc, etc.

Voilà comment M. Coustou avait compris la charge si importante et si difficile de directeur de religieuses, voilà comment il s'en acquittait. Et tout cela, sans rien retrancher d'une correspondance active et étendue, ni des soins d'une administration compliquée, dont le poids presque tout entier reposait sur lui seul ni : de son assiduité au confessionnal pour une foule de personnes des rangs les plus élevés, comme des conditions les plus obscures ; ni de ses rapports obligés avec les autorités et le clergé ; ni de son intervention dans toutes les affaires où le bien des âmes se trouvait intéressé ou compromis ; ni enfin de cette multitude de discours que les curés de Montpellier et des villes voisines obtenaient à tout instant de son amitié ou de son zèle. Les novices surtout étaient le grand objet de ses préoccupations ; c'était, disait-il, de leur science et de leur esprit religieux que dépendait l'avenir de la communauté. Pour les former avec plus de facilité et de succès, on avait demandé et obtenu des Ursulines de Lyon, rétablies déjà depuis longtemps, une *Maîtresse*

[illegible] et d'une expérience con-
sommée. [illegible] l'occasion la seconda de tout son
[illegible] jeunes personnes
[illegible] leur faisait des ins-
[illegible] leur expliquait en détail
[illegible] saintes règles, les psau-
[illegible] les vœux auxquels
[illegible] toutes les années, reve-
[illegible] qu'il prêchait à
[illegible] de dix jours et qu'on
[illegible] l'autre de trois ou
[illegible] dans la semaine qui
[illegible] la Pentecôte. Et nous ne
[illegible] rations plus solen-
[illegible] sermons, pané-
[illegible] le plus souvent,
[illegible] chapelle des Ursu-
[illegible] aux questions de
[illegible] qu'elles lui adres-
[illegible] les infirmités qui en
[illegible] seules à se relâcher
[illegible] de continuité et de
[illegible] instructions : et même
[illegible] de n'être pas tout-à-fait muet
[illegible] en 1839, à un de ses
[illegible]

[illegible] lu et relu souvent et avec délices les œu-
vres de Thomas-à-Kempis. Quel homme ! qu'il est

différent des autres hommes ! Entre maints autres opuscules, il nous a laissé trente discours adressés par lui aux religieux novices dont il était le maître : quelle éloquence ! Elle coule avec une limpidité qui contraste singulièrement avec l'éloquence de nos jours, éloquence toute humaine sur laquelle nous avons ensemble plus d'une fois gémi. C'est absolument le livre admirable et presque divin de l'*Imitation de J.-C.* (et par parenthèse, je ne conçois pas qu'on puisse former des doutes sur l'auteur de ce livre, le plus beau de tous, quand on a lu les ouvrages d'à-Kempis). Eh bien, ces sermons aux novices, je consacre mes moments de loisir, au coin de mon feu, à en faire la traduction ; je les envoie ensuite à nos novices qui les dévorent, et elles ont raison, elles ne sauraient avoir de meilleure nourriture. Je suis, du reste, le premier à gagner à ce travail, j'y trouve une source inépuisable d'édification et d'instruction ; ces sermons sont au nombre de trente, je n'en ai encore traduit que le tiers... »

Avant sa mort, il en traduisit huit autres : quiconque les a lus ne peut que regretter que M. Coustou n'ait pu les traduire tous ; son intelligence des voies de Dieu et de la spiritualité lui a épargné les nombreuses erreurs où sont tombés des traducteurs moins éclairés.

Nous avons parlé plus haut des *réponses écrites* que M. Coustou faisait aux religieuses qui le consultaient sur leur conscience, les besoins de leur âme, les devoirs de leur état,

sur les situations diverses, en un mot, où elles se trouvaient. Consoler, soutenir, éclairer ces âmes d'élite, les entretenir dans la ferveur, mais en même temps, dans une sainte confiance ; les amener à pratiquer toutes les vertus sans de vains scrupules, mais aussi sans lâcheté, lui parut toujours, comme au grand évêque de Genève, une des plus importantes fonctions de son ministère. Nous ne ferions pas, ce nous semble, connaître suffisamment M. Coustou, si nous ne donnions ici quelques-unes de ses lettres de direction spirituelle adressées aux religieuses de Sainte Ursule. On nous en a confié un grand nombre; nous choisirons celles qui par le fond, comme par la forme, entrent le mieux dans le plan que nons nous sommes tracé. Celle par laquelle nous commençons fut adressée en 18... à la supérieure :

« ..... Voici, ma sœur, ce que je désire graver dans votre âme en caractères bien profonds, d'abord pour vous-même :

1° On ne meurt pas sans souffrir. Votre saint état est une mort spirituelle et continuelle ; vous devez donc continuellement éprouver les souffrances et les angoisses d'une sainte agonie ; J. C. n'a consommé notre salut qu'en passant par cet état. Mais ne vous effrayez pas : pour une âme coura-

geuse ou seulement résignée, cet état d'agonie et de mort qui épouvante la nature offre des douceurs que ne peut offrir la vie du monde et des sens.

2° Dans l'ordre de la grâce, il est heureux de se reconnaître accablé de défauts et dans l'impuissance de les vaincre. Ce désespoir de la nature qui est réduite à n'attendre plus rien d'elle-même et à ne rien espérer que de Dieu, est précisément ce que Dieu veut : comptons qu'il nous corrigera quand nous n'espérerons plus de nous corriger nous-mêmes.

3° Si nous avons un tempérament qui nous rende trop sensibles aux défauts d'autrui, et où les impressions soient difficiles à s'effacer, croyons que ce ne sera pas notre tempérament que Dieu nous reprochera, puisque nous ne l'avons pas choisi et que nous ne pouvons pas nous l'ôter ; il doit servir à notre sanctification si nous le portons comme une croix.

4° Il y a partout à souffrir. Nous ne voyons et ne sentons que nos souffrances ; si nous les comparions à celles de bien d'autres personnes, nous les trouverions bien légères. Mais on s'échauffe la tête, surtout dans la solitude, et comme l'a dit Fénélon, cet homme si versé dans les voies de la spiritualité, des croix de paille y deviennent des croix de fer et de plomb.

5° Le moyen le plus assuré pour remédier à tout cela, c'est de se rendre intérieurement bien petit. Heureuse petitesse, à laquelle Dieu accorde ce qu'il refuse aux grands raisonnements, aux contentions d'esprit qui ne produisent que le trouble et souvent le découragement ! Quand on est bieu petit, on est simple, docile, sans volonté propre, et il est impossible que Dieu condamne une âme qui est dans ces dispositions.

» Voilà pour vous, ma sœur ; je pourrais vous en dire bien davantage, mais c'est assez pour le moment. Voici pour les autres, ou plutôt, pour vous encore dans vos rapports avec les autres :

» 1° On trouve toujours bien des mécomptes dans les personnes avec qui on a des rapports nécessaires, surtout si ce sont des rapports de surveillance et d'autorité. Il faut y chercher peu à la fois; c'est le moyen de n'avoir pas de ces mécomptes. Il faut prendre de ces personnes ce qu'elles donnent, comme des arbres ce qu'ils produisent. Il y a des arbres où l'on ne trouve que des feuilles et des chenilles ; il faut prier, attendre, et agir peu à peu. Il y a des vases dont l'embouchure est étroite: si on veut y jeter tout-à-coup une grande quantité d'eau, rien n'y entre. Goutte à goutte, avec la patience on remplit le vase.

» 2° Dieu supporte et attend les hommes imparfaits, et il ne se rebute pas même de leurs résistances. Imitons cette patience si aimable, ce support si miséricordieux.

» 3° C'est une grande imperfection de s'impatienter de ce qui est imparfait. Plus on est près de la perfection et plus on supporte patiemment et paisiblement les imperfections des autres, sans y applaudir ni les flatter.

» 4° Il ne faut demander des autres qu'à mesure que Dieu leur donne, sans le prévenir ni aller plus vite que lui : il faut saisir les moments favorables ; la prière nous obtiendra la grâce de les connaître. On ne laboure pas, on ne sème pas quand il gèle et que la terre est dure : en pressant trop on peut décourager ; il faut attendre : Voilà la patience des saints, voilà l'œuvre de la foi et de l'espérance. »

La lettre qui suit est adressée à une simple religieuse. M. Coustou lui recommande d'abord de mourir à elle-même afin qu'elle puisse vivre de cette vie dont vivait Saint Paul, quand, après avoir exprimé les consolations et la joie qu'il éprouvait au milieu de ses tribulations, il s'écriait : *je vis, mais ce n'est pas moi qui vis, c'est J.-C. qui vit en moi ;* puis il ajoute :

« Je termine cette lettre en vous rappelant une vérité d'expérience qui peut vous être bien utile et qui mérite toutes vos réflexions : c'est que Dieu, dont les voies sont toujours infiniment sages, sauve chaque âme par une vertu particulière qui doit se manifester en elle d'une manière spéciale et distinguée, et par cette vertu il mène l'âme aux autres, selon qu'il lui plaît et quand il lui plaît.

» Il en est qui se sauvent par la foi principalement ; ce sont ceux qui se trouvent dans de grands dangers de la perdre, ou dans des circonstances où ils doivent la professer courageusement.

» D'autres se sauvent principalement par l'humilité ; ce sont ceux qui, par position et par devoir, passent leur vie au milieu des prestiges et de la séduction des honneurs et des distinctions humaines. Il en est d'autres qui se sauvent principalement par la mortification et une sévère pénitence ; ce sont ceux qui, après avoir été les esclaves des passions et s'être livrés à des plaisirs criminels, sentent encore un impur levain fer-

menter dans leur âme et gémissent encore des trop fréquentes révoltes de leurs sens indomptés.

» Pour vous, ma sœur, n'en doutez pas, c'est par l'obéissance, et une obéissance fondée sur le renoncement à vous-même et soutenue par une humble confiance que Dieu veut vous sauver. Cette obéissance sera la source de toutes les lumières, de tous les secours qui vous sont nécessaires pour remplir toutes vos obligations. Je ne crains pas d'ajouter que cette voie par laquelle Dieu veut vous conduire est de toutes la plus sûre et la plus agréable à ses yeux. Que ne pourrais-je pas vous dire pour vous le prouver, si j'en avais aujourd'hui le temps? Connaissez donc votre avantage, ne le perdez pas par votre faute, puisque Dieu vous le donne; réduisez-vous à l'enfance chrétienne et religieuse. C'est cette enfance qui, selon l'expression de David, possède toute la sagesse. Réduisez-vous à la mort spirituelle et religieuse : c'est dans cette mort, Saint Paul vous l'assure, que vous trouverez cette vie cachée en Dieu avec J.-C, cette vie qui doit être l'objet de tous vos vœux. Rien ensuite dont cette vie ne soit capable. »

Pour ce qui va suivre, nous avons choisi dans une grande quantité de lettres de spiritualité ce que nous avons trouvé de plus saillant. On y remarquera que M. Coustou ne dit pas un mot de ces contemplations sublimes, des ces spéculations mystiques qui sont si souvent une source d'illusions et un écueil véritable, même pour les plus saints personnages. Partout et toujours ce sont des vertus, des

sacrifices, des actes enfin qu'il demande. « Ce » n'est pas celui qui dit sans cesse : Seigneur, » Seigneur, répétait-il souvent avec le divin » maître, qui entrera dans le royaume des » cieux, mais celui qui aura fait la volonté de » mon père. »

Devoirs généraux et devoirs particuliers de l'état religieux.

« Il y a dans votre état des devoirs généraux, communs à toutes les religieuses, lesquels tiennent à la nature, à l'essence même de l'état religieux : devoirs fondamentaux, dont la constante et continuelle pratique est indispensable, rigoureuse, puisque le salut éternel en dépend et y est attaché. Telle est la fidélité de tous les jours et jusqu'à la mort aux trois vœux qui constituent l'état religieux, pauvreté, chasteté, obéissance et à toutes les vertus qui découlent de cette source féconde, humilité, charité, douceur, patience, mortification, renoncement à soi-même, etc.

» Mais outre ces devoirs généraux et communs à toutes, il est des devoirs spéciaux imposés à chaque religieuse en particulier, dans les divers emplois qui lui sont confiés. Le salut de chacune dépend de sa fidélité à remplir ces devoirs auxquels l'obéissance l'a appelée et attachée. Les devoirs généraux sont comme le tronc de l'arbre, les devoirs particuliers en sont comme les branches. C'est le tronc qui contient la sève, principe de vie sans lequel l'arbre serait mort ; mais ce sont les branches qui produisent les feuilles, les fleurs

et les fruits, sans lesquels l'arbre serait stérile. Le principe de la sève et de la vie, ce sont les racines fortement attachées à la terre ; et dans l'arbre spirituel, c'est en J.-C. que ces racines doivent être profondément enfoncées et attachées. C'est dans ce sens que l'apôtre Saint Paul a dit que nous devons être *plantés, fondés et enracinés en J.-C....* L'implacable ennemi de J.-C, et par conséquent de ses épouses, contrariera toujours, vous devez vous y attendre, les desseins de Dieu sur vous. Mais vous savez comment il faut se conduire dans les tentations, se raidir contre elles, les contrarier, y trouver même un puissant et nouveau moyen de force et de courage.

» Ainsi mettez fin à vos peines, à vos inquiétudes et à vos craintes. Soyez bien attachée au tronc, vivifié par les racines plantées en J.-C. et les branches produiront des fruits de salut. Et si Dieu permet quelquefois que l'écorce de ces fruits vous paraisse un peu amère, ne vous en dégoûtez pas pour cela, dévorez avec courage cette amertume, et vous reconnaîtrez qu'elle renferme des douceurs pures et véritables. »

Renoncement à sa propre volonté.

« Qu'on est heureux lorsqu'on s'est déchargé du fardeau pesant de sa propre volonté, toujours plus exigente à mesure qu'on la satisfait, toujours plus injuste dans ses exigences, quand au lieu de l'enchaîner, on lui laisse une liberté funeste ! Comme une âme bien détachée d'elle-même trouve délicieuses ces paroles qu'elle adresse à Dieu tous

les jours, *que votre volonté soit faite !* Prononcées avec un sentiment vif et profond de soumission filiale, ces paroles sont un véritable acte d'amour de Dieu et d'un amour parfait. La sainte volonté de Dieu, c'est le joug de J.-C. Ce bon maître nous a dit que son joug était doux, c'est-à-dire, agréable et facile à porter, que les consolations en découlent. Portons-le donc avec joie, accomplissons en toutes choses son aimable volonté. Vous êtes mes amis, disait-il encore à ses apôtres, si vous faites ce que je vous ai ordonné, et je vous manifesterai tout ce que j'ai appris de mon père. Voilà donc le bonheur d'une âme qui s'abandonne entièrement à la volonté de Dieu ; elle devient l'amie de J.-C. qui lui dévoile tous les trésors de sagesse, de science, de lumière et d'amour qui sont en lui. Ou si, dans le cours de cette vie d'exil, il veut que des voiles et des nuages lui cachent encore une partie de ces trésors, ce n'est que pour la rendre plus digne, par les sacrifices qu'il exige d'elle, de la joie pure, de la félicité suprême que lui donnera, dans la patrie, la vue claire et sans ombre de toutes ses richesses. »

Humilité.

« Sublime vertu, fondement de toutes les autres, abrégé de toutes les autres. Oh ! que l'on est heureux, lorsqu'on sait l'humilité, et que les avantages de cette vertu sont grands, précieux, admirables ! Elle met à l'abri de toute illusion dans la conduite ; une âme vraiment humble marche en paix dans les voies du Seigneur, comme

un petit enfant marche sans crainte dirigé et soutenu par la main de sa mère qui lui fait éviter les mauvais pas. Elle met en sûreté la plus nécessaire et la plus puissante de toutes les vertus, la charité. Elle rend facile et aimable l'obéissance, vertu qui, pour une âme consacrée spécialement au Seigneur, prépare la voie aux autres et fait disparaître tous les obstacles qui pourraient en arrêter le développement ou en empêcher la perfection. »

Des saintes résolutions prises pendant une retraite.

« Les résolutions les plus louables et les plus utiles ne sont fidèlement exécutées et ne produisent des fruits heureux qu'autant qu'elles sont constamment ranimées par un désir toujours plus vif de sanctification et d'avancement vers la perfection à laquelle Dieu appelle. Ces résolutions sont en nous l'effet de la grâce, et nous devons les regarder comme de nouveaux engagements que nous contractons envers Dieu, de nouveaux liens qui nous unissent à lui. Si ces résolutions sont sincères, elles sont nécessairement accompagnées d'une promesse réfléchie et prononcée d'y être fidèles. Or une promesse forme une obligation grave à laquelle nous ne pouvons manquer sans devenir plus coupables. Mais ce qui doit soutenir et ranimer de plus en plus notre volonté et notre confiance, c'est que Dieu qui nous inspire ces résolutions, et qui sait que sans un secours particulier nous ne pourrions les accomplir, s'engage, pour ainsi dire lui-même

à nous donner toutes les grâces qui doivent assurer notre fidélité. Voilà ce qui doit vous remplir de confiance sur la fidélité à vos résolutions. Et lors même que vous y serez infidèle (car il faut s'y attendre, et Dieu le permettra pour vous humilier), bien loin de vous laisser abattre, reprenez courage et efforcez-vous de réparer, par une fidélité plus grande, des infidélités passagères.

» Entre tous les obstacles qui s'opposent à l'accomplissement de nos résolutions, le plus redoutable c'est le découragement. Après les avoir prises, ces résolutions, dans des jours de retraite et de grâce, après s'être bien promis d'y être fidèle, on s'applaudit, en quelque sorte, soi-même, on goûte d'avance une véritable satisfaction intérieure pour la fidélité sur laquelle on compte. Mais bientôt, dans le cours de la conduite et le détail des devoirs, on se retrouve soi-même avec toutes ses faiblesses et ses misères. Les tentations recommencent, les difficultés renaissent, on fait des fautes, on voit devant soi des occasions d'en faire encore, et alors on se dit à soi-même : ce sera donc toujours la même chose ! Je serai toujours la même ; j'aurai beau faire, je n'en viendrai jamais à bout ; toutes mes résolutions ne me servent de rien, etc. etc. Ne vous reconnaissez-vous pas à ces traits ? N'est-ce pas à ce sentiment de découragement que vous devez attribuer ces moments pénibles, ces jours de tristesse, d'humeur sombre, d'abattement, d'inquiétude que vous avez plus d'une fois éprouvés ? Et alors, que deviennent les résolutions prises dans une retraite ? On n'ose pas même se les rappeler, on en détourne, pour ainsi dire, les yeux comme d'un objet dont la vue inquiète et condamne.

» Point de découragement, ma chère sœur ! Confiance en Dieu qui connaît notre faiblesse, qui y compâtit, qui sait que nous ne pouvons rien sans lui et qui ne nous refusera jamais les secours nécessaires ! Nous ferons des fautes ; eh bien ! il nous les fera connaître, il mettra le repentir dans notre cœur et il nous pardonnera. Nous commettrons des infidélités ; eh bien, il parlera à notre cœur, il lui fera des reproches ; il y jettera la confusion et le remords et nous redeviendrons fidèles. Point de sentiment qui déplaise plus à Dieu que le découragement. C'est un outrage, une insulte que nous faisons à la bonté et à la puissance de notre Dieu infiniment puissant et infiniment bon. »

Obéissance.

« En prenant la résolution d'être toute à l'obéissance, ma chère sœur, vous vous engagez par là même à remplir tous les devoirs, à pratiquer toutes les vertus de votre saint état, car l'obéissance est le fondement, le soutien, l'âme de la vie religieuse ; elle est la vie religieuse tout entière. Mais il faut que le siége de cette obéissance soit dans le cœur, que le cœur obéisse le premier, et pour cela qu'il aime véritablement l'obéissance, qu'il la veuille sincèrement... On peut être dans la disposition sincère d'obéir, et cependant éprouver quelquefois des répugnances, des difficultés intérieures, même des espèces de révoltes du sentiment qui porteraient à murmurer, à censurer l'autorité qui impose l'obéissance. Ce sont des tentations, et l'obéissance pratiquée malgré des répugnances sur-

montées et des murmures intérieurs étouffés, n'en est que plus méritoire et plus agréable à Dieu.... La disposition à toujours obéir n'exclut pas la liberté de faire quelquefois, et lorsqu'on croit avoir de bonnes raisons pour cela, des observations ou représentations. Mais d'abord il faut que cela soit rare, puis ces observations ou représentations doivent être faites avec humilité et avec une disposition sincère à se soumettre entièrement, si elles ne sont pas admises. La perfection même serait à se réjouir sincèrement de voir sa volonté contrariée et l'obligation d'en faire le sacrifice. Pour ranimer de plus en plus votre amour de l'obéissancc, n'oubliez jamais que cette vertu est le moyen le plus efficace, la voie la plus sûre du salut. C'est l'obéissance qui entretient dans le cœur la paix et la confiance ; car il est impossible que Dieu condamne jamais une âme religieuse qui pourra dire au tribunal du souverain juge : Seigneur, je n'ai rien fait que par obéissance. Accoutumez-vous donc à faire généreusement et constamment le sacrifice non-seulement de votre volonté, mais encore de vos idées, de vos sentiments, de votre manière de voir, de vos peines, de vos craintes, qui dégénèrent en scrupules et qui n'honorent et ne peuvent honorer le Seigneur comme le sacrifice que vous en ferez,

Lettre écrite à une religieuse chargée de l'emploi de....

« Vous m'avez témoigné plusieurs fois, ma chère sœur, le désir de recevoir de moi, tracées sur le

papier, quelques réflexions qui pussent éclairer votre conduite et vous servir de règle dans l'accomplissement des devoirs particuliers qui vous sont imposés. Je saisis à la hate quelques moments que me laissent mes occupations pour remplir vos désirs. Je vais vous exprimer rapidement mes pensées à mesure qu'elles se présenteront à moi. Soyez bien convaincue que tout ce que je vous dirai, par écrit comme de vive voix, sera toujours dioté par le désir le plus vif de votre salut et de votre bonheur, même dans ce monde.

» Je désire d'abord, ma chère sœur, que vous n'oubliiez jamais, que vous ayez, au contraire, toujours présent à l'esprit ce principe général, que notre Dieu, dont la sagesse égale la bonté, dont la miséricorde est infinie comme la puissance, gouverne et dirige toutes choses pour des fins dignes de lui et de nous, sa gloire et notre salut éternel. Sa providence n'abandonne rien au hasard; elle permet, et bien souvent, que nous éprouvions des peines, des contradictions, des amertumes, que nous ayons des sacrifices à faire. Notre devoir est de nous soumettre, de nous résigner, d'adorer cette volonté suprême, lors même qu'elle nous paraît sévère, et de nous y conformer sans murmure. La nature quelquefois se révolte et voudrait repousser ce qui la contrarie et l'humilie; et lorsqu'elle ne peut en venir à bout, elle se plaint, elle s'irrite, elle juge le fardeau insupportable. Créatures aveugles que nous sommes, rapportons-nous en à la sagesse et à la bonté d'un Dieu qui nous aime, qui veut nous rendre heureux, et qui pour cela veut nous purifier, nous éprouver, nous faire pratiquer la vertu et acquérir des mérites.

» Bien ferme sur ces principes, ma chère sœur,

il vous en coûtera peu de mettre en pratique les avis de détail que je vais vous tracer.

» 1° Que la charité de J.-C. soit profondément établie dans votre cœur, qu'elle soit l'âme de toute votre conduite. Paroles, actions, sentiments, etc. tout en vous doit présenter les précieux caractères de cette charité. Et qu'ils sont aimables ces caractères ! L'apôtre Saint Paul nous les a tracés d'une manière admirable.

» 2° Cette charité est patiente. Quelle est belle cette vertu de la patience ! Elle est un baume qui adoucit toutes les peines. Dieu lui-même est si patient envers nous ! Nous avons si souvent le malheur de lui déplaire, et avec quelle bonté il nous supporte et compâtit à nos misères ! Loin de vous donc, ma chère enfant, toute impatience ! Honorez par votre patience la patience même de J.-C. et dans les moments les plus pénibles, élevez votre cœur vers lui et dites-lui dans un élan de confiance : Jésus très-patient, ayez pitié de moi !

» 3° La charité est douce. O céleste vertu de la douceur dont J.-C. s'est donné lui-même pour modèle ! Que de fautes elle nous ferait éviter, que de bien elle ferait à notre âme ! Que rien ne soit donc capable d'altérer en vous cette aimable vertu de la douceur ; vous devez la pratiquer d'une manière toute particulière envers les personnes qui en manqueraient envers vous.

» 4° La charité ne pense pas le mal. C'est le plus souvent notre imagination qui s'enflamme et qui réveille en nous une sensibilité tout humaine, cause principale de nos peines les plus cuisantes, de nos tourments les plus cruels. Tenez-vous en garde contre cet ennemi domestique qui nous suit partout. Soyez toujours disposée à interpréter tout

en bien, à ne pas supposer de mauvaises intentions dans les autres, lors même qu'il vous paraitrait que vous en avez les preuves : écartez loin de vous ces pensées pénibles. Que d'autres caractères aimables je pourrais vous faire remarquer avec l'apôtre, dans cette vertu divine de la charité !

» 5° A cette charité joignez toujours l'humilité, vertu fondamentale, sans laquelle les autres sont des maisons bâties sur le sable qu'un souffle peut renverser. Cette humilité vous enseignera tout : l'*obéissance*, planche solide et affermie qui vous sauvera toujours du naufrage ; le *silence*, votre meilleur ami. Ne parlez de vos peines qu'à Dieu ou à ceux qui tiennent sa place ; gardez-vous d'aller chercher des consolations auprès des créatures, vous n'y trouveriez que de nouvelles peines ; la *constance* dans vos résolutions, la *fidélité*, l'*exactitude* à tous vos devoirs de piété, etc. etc. »

Nous terminerons ces citations que nous pourrions facilement multiplier, en donnant ici dans toute son étendue une lettre que M. Coustou écrivit à une des supérieures de Ste-Ursule, pour le jour de sa fête. On la dirait échappée à la plume gracieuse et pittoresque de Saint François-de-Sales.

« Il me vient une pensée, ma chère fille et vénérable mère, c'est de vous offrir un bouquet en ce jour de votre fête. Je vais donc réunir toutes

les fleurs qui doivent composer ce bouquet, le former et vous l'envoyer.

» Première fleur, l'*humilité.* J'en fais le fond du bouquet et comme le piédestal sur lequel je place et j'arrange toutes les autres fleurs. J.-C. a dit que celui qui s'humilie sera élevé; et comme nous ne pouvons acquérir quelque degré d'élévation devant Dieu que par les vertus qui nous rapprochent de lui, humilions-nous bien, et toutes les vertus s'élèveront et germeront sur ce fonds comme sur une terre bien préparée.

» Seconde fleur, la *patience.* Je la place sur sa tige, élevée au-dessus de toutes les autres, parce que c'est principalement dans la patience que consiste la perfection; l'Esprit-Saint l'a dit par la bouche d'un apôtre : *la patience perfectionne l'ouvrage, rend l'ouvrage parfait.*

» Troisième fleur, la *douceur.* Entre ces deux premières fleurs, dont l'une forme le fond et l'autre le sommet du bouquet, l'humilité et la patience, je range facilement toutes les autres fleurs. Elles viennent se placer d'elles-mêmes. D'abord, se présente la douceur, vertu qui répand l'odeur la plus suave et parfume toutes les autres. J.-C. a dit : bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre. Ceci doit s'entendre non-seulement de la terre promise, de la terre des élus, du paradis, mais encore de la terre que le sang de J.-C. a arrosée, c'est-à-dire, de nos cœurs. Ainsi celui qui est doux gagne et possède tous les cœurs pour les donner à J.-C. On peut encore entendre par cette terre que posséderont ceux qui sont doux, celle qui produit les vertus, où elles germent, grandissent et portent des fruits. C'est encore notre cœur fécondé par la grâce; celui qui est doux possédera donc toutes les vertus.

» Quatrième fleur, la *mortification*. Rose empourprée, belle et bien odoriférante, mais hérissée d'épines; ne craignons pas les épines, elles ont formé la couronne de J.-C.

» Cinquième fleur, la *pureté* : Lys sans tache qui répand le plus doux parfum. De cette vertu angélique, céleste, J.-C. a dit : bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu. Il a dit encore de ceux qui possèdent cette vertu, qu'ils seront semblables aux anges de Dieu.

» Sixième fleur, la *pauvreté* : Vertu de toutes la plus riche. L'apôtre Saint Paul nous dit que J.-C. nous a enrichis de sa pauvreté. Bienheureux sont les pauvres... d'esprit, c'est-à-dire, de sentiment et de volonté; c'est par ces paroles que J.-C. a commencé la prédication de son évangile.

» Septième fleur, la *prudence* : Vertu merveilleuse, qui éclaire toutes les autres et en est comme le flambeau, sans lequel elles marcheraient dans les ténèbres. C'est la vertu qui mérita aux vierges qui la possédaient d'être introduites dans la salle des noces de l'époux. Cette vertu est l'huile dont ces vierges eurent soin de bien garnir leurs lampes; les vierges folles virent s'éteindre les leurs, parce qu'elles manquèrent de cette huile.

» Je vois toutes les autres fleurs qui se présentent; il est aisé de les placer et de les ranger autour de celles dont je viens de former le fonds et comme l'ensemble principal du bouquet. Ainsi, autour de la douceur se placent d'elles-mêmes l'édification, le bon exemple, l'attrait qui fait aimer la vertu. Autour de la mortification se rangent le silence, l'éloignement de tout ce qui flatte la sensualité et de toute recherche de ses commodités et de ses aises. Autour de la pureté quelle belle couronne se

forme ! Autour de la pauvreté se placent le renoncement, le dépouillement, le mépris des inutilités. Autour de la prudence se placent naturellement la maturité, la lenteur dans les déterminations, la constance dans les résolutions ; et à toutes ces fleurs se mêle et s'entrelace comme une guirlande de couleurs variées et agréables, l'obéissance avec tous ses attraits et ses avantages.

» Vous allez dire peut-être que j'oublie une fleur, la plus belle de toutes, la charité. Non, je ne l'oublie pas ; mais me rappelant ces paroles qui se trouvent plus d'une fois dans l'écriture : *le lien de la charité*, j'en fais, pour votre bouquet, le lien et comme le ruban qui réunit et resserre toutes les fleurs, pour en composer un tout parfait. Serrez-en bien les nœuds, et toutes les fleurs unies les unes aux autres, se soutiendront, se fortifieront réciproquement et en deviendront plus belles.

» Voilà mon bouquet ; si vous en trouvez l'idée mal conçue ou mal rendue, prenez-vous en à mon esprit qui s'affaiblit, vous le savez bien, et n'en accusez pas mon cœur qui est toujours le même et qui a tout fait en ceci. Ce que je désire, c'est que vous soigniez bien ce bouquet toute votre vie, et que vous le présentiez bien frais à celui qui, de toutes ces fleurs, fera des immortelles dont il formera une couronne qui enveloppera tout le bouquet, c'est-à-dire, toutes les vertus.

» Du reste, en vous offrant ce bouquet, en ce jour de votre fête, je l'offre aussi à vos sœurs, à toutes et à chacune. Ce bouquet peut se multiplier et se reproduire sans rien perdre de son prix, de sa fraîcheur, de sa beauté, comme un flambeau peut en allumer beaucoup d'autres sans que l'éclat de sa lumière s'altère ou s'affaiblisse ; ainsi je

pourrais appeler ce bouquet : bouquet offert à la supérieure et à toutes les sœurs de la communauté de Sainte-Ursule. »

Nous nous abusons peut-être ; mais il nous semble qu'il n'est aucun de nos lecteurs qui ne doive regretter, comme nous, que les bornes de notre travail ne nous permettent point de leur faire connaître ici tout ce que la plume élégante, facile et pieuse de M. Coustou a écrit durant trente ans, sur les devoirs et les vertus de l'état religieux. Nous nous bornerons à exprimer un vœu ; ce serait que tous ces avis, conseils, exhortations, encouragements, lettres de direction fussent réunis et publiés. Nous ne craignons pas de dire que ce serait là un manuel précieux et complet pour toutes les personnes qui se sont consacrées à Dieu dans la solitude du cloître, ou même pour celles qui, sans quitter le monde, veulent travailler sérieusement à leur perfection.

La sollicitude de M. Coustou pour la maison de Sainte-Ursule ne le portait pas seulement à s'occuper avec zèle de la sainteté des maîtresses. Le but de leur institution étant l'éducation des jeunes personnes de leur sexe, il n'épargnait rien pour que ce but si important fût dignement atteint. Il voulait que de cette maison sortissent des âmes droites et éclai-

rées, inébranlablement attachées à tout ce qui est vrai, comme à tout ce qui est bien ; des âmes fortes, à l'épreuve des tentations, des illusions, des erreurs qui faussent l'esprit, exaltent l'imagination, énervent la conscience, affaiblissent l'idée du devoir. Il voulait former pour la société des mères de famille, dignes de ce nom, qui, elles-mêmes, par leurs premiers enseignements et par leurs exemples, donnassent un jour à la patrie de bons citoyens, à la religion des serviteurs fidèles, à la vérité d'intrépides défenseurs, à toutes les vertus sociales et chrétiennes de courageux apôtres.

C'est pour cela qu'après avoir, dès leur première réunion, dressé les *statuts* (1) d'après lesquels les religieuses devaient se conduire et se gouverner, il traça aussi le règlement du pensionnat, l'ancien règlement n'étant plus en rapport avec les temps et les circonstances où l'on se trouvait, ni avec les mœurs nouvelles que vingt ans de révolution, d'indifférence et de scepticisme avaient créées.

« Un bon réglement, disait-il, est utile à tout le monde, mais il est nécessaire dans une maison d'éducation pour contenir dans le devoir une jeu-

(1) Ces statuts furent ensuite approuvés par Napoléon.

nesse ardente et légère. Sans l'ordre, sans la discipline un pensionnat serait l'image du cahos. Mais il faut que cet ordre soit bien entendu, que cette discipline soit assise sur des bases qui la fassent respecter. La crainte des châtiments, l'espoir des récompenses ne suffisent pas ; il faut un motif plus intime, plus puissant, plus persuasif. La religion seule est ce frein à la fois fort et doux qui peut dompter les caractères, faire pratiquer le bien, lors même qu'on ne sera pas vu des hommes, faire éviter le mal, lors même qu'on n'aura à redouter d'eux ni réprimande, ni punition. »

Dans ce règlement de M. Coustou, pour le pensionnat des dames Ursulines, rien n'est oublié ; il embrasse dans tous leurs détails les devoirs réciproques des maîtresses et des élèves; il renferme, sur les obligations de celles-ci, des observations que des esprits superficiels pourraient trouver minutieuses, mais dont une expérience longue déjà a fait connaître l'importance. L'éducation consiste à former des sujets pour la religion, pour les connaissances humaines et pour la société. Les préceptes de M. Coustou sont parfaitement assortis à ce triple but ; mais le premier est celui sur lequel il insiste avec le plus de soin. Il veut une piété solide, éclairée, sincère, sans vains scrupules, telle qu'en sortant du pensionnat, on puisse sans y rien changer, la

conserver dans le monde, au sein des nombreux devoirs et des bienséances variées qu'il impose. Il condamne cette dévotion inquiète, troublée, toute en pratiques extérieures, qui négligerait pour elles la réforme de ses défauts ou l'accomplissement de ses devoirs.

Et ce règlement n'était point une lettre morte. Non-seulement M. Coustou, comme supérieur du monastère, en surveillait l'exécution, mais il la rendait plus facile en y conformant sa direction comme confesseur. Dieu lui avait donné un talent tout merveilleux pour la conduite des enfants ; il savait mettre à la portée de leurs jeunes intelligences les plus hautes vérités, et attirer leurs cœurs à la vertu en la leur rendant aimable. Les heureux instincts qu'il découvrait dans la plupart de ces âmes *naturellement chrétiennes*, selon le mot de Tertullien, le remplissaient d'admiration et de joie ; il s'appliquait avec l'intérêt le plus soutenu à les développer ; il faisait de la direction de ces enfants sa consolation et son bonheur.

Leurs études même ne lui étaient point étrangères. Outre les avis, les conseils qu'il prodiguait aux maîtresses, il visitait les classes, s'informait des progrès ou des négligences des élèves, les constatait par des examens fréquents, distribuait avec un tact infini l'éloge ou le blâme, tenait en haleine toute la

maison, y excitait une émulation généreuse qui tournait toujours au profit de l'étude et de la piété. Souvent même on lui soumettait les petits travaux littéraires des élèves les plus avancées, et ses observations recueillies avec avidité, servaient admirablement à éclairer leur intelligence, à former leur goût, à tempérer les écarts de leur imagination; c'étaient quelquefois des morceaux de critique achevés.

Nous en citerons un exemple que nous choisissons presque au hasard. La sœur *** lui avait envoyé les *lettres* que ses élèves avaient faites sur des sujets donnés. Après avoir lu une à une toutes les compositions de ces enfants, voici ce que M. Coustou écrivit à leur maîtresse :

« Je vous renvoie, madame, les *cahiers de lettres* que vous avez bien voulu me confier. J'ai eu bien du plaisir à les lire, parce que j'ai reconnu qu'en les écrivant vos élèves y avaient, toutes, mis de l'application et du désir de bien faire ; et sous ce rapport, il n'en est aucune qui ne mérite des éloges et des encouragements. Il n'en est même aucune à qui je ne pusse faire des compliments particuliers sur plusieurs passages qui m'ont paru très-bien. Mais je désire trop véritablement leur instruction et leur avancement pour me borner à leur faire des compliments. Ce sont des observations qui peuvent leur être plus utiles que je vais vous communiquer rapidement, et que vous

voudrez bien leur transmettre, si vous le jugez convenable, avec entière liberté à vous d'ajouter, changer, supprimer, comme vous l'entendrez.

» Vous allez dire, peut-être, que ce n'est guère aimable de faire à de jeunes élèves qui ont la complaisance de me communiquer leurs productions, des compliments si secs et si courts, et de longues observations ou remontrances. Que voulez-vous? Je suis ainsi fait. J'ai toujours préféré à des compliments qui n'apprennent jamais rien, des observations, des critiques mêmes qui peuvent apprendre quelque chose. Ainsi, vous et vos jeunes élèves, rendez-moi justice et supportez ce que je vais vous dire en faveur du sentiment qui le dicte.

» J'ai remarqué d'abord que toutes ces lettres se ressemblent beaucoup et pour le fonds et pour la forme ; elles ont toutes, à peu près, la même physionomie. En les lisant, il m'a semblé voir toutes vos demoiselles habillées du même uniforme. Si cette ressemblance dans les lettres n'a d'autre principe que l'union parfaite qui règne entre vos enfants et leur conformité de sentiments, de goûts, de pensées ; en un mot, si elle prouve seulement qu'elles n'ont toutes qu'un même cœur et un même esprit, oh ! je n'ai rien à dire, je n'ai que des éloges à donner. Mais je crois qu'un peu plus de diversité dans les pensées et dans le style pourrait fort bien s'allier avec une union, une fraternité parfaites, et que, sans inconvénient, chacune pourrait avoir sa manière propre de concevoir et de s'exprimer. »

» Mais s'il y a trop de conformité dans les lettres de ces demoiselles, allez-vous me dire, avec un peu de vivacité (car vous n'êtes pas d'humeur à souffrir qu'on attaque vos élèves injustement), ce

n'est pas leur faute, on leur donne un sommaire ! — Et pourquoi leur en donne-t-on ? Pourquoi, du moins, le fait on toujours ? Pourquoi ne se borne-t-on pas à leur indiquer, d'un mot, le sujet d'une lettre, pour les laisser ensuite à elles-mêmes, voler de leurs propres aîles, et s'exercer ainsi à penser et à s'exprimer ? Savez-vous ce qu'elles font avec ce sommaire sous les yeux, ce sommaire dont elles n'osent s'écarter, qu'elles craindraient de perdre un instant de vue ? Pleines de défiance d'elles-mêmes, elles ne font que délayer, étendre, allonger ce qui est énoncé dans ce sommaire. Elles travaillent à dire les mêmes choses avec un plus grand nombre de paroles, et elles s'écartent ainsi du caractère du style épistolaire qui doit être simple, clair et concis.

» Je m'attendais à trouver un peu plus de diversité dans celles de ces lettres dont le sommaire ne fait qu'indiquer la description d'une tempête ; et en effet, j'en ai trouvé un peu plus, mais pas assez. Il m'a paru que toutes les descriptions de cette tempête se ressemblaient encore beaucoup : ce qui m'a fait soupçonner qu'au sommaire donné par écrit, avait été ajouté un autre sommaire verbal; tant vous les aimez ces sommaires ! Je ne saurais imaginer d'autres causes de la reproduction des mêmes idées et des mêmes expressions, que toutes ces lettres m'ont présentée. Cependant, il faut l'avouer, j'ai vu avec plaisir, dans plusieurs de ces lettres, quelques pensées qui, indubitablement, appartiennent en entier à l'auteur de la lettre. *Oh, comme ma petite sœur aurait eu peur !* est-il dit dans une lettre, au milieu de la description de la tempête. Cette petite exclamation m'a paru excellente et toute naturelle ; tout au moins,

elle part d'un bon cœur. *L'équipage avait perdu tout espoir de se sauver*, est-il dit dans une autre lettre; voilà une circonstance qui ajoute le dernier trait à la peinture du danger qu'on a couru. *Un tourbillon de vent dechira nos voiles et brisa notre gouvernail, les éclairs se succédaient avec la plus grande rapidité, le tonnerre grondait sur nos têtes...* Voilà encore qui est très-bien. Je pourrais citer bien d'autres traits de cette description, ainsi que de celle de la mer calme et tranquille, qui m'ont fait grand plaisir : *Rien de plus imposant que le spectacle de la mer calme... Cette masse immense d'eau tranquille qui réfléchit au loin les rayons du soleil...* On ne peut pas mieux : *les rayons du soleil s'étendent sur les ondes et en dorent la surface*, etc. etc... Mais si je voulais citer tous les passages qui m'ont fait plaisir, je ne finirais pas. Passons à une autre observation.

» Le style des lettres m'a paru, en général, trop grave et trop monotone. Le style épistolaire doit être léger, coulant, même enjoué, à moins qu'il ne s'agisse de lettres d'affaires lesquelles doivent être sérieuses, ou de sujets tristes, comme dans les lettres de consolation ; dans de pareils sujets la douleur doit parler un langage doux, touchant et tendre ; le cœur doit en faire tous les frais. Pour faciliter à vos élèves le moyen de varier leur style suivant les sujets et de trouver les idées qui conviennent à chacun, il faudrait, ce me semble, ne leur donner à traiter que des sujets qui ne leur fussent pas étrangers, et qui eussent quelque rapport à des circonstances, à des situations dans lesquelles elles se fussent réellement trouvées. Comment voulez-vous, par exemple, que de jeunes personnes qui vivent réunies sous vos ailes, dans la retraite et l'éloignement du monde, puissent se

mettre tout-à-coup à la place d'un jeune voyageur qui, parti de Malaga, est jeté par la tempête à Minorque, et arrive ensuite, par un beau temps, à Marseille ? Comment peuvent-elles saisir la tournure des idées et des expressions propres à un tel voyageur ? Vous n'en avez qu'une, parmi vos élèves, qui ait voyagé sur mer, et qui l'ait vue, tour-à-tour, agitée et tranquille. Plusieurs, peut-être, n'ont jamais considéré attentivement d'autre masse d'eau que celle que contient le bassin de votre jardin. Et vous voulez qu'elles vous décrivent au naturel ce qu'elles n'ont jamais vu, n'ayant pas même la ressource du souvenir des descriptions que l'on trouve dans les livres, car elles ne peuvent en avoir encore lu beaucoup ? Il est étonnant que malgré cela, elles se soient encore aussi bien tirées d'affaire. Donnez donc à vos élèves des sujets à traiter qui ayent quelque rapport avec ce qu'elles ont vu, entendu, éprouvé. Ne les dépaysez pas en les jetant dans des sujets qui sont à mille lieues d'elles, ne les obligez pas à remplir des rôles qu'elles ne peuvent connaître, et alors, je vous en réponds, elles feront beaucoup mieux.

» J'ai encore observé dans quelques lettres des phrases chargées d'un trop grand nombre d'épithètes inutiles, pour ne rien dire de plus. Cela tient encore, sans doute, au désir et au besoin d'amplifier et d'allonger le sommaire, pour en faire une lettre qui remplisse la mesure exigée. Toute épithète qui n'ajoute rien au sens, à l'énergie, à l'agrément, ou tout au moins à l'harmonie de la phrase, doit être retranchée sans miséricorde. Une jeune personne croirait se rendre ridicule en se surchargeant d'ornements et de parures inutiles ; eh ! bien, voilà l'image d'une phrase trop chargée

d'épithètes. J'ai vu dans une des lettres une phrase de laquelle pourraient être retranchées quatre épithètes, sans que la phrase en valût moins ; je crois même qu'elle en vaudrait davantage.

» Ce que je dis des épithètes peut se dire également des périphrases. Vos élèves, sans doute, savent ce que c'est qu'une périphrase ; si quelqu'une d'elles l'avait oublié, vous voudrez bien le lui rappeler. Une périphrase ne doit jamais être substituée à l'expression propre et simple, à moins qu'elle n'ajoute quelque chose à la grâce ou à la force du discours. Hors de là une périphrase court le risque de devenir pesante et ridicule. Telle à peu près m'a paru la petite périphrase dont plusieurs de vos élèves se sont servies pour exprimer l'eau de la mer. Elles l'ont appelée une grande masse *de matière fluide*. Un de nos plus grands poètes a bien appelé la mer une *plaine liquide*, et une vague élevée une *montagne humide* ; mais la poésie admet beaucoup de choses qui ne seraient point supportées dans la prose, et surtout dans le style épistolaire qui doit être toujours naturel et sans prétention. D'ailleurs, ces expressions *plaine liquide*, *montagne humide* forment image, ce qu'on ne peut dire de *matière fluide* qui ne présente rien à l'imagination. Il me paraît que vos enfants n'ont pas été plus heureuses en disant *le disque du soleil*, au lieu de dire tout simplement *le soleil*.

» Une chose plus importante encore que tout ce que je viens de vous dire et que vous ne sauriez trop inculquer à vos élèves, c'est de mettre toute leur attention à ne jamais rien dire qui ne soit juste, natnrel, exact. En toutes choses, et avant toutes choses, il faut de la raison et du bon sens. Je ne veux pas dire que j'aie rien remarqué dans

les *lettres* qui choque lourdement l'un ou l'autre ; mais j'ai vu par ci, par là quelques petits passages qui m'ont paru n'être pas de la plus grande justesse. Par exemple , on fait une brillante description des vendanges , on dit qu'elles sont fort amusantes , et on finit par dire que l'on désire beaucoup qu'elles finissent bientôt : à moins que ce désir ne soit produit par un esprit de mortification (ce qui serait fort édifiant) , il faut convenir qu'on ne devait pas s'y attendre. Dans une autre lettre , en décrivant la tempête , on nous dit que le tonnerre grondait et que bientôt les éclairs brillèrent ; voilà des éclairs qui n'arrivent qu'après le tonnerre , ce qui n'est pas fort commun. Dans une autre lettre écrite à une personne qui avait annoncé la nouvelle de la mort de sa tante , on lui détaille plusieurs circonstances de cette mort , comme si on donnait soi-même la nouvelle. Voilà de petites inconvenances, de petites inattentions qu'on aurait certainement pu éviter.

» Le meilleur moyen que vous puissiez employer, madame , pour apprendre à vos élèves à bien écrire des lettres (car , pour d'autres genres de composition , je ne pense pas qu'ils leur soient fort nécessaires) , c'est de leur mettre sous les yeux de bons modèles , de leur en faire sentir les beautés , de leur faire rendre compte de ce qu'elles éprouveront en les lisant. Dans les observations qu'elles vous feront vous aurez la mesure de leur goût. Cela vaut mieux que toutes les règles que vous pourriez leur donner. On l'a dit , il y a longtemps , la voie des préceptes est longue, celle des exemples est courte.

» Accoutumez vos élèves à mettre dans tout ce qu'elles écrivent de la clarté , de l'exactitude aux

règles de la syntaxe, mais surtout du naturel et de la simplicité ; les agréments du style viendront ensuite, presque d'eux-mêmes. Veillez à ce qu'elles parlent correctement, mais toujours sans affectation, et elles écriront bien. Il faut, dit-on, écrire comme on parle ; oui, sans doute, comme on parle, quand on parle bien.

» J'aurais encore bien des choses à vous dire, mais je m'aperçois que je viens de vous faire une énorme lettre et qu'il est temps de finir. — Oui, certes, il en est temps, allez-vous dire tout bas (car, pour le dire tout haut vous êtes trop bonne et trop polie) ; eh bien, si ma lettre vous a paru excessivement longue, fatigante et surtout peu utile, faites-en justice ; mais en même temps faites grâce au sentiment qui l'a dictée et qui n'est autre que le désir bien vif de l'instruction et du progrès de vos élèves, et par conséquent, de votre propre satisfaction qui en est inséparable.

» Quelque longue que soit ma lettre, il faut néanmoins que j'y ajoute encore un mot : j'ai remarqué dans quelques lettres un assez bon nombre de fautes d'orthographe. Un peu d'attention les aurait certainement évitées ; recommandez donc cette attention. Les mauvaises habitudes, en fait d'orthographe, se contractent aisément, et il est plus facile de les prévenir que de les corriger. »

Il nous semble que cette lettre, en montrant combien le goût littéraire de M. Coustou était sévère et pur, peut être regardé comme un abrégé de tout ce qu'on a dit de mieux sur le style épistolaire.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Congrégation des jeunes filles ouvrières. — Évêché de Grenoble. — Direction spirituelle.

Vous qui paraissez indignés qu'une vertu si rare n'ait pas été couronnée, n'avez-vous pas entendu que j'ai dit, au commencement de ce discours, que ce grand homme s'était éloigné de toutes les dignités? On a recherché son humilité, mais il n'y a pas eu moyen de la vaincre. Nos rois ont connu son mérite, l'ont voulu reconnaître; mais on n'a pu le résoudre à recevoir d'une main mortelle, quoique royale; les ministres et les prélats concourant également à l'estimer.

(Bossuet. Orais. fun. de Nic. Cornet.

L'année 1820 s'ouvrit sous de tristes auspices, le duc de Berry fut frappé par Louvel, le 13 février. Ce crime émut profondément tout le Midi et la ville de Montpellier princi-

palement. On crut un instant que ce crime était le premier coup de bélier porté au trône, que les saturnales de la révolution étaient sur le point de recommencer, que la religion allait être, avec la monarchie, précipitée dans l'abîme. Le clergé eut besoin de toute son influence pour calmer ces vives appréhensions, pour ranimer dans les cœurs la confiance en Dieu, l'amour de la paix, le pardon des injures, et il ne fut point au-dessous de sa tâche.

Quand les premières émotions furent apaisées, l'Association des chevaliers de Saint Louis voulut faire célébrer un service solennel pour le prince qui en avait été le protecteur et le chef. M. Coustou fut chargé de l'oraison funèbre, et ce choix rassura pleinement une autorité ombrageuse qui, même sous le gouvernement d'un Bourbon, semblait toujours craindre de ne pas ménager assez les révolutionnaires, et affectait de ne voir dans la généreuse explosion des sentiments royalistes et religieux de la foule qu'une provocation à l'adresse de ceux qui ne les partageaient pas.

M. Coustou sut éviter dans son discours tous les écueils d'un sujet que les circonstances, les lieux, les personnes qui l'écoutaient, les amis comme les ennemis du gouvernement rendaient si scabreux. Il sut déplorer cet immense malheur de la mort du duc de Berry

sans enflammer aucune des passions qui s'agitaient en sens divers dans une population tourmentée. Simple et noble comme son héros, il comprit d'abord qu'il ne devait pas rendre tout un parti responsable de la faute d'un homme égaré, alors même que son attentat servait si merveilleusement les projets de ce parti. Il avait à pleurer un membre de cette race auguste pour laquelle lui-même avait souffert, qu'une mort prématurée et funeste avait frappé dans la force de l'âge et au milieu des brillantes destinées que lui présentait l'avenir ; un homme d'un esprit juste et grand, d'un caractère sûr, d'un cœur aimant, d'une âme franche autant que généreuse ; un prince enfin brave, loyal, éclairé, qui faisait tout à la fois l'honneur et l'espoir de la France. Un pareil sujet, en intéressant vivement son cœur, ne pouvait qu'inspirer son génie. Après avoir écarté toute pensée de récrimination, après avoir fixé l'attention de tous les esprits sur le prince, objet de ses regrets, il déploya pour le peindre, autant de sensibilité que d'imagination. Il sut prendre un ton vraiment funèbre et mettre autant de pathétique dans ses mouvements que d'harmonie dans son style; aussi ne put-on s'empêcher de reconnaître, dans tout son discours, une ame fortement émue. Plus occupé de répandre des larmes que des fleurs sur la tombe du duc de Berry, il en fit

verser à tous ceux qui l'écoutaient (1). Mais il ne voulut pas laisser son auditoire sous cette impression de tristesse, et pour adoucir d'amères douleurs, il appela les consolations de l'espérance. Voici comment il termina son oraison funèbre :

« En ces jours où la France entière est aux pieds des autels, pour appeler les bénédictions célestes sur cette jeune princesse qui porte dans son sein nos destinées, nos espérances, notre avenir, les sentiments si français qui vous distinguent, Messieurs, ne donneront-ils pas une ardeur particulière à vos supplications et à vos vœux ? Voyez les regards de la patrie éplorée se tourner avec amour vers cette femme, cette épouse, cette mère tant éprouvée, comme au sein de la tempête les regards du matelot se fixent sur la brillante étoile qui paraît à l'horizon et dont le vif éclat semble lui annoncer la fin de ses souffrances ! Quels hommages plus dignes de ce grand et saint roi au nom duquel vous êtes réunis, que des prières ferventes adressées à ce Dieu qui règne sur les peuples et sur les rois, pour en obtenir la perpétuité de cette race, la plus auguste de l'univers, dont

(1) Ceci est à la lettre ; les plus vieux militaires se montrèrent aussi émus, aussi attendris que le reste de l'auditoire ; le général Briche sanglottait. L'émotion fut si vive et si profonde qu'il est bien des cœurs encore où elle n'est point effacée. Dernièrement quelqu'un qui avait assisté à ce discours de M. Coustou et qui en racontait le prodigieux effet, ne pouvait en parler que les larmes aux yeux.

Saint Louis fut la tige et dont les descendants portent encore et son nom et son sceptre ! Conjurons donc le Dieu de Saint Louis d'en protéger les enfants, de faire sortir de cet arbre antique qu'un fer impie s'efforça de couper, un nouveau rejeton sur lequel repose l'esprit du saint roi, pour la gloire de la France, la consolation de l'Eglise et le bonheur du monde. »

Mais d'autres préoccupations vinrent bientôt s'emparer de tous les esprits. Les Missionnaires de France avaient déjà parcouru une grande partie du royaume, et à leur voix bien des cœurs avaient été touchés, bien des esprits éclairés, bien des âmes converties; heureux, si, comptant moins sur l'appui du gouvernement, ils avaient su toujours attaquer l'erreur avec plus de tact et de prudence, et s'ils n'avaient point paru, quelquefois, par l'éclat de leurs opinions politiques, plutôt les envoyés de l'autorité que les envoyés de Dieu ! Depuis longtemps Mgr l'évêque les appelait dans sa ville épiscopale, lorsqu'il eut enfin la certitude qu'au carême de 1821, Montpellier serait évangélisé par une troupe choisie et nombreuse de ces ouvriers apostoliques (1).

(1) A leur tête était le célèbre abbé Guyon, qui se lia bientôt avec M. Coustou d'une amitié intime, ainsi que l'abbé Enfantin, fondateur et supérieur des religieuses de la *Nativité*, au Bourg St. Andéol; le P. Maccarty, M. Rey, depuis élevé à l'épiscopat. Pendant leur séjour à Montpellier, c'était à M. Coustou que ces messieurs confiaient la direction de leur conscience.

Dès-lors, ces Messieurs furent presque le sujet unique de toutes les conversations. On s'informait de leurs noms, de leurs talents, de leurs succès. Quelques vieillards qui avaient pris part à la mission du P. Bridaine, en 1741, s'estimaient heureux d'en voir une autre avant de mourir. La pensée seule de la mission imprimait aux caractères, aux mœurs, aux habitudes quelque chose de grave, de sérieux, de religieux même ; de sorte que dès le premier jour de leur arrivée à Montpellier, les missionnaires purent s'apercevoir des bonnes dispositions avec lesquelles on les accueillait et annoncer, comme ils le firent, le succès de la mission. Ce succès fut des plus grands, en effet ; vingt-deux mille personnes de tout sexe et de tout rang s'approchèrent du tribunal de la pénitence et de la sainte table.

Mais le bien opéré par les missionnaires il fallait le maintenir et le perpétuer. Pour atteindre ce but, un des moyens les plus efficaces c'était l'établissement d'associations religieuses qui s'occuperaient de différentes œuvres de piété et de charité. Mgr l'évêque s'occupa aussitôt de les former, et en peu de jours la Congrégation des *messieurs*, celle des *dames*, celles des *demoiselles*, furent constituées. Restait celle des *artisans* qui fut confiée au saint abbé Montels que le ciel a déjà récompensé de toutes ses vertus, et celle

des *jeunes filles ouvrières*, dont la formation et le soin devint le lot de M. Coustou, et on peut dire avec vérité, son lot de prédilection... Ah ! la religion veille également au salut des pauvres et des riches ! Elle est le lien puissant qui unit ensemble les différentes classes de la société. Elle s'occupe du bonheur du moindre particulier comme du repos des états, et adresse à toutes les conditions ses promesses et ses menaces, ses instructions et ses maximes. Si elle rappelle aux riches les dangers de leur position, si elle leur enseigne à faire un saint usage de leur fortune et à se regarder comme les instruments de la providence envers les malheureux, elle console le pauvre affligé de sa misère, et la lui faisant envisager avec les yeux de la foi, elle lui apprend à s'estimer heureux dans un état que le fils de Dieu avait embrassé et qu'il a sanctifié et ennobli par ses exemples. Par là, elle le civilise plus sûrement, plus véritablement que toutes ces théories corruptrices par lesquelles ses prétendus amis caressent et exaltent tous ses instincts, tous ses appétits, toutes ses passions, et lui font rêver sur la terre un bonheur impossible.

Rien de plus touchant que la sollicitude vraiment paternelle avec laquelle M. Coustou s'occupa de son Association des filles ouvrières, et on nous saura gré, nous l'espérons,

d'entrer là-dessus dans quelques détails.

Il les convoqua d'abord pour le dimanche, 13 mai, dans la grande classe des *Dames-noires*. Cette première réunion dépassa toutes ses espérances par l'empressement et le nombre de celles qui s'y rendirent, l'excellence de leurs dispositions, le désir qu'elles exprimèrent et leurs promesses spontanées de concourir à la prospérité de cette œuvre nouvelle.

Huit jours après eut lieu la seconde réunion. Il fallait organiser l'association des *Filles de la Providence* (c'est le nom que M. Coustou leur donna), d'après le règlement général adopté pour toutes les autres, sauf quelques modifications nécessaires. M. Coustou nomma, avec l'approbation de l'assemblée, la présidente, les assistantes, les conseillères, etc. Ensuite, il leur dit :

» Dans les autres associations déjà formées, on a nommé un trésorier ou une trésorière, parce que les associés se sont imposés une petite aumône ou quotité mensuelle. Pareille chose ne m'a point paru praticable dans l'association des filles ouvrières, dont un grand nombre n'ont que leur nécessaire qu'elles gagnent par leur travail. Cependant, si l'association le désirait, on pourrait établir un *tronc* dans lequel celles qui pourraient le faire déposeraient librement ce qu'elles voudraient. Ce qu'on y recueillerait serait employé à quelque

œuvre de piété ou de charité, au choix de l'association. »

Cette proposition fut applaudie et acceptée à l'unanimité (1). La séance fut terminée par quelques avis que M. Coustou donna à ces jeunes filles. Il leur recommanda de s'appliquer à devenir l'édification de leurs paroisses et la consolation de leurs familles, par leur assiduité aux instructions et aux offices de l'Eglise, par leur soumission à leurs parents, l'application au travail, la modestie dans leur extérieur, la réserve dans leurs conversations, mais surtout par la fuite des occasions dangereuses, et l'éloignement des lieux et des sociétés où les vertus qui doivent être le plus chères à de jeunes filles chrétiennes pourraient recevoir quelque atteinte. Enfin il les exhorta à renoncer à tout ce qui ne servirait qu'à entretenir l'esprit de dissipation, de frivolité, de légèreté, et à s'efforcer de former en elles-mêmes l'esprit de la véritable piété, laquelle n'a rien de singulier ni de farouche,

(1) C'est du produit de ce *tronc* que plus d'une famille indigente fut secourue, et que furent faits des embellissements et réparations à la chapelle de la Vierge de l'église de Ste. Ursule, où désormais eurent lieu toutes les réunions des *Filles de la Providence*.

mais qui est toujours, au contraire, douce, affable et officieuse (1).

Le 31 mai, jour de l'Ascension, troisième réunion dans l'église des dames Ursulines, communion générale, magnifique instruction de M. Couston sur le bonheur de la vertu, la nécessité de la persévérance, les obstacles qui s'y opposent, les moyens d'en triompher. Le plus facile, le plus sûr, le plus doux à mettre en pratique, surtout pour de jeunes cœurs, est la dévotion envers la sainte Vierge. M. Couston expose succintement les avantages de cette dévotion, en quoi elle doit surtout consister, les consolations dont elle remplit une ame fidèle, et toutes ces jeunes filles promettent par acclamation au Dieu qu'elles viennent de recevoir une inébranlable persévérance dans son service. Une d'entre elles, à genoux aux pieds de l'autel, prononce à haute voix,

---

(1) En les exhortant à la piété, il appuyait fortement et fréquemment sur ce point, qu'elle n'est pas toute dans la participation aux sacrements. Cette participation, il la recommandait comme un moyen puissant de triompher de notre lâcheté et d'acquérir la force de pratiquer les vertus que Dieu nous demande; mais dans ces recommandations même il allait au devant des faiblesses du respect humain et des tentations de l'hypocrisie. « Nos réunions, disait-il, sont des réunions » d'instruction, d'édification, de charité, d'encouragement » mutuel, mais non des réunions de *communions:* qu'aucune » de vous, mes enfants, ajoutait-il, ne remarque jamais » quelles sont celles de ses compagnes qui communient, » quelles sont celles qui ne communient pas! La plus sim» ple observation à ce sujet pourrait quelquefois vous rendre » très coupables devant Dieu. »

au nom de toutes, l'acte de consécration à Marie.

Nous n'avons pas cru au-dessous de l'histoire que nous écrivons la naïveté de ces détails, qui sont d'ailleurs de la plus grande authenticité; car, nous les trouvons consignés dans les procès-verbaux qui se rédigèrent immédiatement après ces premières réunions. Cet usage, des procès-verbaux, fut constamment suivi jusqu'à la mort de M. Coustou. Nous en avons lu un très-grand nombre, et ç'a toujours été avec le plus vif intérêt, souvent même avec émotion, nous ne rougissons pas de l'avouer. Il nous semblait voir le saint prêtre bon, compâtissant, zélé, désireux du bien, se faisant, pour l'opérer, petit avec les petits, souffrant avec ceux qui souffraient, ignorant presque avec les ignorants. Il nous semblait l'entendre donnant à ces jeunes ouvrières des préceptes toujours appropriés à leurs devoirs, des conseils analogues à leurs besoins, tantôt en mettant sous leurs yeux des modèles de solides vertus, tantôt en leur signalant les défauts les plus ordinaires à leur âge comme à leur sexe, d'autres fois encore en les avertissant des piéges qui les entourent, des séductions qui les trompent, des préjugés qui les aveuglent. Et tout cela sans aucune recherche de style, avec un oubli complet de lui-même et une parfaite simplicité. Et en

effet, uniquement occupé d'être entendu et goûté de l'auditoire auquel il s'adressait, la forme de ses instructions n'était jamais sévère, mais douce, attrayante et animée. Son âme était sur ses lèvres : s'il parlait des délices de la vertu, de la paix que Dieu donne en échange des sacrifices qu'on lui fait, sa bouche souriante, son front calme et serein étaient plus éloquents, plus efficaces encore que ses discours ; il touchait, il échauffait parce que sa parole était toute de tendresse et de piété.

On ne nous en voudra pas, nous l'espérons, si nous faisons remarquer que de toutes les associations enfantées par la mission de 1821, celle des jeunes ouvrières est la seule qui se soit maintenue dans sa première ferveur, et dont les rangs même soient devenus plus nombreux d'année en année. Aux premiers jours de son institution, elle ne comptait que deux cent-cinquante membres ; en 1844 il y en avait six cents. N'est-ce pas là une preuve sans réplique et de la sage direction que M. Coustou avait imprimée à cette œuvre, et du succès dont Dieu avait couronné ses efforts et son zèle? Et son zèle ne se relâchait jamais; ni la multiplicité des affaires, ni l'âge, ni les infirmités n'avaient le pouvoir de le faire se dispenser des réunions indiquées. Elles avaient lieu tous les quinze jours, et on compterait les rares occasions où M. Coustou manqua à

les présider. C'est que les fruits de salut qu'opérait son ministère l'attachaient de plus en plus à cette belle œuvre ; chaque jour lui en démontrait l'utilité et l'importance sous des points de vue nouveaux auxquels, en commençant, il avait à peine songé. Si quelquefois on se décourageait, son regard vigilant, ses exhortations douces et bienveillantes, sa charité empressée, active, infatigable avaient bientôt ramené la brebis égarée. Quand venait l'époque de leur mariage, ces jeunes filles sortaient de la congrégation : il avait établi qu'elles vinssent alors lui rendre à lui-même leur *carte d'admission.* Il profitait de cette occasion pour leur donner encore de sages avis, pour les engager, par le souvenir des délices qu'elles avaient goûté dans la piété et la vertu, à ne jamais en abandonner les sentiers ; il s'informait, comme un père tendre, des chances de bonheur que leur promettait l'établissement auquel elles étaient appelées, il les assurait qu'il ne les perdrait pas de vue et il leur tenait parole. Devenues épouses et mères, il ne les abandonnait pas : souvent c'est à ses sages conseils qu'elle durent de reconquérir le cœur d'un mari, de le corriger d'habitudes funestes, de le ramener à une conduite rangée et chrétienne. Combien de ces jeunes ménages qui n'ont été relevés et soutenus que par lui, soit par des largesses bien entendues, soit par les

suites heureuses de ses sollicitations et de son crédit! Oh, le bien que peut faire un bon prêtre est incalculable !

M. Coustou poursuivait tranquillement ses travaux, ses bonnes œuvres de toute espèce et secondait Mgr l'évêque dans tous ses projets. Il s'était beaucoup occupé des Dames du Refuge; il avait dressé les statuts des religieuses hospitalières établies à Clermont-l'Hérault par la charité et les sacrifices d'un de ses amis, le vénérable M. Tailhan, alors curé de cette ville; il obtenait du conseil-général du département des allocations nouvelles pour la décence et la majesté du culte, donnait des retraites, présidait aux examens des jeunes séminaristes, se multipliait en quelque sorte, se trouvait partout, répondait à tout, comme dans les premières années de son grand-vicariat, et cependant, il avait plus de soixante-cinq ans. C'est alors que la divine providence sembla vouloir l'élever aux plus hautes dignités de l'Eglise.

Déjà en 1817, lorsqu'un nouveau concordat eut été arrêté entre Louis XVIII et Pie VII, et que le pontife, par sa bulle du 27 juillet, eut créé en France quarante-sept nouveaux siéges épiscopaux, M. Coustou avait été mis sur la liste des candidats appelés à les remplir. M. l'abbé de Sambucy, attaché à la grande aumônerie, étant venu à Montpellier, lui en

donna la nouvelle, tout en regrettant que les difficultés que rencontrait à la chambre des députés cette grande mesure retardassent encore sa nomination définitive. M. Coustou s'était alarmé et avait clairement manifesté à son ami sa résolution ferme de refuser toute élévation. Il alla plus loin : « Je ne puis pas encore écrire dans ce sens au grand-aumônier, dit-il à M. de Sambucy, ce serait trahir votre confidence, mais c'est de vous que j'attends ce service. Puisque vous êtes si bien posé dans ce pays-là (la cour) que vous savez des choses de cette nature, vous devez l'être aussi pour faire connaître et prévaloir ce que vous savez de mes intentions ; je refuserai absolument et invinciblement : dites-le bien, qu'on le croie bien, et qu'on fasse disparaître mon nom de cette liste. » M. de Sambucy, après de vains efforts auprès de M. Coustou pour le faire changer d'avis, lui promit ce qu'il voulait et tint parole.

Aussi, lorsque, en 1825, Mgr l'évêque d'Hermopolis annonça à M. de Sambucy qu'il allait nommer M. Coustou à l'évêché de Grenoble, --mais, lui dit celui-ci, vous savez bien Monseigneur, que l'abbé Coustou n'acceptera pas l'épiscopat, qu'il l'a déjà plus d'une fois refusé? —Oui, mais je ne le consulterai pas; je lui *apostropherai* l'ordonnance royale sans le prévenir ; elle tombera sur lui comme une

bombe ; il faudra bien qu'il accepte. — Et en effet, dans les premiers jours de novembre, il reçut l'ordonnance qui le nommait à l'évêché de Grenoble avec une lettre du ministre dont nous transcrivons ici les principaux passages :

« Monsieur l'abbé, j'ai l'honneur de vous annoncer que le Roi, par son ordonnance du 26 de ce mois (octobre), vous a nommé à l'évêché de Grenoble, vacant par le décès de Mgr Simon. Je m'empresse de vous adresser l'ampliation en forme de cette ordonnance. Je me plais, Monsieur l'abbé, à reconnaître dans une nomination qui vous appelle à de si saintes fonctions, les desseins de la divine providence pour la gloire et le bien de l'Eglise...... Le Roi compte sur votre empressement à répondre à la confiance qu'il a en votre piété, votre zèle et vos lumières. »

Cette nomination, qui mettait enfin à sa place un homme d'un mérite si éminent, fit la plus grande sensation à Montpellier et toutes les classes de la société y applaudirent. On sentait, sans doute, la grandeur de la perte qu'on allait faire ; on regrettait, on pleurait M. Coustou, mais on se réjouissait de ce que les vertus et les talents qu'on avait si longtemps admirés étaient reconnus et récompensés. De toutes

parts, des lettres de félicitation arrivèrent à M. Coustou qui, seul, ne comprenait rien à cet enthousiasme, à cette *avalanche de compliments* qui tombait autour de lui, c'était son expression. Son élévation l'avait consterné, et s'il avait tant résisté, en 1802, avant d'accepter le grand-vicariat, il se promettait bien, cette fois, de résister encore davantage. Il consulta ses amis, MM. Carrière (1), Bastet,

(1) M. Carrière était un des prêtres les plus instruits, les plus saints et les plus vénérés de l'ancien clergé de Montpellier. Condisciples de collége et de séminaire, M. Carrière et M. Coustou s'étaient bientôt liés d'une amitié intime, fondée sur une estime sincère et profonde. Dans les embarras du ministère, ils s'en rapportaient à la décision l'un de l'autre. Souvent et dans les cas les plus difficiles, M. Coustou renvoyait ceux qui le consultaient à M. Carrière, celui-ci renvoyait à M. Coustou. Depuis 1814, c'est-à-dire, depuis le moment où M. Carrière, devenu chanoine, eut plus de temps et de liberté, il ne se passait pas de semaine, où il n'y eût un jour choisi par ces deux hommes pour se voir, plusieurs heures de suite, sans contrainte et sans témoins. Ils avaient besoin de répandre ensemble leurs ames devant Dieu, de confondre leurs sentiments, d'échanger leurs pensées, de se retremper l'un l'autre dans ces communications naïves de la piété et de la foi. Une franchise entière formait le caractère de ces conversations. Nous avons vu au chapitre précédent ce que pensait M. Coustou des compliments, M. Carrière était là dessus du même avis: « La louange, disait-il, n'est due qu'à Dieu seul. Les anges ne se louent point entre eux. Parmi les hommes, c'est l'orgueil qui a établi et qui rend si funestes les louanges que l'on donne et celles que l'on reçoit. Voulez-vous juger si une piété est solide? examinez si elle est également sobre et de censure et de louange. »
» Il disait encore: « Il y a une vanité qui est à l'orgueil ce que la modestie est à l'humilité: la vanité et la modestie s'ignorent elles-mêmes: la vanité ignore ce qui la rend ridicule;

et plusieurs autres. Tous (1), après avoir réfléchi et prié, lui conseillèrent d'accepter. Mgr Fournier voyait aussi le doigt de Dieu dans la manière, en quelque sorte, providentielle dont M. Coustou avait été nommé ; lui seul éprouvait une répugnance invincible à se charger du fardeau de l'épiscopat ; il n'y pensait qu'avec effroi, et il s'exprimait là-dessus avec la plus grande énergie, dans ses conversations, comme dans ses lettres :

« Saint Ambroise, disait-il, sortait de Milan et compromettait même sa réputation, pour écarter, par le scandale apparent de sa conduite, le suffrage des fidèles ; Saint Augustin fuyait au désert, et moi je ne tremblerais pas ! Ai-je donc leur science et leurs vertus ? Au temps où nous sommes, il faut plus que jamais dans un évêque la perfection même de l'évangile ; il faut la science et une grande science, car l'antique simplicité de la foi a disparu... Et comptez-vous pour rien le choix des jeunes lévites auxquels j'aurai à imposer les mains, pour les faire les coopérateurs de leur évêque ? Pourrais-je les ordonner sans les plus terribles

---

voyez M.***; la modestie ignore ce qui la rend agréable, voyez l'abbé Coustou. M. Bastet, ancien supérieur du séminaire, était aussi bien cher à M. Coustou, par ses lumières et ses vertus.

(1) A l'exception de quelques-uns qui ne songeaient qu'à eux, et dont l'attachement *égoïste*, ils le disaient eux-mêmes, ne pouvait consentir à une séparation éternelle.

inquiétudes, les plus cruelles angoisses ? Ce dépôt de la morale et de la foi que je leur confierai, reposera-t-il en des mains fidèles et pures? Je devrai veiller sur eux, mais en aurai-je les moyens ? Les diocèses sont aujourd'hui si vastes ! Et la vieillesse qui s'avance avec son cortège d'infirmités !... Voyez si à ce simple coup d'œil que je jette sur la carrière où l'on voudrait me lancer, je ne dois pas me sentir glacé de crainte ! »

Aucun de ses parents n'eut la liberté de le voir pendant ces jours de perplexités, de réflexions et de prières. Ce n'est pas la voix de la chair et du sang que je dois écouter en cette occasion, s'écriait-il, c'est celle de Dieu. Et comme quelqu'un s'avisa de lui dire qu'en acceptant il préparerait un bel avenir à sa famille ; que le bon vouloir du ministre à son égard ne s'arrêterait point certainement à l'évêché de Grenoble ; qu'il pouvait raisonnablement espérer, sous peu de temps, un archevêché, la pairie peut-être ; qu'une brillante position pourrait dès-lors être faite à sa nièce chérie, à ses neveux :

« Et vous aussi, mon ami, lui répondit-il, vous me dites de ces choses là ! Qu'ai-je donc fait pour mériter que vous me jugiez capable de me décider d'après des motifs si vulgaires, et je pour-

rais dire même si coupables ?.... A la première nouvelle de ma nomination, la pensée qui s'est d'abord présentée à moi a été celle-ci : mon salut me sera-t-il plus facile là qu'ici ? Une voix claire et distincte m'a répondu négativement, et c'est la base inébranlable et le motif invariable de la détermination invincible que j'ai prise de refuser. Tout le reste n'est rien pour moi ; mes neveux ne viendront pas me sauver, si je me perds dans une place dont je ne pourrai remplir les devoirs. «

Un autre de ses amis lui reprochant cet excès d'humilité, et même l'accusant d'aller, en cette occasion, jusqu'à une sorte de défiance du Dieu qui, évidemment, l'avait appelé, il lui répondit en ces termes :

« Je sais bien que le bon Dieu tient toutes prêtes les grâces nécessaires pour l'accomplissement de sa volonté ; mais je crois aussi qu'une résistance qui ne cèderait enfin qu'à des manifestations presque miraculeuses de sa volonté suprême ne peut que lui être agréable. »

C'est sous l'impression de toutes ces pensées si graves, si sérieuses, que dès le 8 novembre, il écrivit à M. d'Hermopolis la lettre suivante :

« Monseigneur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, en date du 27 octobre dernier, avec l'ampliation de l'ordonnance du roi, en date du 26, par laquelle S. M. a daigné me nommer à l'évêché de Grenoble.

« Servir l'Eglise et mon Roi est le vœu constant de mon cœur et le plus sacré de mes devoirs. Je saurais encore me dévouer entièrement pour le service de l'un et de l'autre, si je pouvais espérer que ce dévoûment fût utile. Mais au sentiment profond et bien réfléchi devant Dieu de mon insuffisance, de mon incapacité pour porter dignement un fardeau aussi redoutable que celui de l'épiscopat se joint la conviction, la certitude que mes forces physiques succomberaient bientôt sous ce fardeau témérairement accepté. J'achève ma soixante-sixième année, déjà s'annoncent les infirmités de la vieillesse, elles vont s'accroître rapidement. Déjà j'ai éprouvé plusieurs fois, depuis que je suis vicaire-général, c'est-à-dire, dans l'espace de vingt-trois ans, de violentes secousses qui m'ont mis dans le plus grand danger de perdre la vie. Ma santé, telle qu'elle est rétablie, me permet de vaquer encore, dans mon pays natal, à des occupations que l'habitude me rend faciles; mais elle ne pourrait que succomber sous le poids nouveau des occupations multipliées que présenterait l'administration d'un diocèse immense, sous un climat si différent de celui de Montpellier. Bientôt il ne me resterait que le regret et la douleur d'occuper la place d'un autre qui aurait fait le bien que je ne pourrais faire moi-même.

» Je conjure donc très-instamment V. E., Monseigneur, de vouloir bien mettre aux pieds du Roi, avec le profond hommage de ma soumission, de

ma fidélité et de mon amour, l'expression de mes regrets de ne pouvoir, dans cette circonstance, remplir les vues de S. M. trop flatteuses pour moi.

» V. E. pourra facilement proposer à S. M. un autre ecclésiastique plus capable que moi de porter dignement un fardeau qui accablerait ma faiblesse.

» S. M. accueillera avec bonté, je n'en doute nullement, ma prière appuyée de votre bienveillance et de votre crédit ; et quelle reconnaissance n'en restera pas gravée dans mon cœur ! Ce sera avec une ardeur nouvelle que j'adresserai, tous les jours, mes prières à Dieu pour lui demander de répandre ses plus abondantes bénédictions sur vos travaux pour l'église de France, dont la gloire aujourd'hui se confond avec la vôtre. »

Le ministre ne se tint point pour battu ; il était trop fier de cette nomination, il connaissait trop bien M. Coustou, pour ne pas redoubler d'insistance et d'efforts, afin de le faire consentir à son élévation. Voici ce qu'il lui répondit le 14 novembre :

« Monseigneur, je reçois à l'instant même la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 8 de ce mois, en réponse à celle que je m'étais empressé de vous écrire moi-même, en vous transmettant une ampliation de l'ordonnance royale qui vous nomme à l'évêché de Grenoble.

» Si cette reponse m'était parvenue plutôt et avant que votre nomination eut été connue de

toute la France, je n'aurais peut être pas eu le courage de me refuser à l'instante prière que vous me faites aujourdhui. Mais durant cet intervalle, il s'est formé autour de moi un tel concert d'applaudissements et de félicitations, il m'arrive tous les jours, des provinces, tant d'éloges sur l'heureuse pensée qu'a eue S. M. de vous donner pour premier pasteur au diocèse de Grenoble, qu'il y aurait de ma part une espèce de prévarication à me rendre à vos désirs.

» Je vous supplie donc, Monseigneur, de me dispenser de faire auprès du roi une démarche qui serait d'ailleurs complètement inutile. S. M. est trop affermie dans sa détermination, par l'approbation générale que son choix a obtenue, pour qu'elle puisse consentir à revenir sur ce qu'elle a fait.

» Vous saurez, Monseigneur, sacrifier au besoin de l'Eglise et de la religion les pieuses alarmes de votre modestie ; vous accepterez avec résignation le fardeau que la providence vous impose ; vous ne voudrez pas frustrer les espérances d'une Eglise qui vous chérit déjà comme son père, ni résister à la volonté du Roi que vous devez regarder, dans cette circonstance, comme celle de Dieu même. »

Et dans un *post-scriptum*, écrit de sa main, le ministre ajoutait :

» Je vous embrasse, mon cher seigneur, ne reculez pas devant l'épiscopat, mon fardeau est

plus lourd que le vôtre et il faut bien que je le porte ; ce n'est pas vous qui vous êtes appelé ; ne soyez pas en peine de votre santé; elle se fortifiera par la vie plus active que vous serez obligé de mener ; je pourrais vous en citer plus d'un exemple dans l'Episcopat. Que (*vos amis* (1) *trop égoïstes*) veuillent avoir foi en ce que je dis, et menacez (*les*) d'une bonne excommunication , s'ils manquent de courage. »

On voit par le ton gracieux, amical et confiant de ce *post-scriptum* que M. d'Hermopolis ne doutait pas que M. Coustou ne se laissât gagner. Mais celui-ci avait trop sérieusement réfléchi, ou pour mieux dire, était trop sincèrement humble, avait trop de défiance de lui-même, pour que de douces et insinuantes paroles le fissent revenir sur une résolution qu'il avait prise au pied de la croix, devant Dieu, en présence de cette éternité qu'il ne perdait jamais de vue. Le 25 novembre il écrivit au ministre :

« Monseigneur , j'ai recu la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 14. Cette lettre m'a profondément affligé par la nécessité où elle m'a mis de réitérer des instances aussi pénibles que légitimes. Je m'étais flatté que V. E.

(1) Voyez la note précédente.

ne formant aucun doute sur la vérité des motifs que j'avais eu l'honneur de lui exposer, accueillerait favorablement ma prière et demanderait à S. M. de faire passer sur un autre un fardeau auquel je ne pourrais, sans une coupable témérité, me résigner moi-même.

» Je n'insisterai pas, Monseigneur, sur mon insuffisance, mon incapacité pour porter dignement le fardeau de l'épiscopat. J'éprouverais peut-être encore la confusion de voir attribuer *à de pieuses alarmes de la modestie* ce sentiment toujours plus profond de mon cœur, ce témoignage si clair de ma conscience. Je me bornerai, Monseigneur, à exposer avec la plus grande simplicité à V. E. l'impuissance physique, où mon âge et l'état de ma santé me mettent, de me charger d'un fardeau sous lequel je ne pourrais que succomber aussitôt. Quel bien pourrais-je espérer de faire dans un diocèse immense, sous un climat âpre, où les paroisses sont, en très-grand nombre, disséminées sur des montagnes qui seraient inaccessibles pour moi ? Certainement, je n'éviterais pas le prompt retour, dont j'ai été souvent menacé, d'une maladie qui deux fois a mis ma vie en danger. Je saurais, Monseigneur, faire sans balancer le sacrifice de ma vie, si je pouvais espérer qu'il en résultât quelque bien pour la religion ; mais évidemment, je ne pourrais, sous aucun rapport, me livrer à cet espoir. »

» Si je désire, Monseigneur, de finir mes jours dans ma patrie, ce n'est pas pour y vivre dans le repos et l'inaction ; le travail est un besoin pour moi ; toutes mes heures sont remplies par des occupations utiles ; le bon Dieu, à qui tous les instruments sont bons, daigne les bénir. Ce n'est

pas, non plus, Monseigneur, que mes faibles travaux ne m'offrent plus d'une fois des amertumes et des épines ; mais entouré de tous les moyens de soutenir, de relever ma bonne volonté et mes forces, je puis encore être de quelque utilité à mes concitoyens ; j'y travaillerai avec un nouveau zèle, animé de cette pensée que la résistance que ma conscience m'a forcé d'opposer à V. E. ne m'aura rien fait perdre de la flatteuse bienveillance dont elle m'a honoré dans cette circonstance.

» Rendez-moi donc, Monseigneur, le repos que j'ai perdu depuis un mois ; hâtez-vous de dissiper entièrement mes craintes de me voir forcé de réitérer encore mes instances ; la bonté de votre cœur me rassure ; V. E. accueillera favorablement ma demande, comme S. M. accueillera la vôtre.

» Je joins ici un certificat d'un des premiers médecins de Montpellier qui prouve à V. E. que mes craintes sur ma santé ne sont pas sans fondement (1).

Malgré toutes ces instances de l'abbé Cous-

---

(1) Voici ce certificat de M. le docteur Chrestien :

« Je soussigné, docteur en médecine, certifie que M. Coustou, vicaire général du diocèse de Montpellier, a éprouvé à deux reprises, un *melæna* qui, à chaque fois, lui a fait courir risque de perdre la vie et qui n'a cédé complètement qu'à un traitement très-long ; que depuis cette époque, il a été souvent menacé du retour de cette cruelle maladie, particulièrement quand la saison est humide et froide, et qu'il lui est arrivé plusieurs fois, par cette même température, d'être affecté d'étouffements et de suffocations qui exigent les secours les plus prompts, et qu'il a enfin un besoin indispensable de soins assidus.

Signé CHRESTIEN, d. m.

tou, M. Frayssinous ne pouvait se résoudre à admettre ses excuses. On sait que toutes les fois que ce ministre avait à nommer à quelque évêché, il allait faire une retraite de quelques jours à Saint-Sulpice, et c'était à la prière surtout que, dégagé de tout préjugé, de toute illusion, il demandait des lumières. Il était donc fondé à regarder les choix pour lesquels il se décidait comme tout-à-fait conformes à la volonté de Dieu. En cette occasion surtout, la connaissance personnelle qu'il avait de son candidat lui donnait la certitude du bien qu'il pourrait faire dans le diocèse de Grenoble. Il fit donc de nouvelles tentatives, et envoya à l'abbé Coustou un de leurs amis communs, l'abbé de Sambucy, pour essayer de vaincre ses résistances et d'obtenir de vive voix un triomphe auquel il désespérait d'arriver par correspondance. Mais contre une volonté invincible l'abbé de Sambucy dut échouer. Enfin, le 31 décembre, la lettre suivante du ministre des affaires ecclésiastiques vint délivrer l'évêque-nommé de Grenoble de toutes ses inquiétudes :

« Monsieur l'abbé, c'est avec la peine la plus sensible que je vous ai vu céder aux répugnances de votre modestie, et refuser décidément le fardeau de l'épiscopat, dont la haute confiance du Roi avait

voulu vous charger pour le bien de l'Église et du diocèse que vous étiez appelé à gouverner. J'avais espéré que les observations que j'ai eu l'honneur de vous faire sur votre première lettre triompheraient peut-être de vos pieuses alarmes, et malgré un nouveau refus de votre part, je me flattais encore que les instances de M. l'abbé de Sambucy, plus efficaces que les miennes, pourraient ébranler votre résolution. Mais puisque vous avez cru devoir y persister, j'ai dû respecter vos motifs et me rendre enfin aux considérations que vous faisiez valoir.

» Sur votre demande réitérée, il a donc bien fallu me résoudre à mettre votre démission aux pieds du Roi qui vient de l'accepter et de vous désigner un successeur dans la personne de M. Philibert Bruillard, curé de St-Étienne-du-Mont, de Paris.

» Tout en regrettant, Monsieur l'abbé, de n'avoir pu réussir à vaincre vos résistances, je n'en ai conçu qu'une estime plus profonde pour votre personne, et je vous prie d'en agréer l'assurance. »

Et M. Coustou, dans l'excès de sa joie, s'empressa de lui répondre :

» Monseigneur, j'ai reçu la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'adresser, en date du 31 décembre dernier. V. E. a bien voulu se rendre à mes vœux et à mes instances, commandés par les motifs les plus puissants et les plus légitimes; je la supplie d'agréer l'expression de ma vive reconnaissance. Ce qui a mis le comble à ma satisfaction,

c'est l'assurance que V. E. a bien voulu me donner que la résistance que j'ai été forcé d'opposer à ses vues ne m'a fait rien perdre de la flatteuse bienveillance dont elle m'honore. Je tâcherai d'acquitter la dette que m'impose la reconnaissance par les vœux que j'adresserai au Seigneur pour la conservation de vos jours si nécessaires à l'Eglise de France. »

Et en même temps il écrivait à ses amis : « Félicitez-moi, maintenant, si vous m'aimez; l'amer calice est passé loin de moi... » Jamais et dans aucune des circonstances si diverses où se trouva, depuis, M. Coustou, il n'eut le moindre regret d'avoir en cette occasion écouté le cri d'une conscience trop timide, peut-être. En 1838, il écrivait à un de ses amis qui, lui parlant de sa position actuelle, s'était permis une allusion à ce qu'elle aurait pu être :

« Dans quelque position que l'on se mette, on trouve toujours des hommes et par conséquent des misères et des passions ; jalousies, ambitions, intrigues, dissimulations, astuces, inconséquences; et trop souvent piéges, supercheries, haines, vengeances, mensonges, calomnies, etc. Convaincu depuis longtemps de ces tristes vérités, j'ai pris pour principe de ma conduite *la constance*, le moins possible de changements, et je ne m'en suis pas

plus mal trouvé ; les malades croient se soulager en changeant de lit ; mais le mal n'est pas dans le lit. »

Cependant, M. Frayssinous n'avait pas renoncé à ses projets sur M. Coustou ; il savait trop tout ce qu'on pouvait attendre de ses talents et de son zèle ! Dès 1826, un homme très-ditingué (1) se plaignait à M. d'Hermopolis de ce qu'il avait permis à M. Coustou de refuser l'évêché de Grenoble : « que voulez- » vous ? répondit le ministre.... Après tout, » M. Coustou est encore *nécessaire* à Montpel- » lier, mais si le titulaire actuel venait à mou- » rir, il faudrait bien qu'il acceptât l'évêché de » Montpellier. » Et sur l'observation qui lui fut faite, que d'après ses principes, souvent manifestés, il ne fallait pas donner à un pays un évêque qui fût du pays même, il répliqua sur le champ : *M. Coustou fait exception* (2). M. d'Hermopolis ne s'apercevait pas alors que déjà la foudre grondait sur la tête des rois qu'il servait, et qu'avant même que l'orage éclatât, il en serait une des premières victimes. Du reste, nous verrons bientôt qu'il se

(1) M. l'abbé Berger, vicaire général du diocèse de Toulouse.

(2) Lettre de M. l'abbé Berger, du 2 septembre 1845.

flattait en vain, et qu'il aurait trouvé plus tard dans M. Coustou les mêmes résistances qu'il avait rencontrées en 1825.

N'est-ce pas cependant un beau spectacle que celui qui vient de se passer sous nos yeux ? Un choix auquel la France entière applaudit et qui n'est désapprouvé que par l'humilité profonde de celui qui en est l'objet; un roi puissant qui offre une dignité éminente à un de ses sujets connu par son dévoûment, et qui essuye un refus que le mépris, l'indifférence ou la haine ne se seraient point permis ; un grand ministre qui s'abaisse jusqu'à supplier un simple prêtre, et dont les supplications échouent contre le sentiment d'une indignité, d'une incapacité que les œuvres de ce prêtre et sa vie tout entière démentent ; un grand diocèse tendant les bras à l'homme vénéré qu'on lui donne pour pasteur, l'appelant de tous ses vœux, reposant sur lui ses plus douces espérances : et dans un oratoire obscur, au pied du crucifix, ce même homme priant avec larmes, s'effrayant de la responsabilité qui pèserait sur sa tête, et demandant, comme autrefois Jésus, que ce calice passe loin de lui...! Mais quoi ! l'horizon est-il donc si noir ? L'hydre des révolutions relève-t-elle ses têtes menaçantes ? Les persécutions vont-elles recommencer ? La pauvreté, l'exil, le martyre se trouvent-ils sur la route de l'épis-

copat? Oh, s'il en était ainsi, M. Coustou n'hésiterait point. Ce sont les honneurs qu'il redoute ; et il insiste, et il agit pour s'y soustraire, comme agirait à peine, pour y arriver, l'ambitieux qui y aspire. Nous ne savons si nous nous trompons, mais il nous semble que l'antiquité ecclésiastique et les plus beaux siècles du christianisme ne nous offrent rien en ce genre qui soit plus digne de notre admiration et de nos éloges.

M. Coustou, délivré des inquiétudes que lui avaient causées les projets et les longues sollicitations de Mgr d'Hermopolis, se remit avec plus d'ardeur à ses occupations favorites. Chose pénible à dire, mais vraie et qui prouve bien la profonde infirmité du cœur de l'homme ! Sa nomination à l'épiscopat, son refus obstiné de cette dignité lui attirèrent une sorte de froideur de la part même de ceux qui pouvaient et devaient le mieux l'apprécier. Avec un grand mérite et des talents supérieurs, on peut avoir malheureusement de véritables faiblesses dans le sentiment et dans le caractère. Il est des vertus qui n'aiment pas à être dominées par les vertus qui les entourent, parce que sans s'en rendre compte, peut-être, elles y lisent un reproche perpétuel, un blâme incessant de ce qu'elles ont encore d'imperfections. A côté de l'abbé Coustou se forma donc comme une sorte d'admi-

nistration *interlope*, qui contrariait ses vues pour le bien avec d'autant plus de succès qu'elle n'agissait que par des voies détournées et obscures. Un silence complaisant sur des misères que le grand sens et la haute vertu du saint prêtre ne pouvaient approuver était déjà pour elle un moyen de puissance et d'action. Ensuite les menées patientes, ténébreuses, adulatrices de certains hommes se trouvaient merveilleusement secondées par un défaut, s'il faut l'appeler ainsi, bien grand au temps où nous vivons. M. Coustou n'enveloppait pas toujours la vérité des voiles de la fable ou de l'apologue ; il ne savait guère ni dissimuler sa pensée, ni supprimer une épigramme. La netteté de son esprit, la promptitude de son coup d'œil, la franchise de son caractère se traduisaient souvent par des paroles empreintes d'une justesse désolante, par des réparties d'une gaieté sérieuse, mais fine, spirituelle et même caustique. Il mettait le doigt sur la plaie et on l'y sentait un peu trop. Or, cette soudaineté de réflexions plus ou moins piquantes qu'on avait tant louée autrefois, on l'appelait maintenant inconvenance et rudesse, et on lui en faisait un crime. On affectait d'oublier qu'elle provenait non-seulement de la vivacité de son esprit, mais aussi de l'extrême droiture de ses intentions et de la conviction où il était qu'on voulait le bien

aussi véritablement, aussi fermement qu'il le voulait lui-même. Puis, d'inexplicables prétentions étaient choquées, et le laissaient deviner, de ce grand nombre de jeunes prêtres qui se groupaient autour de l'abbé Coustou, comme autour d'un modèle et d'un père... Dans les cas embarrassants, dans les circonstances tant soit peu difficiles, on revenait à lui avec effusion, bien assuré qu'on était de le retrouver toujours le même ; mais on ne savait pas toujours se défaire d'une sorte de réserve qu'imposaient la conscience des torts qu'on avait envers lui, et la honte de les avouer (1).

---

(1) Dans tous les temps, à toutes les époques, dans toutes les circonstances, Mgr Fournier, laissé à lui-même, rendait complète justice à M. Coustou. Les vues, les lumières, les jugements, les décisions de son grand vicaire fesaient toujours autorité pour lui. Nous allons citer quelques fragments d'une lettre que M. Coustou écrivit à Mgr Fournier, en 1826, pendant le séjour que fit l'illustre prélat à Paris, où il avait été appelé comme membre de la commission des *hautes études ecclésiastiques;* ils feront connaître beaucoup mieux que tout ce que nous en dirions la nature de leurs relations:
« Monseigneur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de
» m'écrire le 1 de ce mois (Février), ma donné quelques
» inquiétudes sur votre santé. Après un voyage fatigant,
» cette vie de tourbillon dont vous me faites une peinture si
» vive et qui est si opposée à cette vie calme et paisible de
» Montpellier, partagée entre une administration facile et des
» études agréables; cette vie agitée, dis-je, je crains bien qu'elle
» ne vous soit pas favorable; il me tardera bien de savoir si
» vous pouvez espérer un terme prochain aux travaux de la
» commission qui vous a appelé à Paris. Je le désire d'au-
» tant plus vivement que je vois d'ici que la plus grande
» partie du fardeau va tomber sur vous. Craignez, Monsei-
» gneur, que votre zèle si ardent, pour le bien, augmenté

Pour lui, ces légers nuages le préoccupaient peu et il ne changea absolument rien à ses allures. « Dieu, disait-il, ne me demandera » pas compte du bien que je ne puis pas faire. » Je suis trop vieux, disait-il encore, pour me » corriger, et surtout pour me mettre à intri- » guer. »

Une des occupations de l'abbé Coustou, les plus assujétissantes, dont nous n'avons encore rien dit, et à laquelle on comprend à peine qu'il ait pu donner tant de temps, accablé qu'il était d'une multitude d'autres travaux, c'était la direction des ames dans le tribunal de la pénitence. La grande dame, comme la mère de famille la plus obscure, comme la jeune et timide ouvrière ; l'homme public, le militaire, le professeur de nos facultés savantes, comme le simple artisan recouraient à son ministère ; et tout le monde sait quel tact, quelle prudence, souvent quelle énergie il déployait dans cette fonction, la plus diffi-

---

» encore par le désir d'en finir promptement, ne vous de- » vienne nuisible. Je suis bien assuré que le voyage de Paris » à Montpellier vous sera moins fatigant que ne l'a été ce- » lui de Montpellier à Paris ; ce sera pour vous un véri- » table délassement. Voilà aujourd'hui, Monseigneur, trois » semaines déjà que vous nous manquez ; je compte.

« Vous me fîtes l'honneur de me dire quelques instants » avant votre départ, que vous me laissiez une furieuse » épine dans l'affaire du curé de..... cette épine m'a piqué » et me pique encore : etc. » Tout est du même style et dans le même ton.

cile de toutes celles du prêtre, a dit un père de l'Eglise, *ars artium regimen animarum.* Ayant sans cesse devant les yeux le Dieu dont il était le ministre, sa direction était noble, sérieuse, élevée. Jamais de ces petitesses vaniteuses, de ces complaisances intéressées, de ces recherches puériles ou niaises d'affections plus ou moins humaines, de sympathies plus ou moins sentimentales que l'impiété de nos jours, comme autrefois l'hérésie, a relevées avec tant d'exagération et de joie et qui ont tant fait calomnier la religion elle-même. On en jugera par quelques-unes de ses lettres de direction qu'on a bien voulu nous confier.

Voici ce qu'il écrivait à une demoiselle, un peu âgée déjà, qui désirait entrer dans un monastère et qui lui demandait de prononcer sur sa vocation :

« Mon intention n'est pas de décider, ni même d'indiquer une détermination, mais seulement de jeter quelques lumières qui puissent vous être utiles. Il ne s'agit pas ici d'une de ces affaires dans lesquelles, après avoir réfléchi et consulté, on prend un parti, et tout est dit; il s'agit d'une affaire pour laquelle une détermination doit avoir un effet fixe et durable autant que la vie. Il faut donc éviter et prévenir autant que possible, le grave inconvénient de se voir forcé à revenir sur ses pas et à dire : je me suis trompé, j'ai trop présumé de moi et de mes forces. Il faut donc avant

de prendre une décision, épuiser toutes les réflexions, tout peser, tout prévoir. C'est le conseil que nous donne J.-C. dans son évangile. Relisez le chapitre 14 de Saint Luc, v. 28, etc.

» J'examine depuis longtemps, direz-vous peut-être. Mais cet examen a-t-il été ce qu'il devait être ? N'avez-vous pas pris le désir pour la vocation ? Erreur bien commune, et souvent bien fâcheuse. Sans doute le désir est un des signes de vocation ; mais seul, il est bien équivoque et bien insuffisant. Il en faut plusieurs autres et surtout l'aptitude physique et morale au genre de vie que l'on voudrait embrasser. Car si Dieu appelle à ce genre de vie, il donne les moyens de le soutenir après l'avoir embrassé, d'y persévérer et d'y mourir, sans regrets, sans retour en arrière, etc.

» Il faut donc avant toutes choses se former une idée juste de l'état auquel on aspire ; et restreignant ce principe général à vous seule, ma chère fille, il faut que vous vous formiez une idée exacte de l'état religieux auquel vous croyez que Dieu vous appelle. Je voudrais que vous pussiez lire ce que le P. Bourdaloue a écrit sur cela, surtout dans son premier entretien sur l'état religieux qui est dans le premier volume de ses *Pensées ;* vous y trouveriez entre autres choses excellentes, ces paroles : « Je n'entends pas volontiers des prédi-
» cateurs nous représenter la vie religieuse comme
» une vie douce, exempte de toutes peines et dé-
» gagée de tout soin. On dirait à les entendre que
» le religieux n'a rien à souffrir, rien à supporter,
» que rien ne lui manque, que tout lui rit, que
» tout succède selon ses désirs..... Le grand avan-
» tage de la profession religieuse, c'est l'abnégation
» chrétienne, c'est la mortification des sens, c'est

» la croix ; et voilà sous quel aspect il faut l'en-
» visager. Tout ce qui s'éloigne de cette vue s'éloi-
» gne de la vérité, et par conséquent, n'est qu'il-
» lusion. Je veux donc qu'on ne dissimule rien à
» une personne qui a dessein de se retirer dans la
» maison de Dieu. Je veux qu'on ne lui déguise
» rien par de brillantes, mais fausses peintures ;
» qu'on lui fasse voir toutes les suites du choix
» qu'elle fait, qu'on lui propose les objets tels
» qu'ils sont..... » Je ne puis transcrire tout ce
qu'a dit ce grand maître de la vie religieuse.

Voici donc, ma chère fille, ce que vous pourrez trouver, ou pour mieux dire ce que vous trouverez infailliblement dans une communauté religieuse, même la plus régulière et la plus édifiante. Croyez à une longue expérience, appuyée de réflexions continuelles, pures dans leurs motifs :

Vous trouverez une réunion plus ou moins nombreuse de personnes vertueuses, pieuses, ferventes à des degrés différents, mais néanmoins filles d'Adam, sujettes à des faiblesses, à des écarts d'imagination, à des sentiments qui, quelquefois sembleraient prendre un air de caprice, de bouderie, de préventions, etc. Un fond solide de vertu, les secours continuels des devoirs d'un état saint, les avis des supérieurs éclairent, raniment, ramènent à l'esprit de cet état et aident à combattre et à vaincre ces misères inséparables de la condition humaine ; mais ce n'est pas sans des efforts dont la peine rejaillit quelquefois sur celles qui y sont étrangères.

Vous trouverez des supérieurs, je veux le croire et je me le persuade aisément, dignes et capables de bien remplir leurs importants devoirs; mais néanmoins non exempts eux-mêmes de misères

et de faiblesses, sujets à des erreurs et même à des défauts. Je sais que tout cela peut n'être pas un obstacle à la vertu, à la piété, à la ferveur et au salut des inférieurs ; des hommes de Dieu ont dit que dans une communauté religieuse les inférieurs ont souvent plus d'obligation aux défauts de leurs supérieurs qu'à leurs vertus (cela s'explique, mais l'explication ici en serait trop longue); mais tout cela livre souvent les inférieurs à la tentation dangereuse de juger, de censurer, de condamner leurs supérieurs, ce qui porte des coups funestes à l'esprit religieux.

» Vous trouverez une diversité de caractères souvent très-opposés entre eux et peut-être au vôtre ; et cependant, il faudra passer toute votre vie dans cette société, exposée à la tentation de faire des jugements qui vous inspireraient des préférences, une affection trop particulière pour quelques personnes, et de la répugnance, de l'éloignement pour quelques autres, deux plaies également dangereuses. Et de là ne seriez-vous pas tout naturellement portée à juger qu'il y a bien des mécomptes dans la démarche que vous avez faite et dans la situation où vous vous êtes mise ?

» Vous trouverez d'abord, en entrant dans une communauté, un temps d'épreuve, un noviciat à traverser, et ce n'est pas une voie sans épines. Je vous avoue que bien souvent j'admire et je bénis le Dieu incompréhensible dans ses voies qui soutient, encourage et fortifie dans ces sentiers pénibles de jeunes personnes dont tous les jours doivent être marqués par des luttes sans cesse renaissantes contre elles-mêmes et par une longue continuité de sacrifices.

» A la tête de ce noviciat vous trouverez une

maîtresse toujours, je veux le croire, pleine de zèle, de bonne volonté, d'intentions droites et pures, de dévoûment à l'œuvre importante qui lui est confiée, mais qui n'est nullement exempte elle même de faiblesses, d'erreurs, de défauts; qui, toujours vigilante par devoir, doit allier à une charité douce, patiente, condescendante une juste fermeté pour maintenir l'exacte observation des règles, le ponctuel accomplissement des devoirs; exhortant, corrigeant, réprimandant pour des choses qui, aux yeux des gens du monde et à vos propres yeux, plus d'une fois, paraîtront des petitesses, des minuties, mais qui sont utiles, nécessaires même pour former cette entière et totale abnégation de soi-même, laquelle est l'ame de la vie religieuse, et sans laquelle on ne peut goûter les avantages et le vrai bonheur de cette vie.

» Vous trouverez une règle dont le détail s'étend à tout, embrasse tout, qui doit tout diriger. Enfin vous y trouverez, et malheur à vous si vous ne l'y trouviez pas, une mort véritable à tout et à vous même, pour ne vivre que d'une vie cachée en J.-C. Ah! comme tout cela est opposé aux pensées du monde et à son langage!

» Mais pour remplir ces devoirs d'un ordre tout spirituel il faut, outre les dispositions du cœur, des forces, des qualités physiques proportionnées à la charge qu'on doit porter; il faut de la santé, et un genre de santé analogue aux obligations à remplir. Il faudra faire tous les jours, aux mêmes heures, les mêmes choses qui par leur uniforme continuité, peuvent paraître et paraissent en effet, fatigantes, fastidieuses, presque insupportables. Lever de grand matin, coucher de bonne heure, nourriture commune, habits grossiers, exercices

continuels, oraisons, office divin, prières vocales, récréations en commun, silence, solitude, éloignement des rapports extérieurs non-indispensables, pratiques de mortifications, d'humiliations, de pénitences, etc. Je sais que des adoucissements sont accordés à celles à qui leur faiblesse, leur état de santé les rend nécessaires ; mais c'est surtout lorsque des engagements irrévocables une fois formés, il n'est plus possible de regarder en arrière et de revenir sur ses pas. Mais si en entrant dans la carrière, ces adoucissements devenaient indispensables, ce serait un signe, une preuve non équivoque que Dieu n'appelle pas.

» Je pourrais ajouter encore une prévision bien importante. Vous pourrez éprouver un mécontentement fâcheux, une espèce de dégoût du guide spirituel, du directeur auquel il faudra soumettre votre conscience. Je voudrais pouvoir vous faire lire tout ce que Saint François de Sales a écrit sur cela à Sainte Chantal. Je sais qu'il est des cas rares où une religieuse peut demander, du moins pour quelque temps, un directeur particulier ; mais je sais aussi que ce n'est presque jamais sans de graves inconvénients, pour le particulier et pour le général. Enfin, l'expérience m'a appris tant de choses que je ne pourrais jamais vous en dire qu'une bien petite partie.

» En revenant à vous particulièrement, je ne puis me dissimuler que tout ce que je viens de vous dire me présente un degré de plus de gravité, d'importance et de difficulté. Vous n'êtes pas à cette époque de la vie où sont ordinairement les jeunes personnes qui se présentent pour entrer dans l'état religieux. Ces personnes ont une volonté, pour ainsi dire, toute neuve ; elles en sont plus

propres à se former à ce genre de vie si différent de celui qu'on mène dans le monde et qu'elles n'ont pas connu. Il doit leur être bien plus facile de se soumettre, de s'accoutumer aux nombreuses et même minutieuses observances d'une vie toute d'abnégation et de sacrifice, dans laquelle elles ne doivent s'occuper d'elles-mêmes que pour se renoncer, se combattre, s'immoler continuellement.

» Vous pourrez me dire que je vous présente l'état religieux dans sa perfection, et que, sans prétendre s'élever à cette perfection à laquelle toutes les religieuses n'arrivent pas, on peut espérer d'y faire son salut plus facilement que dans le monde. A cela je répondrai que je suis bien loin de penser que sans ce haut degré de perfection il n'est point de salut pour une religieuse, ce serait une doctrine désespérante et fausse. Mais je dis que la vie d'une religieuse doit être un effort continuel vers cette perfection, un gémissement continuel de s'en voir toujours si éloignée. Je sais que la grace soutient les efforts que l'on fait, et rend doux les gémissements que les imperfections journalières font pousser ; je sais qu'au milieu des misères dont cette terre d'exil est remplie, le divin époux, quand il se choisit des épouses, a des secrets pour les rendre heureuses ; et combien n'en ai-je pas vu terminer leur carrière dans un calme et une paix qui excitaient mon envie ?

» Revenons maintenant à vous, ma chère fille, à vous dans l'état où vous êtes dans le monde, dans la position où la divine providence vous a placée. Vierge chrétienne (cet état a été jugé par l'apôtre Saint Paul préférable à celui du mariage), dégagée des entraves qui pourraient vous empê-

cher d'être toute à Dieu, que de bien ne pourrez-vous pas faire et à vous et aux autres? Le Seigneur veut avoir dans le monde même des ames qui puissent coopérer à son œuvre. N'est-ce pas une vocation glorieuse et toute divine? L'état religieux a pour vous des attraits; eh bien, contribuer à la prospérité de ce saint état, en secondant les desseins de J.-C. qui y appelle des ames que des obstacles pourraient empêcher d'aller à lui, ne serait-ce pas le glorifier d'une manière bien méritoire? Et celui qui contribuerait puissamment à enrôler des soldats dans cette milice spirituelle, sous les étendards de J.-C. ne ferait-il pas plus pour sa gloire que celui qui se bornerait à s'y enrôler lui-même?

» D'ailleurs, dans ces jours mauvais auxquels nous étions réservés, où tant de faux chrétiens rougissent de J.-C., où la piété n'est plus en honneur comme elle l'etait sous nos pères, n'est-il pas à désirer que le nombre des héritiers de cette piété antique ne diminue pas davantage, et qu'au milieu de la corruption et du relâchement général, la religion affligée puisse encore reposer ses regards sur quelques ames en qui la foi n'ait rien perdu de sa force, ni la piété de ses vrais caractères, et qui soient en état d'attirer à cette religion méconnue et outragée des hommages consolateurs, par des œuvres de dévoûment et de charité? Enfin des ames chrétiennes et pieuses, au milieu d'un monde pervers, où la religion et la piété font tous les jours de nouvelles pertes, sont comme des restes précieux, au milieu de vastes ruines, comme des signaux et des phares qui indiquent encore la bonne voie et peuvent y ramener les malheureux qui s'en sont égarés.

» Enfin pour revenir encore une fois à vous seule, le projet de quitter le monde, pour vous enfermer dans le cloître doit nécessairement être ajourné. Ce que vous avez à faire dans le moment présent, c'est tout au plus de donner à votre conduite, chrétienne déjà, un caractère, une couleur qui paraissent, mais sans affectation, un peu plus rapprochés de la vie religieuse, par un peu plus d'éloignement du monde et des rapports extérieurs, un peu plus de tendance à la solitude et à la retraite. »

On peut voir dans cette lettre si la direction de M. Coustou n'était pas toujours empreinte de prudence et de sagesse ; s'il poussait facilement à la vie religieuse, s'il déguisait les sacrifices qui en sont la base, s'il examinait superficiellement les ames privilégiées qu'il admettait enfin dans le monastère dont il était chargé. Aussi le monastère de Sainte-Ursule peut servir de modèle à tous les autres.

Voici maintenant une lettre adressée à une jeune demoiselle qui y avait fait son éducation et qui, après être rentrée dans sa famille, lui avait demandé des conseils pour vivre chrétiennement dans le monde.

« La religion et la piété sont la base de l'éducation que vous avez reçue dans la maison d'où vous

êtes depuis peu sortie ; on s'est appliqué à graver dans votre esprit et dans votre cœur des principes purs et solides, et vous avez répondu d'une manière satisfaisante aux soins dont vous avez été l'objet. Mais gardez-vous bien de vous en glorifier et de vous rien attribuer à vous-même. Ce sont là des graces qui ne vous étaient point dues ; et qui vous imposent une grande reconnaissance et plus de fidélité.

» Les instructions que vous avez reçues jusqu'à présent ne sont, en quelque sorte, que des germes précieux que vous devez vous appliquer à développer, à étendre, à perfectionner. Il vous sera aisé de le faire sous les yeux d'une mère vertueuse et chrétienne. Gardez-vous de croire que vous savez tout ce que vous devez savoir. La religion est aimée et pratiquée à proportion qu'elle est connue. Cultivez, augmentez les premières notions que vous en avez reçues ; la piété que vous avez commencé à pratiquer, deviendra en vous plus solide et vous paraîtra plus aimable, à mesure qu'elle deviendra plus éclairée. Si, dans le monde, la religion est souvent outragée et la piété tournée en dérision, c'est qu'on n'y a que de fausses idées de l'une et de l'autre.

» Ne rougissez jamais ni de votre fidélité aux devoirs de la religion, ni des pratiques de piété ; ne vous laissez jamais dominer par le respect humain, dont les effets sont si funestes et si déplorables. Rougir d'être fidèle à Dieu et de faire sa volonté sainte, n'est-ce pas lui faire le plus grand outrage ? Ne vous y trompez pas ; ceux même qui, extérieurement, font de la piété l'objet de leur censure et de leurs railleries, lui rendent, dans leur cœur, un hommage secret et envient le bonheur de l'ame fidèle.

» Regardez toujours comme le premier de vos devoirs la soumission, l'obéissance, le respect, la tendresse pour vos parents ; ils tiennent à votre égard la place de Dieu même.

» Ne cherchez jamais à fixer sur vous les regards ou à vous attirer des compliments et des éloges, par des qualités ou des talents extérieurs, moins encore par de vaines parures ; la modestie, la réserve, la candeur, l'application à tous vos devoirs, l'horreur de tout ce qui présente l'apparence du mal, voilà ce qui doit vous attirer l'estime, vous gagner les cœurs et vous mériter un bon témoignage de votre conscience.

» Fuyez l'oisiveté ; on vous l'a dit souvent, elle est la mère de tous les vices. Aimez l'occupation, surtout celle qui a un objet solide et utile ; aimez à ne vous délasser de vos travaux qu'en les variant et en passant de l'un à l'autre.

» Etudiez-vous à ne mettre dans vos propos ni légèreté, ni indiscrétion. Souvenez-vous qu'un des grands moyens de parler bien, c'est de parler peu. La facilité à vouloir parler de tout expose souvent au danger de parler de ce qu'on ne connaît pas et à faire ainsi bien des fautes et des méprises.

» Soyez envers tout le monde bonne, prévenante, officieuse. Accoutumez votre cœur à être sensible au sort des malheureux, et si vous ne pouvez encore autre chose, du moins désirez de pouvoir soulager leurs maux.

» Dans les exercices publics de religion, à la sainte messe et aux offices de l'Eglise, que votre modestie, votre recueillement expriment les sentiments de foi dont vous devez être pénétrée.

» En un mot, faites tout pour Dieu, et vous ferez tout bien, et en travaillant à votre salut

vous assurerez, même dans ce monde, votre bonheur qui ne peut se trouver que dans la paix du cœur et le calme de la conscience. »

Voici maintenant ce que M. Coustou écrivait à une jeune personne, sous-maîtresse dans un pensionnat. On verra avec combien de délicatesse et de tact il lui rappelle ses défauts et l'humble position dont on l'avait tirée, tout en paraissant ne lui donner que des avis et des conseils sur les devoirs de sa position nouvelle :

« J'ai eu plusieurs fois de vos nouvelles depuis que vous êtes à .... Tout ce qu'on m'a dit à votre avantage m'a fait grand plaisir, et j'ai cette confiance que je n'entendrai jamais dire que beaucoup de bien de vous. Souffrez, comme une preuve de mon désir bien vif de votre bonheur, que je vous fasse quelques observations qui pourront vous être utiles dans la position où vous êtes.

» D'abord soyez bien reconnaissante envers ce Dieu si bon dont la providence veille sur vous avec un soin particulier, et envers les personnes qui sont pour vous les instruments de cette providence. Vous voilà dans une maison où vous n'avez rien à désirer, sous aucun rapport, auprès de personnes d'un mérite distingué et prévenues des sentiments les plus favorables à votre égard. Que de jeunes personnes, qui sont dans une position bien diffé-

rente de celle dans laquelle vous étiez vous-même, ambitionneraient cette place que la providence vous a ménagée et l'accepteraient avec une vive reconnaissance ! Connaissez donc le prix de ce bienfait, et montrez par votre conduite que vous le connaissez.

» Cette place que vous occupez vous impose des devoirs tous intéressants et honorables. Il serait possible, on a du même, jusqu'à un certain point, s'y attendre, que vous n'eussiez pas le degré d'instruction et de connaissances nécessaires pour vous en acquitter parfaitement. Mais du moins appliquez-vous bien à votre propre instruction, puisque vous êtes destinée à instruire les autres ; prêtez-vous à tout de bonne grace, ne témoignez jamais de la répugnance pour quoi que ce soit de ce qui est nécessaire au bien de l'établissement auquel vous êtes attachée. Il y a souvent bien des détails qui paraissent petits, mais qui, par leur réunion, contribuent au bien; n'en dédaignez aucun, mettez, au contraire, à les soigner, attention et zèle.

» Vous avez l'avantage d'être auprès de personnes instruites et expérimentées, capables de vous former sur tous les points et disposées à le faire. Profitez de ces heureuses dispositions ; que jamais le respect humain ou un amour-propre mal entendu ne vous empêche de demander, de rechercher l'instruction qui peut vous manquer. Il n'est point du tout honteux d'avouer qu'on ignore une chose, surtout lorsqu'on exprime en même temps le désir de la connaître et de profiter de l'instruction des autres.

» Il ne serait pas étonnant qu'ayant passé votre enfance dans une situation pénible, ayant été privée des moyens d'instruction qui eussent pu

vous être nécessaires, ayant eu même beaucoup à souffrir, votre caractère en eut pris une teinte de mélancolie et de contrainte ; il faut travailler à vous en guérir ; la providence vous ouvre la voie à un état dans lequel la douceur, l'affabilité, la prévenance, la patience seules peuvent vous ménager des succès et des consolations. Prémunissez-vous contre des désirs trop vifs de revoir vos parents, de revenir auprès d'eux ou de les attirer auprès de vous. Ils n'ont nul besoin de vous, vous n'avez nul besoin d'eux, ces rapprochements ne peuvent produire aucun bon effet et pourraient même avoir des inconvénients, ne fût-ce que celui d'ébranler votre résolution; vous savez combien un sentiment puéril a été fâcheux à ..... Enfin, je vous recommande sur toutes choses ce qui les renferme toutes, soyez véritablement pieuse; mais d'une piété éclairée, docile, raisonnable, qui sache se faire toute à tous, sans singularité, sans bizarrerie, sans présomption. Quand vous ferez tout pour Dieu, tout se fera bien et rien ne vous coûtera. »

Nous terminerons ce que nous avions à dire de la direction spirituelle de M. Coustou, par quelques avis adressés à une jeune personne appelée à vivre dans le grand monde :

Prières et exercices de piété.

» Vous ne devez pas vous borner aux prières du matin et du soir et à celles que vous ferez à la

messe, quand vous aurez le bonheur d'y assister; ne passez pas la journée sans faire quelques autres prières; vous en trouverez le temps, en évitant avec soin de le perdre à des choses frivoles et oiseuses. Vous pourriez varier ces prières; mais il en est une que l'Eglise a distinguée, autorisée et recommandée, c'est le chapelet. Si vous ne pouvez le dire tous les jours, ne manquez pas au moins de le dire quand vous le pourrez, et que rien ne s'y opposera. Je ne vous parle pas de l'oraison ou de la méditation, ce serait trop pour votre âge. Je vous engage cependant à vous mettre en quelque sorte sur la voie : lisez, tant que vous le pourrez, tous les jours, un sujet de méditation court, bien court. Vous en trouverez pour tous les jours du mois dans la *Journée du chrétien* : plus tard, on pourra vous en indiquer d'autres.

Etude.

» Vous devez cultiver et faire fructifier les talents que Dieu vous a donnés. Cela peut avoir une influence puissante même sur le succès de la grande affaire de votre salut. Je ne désire pas que vous soyez ce qu'on peut appeler une personne d'étude, ni que vous ayez la prétention de devenir une savante; mais il est des connaissances qu'il est quelquefois honteux de ne pas avoir; et, dans plusieurs circonstances, on peut passer pour n'avoir pas reçu d'éducation, ou pour en avoir bien mal profité. Ces connaissances ne peuvent s'acquérir que par la lecture. Je désire donc que vous disposiez de votre temps et que vous l'économisiez

de telle sorte qu'il vous en reste toujours pour la lecture. Mais ne lisez pas au hasard tous les livres qui pourraient vous tomber sous la main ; il en est tant de mauvais, de dangereux, de pestiférés ! Je pourrai dans une autre lettre, vous donner quelques avis utiles sur le choix des livres dont la lecture peut vous être véritablement avantageuse, profitable et même nécessaire ; je me borne en ce moment à vous indiquer trois classes de ces livres : livres de piété, livres d'instruction, livres d'agrément.

Occupation.

» Elle doit être variée et embrasser plusieurs objets, tels que les soins relatifs à des détails de ménage que votre mère pourra vous confier, les ouvrages de main, tant ceux qui sont de nécessité ou de grande utilité, tels que coutures, broderies, etc. que ceux que l'on peut regarder comme de pur agrément, mais en même temps de convenance, comme dessin, piano, confection de fleurs, etc. Il est bon d'acquérir sur tous ces objets une certaine facilité.

Devoirs de civilité.

» Ce sont souvent de véritables devoirs, et il faut les bien remplir. Ainsi, visites à faire et à recevoir. Conservez-y toujours des manières décen-

tes, modestes, affables, un ton de bonne compagnie et de bonne éducation.

Conversations.

» Soyez-y toujours discrète et réservée; ne vous hasardez pas à parler des choses que vous ne connaissez pas; gardez-vous de prendre jamais un ton affirmatif et tranchant; point d'esprit de contradiction, point d'opiniâtreté à soutenir votre sentiment; évitez les deux excès opposés, ne soyez ni parleuse, ni taciturne; si quelquefois la conversation vous ennuie, dissimulez et prenez patience.

Délassements et récréations.

» Il en faut, l'arc ne peut pas être toujours tendu; mais tout ce qui pourrait porter la plus légère atteinte à la décence, à la modestie et aux autres vertus qui doivent être si chères à une jeune demoiselle chrétienne doit en être sévèrement banni; il ne faut jamais délasser le corps aux dépens de l'ame. »

Nous sommes-nous trompés et avons-nous trompé nos lecteurs quand nous avons dit que la direction de M. Coustou était sérieuse, droite, éminemment éclairée et raisonnable? Habile à discerner les esprits, à pénétrer

dans les cœurs, à distinguer le jeu des passions diverses, et en même temps plein de foi et de ferveur, que d'ames lui ont du l'apaisement de leurs remords, la résolution de leurs doutes, la cessation de leurs langueurs, le bonheur dans la piété ! A combien d'autres n'a-t-il pas inspiré de douloureuses expiations, des sacrifices pénibles, d'austères pénitences ! C'est qu'il n'oubliait jamais ni le Dieu dont il tenait la place, ni le compte qu'il aurait à rendre un jour de chacune de ces ames qui lui étaient confiées.



CHAPITRE DIXIÈME.

Révolution de Juillet. — Vacance du siége de Montpellier. — Mgr. Thibault.

> Que vois-je ? Mardochée ! ô mon père, est-ce vous ?
> . . . .
> Mais d'où vient cet air triste, et ce cilice affreux,
> Et cette cendre enfin qui couvre vos cheveux ?
> Que nous annoncez-vous ?
>
> (Esther. Acte I. Scène III.)

La vie de M. Coustou s'écoulait paisible, honorée, remplie par les travaux de sa place, le soin de sa maison d'Ursulines, les fonctions diverses de son ministère, la participation plus ou moins marquée, mais réelle et efficace, à toutes sortes d'œuvres de piété et de charité,

selon son principe, qu'il fallait se faire précéder au tribunal du souverain juge par tout le bien qu'on pouvait opérer ici-bas, lorsque arriva la révolution de Juillet 1830. Elle ne le surprit point. Depuis longtemps, il gémissait des fautes de la Restauration ; et malgré son dévoûment, l'apparition du ministère Polignac lui fit prévoir la catastrophe. Seulement, il n'avait jamais pensé que trois jours suffiraient pour renverser un trône et chasser trois générations de rois.

Les passions anti-religieuses qui se manifestèrent presque aussitôt, parmi ceux qui s'attribuaient le nom de vainqueurs, alors qu'il n'y avait de vaincus que des français comme eux, lui causèrent de vives alarmes. Sans doute, il ne croyait pas que le nouveau gouvernement fût assez ennemi de lui-même pour démentir, par une persécution, les idées libérales dont il était l'expression et le triomphe, mais il craignait qu'il n'eût pas assez de force pour comprimer l'impiété. Il craignait que les peuples, prenant cette impuissance pour une complicité volontaire, cherchassent en eux-mêmes les moyens, quels qu'ils fussent, de défendre la liberté de leurs croyances ou de leur culte. Dès-lors, lui paraissaient imminents, surtout dans notre Midi, les troubles, les agitations, la guerre civile, peut-être, avec toutes ses horreurs ; et par suite néces-

saire, l'affaiblissement de la religion et de la foi qui, cependant, en auraient été le motif ou le prétexte.

Ces tristes prévisions semblèrent, pendant quelque temps, sur le point de se réaliser. Dans les villes les plus catholiques, les objets chéris de notre culte furent outragés, mutilés, traînés dans la boue. Et cela se passait au mépris de toutes les lois, à la grande douleur de la majorité dont les dispositions n'étaient point douteuses, au milieu de populations entières enchainées par la terreur ou par l'autorité même de leurs prêtres, dont la voix respectée ne cessait de leur rappeler qu'on est heureux de souffrir pour la justice, et qu'il faut faire tous les sacrifices plutôt que de se venger.

Nous aimons trop sincèrement la paix pour nous appesantir ici sur les manœuvres qui, pendant quelque temps, firent redouter à la ville de Montpellier que la grande croix, plantée sur une des avenues de la place du Peyrou, lors de la mission de 1821, fût abattue et dispersée, ou du moins transportée à la cathédrale. Nous ne dirons pas quelle exaspération se manifestait, pendant ces jours d'alarmes, dans tous les rangs d'une population profondément religieuse, ni quels efforts le clergé dut faire pour la calmer. Nous ne rapporterons poins les lettres ou autres écrits pleins de

raison et d'une énergie vraiment apostolique, que M. Coustou rédigea et que Mgr l'évêque envoya au ministre Casimir Périer (1), pour empêcher toute profanation de ce monument. Nous dirons seulement que ces démarches eurent un plein succès ; que l'autorité municipale d'alors, pleine de respect et d'amour pour le pontife qui gouvernait avec tant de bonheur, depuis vingt-quatre ans, le diocèse de Montpellier, seconda ses vues de tout son pouvoir, éclaira le gouvernement sur la véritable situation des esprits, le convainquit que l'autorité diocésaine n'était ni le pivot, ni l'instrument d'aucune intrigue politique, et obtint la révocation de toute mesure qui aurait paru dirigée contre la religion elle-même, en s'attaquant à ses symboles les plus vénérés.

Mgr l'évêque et M. Coustou ne furent point aussi heureux pour le maintien des processions de la Fête-Dieu, que quelques troubles dont on exagéra la portée avaient fait supprimer. Ils luttèrent avec fermeté, firent des

---

(1) A cette époque Mgr l'Evêque alla un jour, avec M. Coustou, se distraire de ses ennuis au séminaire. Les supérieurs, les professeurs, les séminaristes l'entouraient et lui demandaient avec anxiété où en était la grande affaire de la Croix de Mission. Après leur avoir dit ses espérances, il se tourne vers son grand-vicaire : « l'abbé Coustou, lui dit-« il, votre *mémoire* est parfait ! — Monseigneur, je vous en « prie, laissons cela à l'état d'histoire ancienne. »

lettres, présentèrent des observations pleines de sens, de force et de justesse, mais ce fut en vain, et il fallut céder. Des circulaires empreintes de la plus grande modération furent envoyées à tous les curés du diocèse pour les engager à supprimer toute procession extérieure, pour peu qu'ils eussent à redouter quelque désordre.

Ces amertumes, ces dégoûts et bien d'autres encore (1) dont Mgr l'évêque était abreuvé, altérèrent bientôt sa santé. Sa grande ame ne pouvait comprendre que, malgré la liberté entière et pour tout le monde proclamée si haut, des tracasseries mesquines vinssent,

(1) En particulier, l'espèce de fascination qu'exerçaient encore, malgré l'*encyclique* du Pape, sur un grand nombre de jeunes prêtres, les doctrines Lamennaisiennes. Dès l'apparition du premier volume de l'*essai sur l'indifférence*, Mgr Fournier avait jugé et l'auteur et l'ouvrage. Dissimulant son inquiétude et son mécontentement, il avait prié l'abbé Coustou de lire au plutôt le livre en question, ce livre que tout le monde alors exaltait outre mesure. « Avant de vous communiquer ce que j'en pense, ajouta le prélat, vous me ferez part vous-même de votre sentiment. » M. Coustou lit le volume, il y trouve, surtout au chapitre 12, le germe d'une mauvaise philosophie et par suite la démocratie appliquée à l'ordre religieux. Il en fait part au prélat qui se réjouit d'avoir jugé comme son grand vicaire; fort de l'assentiment de celui-ci, il consacre une partie de ses veilles à la réfutation des doctrines philosophiques du 2me volume de l'*Essai*; et plus tard, quand elles se répandirent, avec bien d'autres excentricités, par les feuilles de l'*Avenir*, il fit bonne guerre à ceux de ses prêtres qu'un enthousiasme irréfléchi ou des illusions généreuses poussaient à se faire les disciples d'un écrivain qui devait affliger si profondément l'Église.

après vingt-huit ans d'un épiscopat qui n'avait pas été sans gloire, entraver à tout momen son ministère et celui de ses prêtres; tandis que, à son arrivée parmi nous, presque au sortir d'une révolution terrible, il avait trouvé aide et concours sur tous les degrés de la hiérarchie administrative et gouvernementale. Il souffrait, il sentait que les populations religieuses dont il était le pasteur souffraient comme lui, et il résolut, malgré l'avis des médecins, de visiter cette année encore, (on était en 1834), une partie de son diocèse. Son cœur sensible et droit avait besoin de se rapprocher de ses ouailles, de compâtir à leurs maux, de recevoir d'elles, dans l'expression de leur foi, toujours ardente et dévouée, les consolations et les encouragements dus à ses vertus et à ses travaux. Il voulait revoir ses coopérateurs les plus humbles, pleurer avec eux sur les calamités présentes, sur celles qu'un avenir prochain semblait réserver encore à la religion, ranimer leur patience et leur zèle par la tendre sympathie qu'il leur montrerait, unir enfin ses prières aux leurs pour faire, comme il disait, une sainte violence au ciel et le fléchir en faveur de la France.

Cette visite pastorale ne fut pour Mgr Fournier qu'un long triomphe. Partout il fut accueilli comme un père que l'on craint de ne plus revoir, dont on baise avec amour les

cheveux blancs, dont on sollicite avec empressement une dernière bénédiction. Partout il fut fêté par ses prêtres comme par les peuples suspendus, pour ainsi dire, à ses lèvres éloquentes et recevant ses instructions avec plus de reconnaissance et de bonheur que les abondantes aumônes qu'il répandait sur son passage. Il put se convaincre encore une fois que, dans nos contrées, malgré la diffusion de toutes les doctrines corruptrices et dissolvantes, la religion est toujours le premier et le plus grand des intérêts, et répéter ce qu'il disait autrefois dans un de ses plus magnifiques sermons : « Les couronnes tombent, les » sceptres se brisent, les empires s'écroulent, » et la foi demeure ; » ou bien encore avec M. Coustou, dans son beau panégyrique de Saint Augustin : « Votre bras, ô mon Dieu, » n'est pas raccourci, et vos promesses sont » immuables ! Votre Eglise ne vieillira jamais; » sa beauté, sa vigueur se renouvelleront tou» jours comme celles de l'aigle. »

Mais ces joies si pures et si douces ne firent aux douleurs physiques du vénérable prélat qu'une diversion momentanée. A peine rentré dans sa ville épiscopale, des symptômes alarmants se manifestèrent. On les conjura d'abord, et Mgr Fournier put encore, pendant les premiers jours de la retraite pastorale donnée au mois de septembre, voir la plus grande

partie de ses prêtres groupés autour de lui pour recueillir ses moindres paroles. En voyant, par moments, briller sur ses traits majestueux, toutes les apparences de la santé, on se flattait encore ; lui seul ne se faisait point illusion sur son état ; mais constamment soumis et résigné, il consolait ceux qui pleuraient autour de lui : « Ayez confiance, leur » disait-il, les évêques meurent, mais l'épis» copat ne meurt point. » Enfin, après deux mois des plus décevantes, comme des plus cruelles alternatives, alors qu'on venait à peine d'entrevoir la possibilité d'une catastrophe prochaine, il mourut presque subitement le 29 décembre, à deux heures de l'après-midi. Dès le matin, M. Coustou était auprès de lui, recevant ses ordres pour une affaire importante. En voyant ses forces décliner, ce fut lui qui suggéra au confesseur du prélat, M. l'abbé Rouger, de parler à l'illustre malade de la réception des derniers sacrements, sinon comme nécessitée par la proximité du danger, du moins comme devoir d'édification. *Oui, oui*, répondit M. Fournier, *édifions jusqu'à la fin* : puis, se tournant vers son grand-vicaire et lui serrant la main : *Ah, l'abbé Coustou !* lui disait-il, *Ah, l'abbé Coustou !* Dix fois, peut-être, il répéta la même exclamation, et ce furent ces dernières paroles.

Après qu'on lui eut rendu les derniers devoirs, le chapitre s'assembla et nomma, tout d'une voix, M. Coustou, premier vicaire-général capitulaire ; la majorité lui donna ensuite pour collègue M. de Lunaret. C'était dans les premiers jours de Janvier 1835, et dès le 6 M. Coustou écrivait à un de ses amis :

« Si vous m'aimez, plaignez-moi. C'est au moment où je n'étais occupé que de désirs et de projets de retraite et d'éloignement total des affaires d'administration, afin de pouvoir, avant de mourir, goûter quelques jours de repos et me préparer à aller rendre mon compte, c'est à ce moment que me voilà tout-à coup jeté au milieu d'un tourbillon auquel je voulais échapper. J'en suis si accablé que je crains mes propres réflexions et je n'ose m'y livrer. Priez Dieu pour moi et pour le diocèse ; conjurez le souverain pasteur d'envoyer vite un chef au troupeau. Si je n'espérais que la vacance du siége sera courte, je ferais aujourd'hui même ma démission entre les mains du chapitre qui m'a nommé vicaire-général capitulaire. »

Un des premiers soins de M. Coustou fut la publication d'un mandement pour annoncer officiellement au diocèse la perte qu'il venait de faire et indiquer un service solennel pour le repos de l'ame de Mgr Fournier. On admira avec quelle grandeur d'images, quelle énergie

de style, quelle vivacité de mouvements parlait encore un vieillard de soixante-quinze ans, et surtout avec quelle pieuse vénération, quelle respectueuse et profonde tendresse, quel oubli de lui-même il rappelait aux fidèles les vertus, les sacrifices, les travaux du prélat qu'il avait si puissamment secondé dans toutes ses entreprises. Nous ne citerons rien de ce mandement, il faudrait le citer tout entier ; d'ailleurs, il est entre les mains de tout le monde, aussi bien que les autres mandements ou ordonnances que M. Coustou publia, pendant la vacance du siége, à l'occasion du carème, de l'attentat de Fieschi et des prières à faire pour le nouvel évêque. Ces deux derniers sont fort courts, et quoiqu'on y reconnaisse toujours cette touche hardie et ferme de M. Coustou, ils ne présentent rien de bien extraordinaire. Celui du carême sur *la nécessité et les fruits de la pénitence* est, au contraire, très-remarquable pour le fonds comme pour la forme, pour ce qu'il dit comme pour ce qu'il laisse deviner.

Mais à tous les soucis que donnait à M. Coustou l'administration du diocèse, au milieu de ces affaires sans nombre pour lesquelles il se multipliait, en quelque sorte, et semblait avoir recouvré les forces, l'ardeur, la facilité de travail de sa jeunesse, se mêla bientôt un souci particulier. Dix ans aupara-

vant, il avait lutté avec un grand ministre pour ne point accepter l'épiscopat; aujourdhui, pour le même objet, il luttait contre ses amis, et ses amis c'était le diocèse tout entier. Dès les premiers jours de février, le chapitre de la cathédrale avait demandé au roi Louis-Philippe l'évêché de Montpellier pour M. Coustou, par une pétition qu'avaient signée tous les prêtres de la ville épiscopale, à deux ou trois exceptions près (1). De tous les points du département, le clergé avait fait parvenir les mêmes vœux au roi encore, ou à

(1) Voici cette pétition: « Sire, le clergé de la ville de Montpellier, interprète fidèle des sentiments de tout le diocèse, croit devoir dans l'intérêt de la religion et du bien public, déposer aux pieds de V. M. les vœux qu'il forme pour la nomination à l'Évêché de Montpellier, de M. l'abbé Coustou, vicaire général dans le même diocèse depuis le rétablissement du culte.

L'éclat et la solidité de ses talents, ses éminentes vertus, sa haute capacité pour les affaires, une longue expérience. sa prudence reconnue dans les rapports avec l'autorité civile lui ont mérité l'estime et l'affection générales et le recommandent d'une manière toute particulière au choix de V. M.

Si déjà il a refusé l'épiscopat dont ses rares qualités le rendaient si digne, nous ne pouvons douter que sa modestie ne cède, dans cette circonstance, aux intentions de V. M., aux besoins de ce diocèse, aux pressantes instances d'un clergé et d'un peuple qui apprécient son mérite et dont il ne peut ignorer lui-même le dévoûment.

Sire, le désir tant de fois exprimé par V. M. de connaître les vœux des populations, la bonté avec laquelle elle les accueille nous font espérer qu'elle aura égard à une demande si légitime et dont le succès ne peut manquer de produire les plus heureux effets dans l'esprit d'un peuple sur lequel la religion a conservé tant d'influence. »

la reine (1), ou au ministre des cultes qui était alors M. Persil. En même temps, les personnes de Montpellier les plus considérables par leur naissance, leur rang, leur fortune, faisaient agir leurs amis de Paris pour arriver au même but. M. de Quélen lui-même était sondé à cet égard, car on disait en province que la reine le consultait en secret toutes les fois qu'il y avait un évêque à nommer (2). D'un autre côté, les députés du département, instruits par leur correspondance, des désirs du clergé auxquels, du reste, s'associaient tous les hommes religieux, à quelque opinion politique qu'ils appartinssent,

(1) L'extrême impatience de plusieurs prêtres qui voyaient avec anxiété la nomination qu'ils désiraient traîner en longueur, les porta à adresser une pétition en faveur de M. Coustou à la reine Marie Amélie. M. Zoé Granier, qui allait partir pour Paris, se chargea de la remettre et de l'appuyer.

(2) Un ancien conseiller à la cour de cassation qui conservait des amis à Montpellier et qui avait avec Mgr de Quélen des relations journalières et intimes, fut prié d'intéresser l'illustre archevêque à la nomination de M. Coustou. Il répondit que tous ses vœux étaient pour M. Coustou qu'il n'avait cessé d'estimer et d'aimer; que M. de Quélen en fesait de semblables, parceque depuis longtemps la réputation de M. Coustou était venue jusqu'à lui, que S. G. prierait pour le succès de cette affaire, mais que là se bornait son pouvoir; que le prélat ne comprenait pas qu'on lui supposât une influence quelconque sur la nomination des évêques; qu'à Paris il était de notoriété publique qu'il n'en avait aucune; que sa position même était telle que sa recommandation nuirait, au lieu d'être utile.

pénétrés eux-mêmes d'estime et de vénération pour M. Coustou, et convaincus que dans les temps difficiles où l'on était encore, lui seul peut-être pouvait calmer les esprits, imposer la modération et continuer le bien qu'avait opéré M. Fournier ; les députés, disons-nous (1), n'avaient pas attendu l'arrivée de leur collègue, M. Zoé Granier, ni les pétitions nouvelles dont on savait qu'il devait être porteur, pour agir dans le même sens. Ils savaient que le ministre des cultes était fortement sollicité pour un autre candidat et ils étaient décidés à s'adresser plus haut que le ministre; mais ne voulant rien faire avant de lui avoir manifesté leurs désirs et intentions, MM. de Grasset, d'Hautpoul et Azaïs allèrent le trouver. Ce fut ce dernier qui porta la parole. A peine eut-il prononcé le nom de M. Coustou pour l'évêché de Montpellier,

— Ce M. Coustou est un ambitieux ! s'écria le ministre : M. de Grasset fit remarquer que l'ambition ne s'accordait guère avec l'âge de soixante-quinze ans qu'avait le vicaire-général

(1) Sauf M. Viennet que sa longue absence du diocèse de Montpellier, ses préoccupations politiques et des sympathies récentes rendaient plus indifférent au mérite de M. Coustou et aux vœux de la population et du clergé. Il ne connaissait même pas ces vœux lorsque, au commencement de janvier, il avait fait de premières démarches en faveur d'un autre prêtre.

de Montpellier ; qu'à cette accusation dirigée aujourdhui contre lui l'extrême modestie de M. Coustou avait déjà répondu plus d'une fois, et surtout en 1825, où il avait refusé l'évêché de Grenoble, refus dont le ministre pouvait se convaincre tout de suite en fouillant dans ses cartons. « Je ne savais pas cela, dit M. Persil, mais je ne puis rien vous promettre, j'ai presque pris des engagements ; — Alors, M. le ministre ne trouvera pas mauvais, reprit M. Azaïs, que nous nous adressions au Roi. » Ces trois députés adressèrent aussitôt à Louis-Philippe une lettre dont M. Azaïs fut le rédacteur ; on y insistait sur *les vertus et le rare mérite de M. Coustou*, et sur *la juste préférence qui devait lui être accordée, dans l'intérêt de la religion qui se confondait avec celui du gouvernement* (1).

Cette lettre enraya pendant longtemps la nomination presque promise. Le roi comprenait combien il aurait été politique de donner satisfaction aux vœux d'un département qu'on lui représentait tous les jours comme hostile à sa personne et à sa dynastie. L'opposition de M. Persil lui-même était ébranlée, et ayant eu l'occasion de voir M. Charamaule qui n'avait pu se joindre aux démarches de

(1) Lettre de M. Azaïs, du 21 octobre 1843.

ses trois collègues, « renseignez-moi, lui dit-
» il, sur M. Coustou pour qui plusieurs de
» vos collègues de l'Hérault demandent l'é-
» vêché de Montpellier; sérieusement, pou-
» vons-nous le nommer? — C'est selon, répon-
» dit M. Charamaule.... Si vous cherchez un
» homme grave, éclairé, uniquement occupé
» de ses devoirs, aimé et vénéré de tous, ca-
» pable, par son influence, de faire prévaloir
» l'esprit de soumission, de modération et de
» paix, c'est lui qu'il faut choisir. »

Malheureusement, M. Coustou n'était pas de cet avis. On avait redouté son opposition, et le secret le plus profond avait été d'abord recommandé et observé à son égard, sur les démarches du chapitre et du clergé. On voulait qu'il ne les connût, s'il était possible, que lorsqu'il ne serait plus en son pouvoir d'en empêcher le succès. Mais la lettre que le roi fit écrire par le baron Fain (1), en réponse à la pétition du chapitre, était si bienveillante, paraissait si explicite dans ses promesses, que l'espérance et la joie furent indiscrètes. M. Coustou averti, par les félicitations qu'il recevait déjà, de tout ce qui s'était passé, s'en plaignit comme d'une sorte de trahison ; il dit que les motifs qu'il avait eus, dix ans

(1) Elle fut adressée à M. de Lunaret qui avait signé le premier la pétition envoyée par le chapitre à S. M.

auparavant, pour refuser l'épiscopat, avaient plus de force encore aujourdhui; qu'il ne l'accepterait jamais; qu'il allait protester contre tout ce qu'on avait fait à son insu et mettre tout en œuvre pour qu'on ne songeât plus à lui. Les lettres que reçurent de Montpellier les trois députés que nous avons nommés plus haut, leur annoncèrent bientôt, d'une manière plus ou moins certaine, ces dispositions de M. Coustou. Inquiets de ces bruits, ils sentirent que le succès de leurs démarches, refusé ensuite par celui qui en était l'objet, allait les mettre dans la plus fausse des positions, et que, par conséquent, ils se devaient à eux-mêmes de ne pas les poursuivre sans connaître d'une manière positive quelles étaient les intentions de celui qu'ils désiraient pour évêque de Montpellier. M. de Fesquet fut donc chargé par l'un d'eux d'obtenir de M. Coustou une réponse cathégorique, et pendant deux grandes heures, il mit tout en usage pour triompher des répugnances du vénérable vieillard. Ce fut en vain; fidèle à ses antécédents, M. Coustou fut invincible.

Les trois députés signataires de la lettre adressée au roi, instruits maintenant des dispositions de leur candidat, ne bougeaient plus. Mais M. Zoé Granier, parti de Montpellier, avant de les connaître, avait remis à la reine la pétition dont il s'était chargé et il

l'appuyait fortement. C'était au point que le ministre des cultes se plaignait à lui-même de ce qu'il arrêtait, à lui seul, la nomination de l'évêque de Montpellier, que depuis deux mois le roi avait l'ordonnance dans son portefeuille et jamais ne la signait, etc. Sur ces entrefaites, M. Zoé Granier fut invité à se rendre chez la reine. En lui avouant qu'elle tenait beaucoup à la nomination de M. Coustou, par suite des renseignements qu'elle avait reçus sur son compte, elle lui dit aussi que le roi était tout disposé à se rendre aux vœux du clergé de Montpellier, mais qu'il arrivait une circonstance imprévue et qui l'étonnait au plus haut degré, c'est que M. Coustou avait fait savoir qu'il ne pouvait pas accepter l'épiscopat, qu'il l'avait refusé en d'autres circonstances, alors qu'il n'était pas d'un âge aussi avancé, etc. Et comme M. Zoé Granier témoignait sa surprise de ce que lui apprenait S. M. *Mais c'est le ministre*, ajouta-t-elle, *qui a reçu la lettre de M. Coustou.* Rentré chez lui, M. Zoé Granier trouva en effet une lettre qui lui confirmait ce qu'il venait d'apprendre (1).

Au commencement du mois de mai, toutes les incertitudes cessèrent. M. Thibault, chanoine de Paris, fut nommé à l'évêché de

---

1) Lettres de M. Z. G. du 24 février et du 23 juin 1845

Montpellier, et quelques jours après M. Coustou écrivait à un de ses amis : « J'ai reçu une » lettre très-aimable de M. Thibault, notre » évêque ; il m'a écrit le premier, j'en ai été » confus. » Plus tard, il disait : « Mgr Thi- » bault m'a écrit deux fois ; ses lettres sont » ce qu'on peut voir de plus aimable... Il m'a » écrit la seconde lettre en réponse à celle que » je lui adressai ; il m'exprime la grande peine » qu'il aurait si je me retirais de l'adminis- » tration... »

Le 25 juin, le 24 juillet, M. Coustou écrivait encore : « J'ai reçu une lettre de Mgr Thi- » bault, écrite de Mantes ; elle est encore » plus aimable que les précédentes. » Et le 11 août : « Dieu soit béni ! s'écriait-il, le » *Moniteur* annonce que Mgr Thibault a été » préconisé dans un consistoire tenu le 25 » juillet. »

Mais les lettres du nouveau prélat n'étaient pas seulement *aimables*, comme le remarquait si souvent M. Coustou, elles étaient encore empreintes d'un grand désir de faire le bien, dans le poste élevé où la providence l'avait placé. Il s'informait de tous les besoins du diocèse ; il s'apitoyait sur les ravages que faisait le choléra dans une partie de son troupeau et envoyait une somme d'argent pour être distribuée aux malades les plus nécessiteux ; il demandait des renseignements exacts sur les

choses et sur les personnes. Alors M. Coustou se persuadait que l'illustre M. Fournier serait dignement remplacé ; il le disait à qui voulait l'entendre ; il l'écrivait même en ces termes à l'archevêque de Toulouse :

« Vous connaissez particulièrement, Monseigneur, M. Thibault, nommé à l'évêché de Montpellier ; il était chanoine de Bayonne lorsque vous occupiez le siége de cette ville. Tout nous fait espérer qu'il fera le plus grand bien dans l'intéressant diocèse de Montpellier. Ce sera une bien grande consolation pour moi, qui touche à la fin de ma carrière, de voir ce diocèse gouverné par un évêque qui pourra longtemps en faire le bonheur. »

Quelque éloigné qu'il fût de toute flatterie, M. Coustou témoignait ces espérances à Mgr Thibault lui-même avec un abandon qui prouvait leur sincérité. Il lui écrivait en son nom et au nom de M. de Lunaret :

« Nous n'avons pu lire votre lettre (où il était question du choléra) sans attendrissement, et tous ceux à qui nous l'avons communiquée ont partagé cet attendrissement avec nous. Nous avons clairement reconnu, dans les sublimes sentiments qu'elle exprime, une preuve consolante des desseins de miséricorde qu'a le Seigneur sur le diocèse de

Montpellier.... Au milieu des inquiétudes et des peines que nous cause cet état de choses (le choléra), nous éprouvons tous une puissante consoation dans l'espoir de vous voir bientôt au milieu de nous. Il nous semble qu'alors nous n'aurons plus rien à craindre, parce que, sous tant de rapports, nous n'aurons plus rien à désirer. »

Dans une autre lettre, il lui disait encore :

« C'est une espèce de besoin pour moi de vous exprimer la satisfaction que j'éprouve en voyant que tout annonce les succès les plus heureux, les bénédictions les plus consolantes dans le ministère que vous êtes appelé à exercer parmi nous. Les esprits, les cœurs, tout se dispose aussi favorablement que nous puissions le désirer : heureux moi-même, si je puis y contribuer ! Comme je dirai ensuite avec confiance : *nunc dimittis, quia viderunt oculi mei !* »

C'est dans le but de préparer les succès du nouvel évêque que M. Coustou appela son attention sur une affaire qui avait une grande importance à ses yeux, et dont il était convaincu que la solution, due aux instances et au crédit du prélat, lui aurait fait grand bien dans l'esprit de la population si religieuse de Montpellier ; c'était le rétablissement des processions de la Fête-Dieu.

Depuis le concordat jusqu'en 1830, une procession générale du Saint-Sacrement avait lieu, toutes les années, le premier dimanche de la Fête-Dieu ; puis, chaque jour de la semaine, une des sept paroisses de la ville faisait sa procession particulière ; et enfin cette série de processions se terminait par celle de la paroisse Saint-Pierre, le second dimanche de l'octave. En 1831, après que la procession générale eût été faite avec la solennité et la décence accoutumées, il y eut quelques troubles à une procession de paroisse dans la semaine, et le préfet crut de son devoir de les défendre toutes. Cette défense fut rigoureusement maintenue en 1832 et 1833. L'année suivante, Mgr l'évêque qui désirait vivement voir cesser cet état de choses demanda avec autant de raison que d'énergie que l'arrêté de 1831 fut rapporté. Le nouveau préfet, animé d'un véritable esprit de sagesse et de conciliation, se prêta aux vues de Mgr Fournier, et avec l'approbation du gouvernement, il fut convenu que deux processions générales auraient lieu désormais, le premier et le dernier jour de l'octave de la Fête-Dieu, mais qu'il ne s'en ferait aucune dans la semaine. C'était sous l'empire de cette convention qu'on se trouvait encore en 1835. Or, M. Coustou aurait voulu qu'avant d'arriver à Montpellier, le nouvel évêque eût obtenu le

rétablissement des processions particulières de chaque paroisse ; il y voyait pour lui un puissant moyen de popularité, et il lui en écrivait dans ce sens. Après lui avoir exposé ce qui se faisait autrefois et ce qui se faisait actuellement, il ajoutait :

« Le peuple de Montpellier est foncièrement religieux, il en a donné et il en donne encore d'éclatants témoignages ; il tient beaucoup aux cérémonies (de l'Église) et en aime l'éclat et la pompe. Les processions du Saint-Sacrement, pendant l'octave de la Fête-Dieu ont surtout été, dans tous les temps, l'époque et l'objet d'un élan religieux très-sensible... (Aujourdhui) chaque paroisse se voit avec une vive peine privée de la satisfaction de faire sa procession particulière.... Si la population savait que c'est à son nouvel évêque qu'elle doit le retour à ses anciennes jouissances, de quelles bénédictions ne serait pas comblé cet évêque, et quelles heureuses dispositions n'accueilleraient pas son entrée dans le diocèse ! Voilà, Monseigneur, la pensée qui m'occupe ; tous mes vœux, tous mes soins ont pour objet de préparer les voies à notre premier pasteur.... Notre ville jouit du calme le plus parfait ; nulle crainte de voir l'ordre troublé... J'aime à croire que, sur vos observations, le ministre des cultes pourrait écrire à notre préfet que les circonstances qui avaient engagé l'autorité à supprimer et ensuite à modifier ce qui se passait à Montpellier pendant l'octave de la Fête-Dieu n'existant plus, les choses peuvent être remises dans l'état où elles étaient en

1830. Nous ne manquerions pas de faire savoir que c'est à vous que nous devrions cette grande consolation ; je ne doute nullement qu'il n'en résultât les plus heureux effets. »

Mgr Thibault répondit, de Mantes ; que pour traiter cette affaire il aurait fallu qu'il fût à Paris et qu'il eût plus de temps devant lui. Ce n'était que plus tard qu'il devait avoir le bonheur de rendre aux paroisses de Montpellier leurs pieuses et brillantes processions.

A l'époque où nous sommes encore et sur laquelle nous nous arrêtons volontiers, cette sympathie du vénérable vieillard pour le jeune prélat était réciproque. Les lettres de celui-ci étaient pleines d'affection, d'ouverture et de confiance ;

« Le fardeau que je suis appelé à porter, lui disait-il, me sera beaucoup moins redoutable, quand je saurai que vous consentez à rester à mes côtés comme un père, comme un guide, je voudrais avoir le droit de dire comme un ami. »

Tout était du même style, et plus la correspondance devenait active entre l'évêque et le grand-vicaire, plus la confiance de Mgr Thibault semblait augmenter. C'était au point

que la modestie de M. Coustou s'en alarmait : il craignait de ne pouvoir réaliser tout ce qu'on attendait de lui. On peut en juger parce qu'il écrivait à l'évêque nommé vers la fin de juin 1845 :

« Monseigneur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, en date du 15 de ce mois, a excité en moi des impressions qu'il me serait bien difficile de vous exprimer. Cette lettre, permettez-moi de le dire avec cette ingénuité que j'ai toujours regardée comme un devoir et qui ne saurait vous déplaire, cette lettre est trop flatteuse. Vous attendez trop de moi, Monseigneur, et par là même vous m'imposez des obligations qui m'effraient. S'il ne fallait pour les bien remplir que du zèle, de la bonne volonté, le désir le plus ardent de voir votre saint ministère comblé de bénédictions et couronné des plus consolants succès ; s'il ne fallait encore que du dévoûment et la plus respectueuse affection pour votre personne, pardonnez-moi cet abandon (vous aurez plus d'une fois, Monseigneur, à me le pardonner, mon caractère ne changera pas à mon âge), vous pourriez espérer, j'espérerais moi-même de pouvoir remplir toutes vos intentions, vos désirs et vos vues. Mais après cinquante-deux ans de sacerdoce, dont dix se sont passés dans des situations bien pénibles, en pays étranger, après trente-trois ans d'un grand-vicariat rempli de variations, de contradictions et de peines, il n'est pas possible qu'il ne se soit opéré en moi, sous bien des rapports, un affaiblissement qui doit m'inspirer de la dé-

fiance; et toutes les fois qu'on me dit le contraire, cette pensée se présente tout de suite à moi, qu'on se trompe ou qu'on me trompe. Je sens seulement qu'il est en moi un sentiment qui ne souffrira jamais d'affaiblissement ni d'altération, c'est le respect, la soumission, le dévoûment, l'affection pour mon évêque. Me voilà, Monseigneur; voilà mon cœur à découvert....

« Maintenant, *je vais obéir* et commencer à vous dire, sur bien des objets, la vérité *telle que vous la désirez*, du moins telle qu'elle me paraît. .... Ah, Monseigneur, ce n'était pas sans motifs que je désirais depuis quelque temps m'éloigner entièrement des affaires d'administration, afin de goûter un repos que je jugeais nécessaire à mon salut! Mais, enchaîné d'abord par les instances du clergé, et maintenant par votre volonté que je regarde comme la volonté de Dieu même, je me soumets. »

On voit, par les passages de cette lettre que nous avons soulignés, que si M. Coustou confia à Mgr l'évêque, même avant son arrivée parmi nous, des renseignements et des détails dont certains amours-propres furent froissés, quand nous ne savons quelles indiscrétions leur en eurent donné connaissance, c'était un rigoureux devoir qu'il avait rempli, c'était à de véritables ordres qu'il avait cédé. Et voici un autre fragment de lettre qui confirme notre assertion :

« Il est, Monseigneur, un grand nombre d'objets dignes de votre sollicitude.... *Vous voulez, vous ordonnez que je vous en parle, j'obéirai.* Mais il est une notion préliminaire qu'il me paraît nécessaire que vous ayez, *et je voudrais bien que cette notion vous fût donnée par tout autre que par moi.* J'attendrai encore d'avoir reçu la lettre remise (pour moi) à N***... Je pense que dans cette lettre *vous m'exprimerez votre volonté d'une manière qui m'assurera les grâces de l'obéissance.* »

Toutes les vertus sont sœurs, a-t-on dit depuis longtemps. Loin de rendre faible ou pusillanime, l'humilité est la source de la grandeur d'âme et du vrai courage. Quand on n'est point préoccupé de soi-même, ni dominé par les étroits calculs de l'amour-propre ou les petits intérêts de la vanité, c'est jusqu'à Dieu qu'on s'élève, c'est pour lui qu'on fait toutes choses. Dès-lors, c'est sans effort qu'on est grand et on remplit son devoir comme une chose toute naturelle. Sa modestie et sa soumission n'empêchèrent donc pas M. Coustou de donner au nouvel évêque d'utiles avis pour sa conduite personnelle. La confiance et le respect témoigné à son âge, à sa position, à sa longue expérience ne l'autorisaient-ils point à penser que les conseils qui lui étaient demandés seraient accueillis ?

« Je regarde comme plus facile, lui écrivait-il,

et plus important de prévenir les écarts de quelques jeunes prêtres que de les réprimer quand ils ont lieu. Sur cela j'aurai, en son temps, l'honneur ds vous communiquer quelques réflexions, si vous me le permettez, ou plutôt *si vous me l'ordonnez*. Je me bornerai, pour le moment, à dire que le moyen qui me paraît le plus assuré, de faire marcher le jeune clergé dans la ligne de ses devoirs, c'est un accès facile auprès d'un évêque au cœur bon et paternel, désireux des succès de ses jeunes prêtres, y applaudissant et les encourageant. (Tout ira bien) surtout quand ces jeunes prêtres seront convaincus que leur évêque, père de tous, n'est point entouré d'un cercle hérissé de préventions et autres misères qui arrêtent la vérité, la dénaturent et en empêchent la libre communication entre le premier pasteur et ses coopérateurs. »

Et aussitôt prenant pour des réalités les rêves de son imagination religieuse et de son cœur, l'excellent homme ajoutait :

« Que de consolations se préparent, sous ce rapport, pour vous, Monseigneur ! » (1)

---

(1) M. Coustou avait-il un pressentiment de l'avenir lorsqu'il disait au nouvel Évêque, en lui parlant de M.*** « Vous le savez, Monseigneur, il est des hommes qui croient qu'on ne les aime pas, parcequ'on ne trouve pas excellent et parfait tout ce qu'ils disent, tout ce qu'ils font, tout ce qu'ils pensent. »

Enfin le nouvel évêque arriva à Montpellier le 15 septembre de cette année 1835. Son entrée dans nos murs fut un véritable triomphe, triomphe pour la religion qu'on vénérait dans sa personne, et dont il était parmi nous le premier et le plus haut représentant. Arrivé au seuil de la cathédrale, au milieu d'un nombreux cortége de prêtres et d'une foule immense de fidèles, M. Coustou, d'une voix ferme et sonore, le harangua en ces termes :

« Monseigneur, à des jours de désirs, de vœux et d'espérances succèdent enfin des jours de bénédictions, de reconnaissance et de joie. Oui, Monseigneur, depuis le jour où la mort nous ravit l'illustre pontife qui, durant tant d'années, avait gouverné ce vaste diocèse, tous les vœux réunis appelaient un nouveau pasteur, un évêque selon le cœur de Dieu. Nous le demandions plein de zèle et de charité, de sagesse et de lumières. Nous aimions à nous le représenter prévenu et orné de tous les dons. Quels élans, quel concert de bénédictions et d'actions de grâces s'élèvent maintenant vers le souverain pasteur qui a comblé nos espérances et nos vœux !

» Monseigneur, votre chapitre cathédral, digne et glorieux de vous avoir spécialement pour chef, ce clergé fidèle qui vous entoure de ses hommages, vous offrent des titres assurés à vos sentiments d'estime et de bienveillance. Vous voyez parmi eux quelques anciens du sacerdoce, restes précieux d'un clergé distingué dont les vertus, les lumières

et les travaux firent la gloire de ce diocèse, et qui, dans des jours lamentables, confessa courageusement la foi de J.-C. Arrivés à la dernière heure de leur journée, ils seront bientôt appelés au salaire que le père de famille a déjà donné à ceux qui les ont devancés.

» Vos regards, Monseigneur, se fixent avec consolation sur un grand nombre de jeunes ouvriers plein de force et d'ardeur pour la culture du précieux héritage que leurs pères dans le sacerdoce arrosèrent de leurs sueurs et de leur sang, prêts eux-mêmes à imiter leur exemple, si le Seigneur voulait encore en être glorifié.

» Père de tous, Monseigneur, vous êtes envoyé pour fermer, en quelque sorte, la paupière à l'ancien clergé de ce diocèse, et pour apprendre au nouveau, par vos paroles et vos exemples, à réparer tant de pertes, à cicatriser tant de plaies, à tout animer d'une vie nouvelle.

» Vous voyez aussi, Monseigneur, le religieux empressement de ce peuple fidèle. Oui, malgré les ravages que d'impétueux torrents ont exercé sur notre patrie, ils sont encore nombreux, dans cette cité, les héritiers de la foi et de la piété antiques, les enfants qui n'ont pas dégénéré des sentiments de leurs pères; et si vous pouviez, Monseigneur, lire dans les cœurs, vous y verriez que le sentiment puissant et fécond que les pères ont transmis à leurs enfants et que les enfants ont fidèlement recueilli de leurs pères, est un respect profond, une confiance sans bornes, un sincère amour pour leur évêque.

» Mais à ce moment solennel où vous entrez dans ce temple que des jours désastreux dépouillèrent de ses anciens ornements, mais qui reste

toujours riche en précieux souvenirs, il nous semble, Monseigneur, et ne vous semble-t-il pas à vous-même, voir s'avancer vers vous, pour vous recevoir dans cette enceinte sacrée, cette longue suite de pontifes qui ont illustré ce siége par leurs vertus et leurs travaux ? Voilà, vous disent-ils, l'héritage que nous avons cultivé; vous êtes appelé à le cultiver vous-même. Nous avons rendu compte au souverain juge de notre administration : vous serez appelé à le rendre vous-même un jour; mais fidèle à votre mission, vous le rendrez avec confiance.

» Ainsi, Monseigneur, un consolant avenir s'ouvre devant vous. Oui, au nom de celui qui vous envoie, nous ne craignons pas de vous le garantir, vous possèderez tous les cœurs ; ils sont déjà tous à vous : vous règnerez sur tous les cœurs, parce que vous ferez toujours régner sur le vôtre la sagesse et la charité, la clémence et la justice ; et par réciprocité de sentiments, votre clergé et votre troupeau feront votre bonheur, comme vous ferez le bonheur de votre clergé et de votre troupeau. »

Cette harangue ne fut pas également açcueillie et appréciée par tous ceux qui l'entendirent. L'immense majorité n'y vit qu'une effusion de la foi vive d'un bon et saint prêtre qui parle sous l'impression de l'éternité qu'il entrevoit déjà. Cette pensée l'absorbe, et il ne craint pas de rappeler ses devoirs et les couronnes qui l'attendent, à un prélat qu'il aime, dont il veut la gloire et le bonheur, et

qui, par la manière dont il l'a traité jusqu'à ce moment, l'a autorisé à lui tenir ce haut et sérieux langage. D'un autre côté, ce discours parut à certaines personnes une leçon inopportune, irrespectueuse, arrogante même et vint servir à souhait les ennemis de M. Coustou ; car malgré tout son mérite il eut des ennemis ; quel homme éminent, quelle vertu, quel succès n'eut pas les siens ? S'il faut en croire des confidences qui nous furent faites à l'instant même, ils saisirent cette occasion de peindre sous les plus fausses couleurs le premier grand-vicaire de Mgr Thibault, son cœur froid, son caractère anguleux, son humeur altière, son esprit inquiet, chagrin, dominateur ; précisément tous les défauts opposés à ces vertus qu'un grand diocèse admirait et aimait en lui depuis tant d'années.

Cependant, M. Coustou n'eut pas d'abord à se plaindre ; ses désirs et ses vœux pour le bien reçurent même un commencement de satisfaction dans le rétablissement de l'officialité diocésaine, dans le changement de personnes que l'on fit au séminaire et dans les *Cours* nouveaux qu'on y établit. Il avait vivement désiré ces trois points. Le premier, pour rentrer dans l'ancienne discipline et surtout pour que l'évêque n'eut pas l'odieux des mesures sévères et des punitions que des fautes graves rendent quelquefois nécessaires.

Le second, pour mettre fin à ce défaut d'unité, à ces tiraillements qu'avaient provoqués des prétentions arbitraires et des exigences absurdes, d'un côté, et des résistances vives et tenaces, de l'autre. Le troisième, pour que le clergé, par sa science, pût avec plus de succès, défendre la religion contre les ennemis nouveaux que notre siècle lui suscite. Mais l'officialité ne fonctionna jamais. Quant au séminaire, les chaires nouvelles furent décriées par l'ignorance et la paresse ; et la nouvelle administration, entravée par des difficultés qui n'en étaient pas, mais auxquelles on donnait de l'importance, calomniée par des hommes qu'on croyait avoir besoin de ménager, succomba bientôt.

Les réflexions de M. Coustou firent aussi abandonner, ou du moins ajourner, le projet qu'on avait manifesté de donner au diocèse le bréviaire et le missel de Paris (1).

---

(1) Dès 1814, M. Coustou avait manifesté son attachement au bréviaire romain. Nous trouvons une lettre adressée par lui, cette année-là, à l'*Ami de la religion*, en réponse à un article fort inconvenant que ce journal avait inséré, sous la rubrique d'Avignon, dans son n° 37, contre ce bréviaire. Il donna la substance de la longue lettre de M. Coustou dans son n° 42. « Récitons avec simplicité, y dit le saint prêtre, ce qui a eté composé de même. Révérons ce qui porte la sanction de l'église et celle du temps. Ne soyons pas trop fiers d'un peu plus de critique. Le bréviaire de Paris est

Nous ne nous étendrons pas davantage sur l'administration générale du diocèse, et l'on comprendra pourquoi. L'histoire contemporaine est toujours très-difficile à faire. Elle l'est surtout pour cette classe d'écrivains que les amours-propres blessés trouvent coupables et savent punir alors même qu'ils n'ont manqué à aucune des prescriptions de la délicatesse et de l'honneur, à aucune des lois civiles et qu'ils n'ont dit que la vérité. Puis, malgré le sentiment profond que nous avons de notre impartialité, quelques personnes intéressées à la nier, n'y croiraient peut-être pas ; car

---

plus parfait sous quelques rapports, sans doute. Mais n'est-il pas une preuve lui-même du danger des changements? Un des derniers archevêques n'a-t-il pas trouvé que, dans quelques hymnes, on s'était exprimé d'une manière peu exacte, et n'a-t-il pas rectifié quelques expressions? qu'il ait eu tort ou raison, c'est ce que je n'examine pas. Mais la possibilité seule de l'erreur n'est-elle pas une raison pour être très réservé dans ces changements? n'est-ce pas un inconvénient que les fidèles ne puissent passer d'un diocèse à un autre sans changer de liturgie? Le bréviaire de Paris, qui n'est pas fort ancien, compte déjà trois ou quatre éditions, (*) qui toutes offrent des différences. N'a-t-on pas poussé la témérité jusqu'à faire des additions au canon de la messe? Ne pourrais-je pas, si je voulais épiloguer, reprocher au Bréviaire de Paris de l'affectation, de l'obscurité, un sens pénible? Au surplus, laissons ces récriminations. Mais j'avoue que si j'avais un vœu à émettre, ce serait que nous n'eussions qu'une liturgie, et qu'elle vint de Rome. »

(*) MMgrs de Talleyrand-Périgord et de Quélen ont encore augmenté ce nombre.

nous ne pouvons pas dire comme Tacite : *mihi Galba, Otho, Vitellius nec beneficio, nec injuriâ cogniti.* Enfin, nous ne faisons pas en ce moment une *Histoire de dix ans* du diocèse de Montpellier et c'est uniquement de M. Coustou qu'il s'agit. Or, à l'époque où nous nous trouvons, M. Coustou se retire peu à peu de l'administration dont la marche, comme il le dit, lui devient *inintelligible* ; il s'efface tous les jours davantage; il rétrécit, pour ne pas effaroucher, le cercle de ses relations ; il ne vit presque plus que de ses affections anciennes ou de famille ; il se borne au bien qu'il peut faire (1), déplore dans le sein

(1) Les bonnes œuvres de M. Coustou étaient continuelles, et il nous est impossible de les énumérer. Il en est une cependant qu'on nous reprocherait de passer sous silence, et puisque déjà nous avons oublié de la rapporter en son temps, on nous saura gré de la placer ici. En 1817 M. Coustou perdit son oncle, M. Manen. Celui-ci avait donné à la fabrique de son église quelques-uns de ses *ornements* ; le reste de sa *chapelle* qui était considérable et une foule d'objets qu'il avait achetés de ses propres deniers, devenaient l'héritage de son neveu. M. Coustou n'en accepta pas la moindre partie et donna le tout à l'église de Saint-Denis. Or, il y avait là des choses vraiment belles et précieuses : un ostensoir, un calice, un dais, plusieurs garnitures de chandeliers d'autel, dont une en or moulu, deux grands tableaux d'un bon prix, dont l'un représente la *descente de croix* et l'autre le *baptême de J.-C.* Celui-ci surtout est un tableau de maître. La liste des autres objets donnés à l'église de Saint-Denis par M. Coustou est trop longue pour que nous puissions la donner ici ; elle est toute au long dans les

de l'amitié celui qui ne se fait pas, et se résigne pieusement à la volonté de Dieu dans les amertumes et les dégoûts dont on l'abreuve.

Ainsi nous dirons peu de chose de la triste affaire des Pénitents-Bleus. On sait que M. Coustou, dans cette circonstance, ne donna que des conseils de modération et de paix. Il était convaincu qu'il y avait des moyens de rémédier aux inconvénients dont se plaignaient les curés de Sainte-Eulalie, sans trop froisser une confrérie respectable qui, après tout, disait-il, était chez elle. « Ils ont des » torts, sans doute, ajoutait-il, mais ne leur » doit-on pas quelque reconnaissance ? Peut-» on oublier que ce furent eux qui, par leurs » sacrifices, ouvrirent, les premiers, une » église au culte catholique, alors qu'il y » avait du courage à le faire ? » Ces débats lui paraissaient ne pouvoir occasionner que

---

registres de la fabrique de cette paroisse, registres où la reconnaissance des fabriciens a tracé les lignes suivantes ; extraites d'une lettre qu'ils avaient écrite à M. Coustou : « ...... Ces trésors du temple, que nous tenons à la fois de » la générosité de notre digne pasteur et de la vôtre, Mon-» sieur, parleront sans cesse à tous les yeux comme à tous » les cœurs. Les fidèles réuniront constamment sur vos deux » noms les hommages de vénération et de reconnaissance » que mérite le double don qu'ils tiennent de vos mains. » Leurs vœux ardents et leurs prières perpétueront les » bénédictions et les faveurs célestes sur une famille si » digne, par ses vertus, d'appeler constamment sur elle les » regards du Très-Haut. »

du mal à la religion et à cet évêque qu'il aurait tant voulu voir tranquille et heureux. Il écrivait à cette époque, (1837) :

« J'ai rendu compte à Mgr l'évêque (alors absent de Montpellier) de beaucoup d'affaires dont plusieurs ne peuvent que lui être bien peu agréables, entre autres le jugement rendu jeudi dernier par notre cour royale dans l'affaire des Pénitents-Bleus. Ceux-ci ont complètement gagné leur procès. Quelles seront les suites de tout cela ? Je n'en sais rien. C'est la matière de toutes les conversations, et que ne dit-on pas ?... Tout cela m'afflige et me fait bien du mal.

Au mois de juin de l'année suivante, il écrivait encore :

« Vous apprenez, dites-vous, que l'affaire des Pénitents-Bleus est heureusement arrangée. Eh bien, je la crois plus *inarrangeable* que jamais. La cour de cassation a admis le pourvoi de la fabrique de Sainte-Eulalie. Plusieurs sont triomphants ; mais tournez-vous d'un autre côté !.... Je fais des vœux pour que cette triste affaire se termine sans esclandre, sans scandale, sans sujets de gémissements pour la religion et les bons catholiques. »

Malgré notre résolution de ne point entrer

dans le fond de cette affaire, nous ne pouvons passer sous silence un épisode où M. Coustou figura. L'opinion publique n'attend pas toujours les arrêts des tribunaux pour se prononcer ; souvent elle les devance, souvent aussi elle les réforme. Dans les circonstances dont nous parlons la voix du blâme s'élevait beaucoup plus haut que celle de l'approbation. On imagina qu'une *adresse* solennelle, où le clergé inférieur donnerait son assentiment à tout ce qui s'était fait, en prouverait la justice. Cette nouvelle parvint bientôt à M. Coustou, mais il refusa d'y croire ;

« Reconnaître au clergé, disait-il, le droit d'approuver par un acte public les actes de l'autorité, n'est-ce pas lui reconnaître aussi le droit de les désapprouver ? Et avec ce système, où irons-nous ? Une adresse ? Mais le plus grand nombre des prêtres du diocèse ne sait pas seulement de quoi il s'agit ! Les avocats et les légistes sont divisés d'opinion ; les tribunaux le seront peut être aussi, et les curés viendront, de leur propre autorité, trancher la question ! Et aux yeux du public, quand tous les prêtres seraient unanimes à la voter, cette adresse, qu'en résultera-t-il ? Ne dira-t-on pas qu'il n'y a pas chez eux assez d'indépendance de position pour résister aux insinuations, aux volontés, aux menaces ou aux promesses ? Et si quelques-uns résistent, par défaut de lumière, ou même par conscience et par devoir, ne voilà-

t-il pas une scission qui s'opère, deux camps qui se forment, des amis et des ennemis ? Cette adresse, à mon avis, sera une grande *maladresse.* »

Cependant, le chapitre fut convoqué, l'adresse proposée, débattue et rédigée. Les discussions furent très-vives, M. Coustou en éprouva une émotion telle qu'il tomba évanoui. Il signa cependant, ne voulant pas que l'on pût dire que son exemple écartait *qui* que ce fùt de l'obéissance qu'on demandait. Mais cette obéissance ne fut pas *complète.* Plusieurs prêtres biffèrent le lendemain la signature qu'ils avaient donnée la veille. D'autres ne laissèrent subsister la leur que par la conviction où ils étaient que cette *démarche* n'avait aucune portée et ne pouvait changer en rien l'opinion publique. D'autres enfin, *et* on peut dire les hommes les plus distingués parmi le clergé, ne signèrent pas du tout. L'un d'eux, même, ayant été, à cette occasion, sévèrement admonesté par ordre du ministre, il justifia son opposition par une longue lettre où il établissait péremptoirement, selon lui, que la conduite tenue dans les circonstances actuelles avait été illégale, anti-canonique et injuste (1). M. Coustou

(1) Le 23 février, 1839, M. Coustou écrivait :
« Toutes les affaires qui ont fait ici tant de bruit n'en *font*

n'était pas allé aussi loin, et il n'aurait pas souffert qu'un pareil langage fût tenu en sa présence. Sa réserve et sa complaisance, blâmées par plusieurs (1), ne satisfirent pas cependant, ceux qu'offusquaient sa haute raison, ses vertus et son influence ; et dès ce moment il fut peu à peu éloigné des affaires. Il s'y prêta d'autant plus facilement qu'il ne

---

» plus. On dirait qu'elles meurent de leur belle mort. Le
» grand bruit des élections absorbe et étouffe, dans le mo-
» ment, tout autre bruit. Dieu veuille que les acteurs rentrés
» dans les coulisses ne reparaissent pas sur la scène et ne
» reprennent pas leurs rôles ! En attendant, c'est toujours
» du temps gagné.

» L'abbé Flottes se fait beaucoup d'honneur par les leçons
» publiques de son *cours de philosophie*. Il fixe tous les
» yeux et encore plus les oreilles de ses nombreux auditeurs.
» Il fallait tout ce qui s'est passé pour mettre au grand jour
» tout le mérite de l'abbé Flottes. Il est des personnes à
» qui l'on pourrait dire à cette occasion : *Les gens que vous*
» *tuez se portent assez bien.* »

(1) A tous ces blâmes et à bien d'autres encore qu'il essuya dans la suite, à cause de sa modération et de son silence, il répondait par l'anecdote suivante : « Un brave homme d'Aniane (petite-ville connue par la simplicité proverbiale de ses habitants) étant tombé, à la suite d'une longue maladie, dans une léthargie profonde, on le crut mort et on procéda à son enterrement. La fosse avait été creusée dans une de ses terres, comme il l'avait demandé. Arrivé à un endroit où le chemin se bifurquait, on ne sut lequel des deux sentiers on devait prendre et la discussion devint assez vive. Réveillé par le bruit, le prétendu mort se soulève dans la bière découverte où on l'avait placé et dit à ses porteurs : *Quand j'étais en vie, je passais par là ; maintenant que je suis mort, passez moi où vous voudrez.* »

pouvait plus faire prévaloir ces vues, ces principes qui l'avaient dirigé dans sa longue carrière administrative, et qu'aux yeux de sa piété si vraie, sa responsabilité en devenait moindre. Il écrivait à un de ses amis :

« On aime bien à me voir me mettre à l'écart tant que je puis ; mais je l'aime, moi, plus que personne. Je ne fais pas et je ne puis faire ce que je faisais autrefois, et j'en bénis la providence, mon compte en sera plus léger. »

Cette situation de M. Coustou ne pouvait plus se nier. Ses amis s'en aperçurent et se permirent quelquefois de le sonder à ce sujet. Ce fut en vain, il ferma la bouche à ceux qui l'interrogeaient, en leur rappellant ces grandes maximes de respect, de soumission, de silence qui avaient toujours été la règle de sa conduite. Ses recommandations ne furent pas toujours écoutées ; les ménagements qu'il voulait qu'on gardât, on s'en dispensa quelquefois ; la retenue dont il faisait un devoir, on y manqua peut-être ; mais quoiqu'on ait voulu l'en rendre responsable, tous ceux qui l'ont vu de près savent que si sa voix se perdait dans le désert, ce n'était point sa faute, et qu'il travaillait de tout son pouvoir

au succès et au bonheur de son évêque. Il écrivait à un curé :

« Le pauvre et malheureux abbé *** touche enfin au rivage, j'aime à l'espérer. Il a bien des reproches graves à se faire, je crois qu'il se les est faits sérieusement et sincèrement. Prêchez-lui la modération, le calme, le silence. Engagez-le à ne pas prendre un ton de récrimination. Mgr l'évêque le traite avec indulgence et bonté, qu'il soit reconnaissant et qu'il parle le langage de la reconnaissance..., »

» L'abbé *** s'est mis dans une position bien fâcheuse. Le moyen que je crois le seul qui lui reste, c'est de se soumettre à son évêque, d'avouer les torts que sa conscience pourra lui reprocher, de s'abandonner à la providence, en reconnaissant son organe dans Mgr l'évêque, qu'il priera de ne pas remuer le passé, en promettant soumission pour l'avenir. »

Voici encore une autre lettre, et nous pourrions en citer un grand nombre de semblables, où le courage s'allie avec le respect le plus profond et le dévoûment le plus vrai. Il s'agissait d'une mesure à laquelle il ne croyait pas devoir concourir :

« Monseigneur, le dévoûment le plus vrai pour

votre personne, le désir le plus sincère du succès de votre saint ministère pour la gloire de Dieu et le salut des ames; ces sentiments profondément gravés dans mon cœur et purs de tout alliage, m'imposent des devoirs auxquels je me reprocherais devant Dieu de n'être pas rigoureusement fidèle, surtout dans mes derniers jours, où je suis tout occupé de cette pensée que je dois être incessamment appelé à rendre un compte sévère à ce juge qui sonde les cœurs et en connaît tous les replis. Je crois avoir, dans ce moment, un de ces devoirs à remplir, et je vais le remplir avec courage et avec une confiance filiale en votre haute sagesse et votre paternelle bonté. »

Vient ensuite l'exposé des motifs qui ne lui permettent pas de se rendre aux désirs du pontife. Parmi ces motifs, nous remarquons celui-ci :

« Je craindrais qu'il n'en résultât (de cette mesure) des désagréments, des amertumes, des chagrins pour vous, Monseigneur, et par conséquent, de vives peines pour moi. »

La lettre se termine ainsi :

« Pardonnez, Monseigneur, à un vieillard que vous avez honoré des sentiments les plus flatteurs,

à un vieillard qui vous est plus sincèrement, plus purement dévoué que ceux (s'il y en a eu) qui ont pu chercher à vous inspirer des doutes sur ses sentiments, la liberté avec laquelle il vient de s'exprimer. Ils doivent vous paraître, ses sentiments, d'autant moins douteux que toujours, grâce à Dieu, exempt de toute espèce d'ambition, c'est au terme de sa carrière qu'il vous les exprime, les yeux fixés sur la tombe et l'éternité. »

Ces pensées graves et sérieuses lui étaient devenues si habituelles que pour s'en occuper plus exclusivement encore et aussi parce qu'il lui avait paru qu'on désirait sa démission, il l'offrit à Mgr l'évêque; mais celui-ci la refusa. Cependant l'idée d'une entière retraite préoccupait toujours M. Coustou. Il écrivait :

« Mon plus grand désir, pour ne pas dire, mon plus grand besoin serait le repos et un repos absolu. Il paraît, du moins on le juge ainsi, que la volonté de Dieu s'y oppose. Que cette volonté soit faite. »

Effectivement, comme dans toutes les grandes déterminations qu'il lui avait fallu prendre, pendant tout le cours de sa vie, il pria et fit prier pour demander les lumières d'en-

haut, il consulta plusieurs prélats ; tous lui conseillèrent de demeurer à son poste.

Dès-lors, il s'efforça de se soumettre avec une sainte résignation à ce qu'il ne pouvait empêcher. Quelques fragments de ses lettres nous feront connaître ses sentiments :

« Je laisse couler l'eau sous les ponts, quand je vois qu'il n'y a pas moyen de l'arrêter. Je n'oublie pas ce grand principe de conduite, qu'il faut vivre avec les gens tels qu'ils sont, et non tels que nous voudrions qu'ils fussent, et que le bon Dieu ne nous demandera pas compte du *bien* qu'il n'aura pas été en notre pouvoir de faire....

» Pour moi, qui me vois tous les jours approcher du rivage qu'il me tarde d'accrocher, nageant depuis si longtemps péniblement, je mets tous mes soins à me conserver calme, patient, *soumis*, résigné ; mais je n'appelle pas des témoins toutes les fois que les larmes me tombent des yeux, et il m'échappe souvent de dire : pauvres humains !.....

» Plus que jamais je m'étudie, et cela me devient de jour en jour moins difficile, à prendre toutes choses avec calme, paix et patience. La volonté de Dieu soit faite en toutes choses ! Soyez assuré que dans les derniers jours de la vie on voit et on juge bien différemment de ce qu'on a pu le faire dans les jours qui ont précédé.... »

» Blasé depuis longtemps sur des choses qui m'auraient vivement affecté, il y a trente ans ; sans reproche dans ma conscience sur la pureté de mes intentions, calme dans l'avenir dont tout

m'annonce la brièveté pour moi, j'ai réussi à me rendre comme impassible. Je fais des vœux bien sincères pour le bien général, pour mon évêque, pour mes amis et pour ceux qui ne le seraient pas, et puis j'abandonne tout à une providence qni n'abandonne rien au hasard.., Je croirais manquer aux vues de cette aimable providence, en me creusant la tête pour déchiffrer ce qui m'est devenu indéchiffrable, et je laisse faire, *non sicut ego volo, sed sicut tu.* »

Il recommandait à ses amis les mêmes dispositions :

« Prenez toutes choses, écrivait-il à l'un d'eux, avec calme, modération et soumission à la volonté de Dieu ; remplissez vos devoirs ; vous pouvez le faire et le ferez toujours avec distinction; faites-le par des motifs supérieurs ; priez et confiez-vous en sa divine bonté. Ce que je vous dis, c'est ce que je me suis dit à moi-même et qui sera toujours ma règle. La différence qu'il y a entre vous et moi, c'est que je touche à la frontière, tandis que vous avez devant vous un long avenir et que vous devez vous ménager les moyens de faire tout le bien que Dieu demandera de vous.

« Ne cherchons pas à faire des découvertes en fouillant, en combinant, en pénétrant dans les ténèbres. Plaignons ceux qui aiment mieux les ténèbres que la lumière ; et sans former de jugement particulier dans telle ou telle circonstance,

demandons tous les jours au bon Dieu de nous préserver *à sagittâ volante in die*, et plus encore *à negotio perambulante in tenebris*....

« J'ai su vos chagrins et je les ai bien partagés. Que d'épreuves et d'amertumes différentes le bon Dieu nous réserve ! Croyons qu'elles sont nécessaires pour notre salut, et soumettons-nous.... »

Cependant, nous ne craindrons pas de l'avouer, et notre impartialité nous en fait un devoir, la résignation de M. Coustou n'était pas toujours aussi absolue, ni aussi complète. La faiblesse de notre nature est telle que l'on peut dire de la plus haute vertu ce qu'on a dit du talent, elle sommeille quelquefois, *quandòque bonus dormitat homerus*. M. Coustou ne se renfermait pas assez peut-être dans le témoignage de sa conscience ; et quoiqu'il y eût là pour lui un asile sûr auprès du seul juge qui lit dans les cœurs et que la prévention n'aveugle jamais, il ne put pas toujours trouver, dans cet asile même, les consolations nécessaires à un cœur affligé et blessé. Hélas ! le sentiment pénible de l'injustice de ceux que l'on sert avec le plus de dévoûment, vient souvent, jusques dans la prière, jusqu'aux pieds des autels, corrompre le souvenir de tout le bien qu'on a fait, et la pensée de tout le bien qu'on voulait faire !

Et si alors, l'ame se repliant sur elle-même, s'affaisse quelque peu, si la nature reprend quelques-uns de ses droits, faudra-t-il se plaindre avec amertume et jeter la pierre au noble vieillard qui compte sur le privilége de son âge pour penser quelquefois tout haut? Faudra-t-il fermer les yeux sur ses longs services, sur la perfection de son désintéressement, sur cette complète abnégation de lui-même dont toute sa vie rend témoignage, pour ne voir que de l'hostilité dans les observations que lui suggèrent sa longue expérience, son amour du bien et la franchise de son caractère?.. Ce que l'indignation inspirait au poète romain, ce que le zèle de la maison de Dieu mettait dans la bouche du prophète, le douloureux spectacle qu'il a sous les yeux, les alarmes de sa foi pour un avenir prochain le font dire à M. Coustou. Mais ce n'est qu'à un très-petit nombre de personnes, dans le sein d'une amitié sûre et dévouée, dans quelques-unes de ses lettres, et non dans de publiques et imprudentes conversations, qu'il répand ainsi son ame en toute liberté. Et s'il rencontre encore sur son chemin quelques traits de cette gaîté spirituelle, de cette verve épigrammatique, de cet humour, enfin, comme parlent les Anglais, dont nous avons déjà dit qu'il ne savait pas toujours se défendre, en ferons-nous donc un si grand crime à ses quatre-vingts ans?...

lagement utile à mon ame, et voilà que tout cela s'évanouit. Dans huit jours, je n'aurai peut-être à vous dire rien de ce que je vous dis aujourdhui, et j'aurai à vous entretenir de choses toutes différentes, toutes opposées. Nous marchons sur un terrain bien mouvant ; ce qui paraît aujourdhui un roc inébranlable ne sera demain qu'un sable dissous et broyé.... On voit quelquefois en pleine mer un vaisseau dans un balancement continuel, l'équipage en grand mouvement, et cependant le vaisseau n'avance pas ! C'est que la route n'est pas fixée et la boussole est détraquée.... A-t-on jamais vu tant de variations, d'incohérences, de contradictions, de métamorphoses, de nouvelles fantasmagories ?... Occupez-vous, dans vos moments de loisir, de composer une suite aux métamorphoses d'Ovide ; la matière ne vous manquera pas ; je vous en indiquerai le premier vers, c'est celui-là même par lequel Ovide entre en matière : *Mutatas hominum dicentia carmina formas :* tout aujourdhui doit être nouveau et l'est en effet. Pour moi, mon mal est pris depuis longtemps; la machine est trop vieille et trop délabrée pour espérer de pouvoir la remonter et la faire marcher sur de nouvaux ressorts. »

. . . .

« Je n'ai jamais eu le défaut ni la tentation de vouloir percer le voile qui couvre les mystères, et j'en vois partout ; on ne voit pas clair dans une bouteille fortement agitée.... Cependant j'entends autour de moi des espèces de chants de triomphe et d'applaudissement sur le plein succès des efforts soutenus avec constance, sagesse, habileté, courage, bonheur, et qui ont amené l'état de choses

sans déguisement ; relisez la fable du *Lion devenu vieux*...

« Vous penserez et vous me direz peut-être que je ferais bien d'avoir une explication claire et franche. Eh bien, je l'ai eue ; elle a paru réussir, quoique faiblement ; on a paru s'indigner comme moi de certains propos qui m'étaient prêtés, croire aux démentis que j'en donnais, et le lendemain les menteurs reconnus ont été, sous mes yeux, traités avec aménité, cordialité, etc. Et au milieu de tout cela on oublie que c'est un vieillard de soixante-dix-huit ans, malade, que l'on attaque, que l'on pousse, que l'on précipite....

» Je vous assure qu'au milieu de cette incroyable révolution, je serais bien calme et bien tranquille, ayant pour moi ma conscience, s'il ne se présentait continuellement à mon esprit et à mon cœur une considération qui m'accable : c'est que ce que j'ai de plus cher, mes amis ont et auront à souffrir par rapport à moi, je le vois déjà. On s'imagine, ou on fait semblant de s'imaginer que je les rends hostiles. On veut, en les intimidant, les éloigner, les détacher de moi, m'isoler, me cerner.... Ah ! que M. de Fénélon avait bien raison de s'écrier dans une de ses lettres : *que l'amitié cause de peines !* »

Plus tard, M. Coustou écrivait encore :

« Je m'étais proposé de vous parler aujourdhui de différentes choses et je m'en promettais un sou-

le silence et la charité de M. Coustou auraient du aller plus loin encore ; s'ils ne faisaient attention ni aux prérogatives de sa position et de son âge, ni au besoin d'épanchement et de consolation qu'éprouve un cœur pieux et aimant, froissé dans toutes ses affections; s'ils oubliaient que lorsque le vase est trop plein, il faut enfin qu'il déborde, et qu'il est bien difficile de se taire toujours quand la conscience (1) elle-même semble commander de parler ; si la forme aimable, légère, spirituelle qu'il donne à ses plaintes ne trouvait pas grâce devant eux pour la plainte elle-même, nous ne blâmerions pas trop cette sévérité, quoiqu'elle nous semblât excessive. Toutefois, nous nous demanderions s'il y aurait eu, dans un silence approbateur, plus de perfection et de sainteté, et nous rappellerions cette parole de Saint François de Sales: (2) « Il ne faut pas, pensant fuir le vice de » la médisance, favoriser, flatter, ou nourrir » les autres vices ; ains faut dire rondement » et franchement mal du mal, et blasmer les

(1) Voyez la phrase déjà citée, page 481 : « Je m'étais proposé aujourdhui de vous parler de différentes choses et *je m'en promettais un soulagement utile à mon ame.* » Dans une autre lettre, il disait encore : « Ne croyez pas que cela m'affecte trop vivement ; ma *situation intérieure* est calme et pleine d'espérance. » Nous pourrions multiplier ces citations.

(2) Introduction à la vie dévote. Ch. 29.

» choses blasmables. » Et l'austère Bourdaloue disait aussi (1) : « Point de murmures ni » de plaintes, du moins dans les entretiens » *publics*.. Si l'on voit quelque chose à re- » prendre, *on peut en secret s'en expliquer* » *avec une personne de confiance, soit supé-* » *rieure ou autre*... » Qui donc aurait le droit de se montrer plus sévère que Bourdaloue, plus exigeant que St François de Sales ? (2)

---

(1) Retraite spirituelle ; des Conversations.

(2) On a voulu nous inspirer des craintes sur les désagréments qui pourraient nous atteindre à la suite de la publicité que nous avons donnée ici aux chagrins et aux plaintes de M. Coustou. Nous avons repoussé ces craintes comme injurieuses à ceux auxquels on faisait allusion. Hélas ! nous n'apprenons rien à personne ! Et nous aussi nous aurions voulu voir M. Coustou pousser la patience, et l'abnégation jusqu'à l'héroïsme ! C'est à regret que nous avons relevé ces traits qui s'en éloignent peut-être : mais nous avons du le faire pour ne pas être accusé d'infidélité ; ce qui nous serait arrivé certainement si nous avions négligé un côté trop saillant, nécessaire pour compléter la ressemblance. Quoiqu'il en soit, en terminant ce chapitre qu'il n'a pas tenu à nous d'abréger, nous ne craindrons pas d'emprunter à un savant et vénérable prélat les paroles qu'il vient de dire dans une circonstance et à-propos de matières bien autrement importantes :

« Nous pensons et nous parlons hautement, bien qu'il » puisse arriver que des esprits disposés à abuser de tout, » abusent de nos paroles : car si la prudence a ses règles, » la vérité a ses droits ; et selon nous, c'est trop se préoc- » cuper de soi que de renfermer au fond de son ame un » sentiment, dans la seule crainte de se voir odieusement » défiguré et travesti par les passions humaines. » (Mgr l'évêque de Digne. — Institutions diocésaines. — Avant-propos).

CHAPITRE ONZIÈME

Dernières années de M. Couston. — Sa mort.

Deus, docuisti me à juventute meâ, et usquè nunc pronuntiabo mirabilia tua, et usquè in senectam et senium.

O Dieu, vous m'avez instruit dès ma jeunesse; j'ai raconté vos merveilles jusqu'à présent, je les raconterai jusqu'à ma vieillesse et à mes derniers jours.

(Psaume 70.)

La situation faite à M. Couston dans ses dernières années n'était pas sans dédommagement. Outre les consolations qu'il puisait dans la fermeté de sa foi et la vivacité de ses

espérances, il trouvait dans les sentiments de ses concitoyens de douces et précieuses compensations à toutes ses douleurs. Leur confiance toujours entière, leurs sympathies toujours ardentes, leur empressement autour de lui venaient à tout instant lui démontrer que la haute estime et la profonde vénération qu'on avait eues pour lui ne recevaient aucune atteinte des injustices et des préventions dont ailleurs il était l'objet. Très peu d'années avant sa mort il écrivait à un de ses amis qui s'était plaint de son long silence :

« ..... Enfin cette année, beaucoup plus que les précédentes, les visites de bonne année ont été, chez moi, un torrent qui coule encore et dont j'ai été quelquefois comme submergé. J'ai cru reconnaître en cela, et je l'ai dit à plusieurs, que mes concitoyens, voyant bien que j'allais bientôt prendre congé d'eux, avaient voulu me donner un dernier témoignage de leurs sentiments. J'ai reçu la visite d'un grand nombre de personnes que je n'avais pas vues depuis plusieurs années. »

Sa tendre piété, son amour de l'étude, la sérénité et la simplicité de son ame, sa gaîté toujours aimable et douce, une préparation plus sérieuse et plus prochaine à la mort le

sauvaient aussi des ennuis de la solitude qu'on semblait vouloir créer autour de lui :

« Mon atmosphère plus circonscrite, écrivait-il, n'est plus celle où vont et viennent, paraissent et disparaissent tant d'astres errants dont on ne peut calculer, encore moins diriger la marche. Cependant mes moments ne sont pas entièrement vides ; et je crois que ceux dont ma santé me permet de disposer sont encore assez bien remplis. »

Et en effet, comme un père, longtemps occupé du bonheur de ses enfants, semble plus tendre à leur égard et leur prodigue ses soins avec plus d'effusion, d'activité et d'énergie, à mesure qu'il pressent qu'il aura bientôt à se séparer d'eux, M. Coustou, dans ses dernières années, montrait une sollicitude plus grande pour la perfection spirituelle de ses religieuses Ursulines, les améliorations et réparations à faire à leur monastère, la décoration de leur chapelle, la bonne direction des études dans le pensionnat. C'est alors qu'il relut avec plus de suite et la plume à la main les *lettres spirituelles de Fénélon*, pour y choisir un grand nombre de *maximes*, singulièrement appropriées aux différents besoins et aux situations diverses des ames consacrées

à Dieu dans le cloître, et qu'il se mit avec plus d'ardeur à traduire ces sermons de Thomas-à-Kempis dont nous avons déjà parlé. Voici la lettre par laquelle il soumettait à la supérieure des Ursulines le premier de ces sermons, pour savoir ce qu'elle en pensait et se décider à continuer sa traduction, si elle l'approuvait, ou à l'abandonner, si elle jugeait ce travail autrement que lui. Cet homme éminent qui avait l'autorité de l'âge, de la science, du talent, de la vertu, ne croyait pas se rabaisser en consultant une simple religieuse. Preuve nouvelle, s'il en était besoin, que la vanité n'a prise que sur les ames faibles, et qu'ordinairement elle annonce et accuse cette impuissance même qu'elle veut dissimuler :

« Ma chère fille et révérende mère, je vous ai parlé quelquefois, ainsi qu'à plusieurs de vos sœurs, des sermons que le vénérable Thomas-à-Kempis, dans son monastère de chanoines réguliers de Saint Augustin, adressait à ses novices, et je vous ai exprimé le désir que j'aurais eu de donner connaissance aux vôtres de ces instructions précieuses, en en faisant la traduction. A la première lecture que je fis de ces sermons, je fus pénétré d'admiration et de respect, j'y retrouvai l'esprit d'onction et de sainteté de l'inimitable livre de l'*Imitation de J.-C.*... Les sermons d'à-Kempis aux novices ne ressemblent pas aux discours de tant d'orateurs

célèbres, remarquables par l'élévation des pensées et la magnificence du style. Tout, dans les œuvres de ce saint religieux, respire une piété tendre, profonde, douce, aimable. Son style est d'une simplicité pleine de charme et d'onction, sans être dénué de force et de lumière ; c'est la plus suave et la plus touchante imitation du langage de J.-C. lui-même.

» D'après cette impression qu'a toujours faite en moi la lecture des ouvrages d'à-Kempis, et qu'il est plus facile de sentir que d'exprimer, j'avais résolu de traduire ses *sermons aux novices*. J'espérais qu'il pourrait en résulter quelque bien pour votre noviciat. J'entrepris donc ce travail, il y a quelques années ; mais je reconnus bientôt qu'il me faudrait plus de loisir et de santé qu'il ne m'en était donné. Je n'avais donc fait, à la hâte, qu'un *brouillon* presque informe, sur des feuilles volantes, lequel avait grand besoin d'être revu, corrigé, retouché et transcrit correctement. Désespérant d'en venir à bout, j'avais résolu de jeter au feu, pendant cet hiver, ce manuscrit ébauché, comme je fis, l'hiver dernier, de plusieurs autres.

» Cependant ayant revu, il y a peu de jours, ce que j'avais traduit, le regret de priver vos novices d'un écrit qui pourrait leur être de quelque utilité s'est réveillé en moi. J'ai retouché et transcrit le premier de ces sermons, et j'ai résolu de vous le communiquer. Je vous l'envoie ; faites-en part, si vous le voulez, à la maîtresse des novices ou à quelque autre de vos sœurs, et puis dites-moi, en toute liberté et sans craindre de me blesser, ce que vous en pensez. Si vous jugez que cet écrit soit de peu d'utilité pour vos novices (ce que vous ne pourrez attribuer qu'aux défauts de la traduction,

et nullement à l'original latin d'à-Kempis), j'abandonnerai ce travail, et mon *brouillon* ira au feu. Si, au contraire, vous jugez qu'il peut résulter quelque bien de la connaissance de ces opuscules, vous me le direz ; et alors je consacrerai les moments dont je pourrai disposer, à faire pour les autres sermons ce que j'ai fait pour le premier. Quoiqu'il en soit, je vous aurai donné une preuve de ma bonne volonté, de mon désir d'être utile à votre communauté, et en particulier à vos chères enfants les novices. Dans tous les cas, tout ne sera pas perdu pour moi, la lecture des ouvrages d'à-Kempis m'a fait un grand bien. »

Des instructions qu'un homme comme M. Coustou avait jugé dignes de tant d'éloges, et qu'il avait voulu reproduire, ne pouvaient paraître sans mérite aux yeux d'une supérieure aussi éclairée dans les voies de la spiritualité que l'était la sœur ***. M. Coustou fut encouragé à poursuivre son travail et il s'y livra avec autant d'ardeur que s'il eût été encore dans la force de l'âge. Malheureusement, il ne put l'achever, la mort vint l'interrompre, lorsqu'il n'avait traduit que dix-huit de ces sermons, et il y en a trente !

M. Coustou n'était pas tellement absorbé par les soins qu'il donnait, malgré son âge et le dérangement de sa santé (1), aux progrès

(1) Il écrivait le 19 novembre 1838 : « Vous savez combien

et à la perfection de ses religieuses, qu'il en négligeât sa congrégation des *jeunes filles ouvrières*. Jamais, au contraire, il ne s'était montré plus assidu à en présider les réunions, plus vigilant pour éloigner d'elles tous les dangers (1), plus empressé à les aider dans

---

ma santé est sotte depuis assez longtemps ; aujourdhui elle est devenue insupportable. Depuis quelque temps elle m'a bien étrangement contrarié : elle m'a forcé à m'annuler entièrement. Impossible à moi de m'occuper de ce qu'on appelle affaires. J'ai été plus de vingt jours sans écrire aucune lettre. La lecture me fatigue, les visites encore plus. Et comme tout est maintenant bizarre ou extraordinaire en moi, il est de certaines choses pour lesquelles je conserve de la facilité. Diriez-vous que pendant ces dix jours que les Ursulines passent en retraite avant la *Présentation*, je leur ai fait, à la grille, des instructions, comme je le faisais, il y a quinze ans ? »

A peu près à la même époque il écrivait encore : « La clôture du couvent de *** n'est pas assez serrée pour empêcher les tripotages d'entrer et de sortir librement. Sentinelle vigilante, je veux empêcher qu'ils ne pénètrent dans la maison que je suis chargé de garder et j'ai déjà fait quelques découvertes de tentatives. C'est pour atteindre mon but que je désirerais bien que vous puissiez faire parvenir à son adresse la lettre ci-jointe.... Si vous voyez la chose impossible, renvoyez-la moi : .... Il faut, dans l'état des choses, porter les précautions jusqu'au scrupule, jusqu'au ridicule. »

(1) Une d'elles entr'autres, jeune personne de la plus grande beauté, entre un jour, toute éplorée, chez M. Coustou. Elle lui raconte en sanglottant, les persécutiens incessantes dont elle est l'objet de la part d'un jeune et riche libertin qui semble avoir fait la gageure de l'immoler à sa passion. M. Coustou la console, l'encourage, l'exhorte à la confiance en Dieu et lui fait espérer la fin prochaine de ses alarmes ; il la congédie enfin en la priant de lui envoyer sa mère pour causer avec elle des moyens à prendre pour faire cesser tous ses chagrins. Elle est à peine sortie que son persécuteur furieux, emporté jusqu'à l'extravagance et à la folie, entre aussi chez M. Coustou. Il se plaint dans les

leurs saintes résolutions. Souvent même, il oubliait le poids des infirmités et celui des années, pour les visiter dans leurs maladies et aux approches de la mort. Nous savons qu'il fut alors pour plusieurs, dans ce moment suprême, un ange de réconciliation et de paix; que de pénibles aveux, provoqués par sa bonté paternelle, furent plus d'une fois déposés dans son sein, et qu'il ouvrit les portes du ciel à des ames que le tentateur croyait avoir enchaînées par la honte ou vaincues par le désespoir.

Nous avons vu que dès l'institution de cette œuvre, il avait recommandé à ces jeunes ouvrières une grande dévotion à la Ste Vierge, comme un moyen puissant de persévérance dans le bien. A chacune des fêtes que l'Eglise consacre au culte de Marie, il renouvelait, sous des formes toujours variées, la même recommandation. Ses paroles étaient reçues avec avidité; la dévotion à la Sainte Vierge, mais une dévotion solide et éclairée, la seule qu'il voulût, se développait dans tous les

termes les plus violents de ce que le saint vieillard s'oppose aux désirs dont lui, tel (il se nomme), est consumé; il lui signifie que s'il met encore des obstacles à sa passion, lui, tel, se brûlera la cervelle. — Et alors, Monsieur, lui répond M. Coustou, savez-vous ce que vous aurez fait? — Et quoi donc, Monsieur? — Vous aurez brûlé une mauvaise cervelle. Déconcerté, humilié, pâle comme un cadavre, notre bravache n'ajoute pas un mot et s'enfuit à toutes jambes. La jeune personne fut bientôt après mariée très-avantageusement.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
la [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
pénétrable, [illegible]
[illegible] et [illegible]
[illegible] dans [illegible]
[illegible] était [illegible]
[illegible]
[illegible] furent [illegible]
[illegible] et [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]

ăces, bénie entre toutes les
ɔle est accomplie, toutes les
pellent bienheureuse. Depuis
lise tous les siècles vous ont
ntrées de l'univers ont retenti
ites les nations ont rivalisé de
unie au ciel, les hommes se
pour célébrer vos grandeurs et
. Le monde entier est couvert
numents élevés à votre gloire;
ı naître et s'accroître de saintes
e honneur, tous les saints se
évoûment sans bornes à votre
nds-docteurs, les ministres les
parole évangélique ont vive-
èles enfants de la foi à se réunir
t pour solliciter votre protec-
votre divin fils a promis qu'il
ı'à la fin des siècles, a applaudi
s cœurs vers vous, ô Marie,
ce qui pouvait l'augmenter.
ie les plus fidèles disciples de
s les plus fervents serviteurs de
t surtout dans les jours de ses
;lise invite, avec plus d'ardeur
r vers vous, ô mère de miséri-
ations et le cri de leur con-

plir ce vœu de l'Eglise et dans
l de nos besoins que nous vous
us, ô Marie : d'agréer les hommages et les
que nous nous proposons de vous adresser
s jours de ce mois que la piété vous a spé-
ıent consacré; ce mois qui rend à la terre
llante parure dont les noirs frimas l'avaient

cœurs, et des grâces signalées, de terribles ennemis vaincus, d'immenses périls conjurés, des vertus poussées jusqu'à l'héroïsme en démontraient fréquemment l'efficacité. Après y avoir mûrement pensé devant Dieu, il se persuada qu'une suite d'instructions sur les priviléges dont Marie fut favorisée, les mystères qui s'opérèrent en elle ou par elle, les vertus qu'elle pratiqua, graveraient plus profondément dans les esprits et dans les cœurs la véritable dévotion à la Sainte Vierge, en la dégageant de toute confiance vaine et présomptueuse comme de toute superstition. C'est pour cela qu'il adopta des premiers la pieuse pratique du *Mois de Marie* ; il la regardait comme un moyen nouveau que Dieu inspirait à son Eglise pour combattre avec plus de succès les erreurs et les corruptions nouvelles qui se répandaient parmi ses enfants, afin qu'il fût vrai, jusqu'à la fin des temps, ce que cette même Église chante de Marie : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.*

Nous savons que l'impiété qui ne veut rien connaître, rien étudier, rien approfondir de ce qui regarde la religion et se plaît à blasphémer ce qu'elle ignore, sourit de dédain à ce mot seul de *Mois de Marie*. Elle qui trouve très-simple, très naturel, très-moral que le premier mois de l'année soit consacré à la

volupté la plus éhontée, aux plaisirs les plus hideux, à des saturnales que celles du paganisme n'égalaient peut-être pas, elle n'a pas assez de sifflets ni d'insultes contre cette institution du *Mois de Marie*, qui a cependant consolé tant de cœurs, séché tant de larmes, empêché tant de chûtes, affermi tant de repentirs. Elle affecte de n'y voir que des cantiques, des illuminations, des fleurs, des parfums, ou tout au plus une dévotion de tête, l'exaltation d'une sensibilité toute nerveuse, une foi à la créature qui détrône le créateur. Elle ne veut pas comprendre que la dévotion à la Sainte Vierge, telle que la recommande l'Eglise, telle que la prêchait M. Coustou, c'est avec la vénération et l'amour pour Marie, l'imitation aussi parfaite que possible de ses hautes vertus. Elle ne sent pas que la pureté, l'humilité, la charité, la patience, la douceur sont de tous les états, et que si ces vertus étaient sérieusement et généreusement pratiquées, les hommes seraient mille fois plus heureux qu'ils ne le seront jamais par le Saint-Simonisme, l'Humanitarisme, le Phalanstère et autres utopies que chaque jour voit éclore.... et s'évanouir.

Pendant toute la durée du mois de mai, M. Coustou réunissait chaque soir, après la journée, dans la chapelle des Ursulines, sa pieuse et fervente congrégation. Il l'entrete-

nait des grâces faites à Marie par le créateur de toutes choses, ou de sa tendresse pour les serviteurs fidèles de son fils, ou de sa puissance, ou de ses vertus, ou des caractères que devait avoir la dévotion qu'on lui témoignait. Là, le saint vieillard oubliait le poids de ses quatre-vingts ans, les étreintes de la douleur, les soucis des affaires, les ennuis de sa position, les traits sans portée, mais fatigants de l'injustice et de la méchanceté. Là, en parlant de Marie, son regard s'animait, les traits de son visage s'épanouissaient de sérénité et de bonheur, son front rayonnait d'une douce joie. Il retrouvait toute la fraîcheur d'imagination, toutes les grâces de style, cette onction pénétrante, ces figures vives et gracieuses, hardies et pittoresques qu'on avait tant admirées dans ses plus belles années. Chaque instruction était résumée et terminée par une prière adressée à la Sainte Vierge. En 1839 ces prières furent recueillies une à une par les Ursulines et livrées à l'impression. Comme il n'en fut tiré qu'un très-petit nombre d'exemplaires, on nous saura gré d'en citer une ici, elle suffira pour justifier tous nos éloges. Nous ne choisissons pas, cela nous serait difficile ; nous prenons la première de toutes, celle qui est indiquée pour la veille du *mois de Marie*.

« Glorieuse Vierge Marie, mère de mon Dieu,

Marie pleine de grâces, bénie entre toutes les femmes, votre parole est accomplie, toutes les générations vous appellent bienheureuse. Depuis la naissance de l'Eglise tous les siècles vous ont bénie, toutes les contrées de l'univers ont retenti de vos louanges, toutes les nations ont rivalisé de zèle, la terre s'est unie au ciel, les hommes se sont unis aux anges pour célébrer vos grandeurs et chanter vos bienfaits. Le monde entier est couvert de temples et de monuments élevés à votre gloire; tous les siècles ont vu naître et s'accroître de saintes institutions en votre honneur, tous les saints se sont glorifiés d'un dévoûment sans bornes à votre service. Les plus grands docteurs, les ministres les plus puissants de la parole évangélique ont vivement exhorté les fidèles enfants de la foi à se réunir pour vous honorer et pour solliciter votre protection. L'Eglise, à qui votre divin fils a promis qu'il serait avec elle jusqu'à la fin des siècles, a applaudi à cet élan de tous les cœurs vers vous, ô Marie, et a approuvé tout ce qui pouvait l'augmenter. Elle était assurée que les plus fidèles disciples de J.-C. seront toujours les plus fervents serviteurs de sa divine mère. C'est surtout dans les jours de ses tribulations que l'Eglise invite, avec plus d'ardeur ses enfants à élever vers vous, ô mère de miséricorde, leurs supplications et le cri de leur confiance.

» C'est pour remplir ce vœu de l'Eglise et dans le sentiment profond de nos besoins que nous vous supplions, ô Marie! d'agréer les hommages et les prières que nous nous proposons de vous adresser tous les jours de ce mois que la piété vous a spécialement consacré; ce mois qui rend à la terre la brillante parure dont les noirs frimas l'avaient

dépouillée. O Marie, un regard maternel que vous jetterez sur vos enfants peut faire renaître dans leurs cœurs tous les sentiments que le péché y a flétris et desséchés ! Mois de Marie, soyez pour nous un mois de grâce et de salut ! »

C'est par ces saints exercices et ces pieux travaux que M. Coustou se préparait à quitter la terre. Il faisait avec une nouvelle ardeur tout le bien qui était en son pouvoir. En 1836, sur les vives instances de M. de Monsarrat, conseiller à la cour royale de Paris, il avait consenti à devenir, pour le diocèse de Montpellier, correspondant de la *société des établissements de charité.* Ce ne fut pas pour lui un vain titre, et nous savons qu'il envoya plusieurs *mémoires* à cette société, dispersée depuis par la longue maladie et ensuite par la mort du vénérable duc de Doudeauville qui en était le président. En même temps sa charité s'occupait activement des prêtres espagnols que les outrages faits à la religion, dans leur patrie, avaient condamnés à l'exil. Il écrivait non-seulement aux curés des principales villes du diocèse, mais encore à d'illustres prélats, au cardinal-archevêque de Lyon, à l'évêque de Carcassonne, à celui de Rodez et à d'autres encore pour obtenir d'eux, en faveur de ses protégés, des honoraires de

messes qui pussent les aider à vivre : *Je me souviens toujours*, disait-il, *de l'hospitalité, de la charité qui m'accueillirent moi-même en Espagne*. Il consolait par une amitié aussi respectueuse, aussi délicate que tendre et dévouée le saint évêque d'Urgel, dont les vives sympathies le soutenaient à son tour. Il l'invitait souvent, parce qu'il savait que le vénérable prélat se rendait avec bonheur à ses invitations, à présider aux fêtes de sa communauté, aux vêtures et aux professions religieuses, aux réunions de ses congréganistes. Il prenait une action pour la construction de la nouvelle église des *Pénitents-bleus* et il leur en rendait le titre aussitôt pour que ses héritiers, disait-il, n'eussent pas même la pensée de rentrer un jour dans ces fonds. Il multipliait ses aumônes, il faisait de sérieuses réflexions sur la fragilité de la vie et sur les vaines prétentions des hommes. Plus que jamais l'éternité se présentait à ses yeux comme le seul objet digne d'occuper son esprit et son cœur...

La pensée de la mort ne le rendait cependant ni triste, ni morose, ni exclusif. Il n'était pas plus insensible que dans ses plus belles années au bien qui se faisait autour de lui, aux talents qui surgissaient à ses côtés ; il en était heureux, au contraire, et il y applaudissait de grand cœur. Nous pouvons confir-

mer nos assertions, par quelques extraits des lettres de M. Coustou. — Dès 1835, avant l'arrivée de Mgr l'évêque, il lui écrivait :

« Nous venons de perdre aujourdhui un ecclésiastique de grand mérite, M. l'abbé C., aumônier et confesseur de toute la maison des dames de Saint Charles. Jeune encore, il avait toute la maturité d'un ancien. On pouvait établir sur lui les plus belles espérances, Dieu l'a rappelé. »

Quelques années plus tard, il écrivait de M. l'abbé R. :

« Je venais de vous écrire une longue lettre lorsque je reçus la vôtre ; j'en fus bien satisfait pour les détails qu'elle contient sur l'abbé R. Ce cher abbé m'avait promis de venir prêcher à Ste-Ursule le panégyrique de Saint Augustin ; croyez-vous qu'il y eût de l'indiscrétion maintenant à le prier de remplir sa promesse ? Je ne serais pas fâché que la mémoire des talents de l'abbé R. fût rafraîchie dans certaines personnes.... Je vous dirais, si vous ne le saviez déjà, que j'aime tendrement l'abbé R. Ne fût-il pas aussi aimable qu'il l'est, je l'aimerais toujours, comme disait Henri IV, *à tort et à travers.* »

Il écrivait de M. l'abbé Ginouilhac, aujourdhui grand-vicaire de Mgr l'archevêque d'Aix :

« Vous avez écrit à l'abbé Ginouilhac qui vous a répondu avec l'abandon d'un vrai ami : Je crois que vous pouvez vous en tenir à ce que vous dit et vous dira un homme dont l'esprit est aussi bon que le cœur...

» L'avent que l'abbé Ginouilhac a prêché magnifiquement a produit plus d'un effet...

» L'abbé Ginouilhac a prêché, le vendredi-Saint, le sermon de la Passion à la Providence. L'affluence a été immense ; il n'y manquait rien de ce qui compose la bonne société de notre ville, et on a été très-satisfait.....

» Il est décidé que l'abbé Ginouilhac nous quitte prochainement. Mgr l'archevêque d'Aix et lui attendent maintenant l'ordonnance royale; elle arrivera et tout sera consommé. Vous comprendrez facilement ce qui se passe dans mon cœur à cet égard....

» Je commençais à me plaindre du silence de l'abbé Ginouilhac ; mais il m'est enfin arrivé une lettre satisfaisante. Je sais qu'il faut aimer ses amis pour eux et non pour soi, mais je regrette bien l'abbé Ginouilhac, il me manque bien. »

Voici son jugement sur M. l'abbé Molinier, aujourdhui chanoine de la cathédrale :

« L'abbé Molinier a bien du mérite, il prêche bien,

encore citer quelques lettres de M. Coustou, qui prouveront non-seulement que l'âge ne lui avait enlevé ni son amabilité ni son esprit, mais encore que sur les bords de la tombe il conservait cette sérénité d'ame et cette douce gaîté que donne la vertu. La première est des premiers jours de l'année 1840. On se rappelle avec quelles préoccupations, quelles alarmes même bien des gens voyaient arriver cette année *fatale*. Un de ses amis lui en avait écrit dans ce sens, et voici comment il répondit :

« Et vous aussi, mon cher ami, vous avez peur de l'année 1840 ! Et vous aussi, tout occupé des prédictions et prophéties sur cette année, vous la voyez s'avancer toute gonflée d'évènements épouvantables, inouis ! Vous frémissez à la pensée du moment où, crevant avec fracas, tous ces évènements dont elle est grosse se répandront et sillonneront notre belle patrie comme la lave d'un effroyable volcan ! Voilà ce que tant de personnes, dans ce moment, pensent et redoutent. Il en est qui en sont vraiment malades ; que sera-ce quand les moments seront venus ?

» Eh bien ! moi aussi, j'ai mon opinion et je fais mes prédictions sur cette année 1840 qui nous a déjà saisis. Je crois, moi, qu'il arrivera en cette année une chose ou des choses bien extraordinaires Et quoi donc ? C'est qu'il n'arrivera rien ; c'est que les choses iront comme elles vont et que le monde marchera comme il marche. La scène sera occupée comme par le passé, par les mêmes per-

Style simple, mais noble, nullement néologique, moins encore romantique, comme on l'en avait accusé : style, si vous voulez, particulier à cet orateur, mais toujours digne de la chaire chrétienne, etc. Voilà du moins ce qui m'en a paru dans le sermon que j'entendis hier, sermon sur l'éducation. L'éducation doit être religieuse; quels moyens doivent être employés pour qu'elle soit véritablement telle, voilà le plan, et comme il fut bien rempli ! Tout ce qui, dans Montpellier, peut composer un auditoire brillant et distingué accourt dans la trop petite chapelle des Pénitents-Blancs. Et quelle attention ! quel silence ! quelle puissance dans une éloquence vraiment chrétienne et évangélique ! Venez entendre M. Deguerry ; il prêchera lundi prochain dans l'église cathédrale en faveur de l'œuvre de la providence. »

Enfin sur M. Lacarrière, M. Coustou s'exprimait ainsi :

« On est fort content du prédicateur de la cathédrale, M. Lacarrière, on afflue à ses sermons. Je ne l'ai pas encore entendu ; j'espère pouvoir l'entendre bientôt. J'ai été le voir au séminaire où il est logé. C'est un jeune homme que j'ai jugé plein de mérite et de vertu, surtout de modestie. On s'accorde à dire que ses prédications sont d'un bon genre, d'un excellent esprit et propres à opérer le bien. »

Nous nous estimons heureux de pouvoir

Celui à qui il avait écrit avec [illegible]
de fraîcheur et de verve, l'avant [illegible]
sur son optimisme et avant pris le [illegible]
d'aborder quelques questions de [illegible]
M. Cousin lui répondit aussitôt :

[illegible]

[illegible] et tristement [illegible] ar-
[illegible] d'un croque-mitaine
[illegible] et manger les

petits enfants tout crus. Rengaînez donc votre philosophie, du moins à mon adresse, je suis bien loin d'être optimiste. »

Une autre de ces lettres qui annoncent tant de paix au fond de l'ame de M. Coustou, à mesure que le terme de sa vie approche davantage, est de deux années plus tard, du 15 janvier 1842 :

« Mon cher ami, depuis quelque temps je suis réduit à combattre fréquemment la mauvaise pensée et la tentation de vous trouver moins aimable que vous n'étiez naguères. Je crois avoir vaincu la tentation, cependant je me surprends quelquefois me disant à moi-même : M. *** sait bien que ma barque touche au rivage, que tout en moi s'affaiblit et décline ; que par conséquent ce que je faisais autrefois facilement et lestement me devient aujourdhui pénible et demande des efforts (et c'est surtout de prendre la plume et d'écrire des lettres) ; qu'au milieu des rigueurs d'un hiver qui, chez moi, se combine avec l'hiver non moin, rigoureux de la vie, blotti au coin de ma cheminées la plume doit souvent me tomber des doigts ; et lui, dans toute la force de ses facultés, avec une plume bien taillée et qui va toute seule, la pensée ne lui vient pas de m'écrire quelque chose, quoiqu'il sache bien qu'il me ferait grand plaisir ; et plus que cela encore, il a l'air de se plaindre de la

rareté de mes lettres ! M. *** doit bien penser qu'en fait de correspondance je puis maintenant donner tout au plus cinq pour cent !

» Vous allez dire que je radote, mais voici qui n'est pas du radotage. Vous n'êtes devenu l'objet de mon estime, de mon affection, de ma confiance qu'après examen, réflexion et conviction. Rien jamais, quoiqu'on dise et qu'on fasse, ne sera capable d'affaiblir en moi ces sentiments. Comme ils sont toujours les mêmes (le tronc est trop fort pour plier à aucun vent), j'adresse pour vous au bon Dieu mes vœux sincères et mes prières aussi ardentes qu'elles l'aient jamais été. Un vieux navigateur qui, après un long voyage où il a échappé miraculeusement à mille et mille dangers, se voit enfin à l'entrée du port, peut-il ne pas former des vœux et adresser au ciel des prières pour d'autres navigateurs qui lui sont chers, et qu'il laisse, peut-être pour longtemps encore, sur une mer agitée et orageuse, entourés d'écueils et de pirates ? J'aurais encore bien d'autres choses à vous dire, mais le papier me manque, *scriptus et in tergo nondùm finitur Orestes.* »

Au mois de janvier 1843, M. Coustou écrivait encore :

« Je m'aperçois que je griffonne plus qu'à l'ordinaire ; mais aussi quel froid ! J'écris devant un bon feu et je puis à peine tenir la plume. Ah !

quel hiver, qui se compose de celui de la saison et de celui de la vie ! »

Et dans ses entretiens, M. Coustou, jusques dans les derniers temps, dans les derniers jours de sa vie, était aussi agréable, aussi gai, aussi spirituel, qu'il l'était dans ses lettres. C'est ce que remarquaient avec étonnement tous ceux qui l'approchaient. Mgr l'archevêque d'Aix, qui, toutes les fois qu'il est venu à Montpellier, passait avec M. Coustou les heures entières, le trouvait tel que le lui avait dépeint et que l'avait trouvé, douze ans auparavant, Mgr Sibour, évêque de Digne. Il vantait à qui voulait l'entendre, la lucidité de son esprit, la fidélité de ses souvenirs, la justesse de ses vues, la finesse de ses observations, l'amabilité de son caractère et de sa conversation. Deux ans à peu près avant sa mort l'archevêque de Besançon et l'évêque de Nîmes se trouvant à Montpellier, allèrent aussi lui faire une visite. Emerveillés de son accueil, de sa conversation, de la justesse et de la netteté de ses pensées, ils l'avaient fêté, caressé comme un père, jusqu'à lui donner le bras dans la rue, alors qu'il les accompagnait, comme ils l'en avaient prié, à la chapelle du couvent de Sainte-Ursule. A peine l'eurent-ils

quitté pour reprendre le chemin de Nîmes et de la Franche-Comté : « Nous n'avons pas » rencontré à Montpellier Mgr Thibault, di- » rent-ils à un de nos amis, mais son grand- » vicaire nous a bien dédommagés : oh ! le » frais, l'agréable, le digne vieillard que cet » abbé Coustou ! » Il n'avait rien oublié de ce qu'il avait vu, de ce qu'il avait appris. Une foule de traits peu connus, dont il avait été le témoin ou le héros, sur l'ancien régime, la révolution, l'émigration, les premières années du Consulat et de l'Empire; les fables de Phèdre et de Lafontaine, les comédies de Molière et les tragédies de Racine; les odes de J.-B. Rousseau et les satyres de Boileau; Horace et Virgile, Perse et Juvénal, Cicéron surtout étaient rappelés par lui avec une exactitude parfaite et sans aucune hésitation. De longues citations de ces auteurs étaient par lui appliquées aux circonstances actuelles, aux évènements du jour, adaptées aux besoins et aux phases diverses de la conversation avec un à-propos et une soudaineté qui prouvaient que les années n'avaient rien enlevé, ni à la facilité de sa conception, ni à la promptitude de son coup d'œil. Un des caractères de son esprit était de dessiner, de résumer en quelque sorte les hommes et les choses, les travers, les ridicules, les scandales, une situation tout entière quelquefois, par une anec-

dote spirituellement contée, une scène de comédie, une allusion piquante, un rapprochement inattendu, puisés dans ses souvenirs historiques ou littéraires. Quelques jours avant sa mort, il avait encore longuement parlé de Cicéron, son orateur favori, à quelques jeunes prêtres qui étaient allés le voir. Lorsque ceux-ci le quittèrent, il voulut les reconduire jusqu'à la porte de son cabinet, et en les embrassant : « Souvenez-vous du vieillard, leur » dit-il ; les vieillards ont leurs défauts, mais » ces défauts méritent quelque indulgence. » Et puisque nous avons parlé de Cicéron, » lisez son traité *de senectute* et vous serez » convaincus de ce que je vous dis. » Puis, se reprenant, il ajouta avec un sourire : « Mais non, l'indulgence, c'est trop peu ; ce » sentiment ne me suffirait pas, je veux toujours un peu d'affection ; lisez donc, cela » vaudra mieux, lisez de Cicéron le traité *de* » *amicitiâ.* »

Ajouterons-nous que la vivacité de ses reparties était, au déclin de sa vie, aussi remarquable que dans ses plus belles années ? « Oh ! le bel âge ! lui disait, quelques mois avant sa mort, un frère des Ecoles Chrétiennes, oh! le bel âge ! — Appelez donc de ce nom vos vingt-cinq ans ! lui répondit M. Coustou. »

Un jour qu'il souffrait plus qu'à l'ordinaire,

un de ses amis attribuait au mauvais temps le surcroît de malaise qu'il éprouvait : « Ah, » répondit-il, ce n'est pas le temps présent » qui m'affaisse et m'accable, mais bien le » temps passé. » . . . . . .

M. P. lui disait, sans croire assurément aux craintes qu'il manifestait, « je mourrai » avant vous : — Dans ce cas, dépêchez-vous, » répondit M. Coustou ; si vous tardez tant » soit peu, vous n'y serez pas à temps. »

Nous n'en finirions pas, si nous voulions raconter tous les traits capables de montrer que les approches de la mort et de l'éternité ne faisaient rien perdre à M. Coustou de l'énergie de ses pensées, de la finesse de ses réflexions, de sa bienveillance, de sa sensibilité, de ces qualités enfin de l'esprit et du cœur dont la réunion est si rare, et qui l'avaient rendu l'objet de tant de vénération et d'amour. Détrompé de toutes les illusions de la terre par la sagesse et la solidité de sa raison, aussi bien que par sa longue expérience, c'était avec toute la candeur, toute la verve, toute l'amabilité de sa jeunesse qu'il faisait les réflexions les plus graves sur la caducité de son âge, sur le déclin de ses facultés (dont lui seul s'apercevait), sur la proximité d'un événement qui lui donnerait enfin, dans le sein de Dieu, un repos qui ne serait plus troublé ; c'était surtout avec une soumission parfaite aux décrets de la providence :

« Priez pour moi, écrivait-il ; comme je décline, je ne sais plus rire. Tout me devient pénible, difficile et triste. Je vais cependant encore et mes moments sont remplis, car la médecine me menace d'une fin prochaine, si je me jette dans un repos absolu et une inaction complète.... Plaisantes gens, qui veulent qu'on se tue pour s'empêcher de mourir !

» Ma santé s'en va. Depuis quelque temps, elle n'a pas éprouvé de ces secousses subites et violentes qui me terrassaient ; mais c'est un dépérissement de forces qui me réduit parfois à une inaction totale. Je fais effort, parce qu'on me dit que si je m'arrête tout-à-fait la fin est là. J'adore les desseins de Dieu, je me soumets à sa volonté et je le prie de ne pas m'abandonner dans un temps où plus que jamais j'ai besoin de grâces puissantes : *Cùm defecerit virtus mea, ne derelinquas me....*

» Que de peines, que de soucis, que de tribulations de toute sorte ! quelle vie de combats, d'amertumes, de sacrifices ! Mais nous arriverons à la fin ; travaillons à nous rendre cette fin heureuse....

» Hier je pus dire la sainte messe, ce que je n'avais pas fait depuis trois semaines ; je l'ai dite encore aujourdhui. Il m'est clair que le bon Dieu veut me disposer à un dernier sacrifice par une série de sacrifices préparatoires ; que sa sainte volonté soit faite !

» La semaine dernière a été bien pénible pour moi, quoique non sans consolation. Notre bien chère sœur Ste *** a été, pendant toute cette semaine, à l'agonie ; mais quelle agonie ! Douce, calme, sereine, je ne crains pas d'ajouter aimable et digne d'envie. Quels sentiments, quelle foi,

quelle piété, quelle résignation, quelle confiance ! Enfin, dimanche dernier, à six heures du soir, elle s'endormit paisiblement dans le Seigneur. Toutes ses sœurs ont versé et versent encore beaucoup de larmes ; mais pas une seule qui n'ait dit et qui ne dise : oh ! que je voudrais être à sa place ! Moi-même qui ai été, tant que je l'ai pu, assidu auprès d'elle, que de fois j'ai dit, dans mon cœur, en la voyant : *moriatur anima mea morte justorum !...* »

Tels sont les sentiments que l'on trouve dans les dernières lettres de M. Coustou à ses amis. Ce qu'il écrivait à sa nièce, Mme Gay, semble plus religieux encore et plus solennel :

« Après une vie assez longue, j'en vois avec calme le terme s'approcher. Cette vie a été traversée par bien des évènements pénibles. Que de sacrifices le bon Dieu a exigés de moi !... Toute mon ancienne famille a disparu, je reste seul ; toutes mes affections se portent maintenant vers la nouvelle famille qui s'est formée, et que je voudrais voir en possession du précieux héritage d'estime, de considération, d'affection générale que mon ancienne famille s'était acquise par une conduite honorable et sans reproche, mais surtout par les sentiments profonds de religion et de piété qui en distinguaient tous les membres. Religion et piété, véritables richesses dont je désire, ma chère Justine, que vous jouissiez, héritage de grand prix

qui, je l'espère, ne périra pas dans vos mains, mais qu'au contraire vous conserverez, cultiverez et augmenterez avec soin....

C'est une pensée bien consolante pour moi, et j'aime à m'en occuper au milieu des peines et des amertumes dont il plaît à Dieu d'abreuver mes derniers jours, que si ce Dieu si bon me fait miséricorde et me donne entrée dans l'heureux séjour de l'éternel repos, vous même, ma chère Justine, après avoir traversé, sans faillir, tous les évènements de la vie, toujours fidèle à votre Dieu et à vos devoirs, riche d'années et de vertus, vous viendrez un jour m'y rejoindre... »

Enfin, les dernières paroles que M. Coustou adressa à ses religieuses méritent aussi d'être citées. Il avait célébré la messe le 27 octobre 1844, vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte, avec plus de ferveur et de recueillement que jamais, comme s'il eût connu et senti que c'était pour la dernière fois qu'il montait à l'autel. Après la messe, les Ursulines, que de tristes pressentiments agitaient aussi, se réunirent dans le parloir extérieur de la seconde sacristie pour le voir et l'entendre encore un moment :

Mes sœurs, leur dit-il alors, avez-vous remar-

que l'épître de ce jour? (1) « Je rends grâce à mon » Dieu, dit Saint Paul (2), et j'ai une ferme con» fiance que celui qui a commencé en vous le saint » ouvrage, l'achèvera et le perfectionnera, jusqu'au » jour de l'avènement de Jésus-Christ. Et il est juste » que j'aie ce sentiment de vous tous, parce que je » vous ai dans le cœur, comme ayant tous part à » ma joie par celle que vous avez prise à mes liens, » à ma défense et à l'affermissement de l'évangile. » Car Dieu m'est témoin avec quelle tendresse je » vous aime tous dans les entrailles de Jésus-Christ. » Et ce que je lui demande principalement aussi, » c'est que votre charité croisse de plus en plus en » lumière et en toute intelligence, afin que vous » sachiez discerner ce qui est meilleur et plus utile, » que vous soyez purs et sincères, que vous mar» chiez jusqu'au jour de Jésus-Christ, sans que » votre course soit interrompue par aucune chûte, » et que pour la gloire et la louange de Dieu, vous » soyez remplis de fruits de justice par J.-C. » Eh! bien, continua M. Coustou, ces paroles de Saint Paul je vous les adresse ; gardez-les bien, retenez-les bien ; revenez-y souvent, étudiez-les avec soin, pénétrez-vous-en ; elles sont l'expression la plus vraie, la plus fidèle de mes sentiments et de mes derniers vœux. »

Ce fut là comme le testament de mort du vénérable vieillard, à l'égard des saintes filles dont il avait été si longtemps le guide, le pasteur et le père, car il ne devait plus ni

(1) Voyez le *Missel romain* que l'on suit à Montpellier.

(2) Epître de Saint Paul aux Philippiens, ch. 1, v. 6. — 11.

leur parler, ni les revoir. Deux jours après, le 29 octobre, il fut frappé d'une attaque de paralysie qui lui enleva bientôt tout sentiment et résista à tous les efforts de l'art. Que de larmes furent versées, que de mains suppliantes, que de cris de douleur s'élevèrent jusqu'à Dieu pour demander la conservation d'une vie si précieuse! Mais l'arrêt avait été prononcé et il était irrévocable; M. Coustou était mûr pour le ciel, ses combats étaient finis, il était temps que le courageux athlète fût couronné. Le neuf novembre suivant, cette ame si grande et si pure achevait de briser les liens qui l'attachaient à la terre et s'envolait vers les cieux.

Un immense concours de prêtres et de fidèles de tout rang, de tout âge et de tout sexe honora ses funérailles qui furent célébrées le onze novembre avec la plus grande solennité. La vaste église de Saint Pierre fut trop étroite pour contenir la foule. Réunies au chapitre et au séminaire, toutes les paroisses, toutes les confréries et corporations religieuses dont s'honore la ville de Montpellier, assistèrent à cette triste, douloureuse, mais imposante cérémonie. Les *jeunes filles ouvrières* qui devaient tant à M. Coustou, quittèrent spontanément leurs travaux pour

venir, en grand deuil, payer un dernier tribut de reconnaissance et de larmes à celui dont la vertu toujours douce et attrayante, la parole toujours instructive et onctueuse, les soins toujours empressés et vigilants, la sollicitude toujours charitable et paternelle leur avaient fait tant de bien. Il leur semblait l'entendre encore, de son lit de mort, leur faisant connaître les illusions du monde, les piéges que récèlent ses plaisirs et ses joies, les dangers des passions, les remords déchirants que le vice traîne après lui, et aussi la paix d'une bonne conscience, les douceurs de la vertu, les fermes et magnifiques espérances de la foi. On remarqua que ces jeunes filles, appartenant en nombre à peu près égal à toutes les paroisses de la ville, avaient eu l'ingénieuse idée de se diviser en autant de groupes qu'il y a de paroisses, et que dans chacun de ces groupes six d'entre elles portaient un poële (drap d'honneur). L'hôpital-général, la Miséricorde, les Frères des écoles chrétiennes, les sœurs de Saint Vincent de Paul, les dames de Nevers, les Administrations de tous les établissements de charité, qui ne pouvaient oublier le généreux concours que l'abbé Coustou leur avait prêté dans toutes les occasions, grossirent le cortége qui accompagnait à leur dernière demeure les restes mortels du saint prêtre. Tout ce que Montpellier renferme

d'honorable et de distingué, vieillards ou jeunes hommes qui, presque tous, avaient reçu de celui que Dieu venait d'appeler, conseils, avis, consolations, encouragements, se confondaient, autour de ses restes vénérés, avec les pauvres, les petits, les malheureux dont tant de fois il avait adouci les douleurs, secouru la misère et empêcher la ruine. Toutes les bouches racontaient ses épreuves, son courage, sa constance, la tendresse et la générosité de son cœur. Ces infortunes elles-mêmes qui se dérobent à tous les yeux par ce sentiment de honte qu'on ne peut que respecter, se dévoilaient en ce moment pour faire entendre le langage de la reconnaissance, et une multitude de bonnes œuvres que M. Coustou avait soigneusement cachées jusques là, étaient publiées par ceux qui en avaient été l'objet. Hélas! ils se demandaient, avec toutes les appréhensions du découragement et presque du désespoir, qui donc maintenant allait s'occuper d'eux? Est-il d'oraison funèbre qui vaille celle-là?

L'austère rigueur de la clôture empêcha les Ursulines d'accompagner à son tombeau celui de qui et par qui elles avaient tout reçu et qu'elles appelleront toujours, avec autant de justice et de vérité que de gratitude, leur maître, leur guide, leur père, leur fondateur. Mais elles pleuraient et priaient, dans la soli-

tude de leur cloître, en présence de son cœur qu'il leur avait légué : *Je veux, je désire du moins*, avait-il dit, *que mon cœur repose là où a été si longtemps mon plus doux trésor, où ont été mes plus consolantes et plus saintes affections :* ubi est thesaurus tuus, ibi erit et cor tuum (1).

Et quand les cloches lentement balancées, sont redevenues muettes, quand les vents ont emporté les derniers tintements du glas lugubre, que le bruit sourd de la terre, tombant lourdement sur la bière étroite, a fait tressaillir tous les cœurs en leur donnant la poignante conviction qui, ce semble, n'arrive qu'alors; que M. Coustou n'est plus ; quand l'eau sainte, répandue par des mains sacrées sur ses précieuses dépouilles, a appelé autour d'elles, pour en être le gardien, l'ange des tombeaux ; quand la mousqueterie a salué une dernière fois le véritable, le loyal *chevalier de la Légion-d'Honneur ;* quand les échos de l'enceinte funèbre ont répété le dernier cri de l'Eglise, le dernier souhait que sa tendresse fait aux morts ; *qu'ils reposent en paix !* une douleur plus navrante se peint sur tous les visages; tous les yeux se remplissent de larmes; l'immense multitude s'écoule en sanglotant; dans tous les cœurs, presque sur

(1) Matth. cap. 6.

toutes les lèvres se trouve cette parole du livre des Machabées : *Vitâ decessit, universæ genti memoriam mortis suæ ad exemplum virtutis et fortitudinis derelinquens ;* il est mort, laissant à son pays le souvenir et l'exemple du courage et de la vertu (1).

O vous tous qui avez connu M. Coustou, dites si en effet cette parole ne lui est pas applicable dans toute sa vérité et son étendue; s'il fut jamais lâche ou indolent, infidèle à sa vocation ou à ses devoirs, muet ou complaisant pour les vices des grands de la terre, dur ou amer pour les malheureux et les petits ! Dites si l'amour de tout ce qui est bien, de tout ce qui est vrai, a jamais inspiré plus d'ardeur et de zèle ; s'il y a jamais eu un noble sentiment qu'il ait dédaigné ou méconnu, une idée juste qu'il ait repoussée, un service rendu à la religion dont il ne se soit applaudi ! Dites si sur son front ne rayonnait pas la fermeté de la foi comme la douceur de la charité; si le langage de la piété était déplacé dans sa bouche ; si vous n'avez pas vu son visage s'animer quand vous lui parliez de bonnes œuvres à entreprendre, d'ames à convertir, de saints projets à réaliser, et si ses yeux ne se mouillaient pas de larmes au récit de vos épreuves !

(1) Macab., Liv. 2, Chap. 6.

Saint prêtre, homme vénérable, ami loyal et sincère, nous avons vécu trente ans près de vous! Dans toutes nos relations d'inférieur à supérieur, d'ami à ami, qu'il se soit agi de conseils, ou d'affaires, ou d'épanchements plus intimes, nous vous avons trouvé toujours le même. Il y a un an (1) que le ciel s'est ouvert pour vous recevoir, et il nous semble que c'est hier; car, depuis cette époque si douloureuse, nous n'avons cessé de converser avec vous. Nos jours et souvent nos nuits se sont passés à vous interroger, à écouter votre voix, à vous suivre dans les diverses positions où vous avait placé la providence. Nous étions redevenu votre disciple, le témoin de vos luttes, de vos souffrances, de vos vertus, le compagnon de chacun de vos pas dans cette vallée de larmes. Ah! nous n'avons pas cru que notre douleur dût être silencieuse, que notre vénération dût nous empêcher de pénétrer dans ce sanctuaire de modestie et d'humilité, où vous vouliez en vain renfermer votre vie, et nous avons regardé comme un devoir de répandre et de perpétuer la mémoire de vos vertus et de vos saintes actions. Soldat vaillant tombé au champ d'honneur, non, vous ne mourrez pas tout entier! Au milieu des périls que la *tolérance* du siècle nous prépare, encore peut-être, votre nom sera une

(1) Nous écrivions ces lignes le 9 novembre 1843.

puissance, votre souvenir un drapeau pour tous ceux qui connurent votre franchise, votre loyauté à toute épreuve, votre constante et inébranlable fidélité. Votre vie tout entière sera pour nous un encouragement à bien faire, à combattre, à souffrir ; sur vos traces nous atteindrons infailliblement aux mêmes couronnes (1) !

---

(1) Un ancien magistrat, un vieil ami de M. Coustou, homme aussi distingué par son rang et sa haute position que par ses talents et sa piété a bien voulu nous confier l'épitaphe suivante qu'il avait composée pour être gravée sur le tombeau de M. Coustou. Il se proposait de l'offrir à la famille du vénérable grand vicaire, si le bruit qu'elle allait élever un monument à sa gloire s'était réalisé :

HIC JACET

IN SPEM RESURRECTIONIS ÆTERNÆ,

CUJUS CONSTANS ET VENERANDA SEMPER REMANEBIT

MEMORIA,

VIR DEI,

OMNI VIRTUTUM GENERE, DUM VIVERET

PRÆCLARUS,

EXIMIA NEC MINUS AMABILI PIETATE

INSIGNIS,

IN ARDUA SALUTIS VIA DUCTOR OPTIMUS,

AD PASCENDAS OVES CHRISTI EGREGIÈ PRÆSTANS,

VERBO, OPERE ET EXEMPLO POTENS,

SUMMO INGENIO MIRAQUE FACUNDIA

PRÆDITUS,

[illegible] PROPAGATOR,

[illegible] FERREUS,

[illegible],

[illegible] VICARIUS-GENERALIS

[illegible],

[illegible] POLITANUS EPISCOPUS

[illegible] PATUS,

[illegible] XAVERIUS

[illegible];

[illegible],

[illegible] MDCCCXLIV,

[illegible]

[illegible] IN PACE.

[illegible] pièce :

[illegible] de la résurrection [illegible] Xavier Coustou, [illegible] homme de Dieu, [illegible] remarquable par sa tendre [illegible] dans la voie [illegible] et excellent pasteur [illegible] par sa parole, ses



œuvres, ses exemples; d'un génie éminent, d'une éloquence rare, défenseur infatigable de la foi catholique, aussi tendre pour les pauvres que dur à lui-même, l'honneur et l'amour de tout le Diocèse; il refusa l'Evêché de Grenoble auquel une volonté royale l'avait appelé. Né le 6 février 1760, il est mort le 9 novembre 1844, dans la 85e année de son âge. Qu'il repose en paix!



SUPPLÉMENT

Aux Chapitres I et II.

Dans ces deux chapitres nous avons rappelé la haute opinion qu'avaient les condisciples du jeune abbé Coustou de ses talents et de sa capacité. Nous avions pour garans la tradition et les souvenirs de plusieurs de ces mêmes condisciples qui, comme lui, avaient survécu aux tribulations et à l'exil et qui, dans les premières années de notre sacerdoce, nous avaient souvent entretenu de lui. Depuis l'impression de ces deux chapitres un document authentique est venu donner plus de poids encore à notre récit. Ce sont quelques pages renfermant trois discours *académiques* écrits et signés par ceux-là même qui les avaient prononcés. Un ancien ami de M. Coustou les laissa en 1821 ou 22 entre les mains d'un de ses confrères, jeune alors, mais déjà admirateur comme lui, du pre-

mier vicaire-général du diocèse de Montpellier. Celui-ci, les ayant retrouvés dernièrement, a été heureux de pouvoir payer son tribut à la mémoire du prêtre vénérable que nous pleurons, et il nous les a confiés. Pour n'être pas trop long, nous n'extrairons de ces discours que ce qui vient à l'appui de notre assertion.

Un mot d'abord sur l'épithète d'*académiques* que nous donnons à ces discours. Nous avons dit l'amour qu'avait l'abbé Coustou, dès sa jeunesse, pour les études fortes et sérieuses, si nécessaires aux ministres des autels. Son exemple excita de généreuses émulations. Sous les auspices d'un directeur du séminaire, M. l'abbé Reboul, homme très distingué, il se forma, dans cette maison, parmi les élèves les plus avancés et les plus capables, une petite académie, comme il y en a encore, de nos jours, dans quelques colléges. Là, l'histoire et les sciences exactes, l'éloquence et la littérature profane trouvaient leurs représentants aussi bien que la théologie dogmatique et morale, l'écriture-Sainte et les pères de l'Eglise. Il paraît que cette société n'avait pas de *secrétaire,* mais que chacun des membres qui la composaient écrivait, sur un régistre commun, son travail qu'il signait ensuite; mais il y avait un *président* et un *orateur*. Sur ces pages si heu-

reusement retrouvées, le jeune abbé Couston figure successivement en cette double qualité.

Cette petite société studieuse et littéraire se modelait naturellement sur ce qui se faisait sous ses yeux, pour ainsi dire, dans la Société Royale des sciences et arts de Montpellier. Il y avait un discours de réception de la part de celui qui avait demandé à y être admis, une réponse de l'orateur, distribution des travaux, examen et contrôle de ces mêmes travaux, afin qu'ils pussent être plus utiles, etc. Or, dans le manuscrit dont nous vous parlons, il se trouve un discours de l'abbé Gaubal pour sa réception en qualité de membre de l'académie, et c'est dans ce discours que nous allons voir l'éloge le plus complet du jeune abbé Couston.

L'abbé Gaubal, après avoir reconnu, comme on faisait autrefois en entrant dans l'académie française, combien il méritait peu d'entrer dans celle du séminaire, arrive à aux louanges de ceux qui la composent. Il commence par l'abbé Couston,[1] président de l'assemblée et il rappelle « ce jour de gloire et de triomphe où tout ce qu'il y a de gens éclairés « dans cette ville, le trône des sciences, vint

---

(1) Note dans le manuscrit cité ; *thèse générale* de M. Couston.

» admirer en lui le philosophe le plus pro-
» fond et le plus aimable, le physicien le plus
» modeste et le plus éclairé, un génie supé
» rieur, et qui, dès son aurore, jetait les plus
» brillants éclats. » En finissant il se plaint
de l'impossibilité où il est de « peindre d'une
» manière assez brillante l'assemblage des
» différents talents qu'on n'aurait jamais cru
» pouvoir se trouver réunis dans une même
» personne, si le génie (1) qui préside à cette
» assemblée n'était une preuve du con-
» traire, etc., etc. »

Nous n'avons pas la réponse que dut faire l'abbé Coustou au récipiendaire; mais nous en possédons une autre assez curieuse à certains égards.

Cette académie de séminaire ne fut pas exempte de ces mécontentements sourds, de ces agitations intestines dont tant d'autres académies plus importantes ne surent pas toujours se garantir. Un des académiciens, l'abbé Ménard, se dégoûta d'études et de travaux auxquels peut-être il ne prenait point une part assez active, ou dans lesquels il réussissait moins bien que quelques-uns de ses confrères. Il s'éloigna de leurs réunions et même tourna en ridicule ce qui avait fait naguère l'objet de ses désirs les plus empres-

(1) En note encore dans le même manuscrit : *M. Coustou président.*

sés, de ses vœux les plus ardents. Dès-lors il fut exclus de l'académie. Humilié de cette disgrâce, il reconnut ses torts et demanda à y rentrer. Après un certain temps d'épreuve on acquiesça à sa demande, et il prononça à cette occasion un discours que nous avons sous les yeux, où il témoigne dans les termes les plus expressifs ses regrets du passé, où il exprime avec un véritable enthousiasme la joie qu'il ressent du pardon qu'on lui accorde, en même temps qu'il fait pour l'avenir les promesses les plus rassurantes. Ce jour-là l'abbé Coustou était *orateur*, et voici ce qu'il répondit au récipiendaire égaré un instant, mais rentré au bercail. On y verra l'aplomb que lui donnait déjà la confiance dont il était environné, et ce mélange de bienveillance et de fermeté qui fut toujours le côté saillant de son caractère :

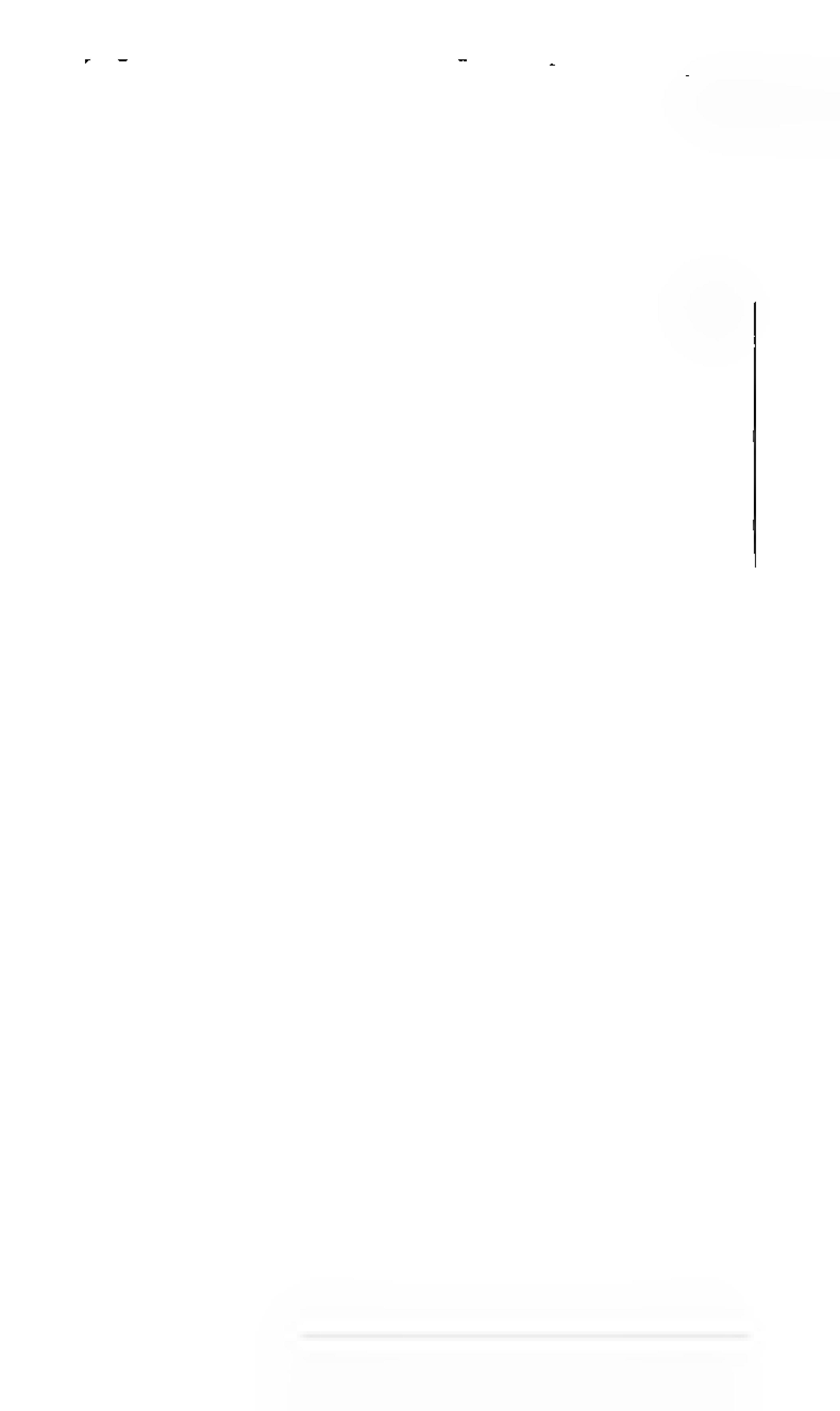
« L'honneur de la société semblait exiger, Monsieur, que l'entrée vous en fût fermée pour toujours. Les motifs qui nous forcèrent à vous prier de ne plus reparaître dans nos assemblées, c'est-à-dire, pour ne point ménager les termes, votre indifférence à en défendre les intérêts, et même le mépris formel que vous en fites, étaient trop connus et l'on en parlait trop ouvertement pour que nous ne dussions pas, ce semble, nous armer de

fermeté et demeurer insensibles à toutes vos excuses comme à toutes vos sollicitations. Cependant, Monsieur, les heureuses dispositions que nous vous connaissons et les talents que vous avez déjà fait paraître, nous ont engagés à ne pas vous refuser ce moyen de le cultiver et à vous rendre dans nos séances votre place que, du reste, vous n'aviez pas perdue dans nos cœurs.

» Vous me paraissez, Monsieur, sentir tout le prix de ce bienfait : puisse-t-il ne s'effacer jamais de votre souvenir ! Puisse-t-il devenir la mesure de votre reconnaissance et de l'ardeur avec laquelle vous travaillerez à nous faire oublier qu'il fut un temps où vous aviez mérité de n'être plus compté parmi nous ! Puissions-nous n'avoir jamais à nous repentir de la facilité avec laquelle nous vous accordons de l'être encore ! »



ERRATA.



ERRATA.

Avant-Propos, page 9, ligne 16, *au lieu de* obstacles, *lisez:* scandales.

Chapitre 1, page 45, ligne 8, avant le mot *oratores*, lisez : *existimo oratores, etc.*

Page 45, ligne 10, après le mot *sufficere*, lisez la traduction oubliée de ce passage latin: *selon moi, les autres orateurs sont utiles, mais Cicéron est nécessaire; que dis-je? L'étude de Cicéron seul suffit pour tout ce qui a rapport à l'éloquence.*

Chap. I, Page 45, à la note qui est au bas, après ces mots : *l'évêque d'Ypres?* lisez : *solitus dicere patres*, etc. Et ensuite, après le mot *sufficere*, lisez la traduction oubliée aussi, de ce passage : *il avait coutume de dire : les autres pères sont utiles, mais saint Augustin est nécessaire; que dis-je? L'étude de Saint Augustin seul suffit pour tout ce qui a rapport à la théologie.*

Nota. C'est là ce que racontent les *mémoires de* Lancelot, que nous citons, et la préface de l'*Augustinus* : mais nous n'avons trouvé nulle part ce que disait M. Coustou, que *Jansénius avait écrit cette espèce de sentence sur* la *première page de son exemplaire des* Œuvres de Saint Augustin, et *nous* ne nous rappelons plus dans quelle source il avait puisé cette particularité.

Chapitre X, page 483, ligne 14, après ces mots, *se faisaient ev son nom*, lisez la note suivante oubliée au bas de ladite page.

Voici des extraits de quelques autres let-

tres qui ne laissent pas le moindre doute sur les sympathies de cœur et d'affection que M. Coustou, malgré ses peines, conserva toujours pour Mgr l'évêque :

A la fin de 1835 il écrivait :

« Je ne saurais vous dire quelle impression a produit et laissé en moi ce que je viens d'apprendre. C'est une confusion, un cahos de pensées et de sentiments pénibles qui m'a fait bien mal ; je ne puis encore me calmer ; je souffre tout ce que Monseigneur a du souffrir. »

En 1836 :

« Quand je vous écrivis ma dernière lettre, j'ignorais l'accident fâcheux arrivé à Mgr. l'évêque, mais j'en ai été instruit depuis par une lettre qu'il m'a écrite lui-même : l'accident a été plus grave qu'on me l'avait rapporté ; les détails que Monseigneur m'a donnés font frémir, il a évidemment encouru de très grands dangers. »

En 1837 :

« Monseigneur poursuit ses courses apostoliques

avec une activité et un zèle incroyables ; il est partout reçu avec l'enthousiasme le plus flatteur, partout comblé de bénédictions. D'un autre côté, cependant, circulent des bruits tout opposés. Si vous pouvez me dire quelque chose qui me fixe, vous me rendrez service, car tous ces bruits contradictoires me font mal. »

En 1838 :

« Mgr. l'évêque, toujours infatigable, donne la moitié d'une retraite aux dames et l'abbé Guibaud l'autre moitié. Monseigneur leur prêche le matin dans sa chapelle, et l'après-midi M. Guibaud fait l'autre moitié dans la sienne ; il en résultera du bien ; les dames s'accommodent assez de cette diversité de prédicateurs et de ce changement de local. »

En 1839 :

« Le bruit de nos brillantes fêtes pour la réception des reliques de St-Roch, a sans doute retenti jusqu'à vous ; jamais rien de si beau : Monseigneur a été admirable d'émotion religieuse et de piété. »

En 1841 :

« Monseigneur est de retour à Montpellier depuis

plus de quinze jours. Il nous a dit qu'une somme de deux mille francs lui avait été promise par le ministre des cultes, destinée à l'achat d'un beau tapis pour l'autel; qu'il lui serait envoyé un beau tableau qui devait coûter quatre mille francs et qui était commandé à un des meilleurs peintres de Paris ; que ce tableau représenterait St-Germain l'Auxerrois, second patron de notre cathédrale et à qui le projet est arrêté de dédier une chapelle. Tout le monde est allé lui faire visite; l'abbé *** qui a été accueilli très-bien, à merveille; l'abbé Flottes avec qui s'est engagé tout de suite un entretien littéraire et scientifique, tel qu'il aurait pu s'engager entre un académicien de Berlin et un académicien de Rome qui ne se seraient jamais vus, et dont le hasard aurait amené la rencontre. »

En 1842 :

« Par suite de mon indisposition, j'ai éprouvé une privation qui m'a paru bien pénible! Voilà bien du temps que je n'ai pas vu Monseigneur, et je n'ai su qu'il était absent que le lendemain de son départ. J'aurais fait un effort pour me traîner chez lui, comme je le fis il y a une quinzaine de jours. »





TABLE.



Table des Matières

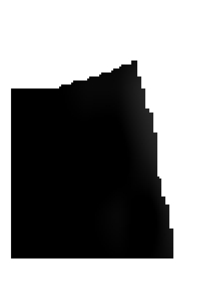
DE LA

VIE DE M. COUSTOU.

CHAPITRE II. — Vicariat a Saint-Denis. — Persécution. — Emigration.

CHAPITRE III. — PREMIER RETOUR A MONTPELLIER. — SECOND DÉPART. — SECOND RETOUR. — VOYAGE A PARIS. — RENTRÉE A MONTPELLIER.

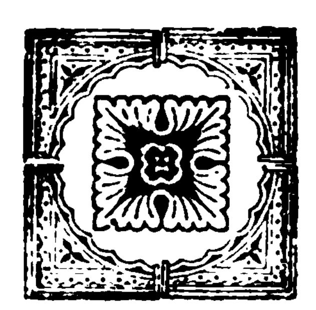
CHAPITRE IV. — GRAND-VICARIAT. -- ORGANISATION DU DIOCÈSE. -- PETITE EGLISE. — VISITES PASTORALES. -- SECONDE MALADIE.



CHAPITRE XI. — Dernières années de M. Coustou. — Sa mort.

SUPPLÉMENT aux CHAPITRES I et II.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



Eugène RICHARD, Imp.-Libr., à Pézenas.